

Étude patrimoniale du Parc olympique de Montréal –

Étude patrimoniale du Parc olympique de Montréal –

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Étude patrimoniale du Parc olympique de Montréal

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-9807921-3-7 (version imprimée)

ISBN 978-2-9807921-4-4 (PDF)

1. Parc olympique (Montréal, Québec). 2. Jeux olympiques - Constructions - Conservation et restauration - Québec (Province) - Montréal. 3. Jeux olympiques - Constructions - Québec (Province) - Montréal - Histoire. I. Vanlaethem, France. II. Bassil, Soraya, 1974- . III. Munarim, Ulisses, 1979- . IV. Docomomo Québec.

GV721.9.E88 2017

725'.80430971428

C2017-941916-1

Docomomo Québec

Association sans but lucratif vouée à la connaissance et à la sauvegarde de l'architecture novatrice du XX^e siècle au Québec, Docomomo Québec est une des 69 sections locales de Docomomo International, organisme non gouvernemental fondé aux Pays-Bas en 1988 en vue de documenter et de conserver l'architecture du mouvement moderne. Une entente de partenariat lie Docomomo Québec et l'UQAM, qui héberge son secrétariat au Pavillon de design.

Docomomo Québec

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3P8

Synthèse et rédaction

France Vanlaethem
(chapitre 5 en collaboration avec Soraya Bassil)
vanlaethem.francine@uqam.ca

Recherche

Soraya Bassil
Ulisses Munarim
Bessam Fellah (jusqu'en avril 2015)
France Vanlaethem, directrice de la recherche

Collaboration

Hélène Barrette

Design et réalisation

Maud La Rue

Page couverture

Couloir supérieur d'accès aux gradins (niveau 400)
du Stade olympique.
Olivier Blouin, photographe

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada
ISBN 978-2-9807921-3-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-9807921-4-4 (PDF)

Cette étude est également disponible en version PDF
sur le portail de BANQ: banq.qc.ca.

© Docomomo Québec, 2017

Remerciements

La recherche, voire l'élaboration de l'étude ont bénéficié de la collaboration de plusieurs personnes que nous voulons tout particulièrement remercier ici :

- Madame Hélène Barrette, conseillère en communications, RIO,
- Madame Janis Lucas, responsable de la gestion documentaire, RIO,
- Madame Mélanie Borgognon, avocate, RIO,
- Messieurs Mario Robert, chef de section des archives, et Gilles Lafontaine, Division de la gestion des documents et des archives et de l'accès à l'information, Direction du greffe, Ville de Montréal,
- Monsieur Michel Lemire, technicien en gestion de documents et archives, Direction générale adjointe à la qualité de vie, Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal, Ville de Montréal.

Et, finalement, le président-directeur général du Parc olympique, M. Michel Labrecque, pour nous avoir ouvert toutes grandes les portes du Parc olympique et le soutien constant qu'il nous a manifesté tout au long de nos travaux.

Montréal, le 1^{er} septembre 2017,

Monsieur Michel Labrecque
Président-directeur général
Régie des installations olympiques
4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 3N7

Monsieur le Président-directeur général,

Veillez trouver ci-joint l'étude patrimoniale du Parc olympique réalisée par Docomomo Québec à la demande de la RIO.

Cette étude menée selon la méthode des valeurs, est le résultat d'une recherche approfondie qui a puisé dans l'abondante littérature offerte par l'histoire de l'architecture, du sport et des Olympiques, exploré plusieurs fonds d'archives et qui s'est arrêtée à nombre de rapports et d'articles publiés sur les Jeux d'été de 1976 et leurs installations. Son cadre méthodologique est précisé dans l'introduction.

Suivent sept chapitres consacrés au récit des événements menant aux Jeux olympiques d'été de 1976, en partant du milieu du XIX^e siècle et de la tenue à Montréal d'une manifestation ayant contribué à la renaissance des JO, puis à l'aménagement du Parc olympique. Sont aussi considérés son achèvement et les modifications qui lui furent apportées afin de l'adapter aux enjeux contemporains, de même que sa réception savante et populaire. Ces éléments historiques sont synthétisés dans l'énoncé de la valeur patrimoniale du Parc olympique que nous avons dégagée à la suite de nos travaux. Ainsi, le lecteur curieux et pressé de découvrir l'intérêt patrimonial du Parc peut se concentrer sur le chapitre 10 du présent document.

Nous vous remercions du soutien que vous nous avez offert tout au long de nos travaux et vous prions d'agréer, Monsieur le Président-directeur général, l'expression de toute notre considération.



France Vanlaethem, professeure émérite, UQAM
Présidente, Docomomo Québec

École de design
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

t 514 987 3000 #3866

f 514 987 7717

e docomomo@er.uqam.ca

**« C'est le temps, et le temps seul, qui permet une
juste analyse des valeurs »**

Roger Taillibert, *Construire l'avenir* 1977.

Sommaire –

<p>1. Introduction</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – Contexte et buts – Méthodologie – Enjeux particuliers – Équipe de recherche et collaborations – Remerciements 	<p>6 –</p>	<p>7. L'intégration des arts aux Jeux olympiques</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – « Unir le muscle et l'esprit » – La sculpture-fontaine <i>La Joute</i> – Le mobilier urbain – L'image de marque des Jeux 	<p>72 –</p>
<p>2. Identification et description de l'ensemble</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – Données d'identification – Statuts de protection – Description 	<p>14 –</p>	<p>8. Le Stade olympique, achèvement et utilisation</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – Au lendemain des Jeux olympiques – L'achèvement des installations – Une Cité polyvalente et un nouveau toit – Un Parc olympique rénové et densifié 	<p>78 –</p>
<p>3. Montréal, ville olympique</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – Le Mouvement olympique – Premières candidatures – Le parc Maisonneuve, site des JO – Les installations sportives à Montréal – La candidature gagnante – Les organisateurs des JO de Montréal – Le choix de l'architecte 	<p>18 –</p>	<p>9. La réception du Stade olympique de Montréal</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – La presse architecturale canadienne – La presse architecturale internationale – La presse quotidienne, avant les JO – La presse quotidienne, après les JO – L'appropriation du Parc olympique – Le Stade olympique, emblème ambivalent 	<p>90 –</p>
<p>4. Les installations olympiques : précédents</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – L' « Olympie moderne » – L'architecture et les Jeux olympiques – Les Olympiques, un enjeu urbain – L'architecture des grands stades 	<p>34 –</p>	<p>10. La valeur patrimoniale du Parc olympique</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – Valeur historique – Valeur architecturale et technique – Valeur urbaine – Valeur emblématique – Intégrité et authenticité 	<p>103 –</p>
<p>5. L'architecte des Olympiques de Montréal</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – La formation d'un architecte – Premières réalisations – Une agence internationale polyvalente – Roger Taillibert entre au musée 	<p>42 –</p>	<p>11. Bibliographie</p> <hr/>	<p>115 –</p>
<p>6. Du projet des installations à leur réalisation</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – Le programme des installations – Le parti urbanistique du Parc olympique – Le plan d'ensemble du complexe – Le parti architectural du Stade olympique – Le parti technique du Stade olympique – Les professionnels associés au projet – Le chantier – Le Stade retentit de mille clameurs 	<p>54 –</p>	<p>12. Crédits des figures</p> <hr/>	<p>130 –</p>
		<p>13. Annexes</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> – Programme du colloque de l'Acfas 2016 – Le Parc olympique en chiffres 	<p>131 –</p>

1. Introduction –

En mars 2015, Docomomo Québec recevait le mandat de réaliser une étude patrimoniale des installations du Parc olympique relevant de l'autorité de la Régie des installations olympiques (RIO). Situé dans l'est de Montréal, à cinq kilomètres du centre-ville, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Parc olympique couvre l'ensemble du quadrilatère délimité par le boulevard Pie-IX, la rue Sherbrooke, la rue Viau et l'avenue Pierre-De Coubertin. Sur ses 46 hectares, ce lieu regroupe plusieurs installations sportives et culturelles gérées par diverses entités publiques et privées. Relèvent de la responsabilité de la RIO, le Stade olympique, le Centre sportif logé sous la tour dite «de Montréal» ainsi que les vastes stationnements souterrains enserrant ces équipements et dont la toiture-terrasse étagée forme l'Esplanade. À l'est, se retrouvent l'ancien Vélodrome olympique, aujourd'hui Biodôme de Montréal, le Centre Pierre-Charbonneau, l'aréna Maurice-Richard et le Planétarium Rio-Tinto Alcan, tous propriétés de la Ville de Montréal, ainsi que la station de métro Viau exploitée par la Société de transport de Montréal (STM) et le Stade Saputo, du nom de son propriétaire la famille Saputo, qui héberge le club de soccer l'Impact de Montréal.

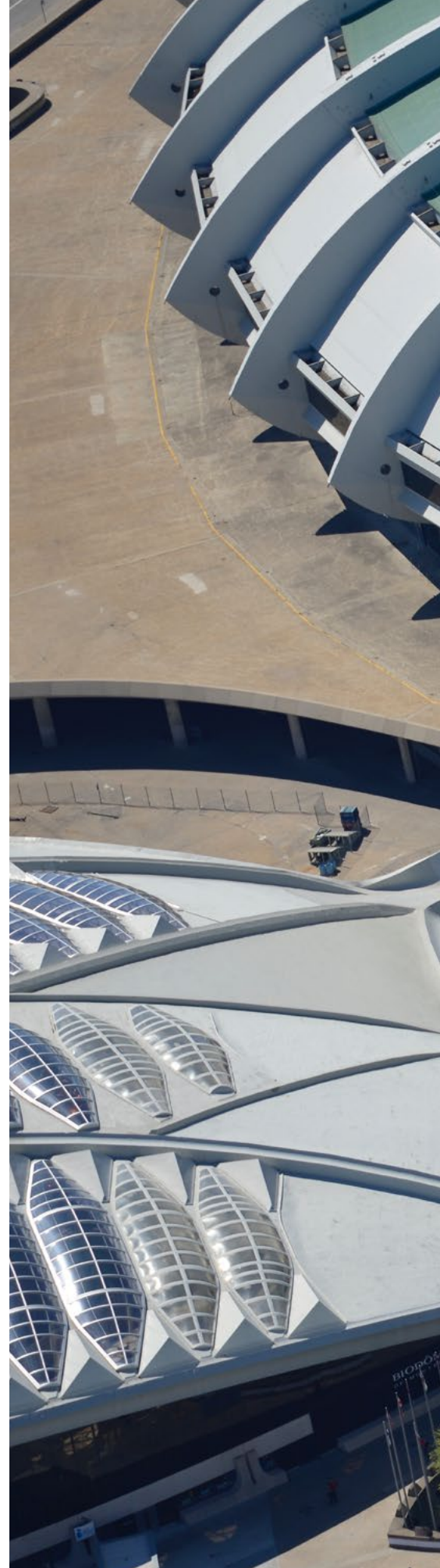




Fig. 1. Le parvis du Centre sportif et de la Tour de Montréal, 2 mai 2013.

Contexte et buts

La commande de cette étude patrimoniale répond à une des recommandations du Rapport du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, déposé en décembre 2012, sous la présidence de madame Lise Bissonnette. Il y est conseillé que des démarches soient entreprises afin de reconnaître la valeur de paysage culturel du Parc et de conférer le statut d'immeuble patrimonial classé aux bâtiments olympiques, dans le cadre de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique 2012, 30).

Rappelons que le Parc olympique bénéficie déjà d'un double statut de protection patrimoniale dans le cadre du Plan d'urbanisme adopté en 2004 par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec. L'évaluation du patrimoine urbain qui le complète reconnaît le Parc olympique à titre de « secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle » et le Stade olympique d'immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle » (Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine 2005, 29, 35).

Soulignons que les deux statuts de protection convoités dans le cadre de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (LPC) sont forts différents en regard de la conceptualisation et de l'approche du patrimoine que chacun suppose. Le classement d'un immeuble ou d'un site formé de plusieurs immeubles est un acte d'autorité fondé largement sur l'avis d'experts, même si de nos jours compte de plus en plus dans la décision l'attachement manifesté par la communauté. Par contre, la désignation d'un paysage culturel patrimonial « implique une adhésion volontaire des populations » (Paquette 2008, 24). L'initiative et la décision de classer sont des prérogatives du ministre de la Culture et des Communications, qui procède après avoir consulté le Conseil du patrimoine culturel (LPC, article 29), tandis que la désignation d'un paysage culturel par le gouvernement, sur recommandation du ministre, doit avoir été « demandée par l'ensemble des municipalités qui comprend le territoire visé » (LPC, articles 17, 18).

Le projet des principales installations construites pour la XXI^e Olympiade fut conçu à l'échelle du parc Maisonneuve, qui s'étend jusqu'au boulevard Rosemont au nord, et comprend le Jardin botanique et le golf municipal. La rue Sherbrooke qui le traverse, fut partiellement transformée en viaduc afin d'assurer la continuité entre le sud et le nord du parc, entre les équipements sportifs et le Village olympique, érigé à l'est de la rue Viau. Ceux-ci forment

la Cité olympique (COJO 1978, vol. 2, 32). Aussi, c'est au moins à cette échelle que devrait être évalué le paysage culturel à la formation duquel contribue le Parc olympique, un territoire bien plus large que celui relevant de la responsabilité de la RIO. Par ailleurs, le diagnostic de la valeur paysagère nécessite non seulement les compétences d'une équipe pluridisciplinaire, mais encore une démarche collective concertée (Paquette 2008, 26).

Dans la présente étude, nous nous sommes attachés à cerner la valeur patrimoniale des installations commandées par la Ville de Montréal en vue des Jeux olympiques d'été de 1976 à l'architecte français Roger Taillibert et qui sont actuellement gérées par la RIO, c'est-à-dire, l'ensemble formé par l'Esplanade Financière Sun Life, le Stade olympique, le Centre sportif, la Tour de Montréal et les stationnements souterrains. La gestion par les valeurs, qui met l'accent sur les multiples significations dont sont investis les biens d'intérêt patrimonial, est une méthode qui fait aujourd'hui consensus parmi les organismes responsables du patrimoine au Québec, même si elle est rarement appliquée intégralement. En effet, actuellement, pour l'attribution d'un statut de classement en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, l'étude menée par les experts n'est pas nécessairement complétée par des évaluations des parties prenantes recueillies lors de consultations publiques, comme le suggère la gestion par les valeurs (Mason 2002, 6-7).

En établissant la valeur patrimoniale, l'étude constitue une première étape dans le processus visant à conférer un statut patrimonial national au Parc olympique dans le cadre de la Loi sur le patrimoine culturel. Elle pourra informer l'élaboration par la Ville de Montréal d'un énoncé de son intérêt patrimonial. Au niveau municipal, une telle reconnaissance de portée uniquement commémorative viendra compléter les statuts déjà acquis dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, mentionnés plus haut.

Finalement, l'étude visait à fournir un document historique synthétique pour la mise en valeur du Parc olympique à l'occasion du 40^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal. Elle a servi à l'élaboration du contenu de l'exposition intitulée *Le Parc olympique, une architecture à célébrer*, qui fut inaugurée à cette occasion au Musée Dufresne-Nincheri le 6 juin 2016, et à la préparation de laquelle collabora Docomomo Québec.

Méthodologie

L'étude patrimoniale privilégie une perspective large, malgré son objet bien délimité, le complexe stade-centre sportif-tour et les stationnements souterrains qui l'enserrent; les investigations menées sur l'histoire de ces installations considèrent un territoire qui déborde de loin les limites de la propriété de la RIO et un temps bien plus long que celui débutant en 1970, avec l'obtention des Jeux olympiques d'été de 1976 par la Ville de Montréal.

La création légale du parc Maisonneuve dont fait partie le Parc olympique date de 1910 et Montréal visait à obtenir depuis 1928 la présentation des Jeux olympiques de l'ère moderne, un événement sportif et artistique dont le projet remonte au XIX^e siècle et qui trouve ses premières manifestations principalement en Europe. Un point de vue favorisant le long terme et autant le local que l'international s'impose donc.

Les Olympiques sont la compétition sportive reine, vu leur idéal soi-disant hérité de l'antiquité grecque, la régularité de leur célébration depuis 1896 que seules les grandes guerres ébranlèrent et qui ne connaît plus de saison depuis 1924 et les premiers Jeux d'hiver, et vu le sentiment de fierté nationale qu'ils cristallisent. À ces aspects, s'ajoutent leur rayonnement qu'ont décuplé les moyens de communication modernes et les intérêts commerciaux qu'ils impliquent de plus en plus. Les Jeux olympiques de l'ère moderne constituent la manifestation la plus éclatante d'un phénomène caractéristique de la modernité, le sport, une activité humaine dont la définition fait débat parmi les historiens. À la suite de Thierry Terret (2013, 9), retenons celle proposée par le Québécois Donald Guay: «activité physique compétitive et amusante, pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles écrites et un esprit particulier, l'esprit sportif fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté». Dans l'*Encyclopædia Universalis*, le sociologue Christian Pociello constate que «le sport apparaît aujourd'hui comme un "fait social total" (Marcel Mauss), en ce qu'il peut mettre en branle la totalité de la société et de ses institutions, qu'il engage toutes ses dimensions (politiques, économiques, culturelles, sociales, technologiques, etc.)...».

Aussi, même si la Ville de Montréal fit largement cavalier seul pour construire les installations des JO de 1976, nous ne pouvons éviter de situer cette entreprise parmi les initiatives marquant le développement du sport au Québec et au Canada. Pour les retracer, nous nous sommes référés à l'histoire du sport, voire à celle du loisir, même si les études

historiques sur ces faits sociaux demeurent relativement rares, comme le constate Gilles Janson pour la première (2013, 3). Sur ce front, dans les années 1980, Donald Guay et Michel Bellefleur furent des pionniers. Cependant, malgré un réveil récent de ce genre de recherches, les résultats de celles-ci présentent des limites pour notre propos. Leurs avancées concernent avant tout le XIX^e siècle et les quatre premières décennies du XX^e siècle (Boileau et Guay 1999; Hall et al 1991; Janson 1996; Metcalf 1983, 1987; Morrow et al 1989, 2005). Si les chercheurs se sont intéressés à la part prise dans l'essor du sport par les groupes communautaires, l'entreprise privée, l'Église (Bellefleur 1986) et les gouvernements fédéral et provinciaux (Jamet 1980; Harvey 1988; Harvey et Thibault 1996), ils se sont peu intéressés au rôle joué par les municipalités. Nous avons pallié cette lacune en ayant recours aux acquis de l'histoire urbaine, plus particulièrement à celle des parcs (Laplante 1990; Dagenais 2005, 2006; Wolfe 1988). Ces espaces publics furent un lieu d'investissement important, sinon prioritaire au plan culturel pour la Ville de Montréal jusque dans les années 1970.

L'histoire de l'architecture et l'urbanisme modernes et celle du génie civil ont de plus servi d'horizon de référence pour l'étude, même si l'œuvre de Roger Taillibert n'a pas retenu l'attention des auteurs qui font autorité dans ces domaines, que ce soit à l'échelle internationale ou nationale (Picon 1997, Monnier 2000). Si le complexe de Montréal s'inscrit dans une longue lignée de stades olympiques «modernes» remontant aux années 1920 (Sharp 1972), sa valeur architecturale et urbaine est peu appréciée. Afin de combler cette lacune, Docomomo Québec profita du fait que le 84^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) se tenait à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en mai 2016, pour organiser un colloque international sur le sujet, intitulé *Le Stade olympique, une grande œuvre architecturale*, une rencontre qui s'inscrivait de plus dans le cadre des célébrations du 40^e anniversaire du Parc olympique. Nous annexons son programme à l'étude.

Enjeux particuliers

Les Jeux de Montréal en 1976 furent une incontestable réussite en termes d'audience et de performances sportives. Les compétitions, dont nombre se déroulèrent au Parc olympique, furent suivies par plus de trois millions de spectateurs et rejoignirent plus d'un milliard de téléspectateurs à l'échelle du monde. Malgré ce succès, les JO ne bénéficièrent pas de l'aura qui entoure Expo 67,

cette autre manifestation internationale portée par le maire Jean Drapeau qui, outre de marquer positivement la mémoire collective, transforma la physionomie de la ville. Si le souvenir d'Expo 67 est empreint de beaucoup de nostalgie, celui des Jeux reste entaché des déboires liés à la construction du Stade olympique et à son achèvement, comme en témoigne l'abondante littérature produite sur le sujet.

De toute évidence, le projet élaboré par l'architecte français Roger Taillibert à la demande du maire Jean Drapeau était des plus ambitieux sur les plans architectural et technique et sa réalisation fut semée de nombreuses embûches liées à la réalité du chantier, au climat social troublé au Québec et à la conjoncture mondiale inflationniste du début des années 1970. L'engagement d'un architecte étranger, l'explosion des coûts, les retards pris lors de la construction, véritablement terminée qu'en 1987, avec l'achèvement du mât et du toit du Stade, et les problèmes récurrents posés depuis lors par la couverture ont soulevé bien des questionnements et des polémiques.

Constater que les Jeux d'été de la XXI^e Olympiade ont fait couler beaucoup d'encre est un euphémisme : considérable est la quantité d'articles publiés à leur sujet dans les journaux et les magazines (aux Archives de la Ville de Montréal, les articles parus dans les années 1960 et 1970, à l'occasion de la préparation et la tenue des Jeux de 1976, sont conservés sur 32 bobines de microfilms); nombreux sont ceux portant sur le complexe conçu par Taillibert parus dans les journaux spécialisés canadiens et internationaux.

Afin de cerner la réception spécialisée et populaire qu'a connue le Parc olympique au fil du temps, dans le cadre de l'étude, il était impossible d'entreprendre une exploration exhaustive de la presse quotidienne. Aussi nous avons procédé par coup de sonde, en privilégiant certains moments en particulier; si nous avons traité de manière assez systématique la période de la commande et de la construction du complexe olympique, pour les années subséquentes, nous nous sommes arrêtés à certains événements marquants. Sur cette base, nous avons sélectionné une série d'articles parus dans la presse quotidienne en faisant défiler les microfilms portant sur les Olympiques aux Archives de la Ville de Montréal et en consultant les dossiers de presse conservés par le Service de la gestion documentaire de la RIO. Nous fut aussi utile le fonds Nick Auf der Maur qui contient de nombreuses coupures de presse en lien avec les Olympiques et les projets

antérieurs, mais dont plusieurs sont malheureusement non identifiées. Les titres retenus sont listés dans la bibliographie. Bien que nombreux, ils ne donnent néanmoins qu'un faible aperçu de la couverture de presse dont a fait l'objet le Parc olympique.

Autre aspect inusité du dossier olympique montréalais est le nombre d'enquêtes ou de rapports commandés depuis la tenue des JO (Comité consultatif chargé d'étudier l'avenir des installations olympiques 1977, Commission d'enquête sur le coût de la 21^e olympiade 1980, Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique 2012, etc.). De plus, assez unique est l'abondance des monographies parues sur un même ensemble construit - une bonne dizaine sur le Stade olympique de Taillibert - que ce soit pour dénoncer les dérives de sa réalisation ou encore en justifier les aléas et mettre en valeur son architecture. Leurs auteurs sont principalement des journalistes (Nick Auf der Maur, Marc Emery, Alain Orlandini).

Fait exceptionnel, plusieurs acteurs ont consigné leurs souvenirs de cet ambitieux projet, à commencer par son architecte Roger Taillibert. En 1977, un an à peine après les Jeux, il signe deux premiers livres : d'une part, *Construire l'avenir* et, d'autre part, *Œuvres récentes de Roger Taillibert*, avec Marc Emery pour les textes de présentation des œuvres, tous deux préfacés par le maire Jean Drapeau et postfacés par l'historien de l'art français René Huyghe de l'Académie française. Auparavant, l'année des Jeux de Montréal, toujours en collaboration avec Emery, le rédacteur en chef de la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui*, un ouvrage intitulé *Roger Taillibert, architecte = Roger Taillibert, architect* avait été publié, où sont documentées les sept réalisations de l'architecte, y compris le Parc olympique de Montréal. En 2000, Roger Taillibert réitéra l'exercice mémoriel initial sous forme épistolaire en sortant *Notre cher stade olympique : lettres posthumes à mon ami Drapeau*, une mission qu'il poursuit avec son dernier livre, *Stade olympique de Montréal, mythes et scandales* (2010). Par ailleurs, il s'est maintes fois exprimé sur son expérience et sa conception de l'architecture dans de nombreuses entrevues accordées aux médias, que ce soit à la radio, à la télévision, ou publiées dans des publications spécialisées et grand public. Un récent entretien avec le journaliste Philippe Ungar est consigné dans un petit livre intitulé *Entrée principale* (2010).

À cela s'ajoutent les témoignages livrés par plusieurs hommes politiques, gestionnaires et professionnels qui furent impliqués dans l'aventure. Parmi les contributions

les plus récentes sur le sujet, mentionnons le chapitre sur les Jeux olympiques dans les mémoires de Raymond Garneau, publiées en 2014, sous le titre *De Lesage à Bourassa. Ma vie politique dans un Québec en mouvement*. Autre regard de l'intérieur, celui de Guy R. Morin, auteur du livre intitulé *La cathédrale inachevée. L'histoire rocambolesque des installations olympiques de Montréal... et des idées pour en finir*, paru en 1997. Par ailleurs, afin de propager « La vraie vérité sur le Stade olympique de Montréal », l'ingénieur Claude Phaneuf, qui fut étroitement associé au projet en qualité de surintendant de la Division du Parc olympique du Service des travaux publics de la Ville de Montréal, a choisi le Web (stadeolympiquemontreal.ca). Dans une longue série d'articles, il donne sa version des événements qui débouchèrent sur le choix de Roger Taillibert à titre d'architecte-conseil du complexe olympique et conduisirent le gouvernement du Québec à révoquer la Ville de Montréal à titre de maître d'ouvrage en créant la RIO, ainsi que son opinion sur les affaires en découlant.

Notons encore les textes publiés par d'anciens membres du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) sur un site Web intitulé tout simplement *Montréal 1976* (montrealolympics.com) et qui se veut un complément au *Rapport officiel* publié par le COJO en trois volumes, en 1978. Finalement, soulignons le foisonnement de pages consacrées aux Olympiques en général et à celles de Montréal, en particulier, sur le Web.

La masse de documents publiés concernant les principales installations olympiques de Montréal est impressionnante; elle dépasse de loin celle relative aux édifices et aux ensembles, dont la construction se déroula sans embûches majeures et dont l'achèvement fut concentré dans le temps. Il est difficile, voire impossible, d'en faire le tour dans le cadre d'une étude patrimoniale, un genre d'exercice qui, pour cerner les valeurs culturelles investies dans un bien, exploite en priorité les études historiques existantes. Cependant, bien souvent, la patrimonialisation précède l'écriture de l'histoire, en particulier dans le cas de l'héritage bâti récent. Le Parc olympique n'échappe pas à cette condition, les recherches universitaires sur le sujet étant rares (Kidd 1992, Noppen 1992, Bilodeau 2004, Bassil 2010).

Vu la situation, le recours aux archives s'est imposé, d'autant plus que les nombreux témoignages ne concordent pas toujours. Ici, nous avons à nouveau été confrontés à des écueils : le nombre et la dispersion des fonds d'archives d'intérêt et la fermeture de certains à la consultation. Les

documents textuels et graphiques relatifs aux installations olympiques sont conservés par diverses organisations :

- la RIO,
- le Service des grands parcs de la Ville de Montréal (où de nombreux plans sont conservés),
- les Archives de la Ville de Montréal (AVM) :
 - Fonds Claude Robillard,
 - Fonds Nick Auf der Maur,
 - Fonds Jean Drapeau (non relevé et fermé jusqu'en 2018),
 - Fonds du Service des travaux publics,
 - Fonds du Service des parcs (projets du parc Maisonneuve),
 - Fonds du Service des affaires institutionnelles (stade municipal),
 - Fonds du Comité exécutif (stade et dossiers des employés),
 - Dossiers de presse microfilmés,
 - Dossiers iconographiques reliés à divers services de la Ville de Montréal,
 - Deux films produits par la Ville de Montréal, l'un intitulé *Du béton et des hommes* portant sur Schockbéton, l'autre *J'ai vu naître un chef-d'œuvre* portant sur l'ensemble des étapes de construction (usine et chantier),
- les Archives de l'UQAM (dans la foulée du rapport Marsan, négociations en vue de l'installation des sports dans le mât),
- les Archives de Radio-Canada et de CBC (émissions),
- les Archives de l'Assemblée nationale du Québec,
- les Archives de l'Atelier d'histoire Mercier–Hochelaga-Maisonneuve,
- la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) :
 - Fonds du Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (E46),
 - Fonds de la Commission d'enquête sur le coût des Jeux et des installations de la XXI^e Olympiade ZA 190, fermé à la consultation jusqu'en 2080),
 - Fonds de la Régie des installations olympiques - 1975-2000 (E241),
- les Archives de François Dallegret (mobilier intégré),
- l'Agence de l'architecte Roger Taillibert, à Paris.

Malgré ces nombreuses sources, nous avons dû constater la rareté des documents relatifs à l'élaboration du projet du complexe olympique, commencé en avril 1971, avec les études préconceptuelles, pour aboutir à un premier projet dévoilé publiquement en grande pompe, en avril 1972, et au projet définitif vers le milieu de l'année 1974. Aussi, avec la collaboration des Affaires juridiques et corporatives de la RIO, nous avons tenté d'avoir accès au fonds de la Commission d'enquête sur le coût des Jeux et des

installations de la XXI^e Olympiade, ainsi qu'aux archives de l'Agence Roger Taillibert. Dans le rapport du juge Robert Malouf, plusieurs des pièces jointes mentionnées nous semblaient pouvoir combler certaines lacunes documentaires. Par ailleurs, la Division du Parc olympique n'étant créée qu'en mars 1973, il est compréhensible que dans les fonds d'archives conservés à Montréal, nous trouvions si peu de documents sur cette étape cruciale du projet, dont les travaux étaient centrés à Paris.

Le 14 septembre 2016, nous avons soumis une demande de consultation à l'archiviste de référence des Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et audiovisuelles à la BANQ, monsieur Florian Daveau. Quatre mois plus tard, celle-ci s'est soldée par un refus notifié, le 14 janvier 2016, par la directrice de l'accès à l'information, M^e Isabelle LaFrance.

Par ailleurs, le 13 novembre 2015, une demande formelle a été faite à monsieur Roger Taillibert afin d'obtenir les documents utiles à la compréhension de son œuvre, en général, et du projet des Olympiques, en particulier, dans ses dispositions générales et de détail, afin de cerner l'authenticité du complexe. Le 18 janvier 2016, à la suite d'une rencontre à Paris, entre l'architecte, Roger Taillibert, et le président-directeur général de la RIO, monsieur Michel Labrecque, lors d'une réunion à la RIO, nous avons dû convenir qu'une telle démarche ne serait pas beaucoup plus fructueuse, les documents envoyés par l'agence dans le cadre de l'entente étant fort peu différents de ceux publiés dans les revues et monographies.

Notons que le Service de la gestion documentaire de la RIO fut sollicité à plusieurs reprises dans le cadre de la recherche. Il nous a été particulièrement utile pour retracer l'histoire de l'achèvement du Parc olympique à partir de 1976. Les informations contenues dans les rapports annuels de la RIO ont été complétées par la consultation de documents d'archives, principalement des études, ainsi que par la lecture de la presse quotidienne qui offre une autre perspective sur les événements.

En complément à la recherche documentaire se sont greffées plusieurs visites du Parc olympique ainsi qu'une série d'entrevues réalisées avec certains des acteurs de sa construction :

- Roger Taillibert, architecte, le 19 mars 2015 et le 24 novembre 2016, à son agence à Paris, et le 7 octobre 2016, par téléphone;
- Raymond Cyr, ingénieur retraité, à l'emploi de la Division du Parc olympique et ensuite de la RIO, le 16 octobre 2015, à Saint-Lambert;
- Yves J. Pigeon, ingénieur retraité, ancien associé de la firme d'ingénierie Tecsum, précédemment Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe inc., le 28 octobre 2016, à sa résidence de Ville Mont-Royal;
- François Godbout, avocat, un des dix meilleurs joueurs de tennis du Canada de 1959 à 1967 et conseiller du maire Jean Drapeau, le 16 novembre 2015, aux bureaux de Docomomo Québec à l'UQAM;
- Jacques Chartrand, ingénieur, le 15 décembre 2015, au bureau de la firme Nicolet Chartrand Knoll, à Montréal;
- Claude Phaneuf, ingénieur retraité, surintendant de la Division du Parc olympique de 1973 à 1975, le 14 janvier 2016, à Montréal;
- Maurice D'Arcy, ingénieur, au service de Régis Trudeau et associés au début des années 1970, le 29 janvier 2016, à la RIO, en compagnie de MM. Maurice Landry, vice-président, Construction et entretien, et Michel Langlois, ingénieur en structure;
- Pierre-Claude Aïtcin, ingénieur, professeur émérite, Université de Sherbrooke, le 2 novembre 2015, à sa résidence de Montréal.

Nous avons tenté sans succès de retracer dans les archives tant publiques que privées le film produit par Claude Morin, ancien réalisateur à Radio-Canada, utilisé lors de la présentation officielle du projet en avril 1972. Nous avons rejoint l'auteur par l'intermédiaire de l'Association des retraités de Radio-Canada, qui nous confirma ne pas posséder de copie de son travail.

Équipe de recherche et collaborations

La réalisation de l'étude fut lancée le 22 janvier 2015, alors que la RIO convoqua les membres de Docomomo Québec chargés de la recherche à une réunion de démarrage à laquelle participaient MM. Michel Labrecque, président-directeur général de la RIO, Maurice Landry, vice-président, Construction et entretien, Jean-Sébastien Duperval, directeur, Ingénierie et gestion de projets, et Mmes Carla Molina, chargée de projet - architecture, Janis Lucas, responsable de la gestion documentaire, et Hélène Barrette, conseillère en communications. Cette rencontre fut suivie d'une visite approfondie du Stade olympique, du Centre sportif et de la Tour de Montréal sous la conduite de M. Stanley Trudel, responsable de secteur, entretien des composantes architecturales à la

RIO. Une seconde visite fut organisée le 2 décembre 2015 et une troisième, cette fois guidée par M. Labrecque, le 11 mai 2016, à l'occasion du colloque de l'Acfas.

L'équipe de recherche de Docomomo Québec était formée de :

- Soraya Bassil, consultante en patrimoine, trésorière de Docomomo Québec,
- Ulisses Munarim, B. Sc. Arch. Urb., M. Sc. A., Ph. D., chercheur en résidence à Docomomo Québec,
- Bessam Fellah, diplômé architecte et du DESS en architecture moderne et patrimoine de l'UQAM, chercheur en résidence à Docomomo Québec (jusqu'en avril 2015),
- France Vanlaethem, professeure émérite, École de design, UQAM, présidente de Docomomo Québec, directrice de la recherche et rédactrice du rapport, à l'exception du chapitre 7, écrit en collaboration avec Soraya Bassil.

Au sein de la RIO, Mme Hélène Barrette était la personne-ressource pour toute communication entre la RIO et l'équipe.

Par ailleurs, avec l'assentiment de Docomomo Québec, la RIO a formé un groupe de pilotage dont les membres représentent différentes instances compétentes en patrimoine. Son mandat était de guider, suggérer, explorer des pistes et partager de l'information. En faisait partie dans un premier temps :

- Mme Nancy Shoiry, directrice du Service de mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal, remplacée depuis le 31 août 2015 par M. Luc Gagnon, directeur, Service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal;
- Mme Huguette Béland, directrice de l'aménagement urbain et services aux entreprises et directrice adjointe de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
- M. Frédéric Dubé, architecte, pour l'Ordre des architectes du Québec;
- Mme Marie-Ève Bonenfant, conseillère en patrimoine du ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- M. Pierre Lacombe, directeur du Planétarium Rio Tinto Alcan, pour Espace pour la vie;

Se sont joints à ce groupe en cours de route :

- Mme Adriana Pedroff, architecte à la Division de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de la Division de l'urbanisme à la Ville de Montréal;
- Mme Julie Boivin, du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise à la Ville de Montréal;
- M. Réal Ménard, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Une première réunion eut lieu le 12 mars 2015, une seconde le 10 novembre 2016 à la suite du dépôt d'une première version de l'étude.

Dans les jours qui suivirent la réunion de démarrage, la recherche documentaire avait été engagée afin de préparer l'entrevue de France Vanlaethem avec l'architecte Roger Taillibert, planifiée pour le 19 mars, à l'occasion d'un déplacement à Paris. Pour l'amorcer, Docomomo Québec bénéficia de la documentation rassemblée par Soraya Bassil et Amélie Dion pour la rédaction de l'article « Stade olympique de Montréal et installations connexes » publié en ligne dans l'*Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* ainsi que d'une liste de documents préparée par le Service de la gestion documentaire de la RIO.

L'élaboration de l'étude patrimoniale a pris plus de temps que prévu. Les causes principales étant l'abondance vertigineuse de la documentation et les délais occasionnés par les demandes d'accès à certains fonds d'archives. Nous avons par ailleurs été mobilisés par l'organisation du colloque de l'Acfas à partir de septembre 2016 et par la préparation de l'exposition du Musée Dufresne-Nincheri, dont le sujet de même que le contenu furent modifiés en janvier 2016. Initialement, cette exposition devait porter sur l'œuvre et la démarche architecturale de Roger Taillibert et, finalement, sous la direction de Soraya Bassil, elle mit en scène les résultats de l'étude patrimoniale sous le titre : *Le Parc olympique, une architecture à célébrer*.

2. Identification et description de l'ensemble –

Nom actuel

Parc olympique de Montréal

Variations du nom

Centre sportif de l'est

Maisonneuve Sports Center

Cité olympique (incluant le Village olympique)

Adresse principale

4545 avenue Pierre-De Coubertin

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Montréal (Québec) Canada H1V 3N7

Propriétaire actuel

Sous la responsabilité de la Régie des installations olympiques (RIO)

Adresse civique

4141 avenue Pierre-De Coubertin

Montréal (Québec) Canada H1V 3N7

parcolympique.qc.ca

Personne ressource

Hélène Barrette, conseillère en communications

Tél. 514 252-4617 Téléc. 514 252-7451

helene.barrette@rio.gouv.qc.ca

Statut de protection

Ville de Montréal

« Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle »

« Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle »

Québec - ministère de la Culture et des Communications

Aucun

Canada - Commission des lieux et des monuments
historiques

Aucun





Fig. 2 Le Parc olympique, vue aérienne à partir de l'ouest, 17 septembre 2015.

Le Parc olympique occupe le quadrilatère délimité par le boulevard Pie-IX, la rue Sherbrooke, la rue Viau et l'avenue Pierre-De Coubertin, situé en contrebas du Jardin botanique de Montréal et non loin du cœur du quartier de Maisonneuve. Il est dominé par l'enceinte du Stade olympique et sa haute tour inclinée du sommet de laquelle partent les câbles de suspension de la calotte du toit de l'arène et dont le large empattement contient le Centre des sports et le Hall touristique donnant accès au funiculaire montant vers l'Observatoire. Ce complexe forme avec l'ancien Vélodrome, aujourd'hui Biodôme de Montréal, un ensemble unifié par son matériau principal, le béton, peint gris clair pour les bâtiments et de couleur naturelle pour l'esplanade étagée qui les relie et rejoint les artères environnantes.

La partie est du quadrilatère est occupée par plusieurs édifices : à l'angle de la rue Viau et de l'avenue Pierre-De Coubertin, l'arène Maurice-Richard, un bâtiment cylindrique qui s'élève tout à côté de l'édicule de la station de métro Viau et du cinéma StarCité, un complexe en forme de «L» articulé autour d'une entrée vitrée; au cœur de l'ensemble, le Centre Pierre-Charbonneau, équipement sportif aux toitures voutées, et le Planétarium Rio Tinto Alcan, dont le pavillon d'entrée surmonté de deux lunettes cylindriques émerge du parvis du Stade; à l'angle des rues Viau et Sherbrooke, le Stade Saputo à ciel ouvert s'aligne sur l'axe diagonal du Stade et de sa tour. Ces installations sportives et culturelles entourent une aire de stationnement extérieure située face à la rue de Marseille, perpendiculaire à Viau, et flanquée au nord par l'un des cinq accès carrossables aux stationnements souterrains du Parc olympique (entrée P5 Viau).

Une vaste esplanade minérale étagée au tracé curviligne occupe l'autre extrémité du quadrilatère, en bordure du boulevard Pie-IX, coiffant, à l'angle de l'avenue Pierre-De Coubertin, l'édicule de la station de métro Pie-IX. Son niveau principal (niv. 200) forme l'assise sur laquelle est déposé le Stade à l'allure de grande soucoupe volante, son enceinte anguleuse se projetant en porte-à-faux au-dessus de la longue façade vitrée circulaire du hall d'entrée supérieur. Cette vaste aire piétonnière donne par ailleurs directement accès aux étages de stationnement installés sous la dalle qui, par plateaux, s'approche de la rue Sherbrooke. Au tiers de cette artère, débouche la longue rampe de l'accès carrossable P4 Sherbrooke, un autre (P3 Pie-IX) s'ouvrant directement sur Pie-IX et deux autres (P1 et P2 De Coubertin) sur l'avenue Pierre-De Coubertin. La promenade est accessible par cinq rampes piétonnières, une qui descend de la rue Sherbrooke, une autre qui s'élève du boulevard Pie-IX et trois autres de l'avenue Pierre-De Coubertin.

Le long de l'avenue Pierre-De Coubertin, le complexe déroule une longue façade largement vitrée que surmonte l'esplanade et qui enveloppe le rez-de-chaussée du Stade (niv. 100). Celui-ci est accessible via un vaste espace circulaire dénommé la Rotonde, surmonté d'un dôme transparent, qui donne directement sur la rue et est relié à la mezzanine de la station de métro Pie-IX par un large couloir en pente. Sur le mur du fond de cet espace public se trouvent les guichets et d'autres accès aux quatre étages du stationnement souterrain de l'est (PA). Localisé à l'extrémité ouest de l'arène, ce hall est la porte d'entrée principale du Stade.

Le Stade proprement dit est un vaste espace ellipsoïdal centré sur l'aire de jeu et entouré par deux larges rangées de gradins superposées et tronquées à hauteur du panneau d'affichage qui s'élève à l'extrémité opposée, à l'entrée principale. Un anneau de béton suspendu à la série de consoles qui l'entoure, surplombe l'aire de jeu, son centre étant fermé par la toile tendue du toit.

Les gradins sont accessibles sur cinq niveaux à partir des vastes couloirs qui les enserrent, reliés principalement par des escaliers mécaniques et de larges rampes, dont les supérieures sont suspendues à la structure. Ces espaces de circulation sont ponctués de multiples « événements », comptoirs de concessions alimentaires dans les étages inférieurs, volumes revêtus de briques de béton de couleur brune abritant les toilettes publiques et éléments de circulation monumentaux.

À l'autre extrémité du Stade, sous le mât et les voûtes qui, de chaque côté, élargissent sa base, sont installées les piscines accessibles du parvis situé en contrebas du viaduc de la rue Sherbrooke. Celles-ci forment le cœur du Centre sportif récemment rénové. Alignés transversalement, les bassins sont bordés d'un côté par deux niveaux de gradins et, de l'autre, par les installations de l'Institut national du sport du Québec qui s'adossent au Stade.

Le parvis donne encore accès au Hall touristique et à la Tour de Montréal. Espace public de plan triangulaire, le premier se développe sur deux étages, la mezzanine adjacente au centre nautique, desservant un auditorium d'environ 200 places. De son autre extrémité, part le funiculaire qui, en gravitant l'arête dorsale de la Tour, monte au sommet et à l'Observatoire lequel, sur trois de ses côtés, offre une vue imprenable sur la ville. Un escalier intérieur mène aux deux étages inférieurs réservés aux locations commerciales et corporatives.



Fig. 3. Le Centre sportif du Parc olympique rénové, 19 avril 2015.

3. Montréal, ville olympique —

La sélection de Montréal à titre de ville hôte des Jeux d'été de la XXI^e Olympiade par le CIO, le 12 mai 1970, intervint après plusieurs tentatives infructueuses. Au moins à cinq reprises, la métropole s'était mise sur les rangs en vue d'obtenir les JO, son premier essai remontant à 1928. De plus, afin d'augmenter ses chances, depuis les années 1930, la Ville envisageait de construire un centre des sports répondant aux standards internationaux, un projet qui s'inscrivait dans le cadre de l'aménagement du parc Maisonneuve, dès la fin de la décennie. Par le biais de ses parcs, la Ville de Montréal était un acteur important dans le développement du sport au Québec, activité récréative du seul ressort des clubs privés, des regroupements sportifs et d'entreprises commerciales jusqu'au milieu des années 1910. Certes, depuis 1908, une délégation canadienne participait aux JO, mais plus sous l'impulsion du milieu associatif que des autorités publiques. Jean Drapeau aurait eu l'idée de recevoir à Montréal les Jeux olympiques lorsqu'en 1963, il découvrit le musée Olympique à Lausanne et se prit de passion pour le mouvement fondé par le baron Pierre de Coubertin, à la fin du XIX^e siècle.



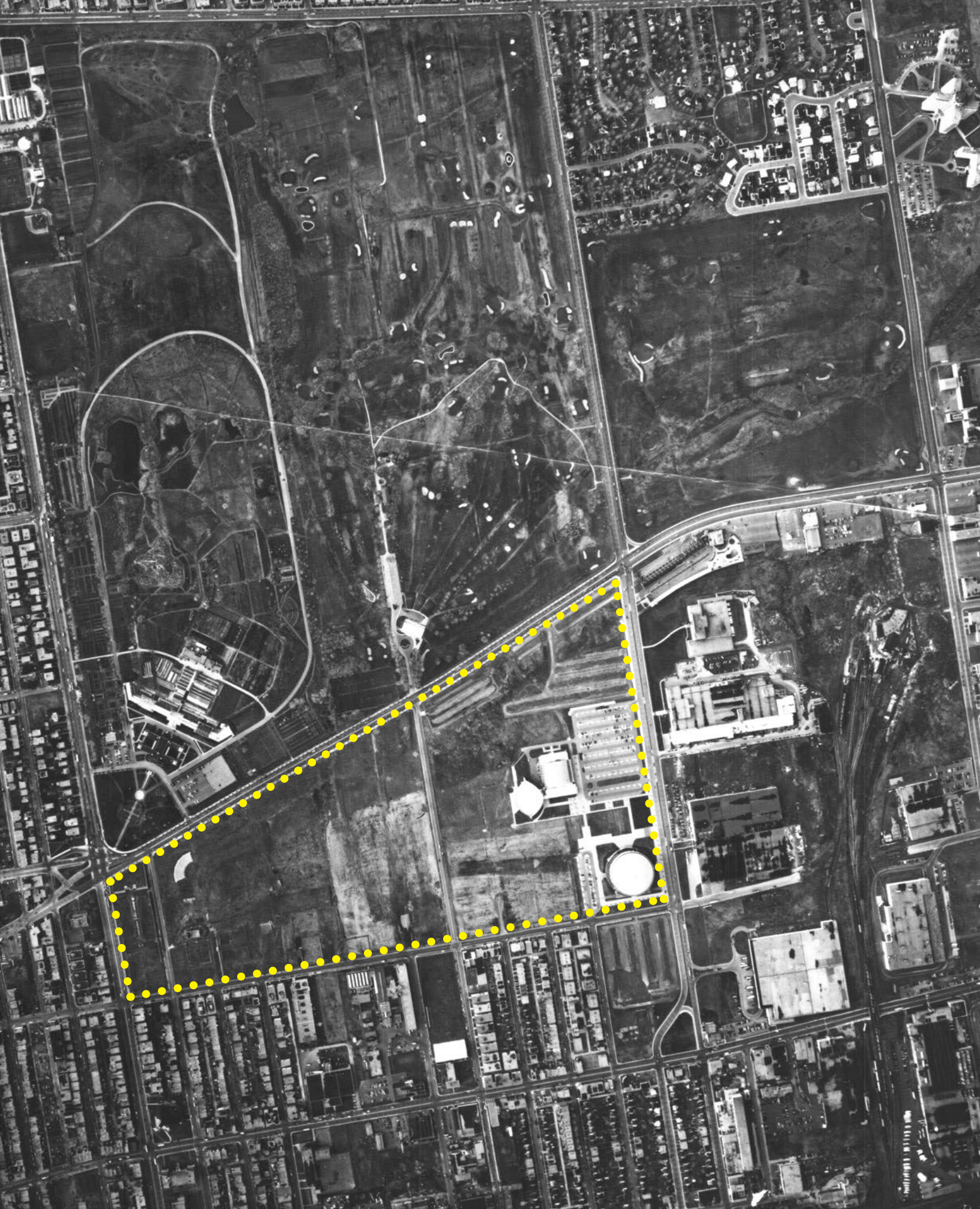


Fig. 4. Vue aérienne du parc Maisonneuve et du site des Jeux olympiques de Montréal, 1969.

Le Mouvement olympique

Le Français Pierre de Coubertin (1863-1937) est reconnu comme le rénovateur des Jeux olympiques. Les premiers JO de l'ère moderne eurent lieu à Athènes, en 1896, à la suite du premier Congrès olympique organisé à Paris, en 1894, par de Coubertin, à titre de secrétaire général de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques, en collaboration avec un représentant de l'Amateur Athletic Association of England et un professeur de l'Université de Princeton. C'est lors de cette rencontre où avaient été invitées les sociétés sportives du monde entier, qu'avait été décidé le rétablissement des Jeux olympiques selon une fréquence quadriennale et sous la gouverne du Comité international olympique (CIO). Cependant, cette attribution de paternité masque l'origine quelque peu plus lointaine d'un tel rendez-vous sportif.

Si l'*Encyclopedia of Modern Olympic Movement* remonte jusqu'au XVII^e siècle pour retracer les prémices des Jeux olympiques de l'ère moderne et les observe en Angleterre, en Allemagne et en Finlande (Rühl 2004, 3-7), il est généralement admis que les tentatives les plus fécondes de leur renaissance firent leur apparition au milieu du XIX^e siècle dans le premier pays. Cette conclusion n'est pas étonnante, le sport étant connu comme une invention culturelle liée à la Révolution industrielle (Suchet 2011), précoce en Grande-Bretagne. Certains auteurs créditent même l'Olympic Club fondé à Montréal, en 1842, par des militaires britanniques casernés dans la ville, d'être parmi les tout premiers à en avoir organisé en 1844 (Toohey 2007, 34). En Angleterre, une semblable initiative date de 1850 et elle est issue de l'Agricultural Reading Society créée par le docteur William Penny Brookes (1809-1895) afin d'éduquer le peuple, entre autres, par le sport. À la différence des Olympiques de Montréal, ceux de Much Wenlock furent un événement durable. De plus, ils initièrent un mouvement qui déboucha sur la création de la National Olympian Association en 1865, dont le premier « festival » fut tenu l'année suivante, à Londres. Par la suite, cinq autres Jeux olympiques d'envergure nationale eurent lieu en Angleterre, les derniers en 1883. En 1881, le docteur Brookes avait même tenté d'organiser un festival olympique international à Athènes, sans succès. À l'occasion de la préparation d'un congrès international sur l'éducation physique, Pierre de Coubertin entra en contact avec lui. Il le visita en 1890. Ce serait à cette occasion que, pour la première fois, il entendit parler de Jeux olympiques internationaux (Rühl 2004, 8-9). L'année précédente, en mission en Amérique du Nord afin de documenter l'importance accordée à

l'éducation physique dans les universités et les collèges d'outre-Atlantique, de Coubertin s'était arrêté à Montréal et à Québec. Si, dans son rapport de voyage, il louange l'éducation des anglophones formatrice autant du caractère que du physique, il critique celle des francophones, dominée par l'Église (Vigneault 2004, 154).

Acteur central du mouvement sportif français au tournant du XIX^e siècle, Pierre de Coubertin avait découvert le sport et ses vertus éducatives en Angleterre, en 1883 et, dès lors, il s'était fait l'apôtre de l'introduction des exercices physiques dans l'enseignement public. Il proposait « pour reposer l'esprit, de former le corps et de forger les volontés, par la pratique des jeux sportifs » (Lagrué, « Coubertin »). Pour de Coubertin, l'idée olympique marie « une forte culture musculaire appuyée d'une part sur l'esprit chevaleresque... et de l'autre sur la notion esthétique, sur le culte de ce qui est beau ». Cet idéal de portée avant tout éducative est réfractaire à « l'esprit de lucre et au professionnalisme » (Coubertin 1967, 1-18). La Charte olympique (1967, article 3) établit le but humaniste et pacifiste du mouvement olympique : « exalter chez la jeunesse à la fois l'effort physique et les qualités morales qui sont la base du sport amateur, comme aussi, en conviant tous les athlètes du monde à un concours quadriennal désintéressé et fraternel, de contribuer au respect et au maintien de la paix entre les peuples. »

D'emblée, tous les pays n'adhèrent pas aux Jeux olympiques imaginés par de Coubertin. Née de la révolution russe de 1917, l'URSS mit en place une institution concurrente au CIO, l'Internationale sportive, qui, à partir de 1928, organisa les Spartakiades internationales. De leur côté, les partis socialistes européens se retrouvaient au sein de la Confédération sportive internationale du travail à l'origine des Olympiades ouvrières. Les premiers Jeux olympiques ouvriers eurent lieu à Francfort, en 1925, et les derniers à Helsinki, en 1943. Au lendemain des Jeux olympiques de Berlin, afin de faire front commun par le sport contre le nazisme, l'URSS rejoignit ce mouvement, qui ne survécut néanmoins pas à la Deuxième Guerre mondiale (Lagrué, « Jeux olympiques - L'U.R.S.S. »; Ruijter).

Les premiers Jeux olympiques auxquels le Canada délégua officiellement des athlètes sont ceux tenus en 1904, à Saint-Louis, après Athènes et Paris. Le pays y décrocha huit médailles, dont celle du Montréalais Étienne Desmarteaux (1873-1905) qui se distingua au lancer du poids. Dès lors, le Canada serait de tous les Jeux. Au fil des rencontres organisées avant celle de Montréal, en 1976, plusieurs

autres Québécois remportèrent des médailles d'or ou d'argent, en 1908, 1912, 1920, 1932, 1952, 1956 et 1964 (Université de Sherbrooke).

Premières candidatures

Les multiples tentatives faites par la Ville de Montréal pour obtenir les JO furent introduites sous les mandatures de deux des cinq maires qui dirigèrent la municipalité entre 1928 et 1970 : Camillien Houde, pour les premières, et Jean Drapeau pour les deux dernières. Les Olympiques ne sont néanmoins pas les seules épreuves sportives d'envergure que Montréal convoita. En 1939, elle sollicita la deuxième édition des Jeux de l'Empire britannique, des compétitions dont le projet est aussi ancien que celui des JO, et dont la première édition s'était déroulée à Hamilton, en Ontario, en 1930.

Au début, une règle implicite voulait que Jeux d'été et Jeux d'hiver fussent présentés la même année, dans un même pays. En 1928, Los Angeles ayant été choisie pour organiser les premiers, en 1932, Montréal s'offrit pour recevoir les seconds, au cas où les villes américaines feraient défaut. Finalement, c'est Lake Placid, dans l'état de New York, qui fut choisie. En 1932, la Ville se serait mise sur les rangs pour les Jeux d'hiver de 1936, selon le site *GamesBids*. En 1939, Montréal concourut pour les Jeux d'hiver et d'été de 1944. À nouveau, peine perdue; elle n'obtint aucune voix, malgré la présence d'un représentant de la Ville lors de la 38^e session du CIO, à Londres. Elle n'aurait pas plus de chance en 1949, lors de la 43^e session du CIO tenue à Rome, qui décida du lieu des Jeux de 1956. Ne firent aucune différence les lettres d'appui des premiers ministres du Québec et du Canada, reproduites dans le document promotionnel préparé par la Ville pour vanter les attraits de la métropole et des Laurentides, région où devaient se tenir les compétitions de ski (Robert 2014). Si elle arriva seconde pour les JO d'hiver avec sept points devant Cortina d'Ampezzo, qui l'emporta immédiatement face à deux autres villes nord-américaines, sa candidature pour l'été ne souleva aucun intérêt, à la différence de celle de Melbourne qui s'imposa (*GamesBids.com*).

La tentative suivante fut entreprise par le maire Jean Drapeau : elle fut plus encourageante. Lors de la 64^e session du CIO à Rome, le 25 avril 1966, la candidature de la Ville de Montréal pour les Jeux d'été de 1972 accéda au second tour du scrutin, devant Detroit et derrière Madrid et Munich. Si la métropole québécoise renforça sa position lors de ce vote, à la différence de la capitale espagnole

dont le pointage resta inchangé, elle ne put rivaliser avec Munich qui rallia la majorité des délégués (*Wikipédia* 2016).

Les démarches diplomatiques faites par le maire Drapeau et son équipe auprès du CIO portaient leurs fruits. La mission à Rome avait été précédée d'une tournée en Europe et d'une autre en Amérique du Sud, qui leur permit de promouvoir la candidature de Montréal auprès d'environ un tiers des délégués (Auf der Maur 1976, 13). Soulignons de plus qu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la métropole du Canada, du moins toujours de réputation, avait été propulsée sur la scène internationale.

Dans l'immédiat après-guerre, Montréal avait été choisie pour accueillir le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le premier organisme d'envergure mondiale à s'implanter dans la métropole. Pour l'attirer, le gouvernement fédéral avait promis de construire au centre-ville, à ses frais, un immeuble pour la loger. C'est au siège de l'OACI qu'aurait lieu la conférence de presse que Jean Drapeau convoqua, le 6 avril 1972, dans la foulée de la présentation faite sur le site du projet de la Cité olympique, conçu par l'architecte français Roger Taillibert en vue des JO de 1976.

Autre facteur important pour la stature internationale de Montréal et sa crédibilité en regard de sa capacité d'accueillir une rencontre de l'importance des JO, est l'exposition universelle et internationale dont elle serait l'hôte, en 1967. Cet événement est incidemment à l'origine de la volonté de Drapeau d'accueillir les Jeux olympiques à Montréal. L'idée avait germé dans l'esprit du maire au musée Olympique à Lausanne, alors qu'en 1963, dans le cadre de la préparation d'Expo 67, il était sur les bords du lac Léman pour visiter le site de la future exposition nationale suisse, Expo 64 (Ville de Montréal 1965, 11).

Par ailleurs, depuis le temps que les édiles de Montréal rêvaient d'accueillir des compétitions d'envergure, que ce soit les Olympiques ou les Jeux de l'Empire britannique en 1942, la Ville avait développé les infrastructures sportives municipales en vue de consolider ses atouts.

Le parc Maisonneuve, site des JO

Depuis 1937-1938 et la troisième tentative faite pour accueillir les Jeux olympiques à Montréal, la construction d'un stade olympique au parc Maisonneuve était évoquée. Le dossier de candidature pour les Jeux d'été de 1972 illustre son futur emplacement : un vaste terrain vague

ou presque, situé dans l'est de la ville, au sud du Jardin botanique de Montréal et du golf municipal (fig. 4). Selon l'inventaire des installations existantes ou à construire dressé dans ce document, ce secteur dénommé « Centre sportif Maisonneuve » compte déjà quelques équipements. De longue date, cette propriété publique que délimitent le boulevard Pie-IX à l'ouest, l'avenue Pierre-De Coubertin (avant le 16 juin 1975, rue Boyce) au sud, les rues Viau à l'est et Sherbrooke au nord, est vouée à des activités sportives et culturelles, comme l'ensemble du parc qui s'étend jusqu'au boulevard Rosemont au nord, dont elle fait partie.

En 1910, alors que la création du parc Maisonneuve fut légalement autorisée par le gouvernement du Québec, ce secteur de l'île de Montréal faisait partie du territoire de Maisonneuve. Cette ville nouvelle avait été fondée en 1884 par d'entrepreneurs propriétaires fonciers canadiens-français, qui désiraient bâtir une cité industrielle modèle selon les principes du mouvement *City Beautiful*, un courant d'origine américaine en vogue au tournant du XIX^e siècle et visant à l'embellissement et à l'assainissement des villes. Non contents de conférer une grande prestance à leur cadre de vie, en traçant des boulevards arborés et en érigeant plusieurs édifices publics monumentaux, les édiles de Maisonneuve amorcèrent l'aménagement d'un immense parc d'environ 240 hectares (600 acres) aux confins nord-est de son territoire. Cependant, les conséquences économiques de la Première Guerre mondiale ébranlèrent leur politique de grandeur; acculée à la faillite, Maisonneuve demanda son annexion à Montréal en 1918. La métropole accentua la vocation culturelle et sportive du parc, toutefois la réalisation des aménagements s'étalerait sur une soixantaine d'années (Linteau 1981, 208-216). Au nord de la rue Sherbrooke, en 1923, fut d'abord aménagé le golf municipal, qui serait plusieurs fois agrandi, en 1926 et en 1955. Ensuite, en 1932, en bordure du boulevard Pie-IX et grâce au soutien du maire Camillien Houde, débuta le chantier du Jardin botanique voulu dès le départ par son fondateur, le père Marie-Victorin, comme « une véritable maison de la culture scientifique » (Bouchard 1998, 8, 10).

Dans les années 1930, en temps de Crise économique mondiale, des travaux d'utilité publique étaient mis en chantier afin de résorber le chômage. Dans ce contexte, à la fin de la décennie et à l'initiative du gouvernement provincial, l'aménagement de la partie sud du parc Maisonneuve fut amorcé selon les plans de l'architecte-paysagiste Frederick G. Todd (1876-1948). Disciple de Frederick L. Olmsted qu'avait engagé la Ville de Montréal pour dessiner le parc du Mont-Royal en 1874, cet

Américain établi à Montréal depuis 1900 est un pionnier de l'architecture du paysage au Canada (Jacobs 1983).

Le second plan définitif pour l'aménagement du « Centre sportif de l'est » conservé, daté du 18 janvier 1939 (fig. 1), montre un aménagement de style à la fois classique et pittoresque, vu ses tracés principaux orthogonaux et secondaires sinueux. Seule la rue Baird est maintenue du lotissement qui avait été amorcé, coupant en deux le quadrilatère entre les rues Desjardins et Viau, et, le long de Boyce (aujourd'hui, avenue Pierre-De Coubertin), l'implantation des divers équipements étant alignée sur les artères descendant vers le sud. Associé au projet, l'architecte Emmanuel-Arthur Doucet (1888-1960) dessina un grand stade d'allure monumentale et classique. Étaient de plus planifiés un stade de baseball, une palestra, un centre de natation, un chalet-restaurant entre deux terrains de bowling, des terrains de tennis et de lacrosse, ainsi qu'un amphithéâtre en plein air.

Plusieurs journaux firent état du projet du Centre sportif de l'est et de ses nombreux terrains de sport d'hiver et d'été. En mai 1938, la presse annonça le début du chantier sous les auspices du gouvernement provincial (Archambault). Un an plus tard, *The Gazette* précisait que le centre était construit suivant les standards olympiques de manière à pouvoir accueillir les Jeux de l'Empire en 1942, à l'occasion du Tricentenaire de Montréal. Ces compétitions furent annulées à la suite du déclenchement de la guerre, tout comme les Jeux de 1944, que Montréal avait brigüés. Parmi les rares édifices prévus au plan de Todd qui furent érigés, se trouvait le chalet qui serait utilisé comme centre récréatif pour l'activité folklorique du Service des parcs.

En septembre 1938, *The Gazette* annonça le début du chantier sous les auspices du gouvernement provincial. En mai 1939, *La Presse* constatait l'essor du chantier, précisant que le centre était construit suivant les standards olympiques de manière à pouvoir accueillir les Jeux de l'Empire en 1942, à l'occasion du Tricentenaire de Montréal.

Les installations du Centre sportif de l'est mis de l'avant par Montréal dans son dossier de candidature pour les JO de 1972, ne dérivent pas du plan Todd, mais de celui tracé au milieu des années 1950 par Clarke & Rapuano, une agence américaine d'ingénieurs et d'architectes de paysage engagée par Claude Robillard (1911-1968), le premier directeur du Service des parcs de la Ville de



Fig. 5. Perspective du Maisonneuve Sports Center, 1956, Clarke & Rapuano, architectes de paysage.



Montréal, créé en 1953. Cette firme, collaboratrice régulière du puissant Robert Moses, acteur central de la modernisation des infrastructures et des équipements publics à New York, avait à son actif l'aménagement de nombreux *parkways* et parcs publics. Pour Montréal, Clarke & Rapuano dessina le « *Maisonneuve Sports Center* », un projet daté de mai 1956, dont le plan d'ensemble (fig. II), plusieurs vues en perspective et quelques dessins du stade.

Les dessins du *Maisonneuve Sports Center* préfigurent un grand stade érigé dans la partie la plus étroite du terrain étendu jusqu'au boulevard Pie-IX. À partir de la rue Viau, une allée monumentale y mène, de part et d'autre de laquelle sont érigés des édifices et aménagés des équipements de plein air (fig. 5). La réception critique de ce projet fut très positive. Il fut primé par l'American Society of Landscape Architects, au 57^e congrès annuel de l'organisme tenu à Cleveland, en 1956, et exposé à Zurich lors du Congrès mondial de la Fédération des architectes (*La Presse*, 3 décembre 1960).

En 1955, un comité du stade fut formé par plusieurs dirigeants d'entreprises, dont Léo Dandurand, président des Alouettes de Montréal et ancien propriétaire des Canadiens. Il proposa à Jean Drapeau de financer la construction d'un stade adapté au baseball et au football. La défaite du maire aux élections de 1957 mit un terme à ce projet pour un temps (réélu en 1960, Drapeau se concentrerait sur le métro et l'Exposition universelle).

Du temps du mayorat de son successeur, Sarto Fournier, deux des édifices prévus au plan furent réalisés par des architectes montréalais, Paul Lambert (1910-2005) pour le centre Maisonneuve (1958-1960), qui regroupait une piscine aux dimensions olympiques et un vaste gymnase, et par Jean-Julien Perrault (1893-1970) pour l'aréna Maurice-Richard (1958-1961). Le premier serait renommé en 1975 en l'honneur de Pierre Charbonneau (1928-1975), décédé prématurément. Passionné de sport, Charbonneau contribua à l'organisation du sport amateur au Québec; il présida la Fédération d'athlétisme du Québec ainsi que la Confédération des sports du Québec (RDS 1997). En 1968, le maire Drapeau lui demanda de coordonner la candidature de Montréal pour la XXI^e Olympiade et, en mars 1971, il fut nommé membre du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) qui venait d'être créé, assumant la vice-présidence aux sports (COJO 1978, vol. 1, 46, 31).

Les installations sportives à Montréal

Outre le Centre sportif Maisonneuve, au chapitre des « installations », le dossier de candidature pour les JO de 1972 relève une quinzaine de parcs et leurs terrains de sport, piscines et gymnases, ainsi que d'autres équipements, tels la Palestre nationale, le Centre Paul-Sauvé, ou encore le Forum de Montréal (Ville de Montréal 1965, 26-31). Depuis le début du siècle, aux côtés de l'Église et de la Commission scolaire de Montréal, par l'aménagement de ses parcs, la Ville de Montréal contribuait de manière décisive au développement de l'activité physique et des sports.

Le parc Maisonneuve était l'un des six grands parcs de la métropole qui, à la différence des premiers ouverts vers 1875, soit le parc du Mont-Royal et celui de l'Île-Sainte-Hélène, fut immédiatement destiné aux loisirs actifs. Au début du XX^e siècle, alors que le développement urbain s'accélérait, que le bâti se densifiait et que la population augmentait, la conception de l'espace public changea à Montréal, comme dans l'ensemble de l'Amérique du Nord (Dagenais 2005, 207-213; 2006, ch. 2). À l'époque, il s'agissait moins d'atténuer les insatisfactions provoquées par l'urbanisation, en introduisant la nature en ville afin de satisfaire le désir de beauté et de quiétude des mieux nantis, que d'assurer la santé publique de la population et de contrer la délinquance juvénile (Wolfe 1988, 67): le parc d'agrément fit place aux terrains de jeux. À Montréal, les premiers furent ouverts sous la pression d'un regroupement citoyen réformiste, la Montreal Parks and Playgrounds Association. Né avec le nouveau siècle, ce mouvement en faveur des aires de jeu ne ferait que s'intensifier au cours des décennies suivantes alors que la Ville de Montréal constituerait des réserves foncières en vue de multiplier les parcs et s'organiserait afin de les animer.

En 1918, tandis que la gestion de Montréal était rationalisée avec la fusion des services municipaux en cinq grands ensembles (Dagenais 2000, 49), un Département des récréations publiques fut créé au sein du Service des travaux publics afin de contribuer à l'hygiène générale « par l'usage de bains, la vie au grand air, les amusements sains qui reposent et délassent du travail » (Laplante 1990, 89-90). Cette entité est l'ancêtre du Service des parcs qui, dans les années 1950, sous la direction de Claude Robillard, viserait à achever l'aménagement des parcs et à compléter leurs équipements sportifs et culturels ainsi qu'à diversifier leur programmation (Laplante 1990, ch. 8).

De cette époque date l'Olympiade des parcs qui, de 1954 à 1971, réunissait chaque été des centaines d'enfants lors de compétitions athlétiques (fig. 6) qui empruntaient aux Jeux olympiques leur rituel (Robert 2015).

1918 est de plus l'année d'inauguration de la Palestre nationale, autre installation relevée dans le dossier de candidature. Ce centre sportif de la rue Cherrier avait été commandé par l'Association athlétique d'amateurs, Le National. Incorporée en 1894, l'AAAN est la première organisation sportive francophone à durer. En édifiant un immeuble doté entre autres d'une piscine, d'un gymnase et d'une bibliothèque, le but était de faciliter le développement d'athlètes d'excellence et de permettre aux Canadiens français de pratiquer le sport sur une base régulière (Detellier 2011, 178-183), tout comme pouvaient le faire les Montréalais anglophones dans les équipements des Young Men's Christian Association (YMCA) et Young Women's Christian Association (YWCA).

Porte d'entrée du continent et foyer commercial et industriel, Montréal était le « berceau du sport au Canada » (Morrow 1989, ch. 1). Cependant, au XIX^e siècle, l'activité physique pratiquée pour le plaisir et dans un esprit de dépassement personnel et de compétition était l'apanage de la bourgeoisie angloprotestante et des officiers britanniques en garnison qui se retrouvaient au sein de clubs privés, tel l'Olympic Club, des organisations dont le nombre était en croissance constante. Dès la fin des années 1860, afin de mieux répondre aux besoins de leurs membres, certains se regroupèrent à l'échelle locale ou continentale pour former en 1881, l'Association des athlètes amateurs de Montréal (MAAA), premier club multisport, et, en 1884, l'Amateur Athletic Association of Canada (AAC), une des premières organisations nationales (Metcalfé 1996; Boileau et Guay 1999; Sawula 2006).

Le développement d'une culture sportive chez les Francophones fut lent, l'Église catholique se méfiant de pratiques accordant de l'importance au corps (Janson 1996). Cependant, dès la fin des années 1920, certaines communautés religieuses catholiques soutinrent ce genre d'activités en organisant de telles occupations dans les parcs publics pour les jeunes garçons en vacances. Le programme offert dès 1927 par les Jésuites au parc Lafontaine, dans la paroisse Immaculée-Conception, participe à la fondation de l'Œuvre des terrains de jeu (OTJ), dont le but était à la fois éducatif et moral (Université de Sherbrooke; Bellefleur 1986, 55; Bienvenue 2003, 34-36).

Propriété un temps de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, la Palestre nationale serait achetée en 1943 par des intérêts privés, représentés par l'Association athlétique nationale de la jeunesse. À la fin des années 1950, celle-ci construirait un deuxième centre récréatif, le Centre Paul-Sauvé, dans le quartier Rosemont, autre installation mentionnée dans le dossier de candidature.

Dans l'entre-deux-guerres, le sport se démocratisa définitivement au Canada. Cependant, dès lors, tandis que la population canadienne devenait de plus en plus urbaine et que le Dominion basculait dans la zone d'influence des États-Unis, le sport amateur, pratique et idéal importé d'Angleterre, fut concurrencé par le sport professionnel, à la fois activité lucrative et spectacle populaire, relevant du « *big business* » (Morrow 1990, 91). À Montréal en témoigne le succès du Forum de Montréal, ouvert en 1924 dans l'ouest de la ville, un amphithéâtre omnisport d'environ 10 000 places devenu le temple du hockey. Mis de l'avant dans le dossier de candidature aux JO de 1972, cet équipement serait à nouveau mentionné dans celui préparé en vue de l'obtention des Jeux d'été de 1976. S'y ajoutent d'autres, tels que le stade d'hiver (1960-1966) de l'Université de Montréal, l'Autostade érigé à l'occasion d'Expo 67 et le stade de baseball du parc Jarry, récemment inauguré avec le premier match des Expos de Montréal, joué le 8 avril 1969.

La candidature gagnante

Alors que le 4 décembre 1969, Montréal soumit une nouvelle fois sa candidature, sa motivation était double : accueillir les compétitions de la XXI^e Olympiade, mais encore se doter d'un stade digne de la franchise de la Ligue majeure de baseball, récemment acquise par la Ville. Dans la lettre d'introduction au dossier adressée au président du CIO, Avery Brundage, le maire Drapeau affirmait : « À Montréal, les Jeux olympiques sont assurés de conserver une grandeur humaine empreinte de noblesse et marquée de simplicité. Tout sera mis en œuvre pour leur succès ». Cette missive est complétée par plusieurs autres : celle signée par H.M. Wright, le président du Comité olympique national; le message bienveillant de P. E. Trudeau, premier ministre du Canada; un autre signé par Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, qui assurait la coopération entière du gouvernement provincial (Ville de Montréal 1969, 7-14). Le maire n'avait rien laissé au hasard pour emporter la mise.

Depuis l'échec à Rome, en 1966, la candidature de Montréal était soigneusement préparée. Outre de s'être renseigné sur les membres du CIO, le maire avait invité une bonne moitié d'entre eux à visiter Expo 67, toutes dépenses payées (Purcell 1981, 275). Pour sa promotion, la Ville avait préparé un imposant matériel d'information et un kiosque. De plus, pour répondre aux questions à Amsterdam, le 12 mai 1970, lors de la 69^e assemblée générale du CIO, le maire Jean Drapeau et le président du Comité exécutif Jerry Snyder seraient accompagnés d'une demi-douzaine d'hôtesse pouvant répondre en douze langues (Gignac 2009, 188-190). Outre les proches collaborateurs sur le dossier olympique, plusieurs maires de banlieue feraient le déplacement, de même que Lucien Saulnier, l'ancien président du Comité exécutif de la Ville, devenu celui de la nouvelle Communauté urbaine de Montréal (*The Gazette*, 9 mai 1970).

Le 11 février 1970, le Comité exécutif engagea la firme d'architectes Webb, Zerafa, Menkès pour élaborer le projet *Olympiade 1976* qui, outre les installations au parc Maisonneuve, comprenait le Bassin olympique que la Ville voulait construire à l'ouest du pont Champlain et le Village olympique. Des panneaux du projet furent préparés pour la réunion des fédérations sportives internationales convoquée à Munich, en mars 1970, auxquels s'ajouta par la suite une maquette du Parc olympique préparée par le Service d'urbanisme (fig. III). Celle-ci montre un environnement verdoyant sillonné de chemins sinueux convergeant vers une aire centrale bordée au nord par le bassin de plongeon et qu'entourent le grand stade, une piste d'entraînement, un terrain de football, des piscines extérieures ainsi qu'une tour de radio-télédiffusion (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 25-26). Différentes configurations étaient proposées pour le Stade afin de répondre aux besoins à la fois de l'athlétisme et du sport professionnel (football et baseball). Afin de faciliter l'accès au site, le projet prévoyait la prolongation du métro et une bretelle depuis l'autoroute est-ouest (devenue Ville-Marie en 1976) qui devait irriguer le bas de la ville. Cette voie de raccordement se devine sur la maquette, un viaduc enjambant la rue Boyce à hauteur de la rue Bennet, et apparaît sur les panneaux d'exposition du projet.

Cependant, la candidature de Montréal souffrait d'un handicap : elle devait subir la concurrence de celle de Vancouver, en lice pour les Jeux d'hiver de 1976 (Entrevue Godbout), tout comme Denver aux États-Unis, Tampere

en Finlande et Sion en Suisse. Depuis les années 1930, Jeux d'été et Jeux d'hiver ne se déroulent plus dans le même pays. Si Montréal était choisie, Vancouver perdait toutes ses chances, ce qu'elle tenta d'éviter en faisant courir des rumeurs sur la solvabilité de la métropole québécoise et en apportant son appui à Moscou, l'une de ses rivales (*Toronto Daily Star*, 7 février 1970; *Montréal Matin, L'Action*, 10 février 1970). Le projet des Olympiques à Montréal ne faisait pas consensus au Canada, d'autant plus que Montréal venait d'accueillir Expo 67 et qu'elle n'avait pas été seule sur la ligne de départ, le Comité olympique canadien (COC) ayant préféré sa candidature à celles de Toronto et Hamilton (*The Montreal Star*, 12 mai 1970). De plus, contre toute attente, à la dernière minute, le CIO exigea que chaque cité en lice présente des garanties financières sérieuses. Montréal était incapable d'obtenir une telle caution du gouvernement du Canada qui, tout en appuyant la Ville dans sa démarche, avait fait savoir qu'il ne contribuerait pas au financement des Jeux (COJO 1978, vol. 1, 46; Gignac 2009, 157-161, 188-190). C'est le discours du maire Jean Drapeau devant les délégués qui aurait fait toute la différence; il les captiva et les convainquit par sa vision humaniste des Jeux. Et, même s'il déclara que Montréal ne pouvait offrir aucune assurance financière, il aurait remporté leur adhésion en mettant de l'avant la réputation de la ville : une « grande ville » (Purcell 1981, 276-278). Une telle explication ne tient pas compte du rôle des Jeux olympiques dans l'équilibre géopolitique mondial.

À Amsterdam, trois villes se disputaient les Jeux d'été de 1976 : Moscou, une première pour un pays communiste, aucun, auparavant n'ayant sollicité une telle responsabilité; Los Angeles, qui voulait faire de cet événement le clou des célébrations du bicentenaire de l'Indépendance des États-Unis, et Montréal (Florence avait abandonné la course). Lors du scrutin, Moscou arriva en tête avec 28 voix en sa faveur, devançant de peu les 25 points de Montréal. Au second tour, la position de Moscou resta inchangée et Montréal sortit gagnante avec 41 votes, engrangeant les 17 suffrages qu'avait ralliés Los Angeles précédemment.

L'historien Jérôme Gyax, auteur d'une étude sur l'importance prise par le sport dans le cadre de la Guerre froide et la transformation des Jeux olympiques modernes qui en découla, note que selon le consul général américain en poste à Amsterdam, en 1970, « Montréal était un "non-choix" : ni les USA, ni l'URSS » (Gyax 2012, 157). Les candidatures olympiques de Denver pour les JO d'hiver

et de Los Angeles pour ceux d'été étaient soutenues par la Maison-Blanche, qui avait été conquise en novembre 1968 par les Républicains, avec « une priorité absolue » donnée à LA. L'enjeu était d'imposer une vision du monde et un mode de vie; il s'agissait d'une lutte idéologique et culturelle entre les États-Unis et l'URSS, d'« une confrontation pour déterminer l'attrait de nos systèmes pour le public international sous couvert d'apolitisme - dont la sentence sera donnée par l'attribution des Jeux olympiques d'été de 1976 », selon un responsable du dossier. Le comité de soutien de Los Angeles avait engagé une campagne de lobbying systématique et argumenté auprès des membres du CIO et de son président, ne se privant pas de dénoncer les manquements (présumés) des Soviétiques à l'idéal olympique ainsi que leurs atteintes à l'autorité du CIO depuis qu'ils avaient rejoint le mouvement olympique, en 1952. Les Américains étaient persuadés de l'emporter, d'autant plus que leur projet « était de loin le mieux financé » (Gygax 2012, 149-156). Aussi, la victoire de Montréal fut des plus inopinées.

Pour obtenir les JO, Montréal s'était engagée à assumer les coûts de rénovation et de construction de toutes installations olympiques, avec ou sans la participation d'investisseurs privés, ainsi qu'à assurer la réalisation technique de ces projets sous la conduite des services municipaux. Au parc Maisonneuve, elle planifiait l'édification d'un stade olympique d'au moins 80 000 places, d'un centre de natation et d'un vélodrome, chacun pouvant accueillir 10 000 spectateurs. La réalisation du programme complet de rénovation et de construction était estimée à 120 millions de dollars. Le dossier de candidature précisait qu'« en évitant les extravagances coûteuses », le financement des JO devait être assuré par les revenus issus de la vente des droits de télévision et de souvenirs. Y est de plus précisé qu'en collaboration avec l'Association canadienne olympique, la Ville était parfaitement capable d'organiser les JO vu son « expérience unique » : en seulement quatre ans, elle avait construit le métro et, en moins de onze mois, elle avait créé les îles d'Expo 67, un territoire de 400 hectares; elle organisait annuellement l'exposition estivale Terre des Hommes fréquentée par « des millions et des millions de visiteurs » (Ville de Montréal 1969, 36, 48, 30). Au cours de l'été 1970, la maquette des installations olympiques présentée à Amsterdam serait exposée à Terre des Hommes (*The Montreal Star*, 6 juin 1970).

Le 15 mai, la délégation montréalaise revenait à Montréal. L'accueil à l'aéroport Dorval fut triomphal : des jeunes,

des citoyens et des fonctionnaires en grand nombre avaient fait le déplacement (fig. 7). Le maire leur déclara : « S'il s'agissait de présenter des Jeux qui durent quinze jours, nous n'aurions pas attaché autant d'importance, dépensé autant d'énergie à la réalisation de ce projet. En important l'Olympisme chez nous, nous apportons avec lui une amélioration de l'individu, un perfectionnement de l'esprit et non seulement des muscles. A Terre des Hommes on a réalisé comment l'humanité s'était perfectionnée. Avec l'Olympisme, nous apportons un nouvel objectif, un nouvel esprit à notre jeunesse. » (*Dimanche Dernière Heure*, 17 mai 1970).

Les organisateurs des JO de Montréal

L'organisation des JO relève de plusieurs instances : le CIO, « l'autorité suprême » du mouvement olympique, dont la première obligation est « d'assurer la célébration régulière des Jeux » et auquel revient la responsabilité de désigner la ville hôte et de contrôler l'ensemble du processus; le comité olympique national du pays sur le territoire duquel est localisée la cité d'accueil et auquel le CIO délègue l'organisation de l'événement, en l'occurrence dans le cas de Montréal, le COC, qui avait endossé la candidature de Montréal, le 7 septembre 1968; les fédérations sportives internationales qui définissent les règles et les normes liées au sport que chacune représente et qui décident des compétitions à tenir lors de chacune des rencontres (Charte olympique 1977). Malgré le fait que le CIO confie à une ville « l'honneur de célébrer les JO » et non à un pays, à la différence du Bureau international des expositions (BIE) et des expositions internationales et universelles, il est rare que l'organisation des Jeux se passe de l'assistance de l'État.

Les Jeux olympiques d'été de 1968 furent initiés par le président du Mexique, qui avait décidé de concourir (Barke 2016, 235) et avait présenté le dossier de Mexico lors de la 60^e Assemblée générale du CIO (Comité organisateur des Jeux de la XIX Olympiade, vol. 2, 5-7). Munich se mit sur les rangs pour les Jeux d'été de 1972, à la suggestion des autorités sportives allemandes et, lorsque la Ville présenta sa candidature, elle était soutenue par la Diète bavaroise et le Parlement fédéral, chacun des paliers de gouvernement s'étant engagé à financer un tiers des coûts (Comité organisateur des Jeux de la XX^e Olympiade, vol. 2, 5). À Rome, en 1960, les JO avaient été organisés sous le patronage du président de la République et des ministres des Travaux publics et du Tourisme, et le président du Comité d'organisation était



Fig. 7. Arrivée de Jean Drapeau à l'aéroport de Dorval, 15 mai 1970.

Giuli Andreotti, le ministre de la Défense (Organizing Committee of the Games of the XVII Olympiad, vol. 1, 18).

La qualification olympique de Montréal ne profita qu'accessoirement du support de l'État, même si, dans les années 1960, tant à l'échelon fédéral qu'à celui provincial, le sport était devenu un enjeu politique important, assurément relativement nouveau. Depuis 1937, l'éducation physique était une matière obligatoire dans les programmes d'enseignement des écoles publiques du Québec, et, en 1943, Ottawa avait adopté la Loi sur l'aptitude physique nationale (National Physical Fitness Act), des mesures destinées à améliorer la santé publique, aux applications néanmoins limitées. Vingt ans plus tard, alors qu'avec l'essor de l'État-Providence, les gouvernements multipliaient les interventions afin d'assurer l'égalité des droits des citoyens et le bien-être social, l'ensemble de la population et l'essor du sport amateur étaient visés. En 1961, le Fédéral vota la Loi sur la santé et le sport amateur qui ouvrit la voie, d'une part, à la mise sur pied d'une administration publique spécifique, dont les deux composantes seraient Sport Canada, dédié au sport de haut niveau, et Récréation Canada, visant à la promotion de l'activité physique pour tous. D'autre part, des programmes de soutien financier et technique au milieu sportif étaient dès lors lancés (Harvey et Thibault 1996, 94-95; Morrow et Wamsley 2005, 201).

Au Québec, la Révolution tranquille mit le sport à son agenda. En 1962, le ministère de la Jeunesse créa le Comité d'études sur les loisirs, l'éducation physique et les sports, qu'il plaça sous la présidence de René Bélisle, le « monsieur Récréation » de la Ville de Montréal (Laplante 1990, 120-121). En lien avec les changements socioéconomiques en cours, notamment l'urbanisation généralisée, la réduction du temps de travail et l'augmentation du pouvoir d'achat, le groupe constata les attentes nouvelles de la population en matière de loisir et recommanda l'intervention planifiée de l'État dans ce domaine (Jamet 1980, 50-51). Ses travaux conduisirent à la création, en 1965, d'une Division de l'éducation physique au sein du nouveau ministère de l'Éducation, une initiative qui était en phase avec celles de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, présidée par M^{re} Alphonse-Marie Parent : le rapport voit dans l'éducation physique une « discipline de synthèse et de formation globale de la personne » (Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec 1963-1966, vol. 2, article 554, ch. XXII).

La décennie où Montréal, sous la gouverne du maire Jean Drapeau, s'efforça à deux reprises, en 1965-1966 et en 1969-1970, d'obtenir les JO fut particulièrement effervescente dans le domaine du sport, comme le reconnaissent nombre d'auteurs. Plusieurs rendez-vous sportifs d'envergure furent amorcés, en commençant par les premiers jeux gymniques du Québec, en 1964, prélude aux Jeux du Québec, qui seraient lancés en 1971. La 3^e édition de ces compétitions mettant à l'honneur la gymnastique et l'athlétisme se déroulerait à l'Autostade, dans le cadre d'Expo 67.

Par ailleurs, après des décennies d'hésitation, la célébration du centenaire de la Confédération précipita l'organisation des premiers Jeux du Canada qui auraient lieu dans la capitale québécoise, en 1967. Cette échéance obligea la formation « pour une première fois d'une "équipe Québec" rassemblant ses meilleurs athlètes sous le drapeau fleurdelisé » (Boileau 2013, 40). Pour Michel Bellefleur, le sport commençait alors « à avoir pour ainsi dire le vent dans les voiles et à recevoir pour au moins les dix prochaines années un traitement social prioritaire » au Québec (Bellefleur 1997, 130).

1968 fut une « année charnière ». À la suite du rapport Bélisle et sur le modèle de la France, un Haut-Commissariat à la jeunesse et au sport fut créé au sein du gouvernement du Québec (Bélisle 1997, ch. 6). En décembre eut lieu le congrès de fondation de la Confédération des sports du Québec (CSQ) où les 800 délégués approuvèrent à l'unanimité le « Manifeste du sport québécois », qui revendiquait « un nouvel ordre sportif, basé sur la justice sociale des droits et devoirs de la personne » afin d'assurer l'amélioration de la société québécoise (Foisy 2013). En outre, le gouvernement fédéral effectua une enquête sur le sport amateur afin de bonifier la performance du pays dans les compétitions internationales.

Malgré cette ardeur déployée par les gouvernements en faveur du sport amateur, la Ville de Montréal fit largement cavalier seul pour obtenir les JO et réaliser leurs installations, du moins jusqu'en 1974 (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 3, 8). Plusieurs observateurs ont constaté le délai consacré à mettre en place les instances dirigeantes de l'organisation des JO à la suite de leur obtention, le 12 mai 1970 (Morin 1997, ch. 3; Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 27). Aucune décision importante ne semble avoir été prise avant le printemps 1971, tant du

côté de la Ville que de l'Association olympique canadienne (AOC). Entretemps, le 25 octobre 1970, le maire Drapeau s'était fait réélire avec une écrasante majorité pour un troisième mandat et le Parti civique avait raflé l'ensemble des sièges au Conseil municipal, en pleine crise d'Octobre, quelques jours après qu'ait été votée la Loi sur les mesures de guerre par le gouvernement du Canada, conséquemment aux enlèvements d'un diplomate et d'un ministre par le Front de libération du Québec (FLQ).

Le 20 mars 1971, l'AOC vota la résolution créant le COJO, dont les lettres patentes seraient émises le 20 septembre 1972. Parmi les nominations effectuées immédiatement après sa formation, figurent les plus récents présidents de l'Association : Harold Wright, James Worrall et Howard Radford, d'anciens athlètes et figures du sport amateur canadien, tout comme Kenneth Farmer. S'y retrouvent encore le maire Jean Drapeau et plusieurs de ses fidèles : Gérald Snyder, le président du Comité exécutif et l'artisan de la création des Expos de Montréal, Pierre Charbonneau, le coordonnateur de la candidature pour 1976, et Jean Dupire (COJO 1978, vol.1, 46, 31-34). Fonctionnaire du Service des parcs depuis 1953, au sein duquel il avait assuré la promotion du jeu organisé (Laplante 1990, 139, 157), ce dernier était associé de longue date au dossier olympique, ayant fait partie de la délégation montréalaise présente à Amsterdam, tout comme Snyder et Charbonneau (COJO 1978, vol. 1, 115). Mentionnons encore l'entrée au COJO de Paul Desrochers, le plus proche conseiller du premier ministre du Québec, Robert Bourassa (COJO 1978, vol. 1, 34, 46).

Un an après, le 7 mars 1972, Roger Rousseau, originaire de Trois-Pistoles au Québec et ancien ambassadeur du Canada en Afrique, fut désigné président du COJO et commissaire général des Jeux. Finalement, le COJO comporterait une quarantaine de membres (COJO 1978, vol.1, 46, 33-34), tous des hommes.

Il faudrait encore attendre une autre année avant qu'une équipe de professionnels dédiée aux JO soit créée au sein du Service des travaux publics de la Ville de Montréal, à l'exemple du bureau qui avait été formé pour la construction des premières lignes du métro. Plusieurs expliquent ce délai par le temps mis par le gouvernement fédéral à élaborer la Loi concernant le financement des Jeux olympiques de 1976, autorisant l'émission de timbres-poste et de pièces de monnaie spéciaux commémoratifs ainsi que la conduite de loteries (COJO 1978, vol. 1, 47, 55; Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade

1980, 78-87), malgré les dispositions du Code criminel en matière de jeux et de paris. Un bon mois après l'annonce du dépôt de la loi par le premier ministre Pierre E. Trudeau, sans attendre la sanction du texte par le Sénat et la Chambre des Communes, le 27 juillet 1973, le Comité exécutif de la Ville autorisa, le 16 mars, la création de la Division du Parc olympique au sein du Service des travaux publics. Cette unité était responsable de la réalisation des installations du parc Maisonneuve, le service assumant les autres travaux extraordinaires liés aux Olympiques.

Néanmoins, dans l'intervalle, au cours de l'année 1971, l'architecte des installations olympiques avait été choisi par le maire Jean Drapeau et, le 6 avril 1972, le projet préliminaire de la Cité olympique avait été publiquement dévoilé lors d'une importante conférence de presse.

Le choix de l'architecte

La francophilie du maire Jean Drapeau est bien connue : il était imbu de culture française, il aimait la France et les Français, et ce pays était une source d'inspiration pour lui, se souvient Yvon Lamarre, conseiller municipal à partir de 1966 et membre du Comité exécutif dès 1970. Cet attrait s'était entre autres manifesté alors que, lors de son second mandat, la construction du métro avait été décidée en 1961, qu'une collaboration avait été établie avec la Régie autonome des transports parisiens (RATP) dans le cadre de l'élaboration du projet du réseau et que la technologie de roulement sur pneumatique expérimentée par l'établissement public fut choisie. Pour concevoir les principales installations olympiques, le choix se porta sur l'architecte français Roger Taillibert (né en 1926) qui, au début des années 1970, terminait le nouveau Parc des Princes à Paris. Ce stade de football de 50 000 places, érigé sur le boulevard Périphérique, avait été remarqué autant par la presse architecturale que par la presse sportive. Quand et comment Roger Taillibert fut-il approché par la Ville? Difficile de répondre précisément à cette question, certains situant le premier contact après l'obtention des Jeux, d'autres avant. Fait à souligner, cette décision ne fut pas bien accueillie par les milieux professionnels du Québec.

Le 17 mars 1971, aurait eu lieu la première rencontre entre des représentants de la Ville de Montréal et Roger Taillibert, selon le *Rapport de la Commission d'enquête sur le coût des Jeux de la 21^e Olympiade*, déposé par le juge Albert H. Malouf, en 1980. Reentrant d'une mission à Munich, Charles-A. Boileau, le directeur du Service

des travaux publics, et l'ingénieur Claude Phaneuf s'arrêtèrent à Paris, où ils visitèrent le Parc des Princes à la suggestion du maire Jean Drapeau (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 15-16, 36).

Toujours selon le juge Malouf, le 31 mai 1971, à la suggestion de Claude Phaneuf, Drapeau rencontra pour la première fois l'architecte par l'intermédiaire du colonel Marceau Crespin, alors qu'il était à Paris pour une réunion du Bureau international des Expositions (BIE) (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 15-16, 36). Directeur de l'Éducation physique et du sport, le colonel Crespin est reconnu pour avoir relevé le niveau des athlètes français à la suite de leur échec aux Jeux olympiques de Rome. En 1968, il avait créé le Centre national d'entraînement de Font-Romeu, dont les installations furent réalisées selon un projet de Roger Taillibert. Cette première rencontre entre Drapeau et Taillibert est corroborée par l'architecte dans son livre *Construire l'avenir* : « Pour moi l'aventure de Montréal commença en mai 1971 ». Il mentionne par ailleurs la visite récente de la délégation conduite par Charles-A. Boileau (Taillibert 1977, 54-56).

C'est un an plus tôt, en mars 1970, qu'aurait eu lieu le premier contact, selon Guy Morin, auteur de *La cathédrale inachevée*, qui réfère à l'article de Guy Pinard, « Un stade conçu en secret à Paris » paru dans *La Presse*, le 17 janvier 1973. Il précède donc de quelques semaines la session décisive du CIO, où Montréal serait choisie pour accueillir les Jeux d'été de 1976. Le maire Jean Drapeau aurait envoyé Maurice Gauvin à Paris visiter le Parc des Princes. Celui-ci se serait montré sceptique quant au coût de construction estimé à 9 millions de dollars, qui risquait d'atteindre les 18 à 20 millions, selon lui (Morin 1997, 67). Ingénieur, Maurice Gauvin était employé du Service des parcs depuis 1955 et surintendant de sa Division de l'entretien depuis 1963. Il était associé au dossier olympique de longue date : en 1964, il avait été en mission à Mexico, à l'occasion de la XIX^e Olympiade, pour étudier les installations et, dès lors, il se serait engagé tête baissée dans l'aventure olympique (Laplante 1990, 167, 178, 183). Il connaissait Roger Taillibert depuis la première visite de ce dernier à Montréal, à l'occasion d'Expo 67 (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 36). Selon Claude Phaneuf, des ingénieurs de la Ville auraient visité le Parc des Princes en mai 1970, sur le chemin du retour d'Amsterdam (Phaneuf, « Premier voyage »).

D'après le journaliste Nick Auf der Maur, Jean Drapeau aurait rencontré Roger Taillibert aussi tôt qu'en 1968, tout de suite après les Jeux d'hiver de Grenoble tenus en février, par l'entremise de Maurice Herzog (1919-1978), qui avait été secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, de 1958 à 1966. L'architecte lui aurait dès lors montré les plans du Parc des Princes (Nick Auf der Maur 1976, 47).

La date de la première visite de Roger Taillibert à Montréal, dans le cadre du projet des Olympiques, est mieux établie : elle remonte à août 1971 (Taillibert 1977, 54, 57). L'architecte était alors invité par la Ville de Montréal à présenter ses réalisations, et plus particulièrement le Parc des Princes. Taillibert connaissait Montréal, ayant été parmi la délégation qui avait accompagné le général De Gaulle à Expo 67.

Son exposé devant les ingénieurs du Service des travaux publics de la Ville de Montréal fut décisif, selon Claude Phaneuf. Privilégier l'architecte français Roger Taillibert pour la construction du Stade olympique n'était pas sans conséquences techniques et financières. Parmi les professionnels de la Ville, les avis étaient partagés sur le modèle à suivre et le matériau à favoriser : fallait-il se fier à l'expérience européenne, et notamment à celle des Français reconnus pour leur maîtrise du béton armé, ou plutôt à l'Américaine, dominée par la mise en œuvre de l'acier et qui était plus pertinente du point de vue sportif? Le baseball et le football américain ne sont-ils pas des sports bien plus populaires aux États-Unis qu'en Europe?

Consultés par leur hiérarchie, les ingénieurs municipaux invités à la présentation de Taillibert conclurent qu'un stade à l'exemple du Parc des Princes pourrait être construit à Montréal, la main-d'œuvre locale étant suffisamment expérimentée et les moyens nécessaires au levage de lourdes pièces préfabriquées en béton plus puissants que ceux disponibles en France. En regard du coût, ils prévoyaient une majoration d'environ 25 % pour tenir compte des charges sociales. À Montréal, conclurent-ils, la construction d'un stade semblable se monterait à 23 millions de dollars (Phaneuf, « L'engagement de M. Taillibert »).

Roger Taillibert acheva son séjour à Montréal par les visites des stades Jarry et Molson et du parc Maisonneuve. Lors des échanges, il avait insisté sur la nécessité de préciser la programmation des installations au plus tôt (Phaneuf, « L'engagement de M. Taillibert »; Taillibert 1977, 57). Ce travail avait été amorcé de manière

informelle par Claude Phaneuf à la suite de son retour de Paris. Dès lors, Roger Taillibert y fut associé, sans qu'aucun mandat ne lui ait été officiellement confié (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 39).

Notons que c'est seulement le 24 avril 1973, que le directeur du Service des travaux publics serait autorisé par le Comité exécutif de la Ville de Montréal « à retenir les services professionnels de M. Roger Taillibert, architecte de Paris, comme architecte-conseil » (Résolution n° 63682, AVM CE73-1218). Cette décision ne déboucherait pas sur l'établissement d'un contrat, seul un projet de convention, signé le 12 novembre 1974 par Roger Taillibert serait établi, un document que jamais la Ville ne ratifierait (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e olympiade 1980, vol. 2, 43-46). Entretemps, cependant, Roger Taillibert et son agence progressèrent dans l'élaboration du projet des installations olympiques du parc Maisonneuve. Cependant, l'engagement d'un architecte étranger n'avait pas laissé les professionnels de l'architecture et du génie civil indifférents.

En mars 1972, l'annonce faite par le maire Jean Drapeau du choix de Roger Taillibert avait déclenché une fronde parmi les architectes du Québec. En première ligne, figurait Melvin Charney (1935-2012), professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, qui dénonçait cette décision, manifestation selon lui d'un « état d'esprit profondément pourri en ce qui a trait à la participation d'un peuple aux manifestations de sa propre culture » (*La Patrie*, 30 mars 1972). À l'époque, Charney préparait l'exposition *Montréal, plus ou moins ?*, qui serait présentée au Musée des beaux-arts de Montréal au cours de l'été, et qui visait à montrer que la ville ne pouvait être réduite aux projets d'urbanisme officiels élaborés par les experts dans le secret, pour reprendre ses termes : l'autoroute est-ouest, la Maison de Radio-Canada, la Place Desjardins et le complexe Guy-Favreau, principalement. Cette présentation collective s'inscrivait dans la foulée de sa plus récente publication, *Architecture et urbanisme au Québec* (1971), où il avait tenté de redéfinir l'architecture au Québec, en s'éloignant du système institutionnel pour valoriser « l'architecture authentique née dans les vraies choses et ancrée dans la vie des gens ».

Plus tard dans l'année, l'Association des architectes de la province de Québec (AAPQ, ancêtre de l'Ordre des architectes du Québec, créé en 1974) lança une action

en justice contre Roger Taillibert, étant donné qu'il n'avait pas de permis de pratique temporaire; il était donc dans l'illégalité. Depuis la fin des années 1920, tout architecte étranger qui construisait au Québec, devait non seulement être accrédité par l'organisation professionnelle provinciale, mais encore s'associer à un membre de l'AAPQ. Cette disposition avait été introduite étant donné la forte concurrence qu'au début du XX^e siècle, les professionnels locaux subissaient de la part de confrères établis ailleurs, principalement aux États-Unis (Vanlaethem 1996, 71-111). Aussi, quand le Comité exécutif de la Ville autoriserait l'engagement de Taillibert, ce serait à titre d'architecte-conseil d'André Daoust, l'architecte municipal. Le directeur administratif de l'AAPQ, Antoine Ghattas, s'inquiétait de l'écart existant entre les matériaux et les techniques françaises et les locaux, une situation qui faisait craindre de grands problèmes lors de la réalisation du projet de Taillibert et une escalade des coûts. Il s'interrogeait de plus sur l'opportunité d'engager un professionnel étranger alors que 8 % de la main-d'œuvre qualifiée des ingénieurs et des architectes était sans emploi (*TCA*, novembre 1972). Les premiers évitèrent le sort réservé aux seconds dans le cadre de la commande olympique, plusieurs professionnels en pratique privée spécialisés en structure, en mécanique et en électricité seraient engagés par la suite.

4. Les installations olympiques : précédents —

Les Jeux olympiques remontent à l'Antiquité. Événement à la fois sportif et sacré, ils débutèrent au VIII^e siècle av. J.-C., en Grèce, et furent célébrés jusqu'à leur abolition pour leur caractère païen à la fin du IV^e siècle. L'idée de les rétablir fit son chemin au XIX^e siècle, jusqu'à ce qu'en 1894, elle se cristallisa dans un mouvement international visant à promouvoir le sport amateur et la paix mondiale par leur renaissance. Depuis les premiers de l'ère moderne célébrés à Athènes, en 1896, ils ont été organisés de manière régulière tous les quatre ans, sauf en temps de conflit mondial. Ils avaient d'abord lieu uniquement l'été et, ensuite, à partir de 1924, des compétitions d'hiver ont été ajoutées. À la série, il existe néanmoins une exception, l'édition soulignant le 10^e anniversaire de leur relance. Tenus à Athènes en 1906, ces Jeux « intercalaires » favorisèrent l'autonomie des JO; jusqu'alors, les expositions universelles au sein desquelles ils étaient organisés, avaient nui à leur visibilité.

Les installations olympiques ne sont pas un aspect valorisé par le mouvement olympique, ni par l'histoire de l'architecture, du moins jusqu'à récemment. Si, pour chacune des éditions du passé, le site Web officiel du mouvement olympique consacre des rubriques à l'emblème, à la médaille commémorative et aux affiches, créés pour l'occasion, des précisions sur le bâti sont maigres. Seulement à partir de Munich 1972, le rapport officiel des Jeux porte une attention spéciale aux équipements physiques, en leur consacrant un volume en particulier. Quelques années plus tard, paraissent les premières monographies qui retracent leur histoire, des publications cependant rares jusqu'à la fin des années 2000. Pourtant, Pierre de Coubertin, l'inlassable promoteur des Jeux au début du XX^e siècle, accordait une grande importance à leur cadre physique.

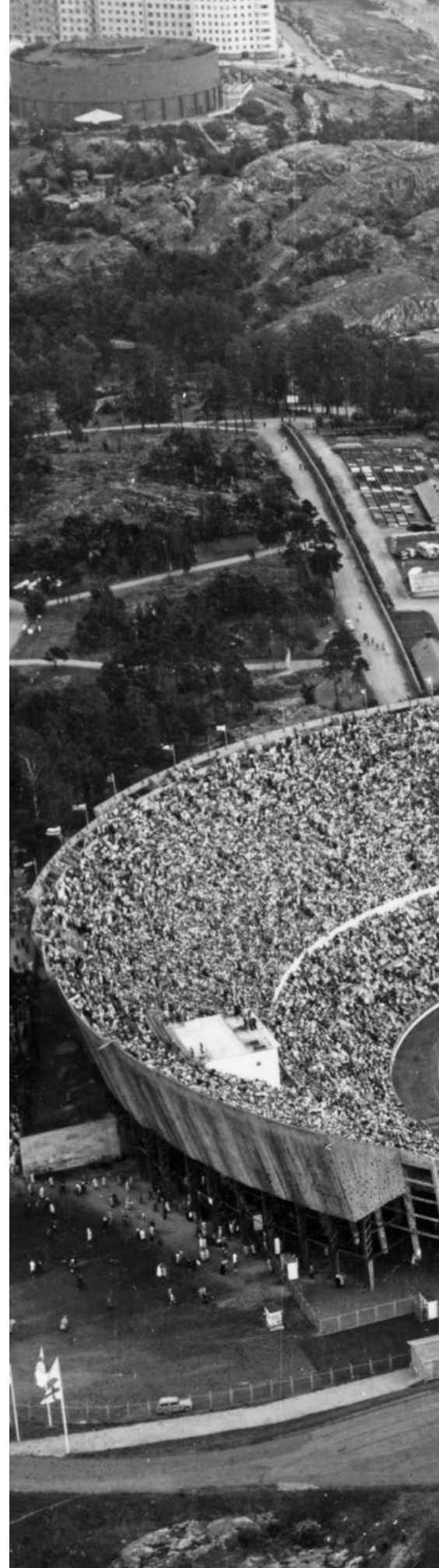




Fig. 8. Le Stade olympique d'Helsinki, 1938-1952, Yrjö Lindgren et Toivo Jäntti, architectes.

L'« Olympie moderne »

En 1910, Pierre de Coubertin persuada le CIO de lancer un concours d'architecture international en vue de dresser les plans d'une « Olympie moderne ». Dans la foulée, il avait donné sa vision des Jeux dans un numéro spécial de la *Revue olympique*, paru en juin 1909 (Coubertin 1967, 20-34). Il y précise le mode de gestion de la cité olympique ainsi que les modalités de participation des athlètes et des spectateurs aux compétitions, le nombre d'habitants et de visiteurs étant selon lui une donnée essentielle pour la planification des installations permanentes et temporaires. Il relève même les cérémonies et les fêtes qui devront s'y dérouler.

Le site qui, au pied du mont Kronion, dans le Péloponnèse, avait accueilli les Jeux dans l'antiquité était d'abord un sanctuaire implanté en pleine nature, un lieu de culte auquel des équipements furent ajoutés tardivement (Wimmer 1976, 22, 11). L'Olympie moderne, selon de Coubertin, doit prendre pour modèle l'ancienne, en l'adaptant aux nécessités de la vie contemporaine et à l'envergure internationale des compétitions sportives. Cependant, pour l'éducateur et l'humaniste qu'il était, les Jeux sont bien plus qu'un événement sportif; ils ont une portée éducative et même philosophique, aussi l'art et l'esthétique doivent y contribuer. Voulant éviter que les Jeux ne deviennent un « cirque », il les envisage de taille modeste - pas plus d'un millier de compétiteurs et environ 10 000 spectateurs. Il souhaite que leur cadre fût conçu comme une ville à part entière, accueillant à intervalle régulier les JO grâce à l'érection d'équipements administratifs et résidentiels, à la fois, permanents et temporaires.

De Coubertin appelle de ses vœux un complexe digne et grandiose, d'apparence monumentale, où le bâti et le paysage formeraient un tout harmonieux et où la fonction de chaque édifice serait évidente. Une telle cité peut être plus ou moins dense, mais sa préférence va à un site ouvert, bien que pas trop étendu. Tout comme dans l'antique Olympie, le centre consacré aux sports et aux arts doit se distinguer de la cité « séculière », résidentielle et administrative, « localisée loin de la "cour d'honneur" ». Il imagine un grand parc où bien des compétitions sportives se déroulent en plein air, où elles côtoient des spectacles de musique et de théâtre ainsi que des expositions d'art, et où les spectateurs peuvent se mouvoir et se regrouper librement. L'allure de ce parc et le style des édifices qui y sont implantés, doivent être neufs (Coubertin 1967,

20-34). Les envois des architectes au concours ouvert en 1910 déçurent de Coubertin, tout comme l'avaient déçu les premiers Jeux de l'ère moderne (Wimmer 1976, 21-26).

L'architecture et les Jeux olympiques

Les Jeux olympiques de l'ère moderne ne furent pas toujours l'occasion d'ériger des installations nouvelles et, lorsque ce fut le cas, elles ne furent que tardivement des contributions au développement de l'architecture moderne, novatrice, tant au plan formel que technique. Les premiers Jeux organisés à Athènes conduisirent à la réhabilitation d'un site antique, tandis que, par la suite, plusieurs impliquèrent l'utilisation d'installations existantes. Le stade olympique constitue le principal lieu des compétitions et des cérémonies. Pendant longtemps, son projet reprend le type ancien, néanmoins modifié pour répondre, d'une part, aux exigences des épreuves sportives modernes, dont les règles furent progressivement établies, et, d'autre part, à l'accueil des spectateurs.

Le choix de la capitale grecque pour les premiers Jeux olympiques modernes en 1896 était « un symbole fort, celui de la continuité de la tradition grecque » (Étienne 2004), tout comme le parti pris pour les installations. Le stade érigé en 330 av. J.-C. à Athènes pour les Jeux panathénaïques fut reconstruit par l'architecte Ernest Ziller, sur le lieu même des fouilles qui, un siècle plus tôt, avaient exhumé ses vestiges. Cette enceinte étroite et longue d'environ 200 mètres, en forme de U, est installée dans une conque, entre deux collines; ses gradins en marbre blanc, dont la capacité fut portée à 70 000 spectateurs, épousant la topographie (*wikiarquitectura.com*). Bien que son plan fut à la fois raccourci et élargi pour s'adapter aux compétitions sportives modernes, ce cirque antique établit le type bâti qui prévaudrait pendant un quart de siècle : une vaste aire de jeu oblongue à ciel ouvert, entourée de gradins où les spectateurs assis ou debout prennent place.

Les compétitions de la deuxième édition se déroulèrent dans le cadre de l'exposition universelle de Paris, en 1900, sans que des installations sportives aient été construites pour l'occasion. Jusqu'à la guerre 14-18, plusieurs des Jeux olympiques furent associés à une telle manifestation.

Aux États-Unis, les III^{es} Jeux olympiques furent organisés simultanément à l'exposition universelle tenue à Saint-Louis, en 1904, et ils se déroulèrent dans le Francis Field d'une capacité de 19 000 spectateurs. Quatre ans plus tard, c'est l'exposition franco-britannique à Londres qui

accueillit les compétitions olympiques. Pour la première fois, un stade avait été spécialement construit, le White City Stadium, conçu par l'architecte James Back Fulton, une installation omnisport de 68 000 places. Deux sections des tribunes étaient protégées par un toit porté par une structure en acier : « un ouvrage d'ingénieur de grande magnitude » selon la presse spécialisée de l'époque (*Architecture.com*).

Plus monumental, bien que plus petit (35 000 places), avec son enceinte et ses tours d'allure moyenâgeuse, est le stade construit par l'architecte Torben Gurt pour les Jeux de Stockholm de 1912. Pierre de Coubertin y trouva un modèle vu sa localisation à la périphérie de la ville, dans un secteur boisé, et vu sa polyvalence, l'édifice se prêtant autant aux compétitions sportives qu'aux cérémonies et spectacles. Ces Jeux marquèrent un nouveau départ pour deux raisons : l'importance accordée à l'architecture et l'intégration de concours artistiques à l'événement (Wimmer 1976, 27).

Les premiers Jeux d'après-guerre se tinrent à Anvers, dans le stade de Beerschot rénové, à l'enceinte duquel deux pavillons de style néo-baroque avaient été ajoutés. Les Jeux de Paris, en 1924, eurent lieu en banlieue. Pour la première fois, les installations étaient complétées d'un village olympique, des baraquements au confort modeste (Gordon 1983, 13-17). Le stade d'Amsterdam construit pour les Jeux de 1928 figure au nombre des édifices iconiques de l'architecture du XX^e siècle (Sharp 1972, 96).

Le Stade olympique d'Amsterdam est le grand œuvre de l'architecte Jan Wils (1891-1972), qui sut assimiler le modernisme monumental de l'École d'Amsterdam autant que l'élémentarisme prôné par le groupe d'avant-garde De Stijl, dont il avait été un des fondateurs. Les gradins de ce grand amphithéâtre, portés par une structure de béton, sont contenus dans une enceinte en brique, dont le traitement en façade s'éloigne de la composition et de l'ornementation néo-classiques, en privilégiant une logique fonctionnelle pour le percement des baies. La haute tour de briques, qui s'élève sur le parvis, s'imposa comme le symbole de la manifestation.

La monumentalité classique fut à nouveau à l'honneur à Los Angeles, en 1932, alors que le Memorial Coliseum érigé dans l'University Park fut agrandi pour accueillir dans ses gradins plus de 100 000 spectateurs, ainsi qu'à Berlin, quatre ans plus tard. L'architecte Werner Julius March (1894-1976) dut modifier le projet d'agrandissement

du vieux stade Grünewald pour répondre aux goûts de grandeur d'Adolf Hitler (Larson 1983, 28). Le stade olympique faisait partie d'un vaste complexe de 132 hectares, planifié pour accueillir les rites et les rituels du régime (Gordon 1983, 27-29). En Allemagne, pour la première fois, les épreuves furent filmées et les images retransmises à l'échelle de la ville.

C'est Londres qui organisa, en 1948, les premiers Jeux d'après-guerre, dans un contexte de rationnement. Aussi, le stade Wembley, construit en 1923 dans le cadre de l'exposition de l'Empire britannique, fut réutilisé. À Helsinki, le stade de 40 000 places, qui avait été choisi à la suite d'un concours pour les Jeux de 1940, annulés, fut terminé. L'édifice et les autres installations sont implantés dans un parc à la périphérie de la ville. Son enceinte déploie une façade en éléments de béton qui contraste avec l'architecture moderniste blanche du corps d'entrée et de sa tour. Cette dernière culmine à 72 mètres, hauteur d'un essai de lancement du javelot, un sport national (fig. 8). En Australie, en 1956, c'est le Melbourne Cricket Ground, ouvert en 1854 et maintes fois agrandi depuis, qui fut la pièce maîtresse des Jeux.

Les Olympiques, un enjeu urbain

Les années 1960 ouvrent une nouvelle ère. Dès lors, les installations physiques deviennent un aspect clé des Jeux olympiques : les villes hôtes rivalisent d'audace et font de leur projet, un levier de développement urbain. Cette situation est liée à l'essor économique et à l'intense modernisation urbaine qui l'accompagnait. De plus, l'uniformisation des normes internationales de sécurité et de visibilité imposait d'agrandir les tribunes réservées au public ainsi que de nouvelles dispositions pour les aires de jeu (Perelman 2010, 313-316). Le type bâti du stade est ainsi reconfiguré, son plan tendant vers le cercle (Gordon 1983, 39-41).

À Rome, en 1960, l'organisation de certaines épreuves dans les monuments antiques marqua plus la mémoire que l'impact que les Jeux eurent sur la ville et sur l'architecture internationale (olympic.org). À cet égard, ils amorcèrent néanmoins un tournant : d'une part, les JO donnèrent un nouvel élan au développement urbain porté par la croissance retrouvée après les années de crise et de guerre et, d'autre part, ils contribuèrent à établir un nouvel étalon pour les installations, à la croisée des avancées technologiques en matière de construction et de l'innovation formelle devenue la norme en architecture,

avec le « triomphe » du mouvement moderne. Plusieurs des installations nouvelles furent conçues avec la collaboration de Pier Luigi Nervi (1891-1979), le concepteur du système porteur unique de la tour de la Bourse (1963-1966) à Montréal. Depuis les années 1920, cet ingénieur réinventait les structures en béton, profitant d'une proximité du chantier assez unique que lui offrait son entreprise de construction, Nervi & Bartoli.

Dans la Ville éternelle, les Jeux permirent de consolider l'essor de trois sites à la périphérie du centre-ville, qu'avaient ciblés le plan d'urbanisme de 1909 et le pouvoir fasciste dans l'entre-deux-guerres. Ils conduisirent de plus à l'amélioration des infrastructures de transport (Casciato 2006, 95), alors que l'automobile se démocratisait. Le « stade des 100 000 » érigé sous Mussolini et rénové par l'architecte Annibale Vitellozzi (1902-1990) au début des années 1950 servit de stade olympique. Cependant, il n'a pas l'élégance des réalisations de Pier Luigi Nervi : les deux palais des sports couverts de plan circulaire, le Petit (1956-1957) et le Grand (1958-1960), et le stade de football Flaminio (1957-1959), tous réalisés à des coûts dérisoires (Lori 2012, 76).

Initialement conçu comme le prototype d'un équipement omnisport de taille moyenne et bon marché, le Petit palais des sports (fig. 9, 10), conçu avec l'architecte Annibale Vitellozzi, représente « le succès économique et architectural du "système Nervi", mais aussi la réussite de sa méthode de construction ». Celle-ci combinait béton coulé en œuvre et préfabrication, alliait artisanat, standardisation et innovation technologique. Pour les éléments préfabriqués, Nervi utilisait un béton armé d'une trame d'acier légère, le ferrociment, et il les produisait sur le chantier en évitant l'usage de machines sophistiquées (le béton des hourdis qui forment la voûte du palais est étendu à la truelle dans des moules de configuration limitée en nombre) (Lori 2010, 167). Le stade Flaminio conçu avec la collaboration de son fils, Antonio, se distingue par les béquilles bipodiques géantes au profil effilé, en béton coulé, qui l'encerclent et portent les éléments préfabriqués des gradins. Seulement une partie de ses 30 000 places est protégée par un large et mince auvent ajouré en béton, qui combine à nouveau mise en œuvre *in situ* et préfabrication. Autre réalisation marquante des Jeux de Rome, le viaduc du *corso Francia* (1958-1960) qui traverse le Village olympique.

À Tokyo, aussi, en 1964, les Jeux furent un levier de développement urbain et le béton fut le matériau de prédilection des installations. Parmi celles-ci se démarquent la piscine et le gymnase couverts du parc

Yoyogi de l'architecte Kenzo Tange (1913-2005), tout en courbes, situés de part et d'autre d'une immense promenade surélevée (fig. 11). Les toitures concaves de ces édifices sont suspendues à de grands pylônes (Sharp 1972, 261). Pour les Olympiques de Mexico, en 1968, les installations sportives de l'Université nationale autonome (UNAM) furent utilisées, dont l'Estadio Universitario (1953) de 63 000 places (fig. 12). En 1966, Munich fut choisie parmi les quatre villes briguant les JO de 1972, dont Montréal, car elle proposait de regrouper le stade, la salle de sport, la piscine et le village olympiques sur un même site proche du centre-ville. Cette proximité privilégiée, afin de faciliter les déplacements entre les principaux lieux de compétition et d'hébergement, constituait une première. Un an plus tard, à la suite d'un concours, le projet de l'agence Günther Behnisch (1922-1910) fut retenu pour l'aménagement du Parc olympique de 3 000 hectares, vu sa qualité paysagère et le parti pris de relier et de couvrir les installations sportives prévues à cet endroit par une toiture légère.

L'architecte Frei Otto (1925-2015) est le concepteur de cette immense tente couvrant les 34 500 m² du stade (fig. 13), les 21 750 m² du hall de sports et les 11 900 m² de la piscine intérieure (Nerdinger 2005, 260-269). Cette ample toiture en forme de selle de cheval combine plusieurs filets de câbles suspendus à des mâts tubulaires en acier, recouverts de panneaux d'acrylique translucide (Glaeser 1972, 112). Spécialiste en structures tendues et de grande expérience, Otto s'était fait remarquer à Montréal, lors d'Expo 67, avec le pavillon de l'Allemagne. Il avait travaillé à deux reprises avec Roger Taillibert. En 1965, la commande du théâtre en plein air du Palm Beach, à Cannes, leur avait donné l'occasion de réaliser pour une première fois une toiture rétractable, une expérimentation répétée à Paris pour la piscine du boulevard Carnot (1966). En 1969, Frei Otto construisit un toit semblable pour une autre scène extérieure, celle installée dans les ruines d'un monastère à Bad Hersfeld et, l'année suivante, il étudia le projet d'un stade de 100 000 places doté d'un toit rétractable d'une envergure de 60 000 m², pendu à un mât incliné de 180 mètres de haut, un design sans lendemain vu la conjoncture du début des années 1970 (Nerdinger 2005, 224-225, 236-237, 275, 277).

Les Jeux de Munich firent de plus époque en raison de l'attentat terroriste dont ils furent la cible. La prise d'otage d'athlètes israéliens commencée au Village olympique se solda par la mort de 17 personnes et la suspension des Jeux pour 36 heures.

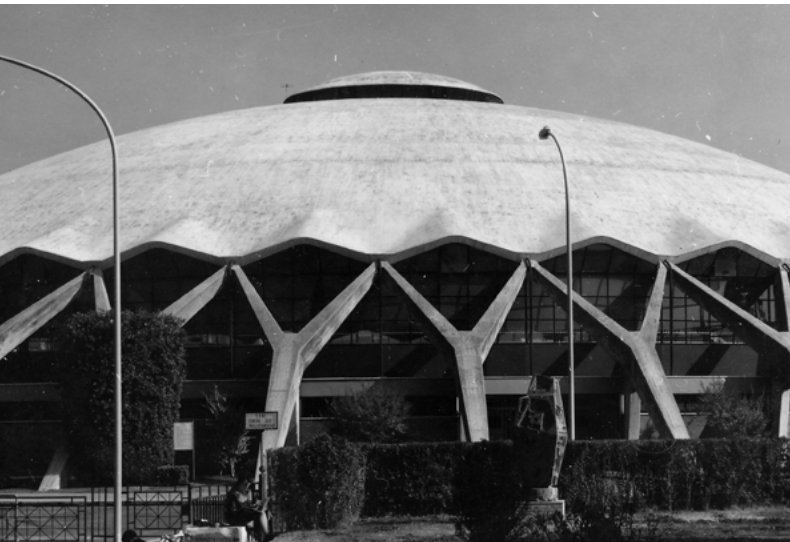


Fig. 9 et 10. Le Petit Palais des sports, Rome, 1957. Pier L. Nervi, ingénieur, et Annibale Vitellozzi, architecte.



Fig. 11. Vue du gymnase national du parc Yoyogi, Tokyo, 1964, Kenzo Tange, architecte, Yoshikatsu Tsuboi et Yuichi Inoue, ingénieurs.



Fig. 12. Le Stade olympique universitaire de Mexico, 1952, Augusto Pérez Palacios, Jorge Bravo, Raúl Salinas, architectes.



Fig. 13. La piscine olympique de Munich, 1962, Günther Behnisch et Frei Otto, architectes.

L'architecture des grands stades

Le Stade de Montréal se distingue des autres stades olympiques par sa vocation hybride, liée, à la fois, à l'athlétisme et aux jeux de balle commerciaux, et par son toit rétractable en textile, tous les autres étant de grandes enceintes à ciel ouvert ou partiellement couvertes (Wimmer 1976, 39-41). Aux États-Unis, un tel dispositif s'est généralisé au cours des dernières décennies, bien des nouveaux stades de baseball et de football étant de grandes carcasses en acier au toit coulissant. La cartographie des grands stades auxquels comparer celui de Montréal, serait incomplète sans l'examen des grands stades en béton armé, érigés entre 1930 et 1972. Le colloque scientifique sur le Stade olympique de Montréal, organisé en mai 2016, dans le cadre du 84^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), permit de combler cette nécessité, les professeurs Franz Graf et Giulia Marino de l'École polytechnique de Lausanne ayant consacré leur communication à ce sujet. Parmi leur sélection, nous avons retenu les édifices qui, comme le Stade olympique de Montréal, expriment « la structure porteuse comme un dispositif architectural à part entière - véritable leitmotiv pour les infrastructures sportives des années 1950-1960 ». Le béton, matériau monolithique et informel, à la différence de l'acier dont les structures reposent sur l'assemblage, est particulièrement propice à ce genre de traitement.

Les stades construits aux États-Unis au milieu du XX^e siècle ont une enceinte généralement circulaire ou ovale, alors qu'ils servent à plusieurs jeux de balle, et une capacité moyenne de 50 000 places. Rares sont ceux qui présentent un intérêt architectural, la plupart étant de nature vernaculaire (Adams 2006, 208). Déroge à une approche simplement constructive, le Busch Memorial Stadium (1964-1966, démolé en 2005) à Saint-Louis dessiné par Sverdrup & Parcel, avec la collaboration d'Edward Durrell Stone (1902-1978), un architecte mis d'abord au banc du mouvement moderne, vu son approche décorative, kitch, populaire du modernisme (Hunting 2013, 10, 126). Le stade se distinguait par sa toiture ondulée au-dessus des gradins, et les 96 arches qui le couronnaient.

Mentionnons encore l'Oracle Arena, le stade couvert de 20 000 places destiné au basketball du Oakland-Alameda County Coliseum (1964-1968), conçu par la grande agence Skidmore Owings & Merrill. Cet ensemble est intéressant, non seulement par son parti urbain, mais encore par son architecture. Implantés en bordure d'une autoroute interurbaine, les deux équipements sportifs

qui le composent, sont encastés dans le sol et reliés par une esplanade qui recouvrait un hall d'exposition, espace de connexion entre les deux. Le cylindre de verre de l'Oracle Arena se distingue par sa géométrie simple et sa transparence qui contrastent avec la complexité de sa structure. Elle combine une ossature extérieure en acier, sorte de grande poutre Vierendeel circulaire recouverte d'un parement de béton, à laquelle est suspendue une toiture faite de câbles et de minces poutres préfabriquées en béton (Adams 2006, 271).

Les stades de baseball et de football entièrement couverts étaient une exception. L'Astrodome de Houston (1965) est le premier stade américain de ce type, multifonctionnel et doté d'air conditionné (pour parer au climat subtropical). Le dôme qui le chapeaute a une envergure de près de 200 mètres. Sa charpente est constituée de multiples lamelles métalliques intercroisées et sa couverture de panneaux de résine acrylique translucide, de type Lucite. À plusieurs égards, cet édifice battait des records au moment de son inauguration; il était le plus vaste dôme libre de tout point d'appui et mettait en œuvre la Lucite, avec une ampleur sans égal jusqu'alors. Le National Park Service le considère comme une merveille d'ingénierie pour son époque. Il fut d'ailleurs qualifié de « 8^e merveille du monde ». Aujourd'hui, il est désaffecté (United States Department of Interior 2013, 7.7).

Une autre réalisation américaine est à mentionner à titre de premier stade couvert à toit rétractable : le Civic Auditorium (1958-1961) à Pittsburgh, à la fois patinoire de hockey et salle de spectacle. Son toit en forme de dôme d'un diamètre de 120 mètres était porté en son centre par une demi-arche triangulée en porte-à-faux et constituée par huit sections, dont six, mues chacune par des moteurs installés à sa base, pouvaient rouler pour se glisser sous les deux premières, fixes. Depuis les années 1990, de nombreux stades à toit rétractable furent construits aux États-Unis. Mais la plupart sont des boîtes rectangulaires en acier, dont une partie de la toiture s'ouvre et glisse selon le principe du pont roulant.

En Amérique latine, se développe une tout autre tradition qui exploite la plasticité du béton, tout comme en Italie, avec Pier Luigi Nervi. La tribune du stade olympique (1948-1951) de l'Université de Caracas (inscrit au Patrimoine mondial), de l'architecte Carlos Raúl Villanueva (1900-1975), est formée d'une succession de consoles qui portent les gradins et leur couverture. Une semblable tectonique articule l'enceinte du fameux stade de Maracanã (1957-

1941, Miguel Feldman et all.), construit à Rio de Janeiro pour la Coupe du monde de football de 1950. Avec ses 200 000 places et une superficie de 86 000 m², tout au long du XX^e siècle, il fut le plus grand au monde. Dans ce cas, l'auvent qui protège les tribunes est continu, encerclant l'ensemble de l'arène. Il est construit en ferrociment et son porte-à-faux de 30 mètres est solidarisé par des tirants aux portiques en béton qui scandent l'enceinte, dont la structure ovale de 317 mètres sur 279 mètres, culmine à 32 mètres (Feitosa 2009).

Le Maracanã s'imposa comme une icône de la culture brésilienne et un modèle pour plusieurs réalisations ultérieures. Au stade Governador Magalhães Pinto (1964-1965, Eduardo Mendes Guimarães Júnior) à Belo Horizonte, plus petit (100 000 places), les gradins, leur auvent et les galeries de circulation sont portés par des consoles en béton. Datant de la même époque que le Stade olympique de Montréal, le stade omnisport Governador Alberto Tavares Silva, dit l'Albertão, à Teresina, capitale de l'État Piauí, présente plusieurs innovations technologiques : utilisation de coffrages coulissants et d'accélérateur de prise pour le béton, permettant une exécution rapide, du moins pour la première étape des travaux. Plus longue fut la seconde phase au cours de laquelle furent réalisés les 96 portiques de taille variable et la dalle de toit de l'enceinte. L'auvent protège seulement une partie des 60 000 sièges, étant plus ou moins large selon leur exposition au soleil (Feitosa, 2009).

5. L'architecte des Olympiques de Montréal —

Dans son discours de réception de Roger Taillibert à titre de membre de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France en 1983, l'architecte Guillaume Gillet note la difficulté d'obtenir du récipiendaire des précisions biographiques. Avec le recul, la situation a peu changé, malgré sa mémoire vive à plus de 90 ans. Une chose est certaine, c'est qu'en 1971, alors qu'il était approché par la Ville de Montréal pour concevoir les installations olympiques de 1976, Taillibert avait derrière lui plus de dix ans d'expérience, jalonnés de nombreuses réalisations, la plupart des équipements sportifs, dont plusieurs d'envergure. Ces années avaient été précédées d'une période de formation spécialisée presque aussi longue. L'architecte construisit sa carrière sur un triple front, en se distinguant par une expertise en matière de nouvelles technologies constructives, en obtenant des titres prestigieux et en cultivant des amitiés et des relations privilégiées. Première commande reçue de l'étranger, le projet des Olympiques conféra une ampleur nouvelle à son activité professionnelle qui, malgré les déboires montréalais, se verrait confirmée une dizaine d'années plus tard, en se mondialisant définitivement. La résumer constitue une gageure, vu l'abondance des réalisations, dont nombre de très grande taille.



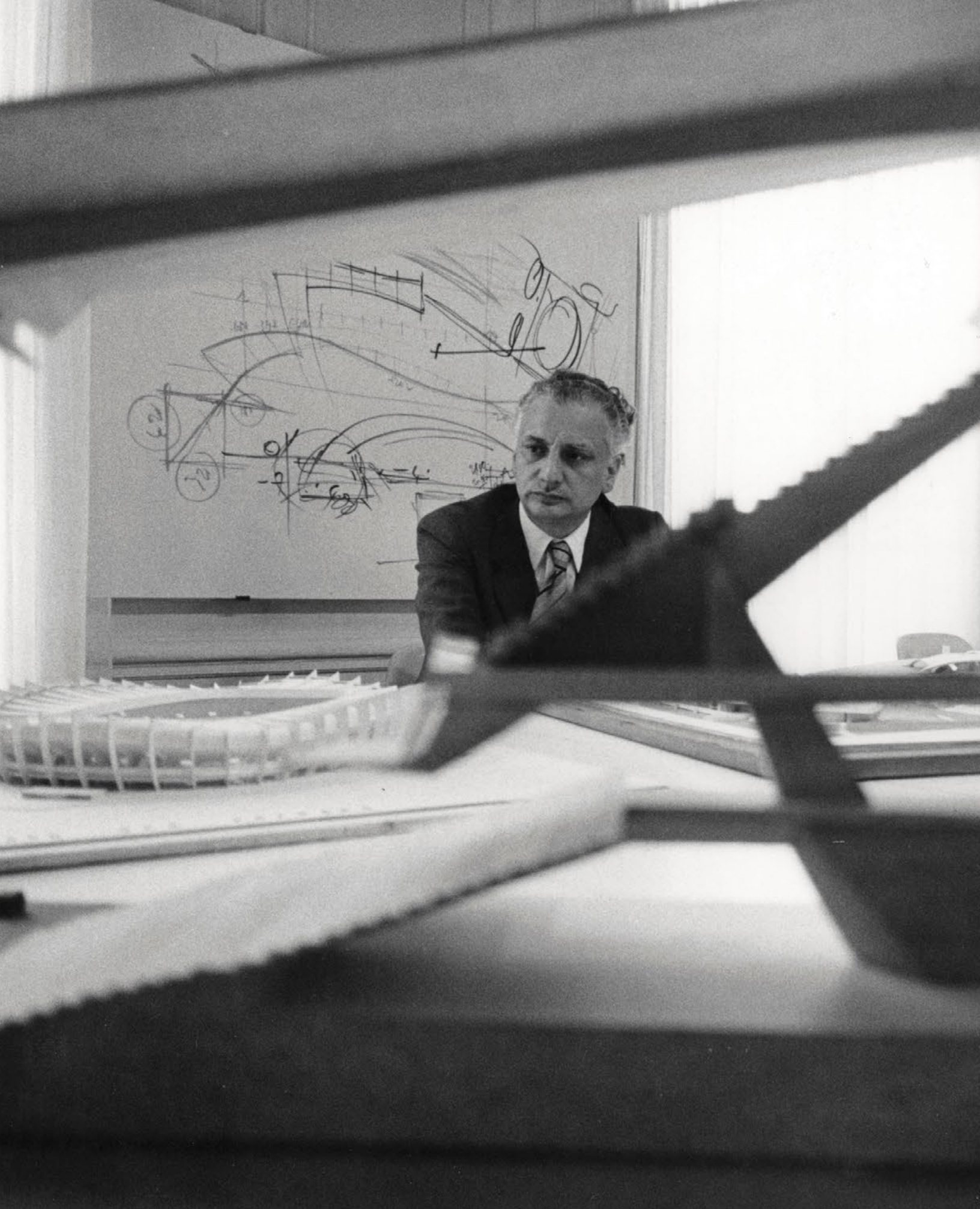


Fig. 14. Roger Taillibert dans son agence à Paris, à l'époque de l'étude du Parc des Princes, 1970.

La formation d'un architecte

Les premières années de formation de Roger Taillibert furent marquées par son appartenance à une famille d'artisans et par la guerre et la résistance. En 1948, Taillibert amorça les démarches pour s'inscrire à la vénérable École nationale supérieure des beaux-arts à Paris. Cependant, à l'époque, l'ascendant de cette institution était affaibli, tandis qu'en Europe comme en Amérique du Nord, l'enseignement de l'architecture était progressivement modernisé sur le modèle de l'école du Bauhaus, qui avait favorisé la créativité individuelle et la technique plutôt que la référence au passé. Cette éducation traditionnelle, Taillibert l'infléchit en s'intéressant aux grandes figures du mouvement moderne et en voyageant, après l'obtention de son diplôme, en 1955.

Les premiers contacts de Roger Taillibert, né en 1926, à Châtres-sur-Cher, avec l'architecture, remontent à son enfance. Dans cette commune proche de Vierzon, son père Gaston Taillibert dirigeait une entreprise d'ébénisterie spécialisée dans la restauration de meubles anciens, notamment ceux des châteaux de la Loire. Y étaient associés de nombreux artisans, de même que des professeurs de la fameuse École Boulle à Paris, spécialisée en métiers d'art et en arts appliqués. Le jeune Taillibert n'échappa pas à cette ambiance laborieuse; il passait le plus clair de son temps à réaliser des maquettes au moyen de retailles. Par ailleurs, il visita les chantiers paternels - Chambord, Saint-Aignan-sur-Cher, Chaumont, etc. (Ungar 2010, 12) -, tout comme d'autres monuments, tels la tour Eiffel à Paris, qui impressionna le jeune enfant qu'il était (Orlandini 2006, 21; Taillibert 2000, 137).

Adolescent, il amorça des études au collège communal de Romorantin (Taillibert international.fr), lorsqu'éclata la Seconde Guerre mondiale. La propriété familiale traversée par la ligne de démarcation fixée par l'armistice de juin 1940, entre la France occupée par l'armée allemande et celle libre, était un lieu propice au franchissement clandestin (Gillet 1983); comme plusieurs jeunes, Taillibert devint passeur. Mais à la suite d'une dénonciation, il fut forcé de s'enfuir; il aurait rejoint les rangs de la Résistance comme guetteur au sein du groupe « Buckmaster » (agencetaillibert.com). Toutefois, il n'y occuperait aucun poste officiel, ne compterait pas parmi les Compagnons de la Libération ni parmi les membres du Comité français de Libération nationale, à la différence de plusieurs personnes qui joueraient un rôle clé dans sa carrière, à commencer par le général de Gaulle (1890-1970) lui-même, son conseiller en matière sportive,

Maurice Herzog (1919-2012), qui aurait mis Taillibert en contact avec Jean Drapeau aussi tôt qu'en 1968, selon Nick Auf der Maur, comme nous l'avons vu précédemment, et d'autres personnalités qui seraient aux commandes dans les années 1960.

La Paix revenue, encouragé par l'architecte décorateur Léon Caillet (1881-1963), Taillibert monta à Paris pour préparer le concours d'admission en architecture à l'École nationale supérieure des beaux-arts, épreuve qu'il réussit en 1949 (Gillet 1983; Taillibert International.fr). À l'époque, il trouva un autre soutien en Roger Pierre Honoré Séassal (1885-1967), Grand Prix de Rome 1913, qui l'engagea comme apprenti. Dans son agence, Taillibert apprit « la conscience professionnelle et la rigueur avec les entreprises » (Ungar 2010, 19). Notons que Séassal construisit de nombreux hôtels et casinos pour l'homme d'affaires François André (1880-1962), notamment le Palm Beach (1928-1929, reconstruit en 1947) à Cannes, dans le jardin duquel Taillibert réaliserait un de ses premiers projets en 1965, alors que le neveu du propriétaire, Lucien Barrière (1923-1990), lui avait succédé.

Ambitieux, à l'École des beaux-arts, Taillibert rejoignit l'un des ateliers les plus éminents, vu le prestige professionnel de son patron, Charles Lemaesquier (1870-1972), et sa filiation liée aux plus grands noms de l'architecture française. Dans l'enseignement beaux-arts, libéral, en choisissant leur chef d'atelier, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, les élèves contribuaient à établir des lignages. Dans ce cas, il remonte à Henri Labrouste (1830-1856), qui avait donné au fer sa légitimité architecturale en construisant la bibliothèque Sainte-Geneviève (1843-1850) à Paris, et passe par Jules André (1819-1890), son collaborateur, et, surtout, Victor Laloux (1850-1937), l'architecte de la gare d'Orsay (1900) à Paris, un exemple majeur du style beaux-arts, à la fois classique et éclectique. En 1937, Charles Lemaesquier, dont l'œuvre reste monumentale et richement ornée, lui avait succédé. Alors que Taillibert fréquentait son atelier, Noël (1903-1982), son fils, prit la relève en 1953. Cependant, ses souvenirs sont plus attachés au premier qu'au second (Gillet 1983; Ungar 2010, 19). De son vieux professeur, il a retenu la leçon de l'importance de la masse architecturale, tout en faisant triompher, sous l'impulsion des idées de Le Corbusier, « le volume dans toute la pureté de son dépouillement » (Gillet 1983). Taillibert affirme aussi lui devoir une sérieuse formation à l'analyse du programme, visant à dégager « ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas » (Ungar 2010, 19 ; Orlandini 2006, vol. 2, 21).



Fig. 15. L'inauguration de la piscine Roger Le Gall, Paris, 9 novembre 1967.

En 1955, Roger Taillibert obtint son diplôme du gouvernement français (DPLG), avec un projet non conformiste et prémonitoire : une piscine à Deauville, un sujet qu'il aurait choisi à la suite de sa rencontre avec le directeur du casino de cette ville, propriété de François André, tout comme celui de Cannes. La mention « très bien » que lui valut son projet, était assortie d'une bourse d'études qui lui permit de voyager à l'étranger, tout comme la seconde obtenue du gouvernement, en 1957. Celle-ci le conduisit en Suède et en Finlande, où il réalisa un stage de quelques mois chez d'Alvar Aalto (1898-1976), une des figures majeures du mouvement moderne. À l'époque, l'architecte construisait le campus d'Otaniemi (1949-1964) de l'Université technologique d'Helsinki, un ensemble qui témoigne de sa vision humaniste de l'architecture et de l'importance qu'il accordait à la nature, comme source d'inspiration. Au lendemain de la guerre, la Finlande connaissait une grande prospérité et de nombreux nouveaux équipements publics étaient bâtis, entre autres des installations sportives. Taillibert profita de l'occasion pour visiter le site des Jeux olympiques d'été de 1952, à Helsinki.

Selon Roger Taillibert, décisive fut sa collaboration avec Alvar Aalto qui, comme bien de ses confrères modernistes, avait une conception ample de son métier, dessinant tous les éléments de l'environnement bâti, « de la tasse de café au plan urbain » ; elle le conduisit à accorder autant d'importance au détail qu'à l'ensemble en architecture, à voir en grand, à l'échelle de la ville, sans pour autant établir de hiérarchie volumétrique et en privilégiant des rythmes issus d'une réflexion sur la fonction, et elle le convainquit de l'importance d'une puissance de travail soutenue où une main bien disciplinée est mise au service de l'esprit (Ungar 2010, 16). Par ailleurs, ses nombreux voyages lui permirent de croiser d'autres grandes figures de l'architecture moderne, Le Corbusier, Frank Lloyd Wright et Walter Gropius (Gillet 1983; Ungar 2010, 18).

À son retour en France, il concourut à deux reprises pour le Grand Prix de Rome, étape ultime de la formation beaux-arts, sésame de la commande publique en France, du moins jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, sans succès. Le projet qu'il élaborait pour son deuxième essai en 1959, lui valut d'être lauréat de l'Institut de France « pour ses recherches » (Orlandini 2005, 21).

Premières réalisations

En 1959, Roger Taillibert fonda sa propre agence d'architecture à Paris. Ses premières commandes

d'importance, il les reçut du groupe Barrière qui lui offrit l'occasion d'innover en proposant des couvertures inusitées pour le théâtre de plein air du casino de Cannes et la piscine de celui de Deauville. Par ailleurs, le jeune architecte profita des politiques volontaristes de l'État visant à moderniser le pays, en multipliant les équipements collectifs, tout en privilégiant l'industrialisation du bâtiment et la préfabrication lourde, et à lui assurer une place parmi les grandes nations, notamment à l'occasion des Jeux olympiques. La compétence de Taillibert en matière d'architecture sportive fut rapidement reconnue.

En architecture et en urbanisme, les années 1950 et 1960 furent fertiles en expérimentations; une nouvelle confiance dans la technologie stimula les recherches menées par les architectes, les ingénieurs et les artistes afin de repenser le bâti et la ville (Ragon 1978). Ces explorations permirent entre autres de défier la masse du bâti et le poids des matériaux en exploitant les possibilités offertes par le métal et le textile pour couvrir de vastes espaces. Témoigne de l'intérêt pour les « structures spatiales » en résilles métalliques, l'invitation au Congrès international de l'Union internationale des architectes (UIA) organisé en 1965, à Paris, du Français Georges-Robert Le Ricolais (1884-1977), établi aux États-Unis, ainsi que de Richard Buckminster Fuller (1895-1983), dont le grand dôme géodésique du Pavillon des États-Unis était en chantier, à Montréal, en vue d'Expo 67.

En 1965, Roger Taillibert réalisa son premier toit rétractable afin de couvrir le théâtre de plein air que lui avait commandé Lucien Barrière pour le Palm Beach à Cannes. À cette occasion, il contacta le fabricant de tentes allemand Peter Stromeyer qui l'introduisit auprès de l'architecte Frei Otto (1925-2015) (Entrevue Taillibert, novembre 2016), avec lequel l'industriel collaborait (Nerdinger 2005, 175). Taillibert se rapprocha ainsi de l'Université de Stuttgart, au sein de laquelle avait été intégré l'Institut des structures légères (Institut für leichte Flächentragwerke) fondé par Frei Otto à Berlin, en 1958. Depuis une dizaine d'années et sa thèse de doctorat sur les toitures suspendues et les structures tendues, les projets élaborés par Otto, qu'ils fussent théoriques ou liés à des commandes, portaient principalement sur la couverture légère, voire mobile, d'espaces plus ou moins vastes. Première réalisation commune avec Stromeyer, le petit pavillon de musique (1955) à Kassel, en forme de tente (Nerdinger 2005, 179, 180), préfigure le pavillon de l'Allemagne d'Expo 67 qui déploierait une couverture en polyester sur une structure en réseau de câbles, suspendue à sept mâts métalliques (Nerdinger 2005, 179, 227-236).



Fig. 16. La piscine de Deauville, 1966.

Les trois hommes collaborèrent à la réalisation de la toiture du théâtre du Palm Beach, à laquelle fut de plus associé pour la construction du mât haubané de suspension de la toile, l'architecte urbaniste d'origine polonaise Stéphane Du Château (1908-1999), spécialisé dans la conception et la fabrication de structures tubulaires (Motro 1997, 153-154), au sein de la société Tubetal qu'il avait fondée dans les années 1950 (Abram 1999, 179). La couverture mobile de Cannes était une première. Les quelques toits de ce genre étudiés antérieurement par Frei Otto n'avaient pas dépassé le stade du projet (Nerdinger 2005, 175, 219, 223). La membrane pyramidale en polyester recouverte de PVC qui se déployait en 16 minutes au-dessus des 800 m² du théâtre, était attachée à 16 câbles, par l'intermédiaire de petits chariots reliés à des treuils électriques regroupés à la base du mât (Entrevue Taillibert novembre 2016).

Ce système de couverture, Roger Taillibert le perfectionna, alors qu'en 1966, il eut à concevoir une « piscine expérimentale tous temps » à ériger boulevard Carnot, à Paris, à la demande du ministre à la Jeunesse et aux Sports; il inventa la piscine « quatre saisons », utilisable autant à ciel ouvert que couverte (agencetaillibert.com; Cité de l'architecture et du patrimoine 2016-2017). Avec la collaboration de l'ingénieur Corentin Queffélec (1921-1985), il améliora le système de lavage de la toile en attachant ses extrémités à des chariots automoteurs qui circulent sur les câbles de suspension, tels des téléphériques. À la conception du mât métallique participa à nouveau Du Château et à la fabrication de la couverture Stromeyer et Otto (fig. 15). À la fin de la décennie, Roger Taillibert se fit remarquer dans le cadre des concours nationaux lancés par le Secrétariat d'État à la jeunesse et au sport sur le thème de la piscine, en proposant deux solutions, l'une modulaire, et l'autre dérivée de celle construite à Paris. S'en suivirent plusieurs réalisations, le centre nautique intercommunal de Lyon/Saint-Fons/Vénissieux (1970), la piscine Les Thiolettes (1971) à Reims et la piscine Georges-Hermant (1972) à Paris.

En 1966, Roger Taillibert réalisa son premier projet en voûtes de béton précontraint, alors qu'après Cannes, Lucien Barrière lui fit une nouvelle fois confiance, lui commandant une piscine pour le casino de Deauville, un sujet qu'il avait traité dix ans plus tôt pour son diplôme (dès lors, il aurait pris ses distances avec le régionalisme dominant, en évitant le style normand). Cette approche aurait été motivée par l'admiration qu'il porte à l'architecte mexicain Felix Candela (1910-1997) ([Taillibert International.fr](http://TaillibertInternational.fr); Orlandini 2005, 21), un

pionnier en matière d'architecture de coques en voile de béton armé mince, de géométrie complexe, angulaire ou courbe. Intervint aussi la localisation du bâtiment, érigé entre la plage et le front des hôtels, qui imposait un profil bas. Aussi, il abrita les bassins sous une couverture à l'image des vagues, dont l'ondulation est formée par une suite de coques juxtaposées s'appuyant sur des culées distantes de 45 mètres (fig. 16). Le vaste espace libre qui abrite les piscines, de près de 4 000 m², est baigné de lumière naturelle pénétrant par les façades entièrement vitrées ainsi que par les lanterneaux de plexiglas installés au sommet des voûtes.

Ce parti, Taillibert le réinterpréta alors qu'en 1969, il eut à concevoir un ambitieux complexe expérimental de plus de 75 000 m² et dédié aux sports et études, commandé à l'initiative de Joseph Comiti, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, pour la ville de Chamonix, dont le maire n'était nul autre que Maurice Herzog. Sous neuf voûtes en voile de béton mince précontraint, il installa le centre sportif regroupant plusieurs bassins, dont une piscine olympique, et des gradins pour 300 spectateurs, de même qu'une salle omnisport pouvant accueillir 500 spectateurs assis, et diverses salles d'exercice. Un même principe constructif fut mis en œuvre pour le centre culturel abrité sous 19 voûtes. La tour de la Cité scolaire constitue un contrepoint à cet ensemble tapi au creux du site du Bois du Bouchet, tout en dialoguant avec les montagnes du massif du Mont-Blanc qui l'enserrent (agencetaillibert.com; Orlandini 2006, 66-79).

Antérieurement, dans les Pyrénées-Orientales, Taillibert avait construit le complexe sportif préolympique (1964-1968) de Font-Romeu, selon un programme et un concept d'ensemble semblables. Voulu par le général de Gaulle et son directeur de l'Éducation physique et du sport, le colonel Marceau Crespin, cet équipement de haute altitude visait à l'amélioration des performances des sportifs français, comme nous l'avons vu précédemment, alors que nous retracions la première rencontre de Jean Drapeau avec Roger Taillibert. Au lendemain des JO de Tokyo, le délai très court pour mettre à disposition ce centre d'entraînement de 75 000 m² afin de mieux performer à Mexico, en 1968, avait conduit à avoir recours de manière intensive à la préfabrication : confectionnés à Toulouse, les éléments de charpente et de façade furent acheminés par camions sur le site. La rapidité d'exécution imposa de plus une couverture à fermes métalliques pour le centre sportif, une structure conçue en collaboration avec l'ingénieur Du Château (agencetaillibert.com; Orlandini 2006, 42-61).



Fig. 17. Chantier du Parc des Princes, Paris, vers 1971.

Fort de ces réalisations, Roger Taillibert reçut une commande de choix de la Ville de Paris : la reconstruction du Parc des Princes (1967-1972). Le stade vélodrome bâti en 1932 était condamné par le passage du boulevard Périphérique sur son terrain, sans pour autant que l'équipement puisse disparaître, en vertu de la loi Borotra visant à la protection des locaux et des terrains de sport. De plus, ses activités ne pouvaient être suspendues, aussi la construction du nouvel équipement voué au rugby et au football fut planifiée par tranches de travaux et la préfabrication privilégiée. Pour le réaliser, Taillibert exploita pleinement les propriétés du béton afin de réaliser une enceinte efficace quant à la circulation et assurant une excellente visibilité à tous les spectateurs (Orlandini 2008, 25). De plan elliptique (252 x 141 mètres), le bol du nouveau stade est constitué de 52 portiques autostables en porte-à-faux, de 13 tailles différentes, supportant deux tribunes de gradins totalisant 50 000 places (fig. 17) et une couverture métallique légère entre les fléaux (agencetaillibert.com). La technique constructive par voussoirs préfabriqués en béton précontraint aurait été proposée par l'ingénieur Pierre Richard (1927-2002), le directeur scientifique de l'entreprise Bouygues, chargée de la réalisation (Gaspérini-Coiffet 1997, 418). À l'époque, ce procédé était courant pour la construction des ponts en Europe, mais inédit en architecture. Les éléments de la structure furent fabriqués, dans ce cas, sur le site, dans des moules à géométrie variable et assemblés à « l'avancement », comme à Montréal. Premier stade au monde réalisé en béton précontraint, le Parc des Princes inauguré en 1972 a valeur de prototype (Gaspérini-Coiffet 1997, 418), le Stade olympique de Montréal le reproduisant, en le modifiant.

Une agence internationale polyvalente

Pour l'architecte Roger Taillibert, la technique doit être au service de l'architecture. Afin d'assurer au mieux une telle intégration et de répondre à des commandes de plus en plus importantes, en 1974, Taillibert créa en complément à son agence d'architecture, un bureau technique tous corps d'état : Technique avancée et de l'aménagement - T.A.A.A. (agencetaillibert.com), installé à la même adresse et placé sous la direction du polytechnicien Louis Billotey. Malgré les déboires montréalais, le carnet de commandes de Taillibert s'étoffait, notamment dans les domaines de l'architecture scolaire et industrielle, avant de prendre

un tournant définitivement international. Par ailleurs, les années 1970-1980 furent celles des premiers honneurs couronnés par l'entrée à l'Institut de France, en 1983.

En France, dans les années 1970, sous la pression démographique, le ministère de l'Éducation nationale faisait face à une demande pressante de nouveaux locaux. Il sollicita les entreprises afin qu'elles forment avec des architectes des équipes qui puissent lui permettre de livrer (en principe) un collège par jour. Dans ce contexte, Taillibert participa à des recherches sur les structures préfabriquées en béton armé, mettant au point plusieurs systèmes constructifs fondés sur des combinaisons de trames (Orlandini 2005, 23 ; agencetaillibert.com). Le nombre d'établissements scolaires qu'il construisit est impressionnant, plus d'une quarantaine, seulement en France (agencetaillibert.com). L'architecte Claude Parent souligne sa contribution en ces termes : « Le C.E.S. [collège d'enseignement secondaire] industrialisé (dont un premier exemplaire est construit à Toulouse) a exalté avant tout la structure par la mise en place d'une ossature à huit directions de poutre. Ce réseau octogonal donne aux volumes un caractère affirmé et original par rapport aux autres modèles de l'Éducation nationale » (Parent 1977, 37).

Le lien entre Roger Taillibert et Claude Parent (1923-2016) étonne ; n'est pas évidente sa proximité de l'« architecte de la fonction oblique », menant une réflexion critique, proche des avant-gardes artistiques des années 1950, précurseure des déconstructivistes des années 1980 et « maître » d'un architecte contemporain majeur, le Français Jean Nouvel. Pourtant, plusieurs liens peuvent être établis : leur professeur commun, Noël Lemaesquier, qui enseigna d'abord à Toulouse, où il avait eu comme élève Parent ; plus décisive, fut leur association avec le programme nucléaire français.

Soucieuse de sa souveraineté et de son indépendance énergétique, dans les années 1970, la France développa un ambitieux programme nucléaire. Sous la conduite de l'ingénieur Michel Hug (né en 1930), la Direction de l'équipement d'Électricité de France (EDF), chargée des infrastructures de production d'électricité, révolutionna la manière d'aborder la conception des centrales nucléaires. Elle appliqua la notion de standardisation à leur construction et y associa des architectes afin d'introduire la préoccupation esthétique, plus seulement sur le plan de leur finition, mais dès leur mise en forme volumétrique et leur insertion paysagère (Orlandini

2007, 88-90). Ayant rejoint le « Collège des architectes du nucléaire », Roger Taillibert collabora à la conception de deux centrales, celles de Penly (1980-1990) et de Clivaux (1981-1992).

À partir des années 1980, l'agence Taillibert changea progressivement d'optique; elle exploita la légèreté des charpentes en bois lamellé-collé ou en acier et des bardages et murs rideaux métalliques, non sans abandonner le « grand geste ». Ses projets, souvent d'une grande taille, articulent une volumétrie bien affirmée, selon les grandes fonctions du programme, comme à l'usine Coca-Cola France (1984) de Grigny (Orlandini 2007, 110-119), commandée par le colonel Crespin, devenu directeur général de la société. L'industrie privée est un autre domaine où Taillibert a œuvré à de nombreuses reprises. Une de ses toutes premières réalisations est l'usine DAF (1967) en France. Dans ce secteur, à nouveau, la relation privilégiée avec le client a été très fructueuse.

De longue date, Taillibert est l'architecte du pharmacien français Pierre Fabre (1926-2013) qui transforma le laboratoire de médicaments créé en 1962, à Castres, en un vaste groupe international œuvrant dans les domaines de la santé et de la beauté. Pour cette entreprise, il a construit pas moins d'une demi-douzaine de complexes, à commencer par une première usine pharmaceutique et cosmétique (1968), à Soual. Le plus récent est le siège du département de cosmétique du groupe à Lavour, près de Toulouse, un bâtiment de 20 000 m², tout en courbe et en verre implanté au milieu de la forêt.

Selon Orlandini, « ce sont les grands équipements sportifs réalisés par Roger Taillibert, tout comme leurs solutions techniques audacieuses » qui établirent sa réputation sur la scène internationale (2006, 24). Dans la foulée des Jeux olympiques de Montréal, la commande avortée de l'édifice du Parlement européen à Luxembourg, pour lequel il conçut une tour monumentale aux formes dynamiques, proches de celles du Stade, déboucha sur celle du Centre national sportif et culturel « D'Coque » (1974-2002), dont le projet est proche du Vélodrome de Montréal. Les deux composantes du programme, le centre de natation et le complexe omnisport à vocation sportive et culturelle, sont abrités sous deux ensembles de coques en éventail couvrant respectivement un espace de près de 20 000 m² et de 10 000 m², en voiles minces en béton précontraint pour le premier, et en charpente en résille en bois lamellé collé pour le second. Ce double parti illustre le tournant pris par la suite, en faveur de techniques plus légères.

Cependant, la technique et l'esthétique introduites à Deauville sont toujours au départ du projet du Club des officiers (1987-1997), à Abu Dhabi, où les différents équipements techniques et culturels qui se déploient sur près de 25 000 m², sont abrités sous une triple coque en béton précontraint (Orlandini 2005, 152-170). Cette réalisation n'est pas la première ni la dernière de Taillibert dans le monde arabe, un marché qu'il pénétra généralement en participant à des concours internationaux (Entrevue Taillibert 2016).

La présence de l'Agence dans cette région du monde débute avec la construction de l'Institut national géographique (1975) à Aman, en Jordanie (Orlandini 2007, 84), et elle se poursuit aujourd'hui avec la construction du complexe éducatif et sportif *Aspire to Doha*, au Qatar, obtenue à la suite du concours international organisé en 2002. Mis en chantier en vue des Jeux asiatiques de 2006, cet équipement fut mis de l'avant alors que le pays concourait pour la Coupe du monde de football de 2022. Sur un terrain de près de 160 hectares (la surface du quartier du Mile-End à Montréal), où préexistaient une piscine et un stade de football de 40 000 places, l'immense *Khalifa Sports City* comprend principalement une académie des sports pouvant accueillir 350 internes, un vaste hall des sports, un centre commercial, une mosquée et une tour hôtel signal. D'une superficie de 115 000 m², le *Sport hall* regroupe de très nombreux terrains de sport sous deux demi-coupoles surbaissées, portées par une gigantesque structure tubulaire, un vaste espace de près de trois quarts de kilomètre d'envergure, libre de tout point d'appui et au climat contrôlé (Orlandini 2006, 194).

Rogert Taillibert entre au musée

Le mérite de Roger Taillibert fut rapidement officiellement reconnu. En 1966, il profita de la volonté d'André Malraux, le ministre des Affaires culturelles du général de Gaulle, de mettre fin au système Beaux-Arts et à l'académisme; il fut nommé Architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, et ce, malgré qu'il ne soit pas Grand Prix de Rome. À ce titre, il fut chargé de l'entretien et du réaménagement du Grand Palais à Paris (Entrevue Taillibert 2016). Par ailleurs, dans les années 1970, il reçut plusieurs prix de ses confrères de l'Académie d'architecture et entra en 1983 à l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France. Par ailleurs, parmi les architectes français, il fait figure de « précurseur » en regard de son activité à l'étranger, comme le reconnaît l'historien de l'art et de l'architecture Gérard Monnier dans *L'Architecture moderne*

en France (2000, 272). Par contre, malgré leur caractère novateur et leur abondance, rares sont ses réalisations mentionnées dans cette première étude historique de l'architecture française récente (Monnier 2000, 114, 272). Elles sont même totalement absentes des grands récits sur l'architecture moderne (Frampton 2006; Curtis 2004; Cohen 2012; Sharp 2004). De plus, aucune de ses réalisations n'est classée à titre de monument historique ou inscrite à l'Inventaire général du patrimoine culturel en France.

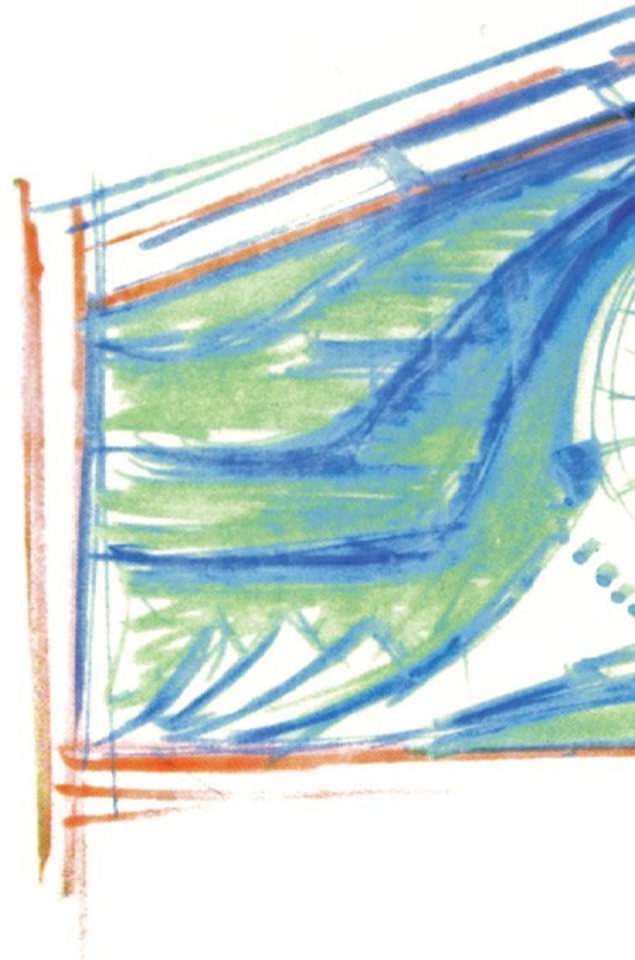
De telles lacunes commencent à être palliées. En septembre 2016, à l'occasion des Journées du patrimoine en France, la Ville de Deauville, où Roger Taillibert construisit un de ses premiers projets, la piscine du casino pour le groupe Barrière, honora l'architecte en dévoilant une plaque commémorative et en présentant une exposition *La piscine de Deauville à 50 ans*. Par ailleurs, la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris a présenté du 23 novembre 2016 au 7 mai 2017, dans la galerie d'architecture moderne et contemporaine, un accrochage privilégiant projets et réalisations d'équipements sportifs, au sein duquel le Stade et le Vélodrome olympiques de Montréal occupaient une place de choix. Cette présentation soulignait l'entrée en collection d'un fonds exceptionnel de maquettes, dessins, photographies et films de l'Agence. Elle a été complétée par la tenue d'une journée d'études à l'Institut national d'histoire de l'art (INAH), le 23 mars 2017, organisée en collaboration avec la Cité de l'architecture et du patrimoine et la RIO, dans la foulée du colloque présenté par Docomomo Québec à Montréal, dans le cadre du 84^e congrès de l'Acfas en 2016. Alors que la rencontre de Montréal visait à mieux cerner la signification historique du Stade olympique de Montréal, celle de Paris convoquée sur le thème: «Structures architecturales. Autour de Roger Taillibert (1923)», visait à contextualiser l'œuvre de l'architecte à l'échelle internationale, en portant une attention toute particulière au processus de conception du projet. Récemment donc, plusieurs événements culturels et scientifiques ont été consacrés à l'architecte Roger Taillibert, sans oublier l'exposition du musée Dufresne-Nincheri intitulée *Le Parc olympique, une architecture à célébrer* (8 juin 2016 – 26 mars 2017), montée à l'occasion du 40^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal.



Fig. 18. Accrochage, Galerie d'architecture moderne et contemporaine, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2016-2017.

6. Du projet des installations à leur réalisation –

Alors que le 21 mars 1972, la Ville de Montréal dévoilait le nom de l'architecte des futures installations olympiques, plusieurs décisions importantes avaient été prises. Le dossier de la candidature gagnante précisait qu'en vue des Jeux d'été de la XXI^e Olympiade, Montréal poursuivrait son programme d'aménagement sportif afin de compléter les installations existantes en érigeant le Stade olympique, les grandes piscines et le Vélodrome au sein du complexe sportif Maisonneuve, et qu'elle érigerait le Village et le centre de presse à proximité immédiate (Ville de Montréal 1969, 36). La partie sud du parc Maisonneuve, vouée depuis les années 1930 aux grands événements sportifs, était toujours largement en friche, la mise en œuvre du Centre sportif Maisonneuve selon le plan de Clarke & Rapuano n'étant qu'amorcée, seuls deux équipements ayant été bâtis, le gymnase et l'aréna (fig. 4). Roger Taillibert ne se limita pas à le reconfigurer en dessinant la Cité olympique à l'échelle du parc, il conçut un complexe olympique unifié par ses formes, son matériau et son aménagement paysager. Sa proposition, présentée publiquement le 6 avril 1972, s'inscrit dans la foulée des réalisations antérieures de l'architecte qui exploitent les potentialités architecturales des nouvelles technologies. Elle serait mise au point avec la collaboration d'ingénieurs montréalais, dont l'engagement tarderait néanmoins, n'intervenant qu'à partir du printemps 1973. L'équipe de conception fut alors complétée et le chantier amorcé avec les travaux de terrassement. Restait un peu plus de trois ans pour réaliser les travaux, un temps qui aurait pu être suffisant pour achever le projet, n'eût été les nombreux problèmes rencontrés.



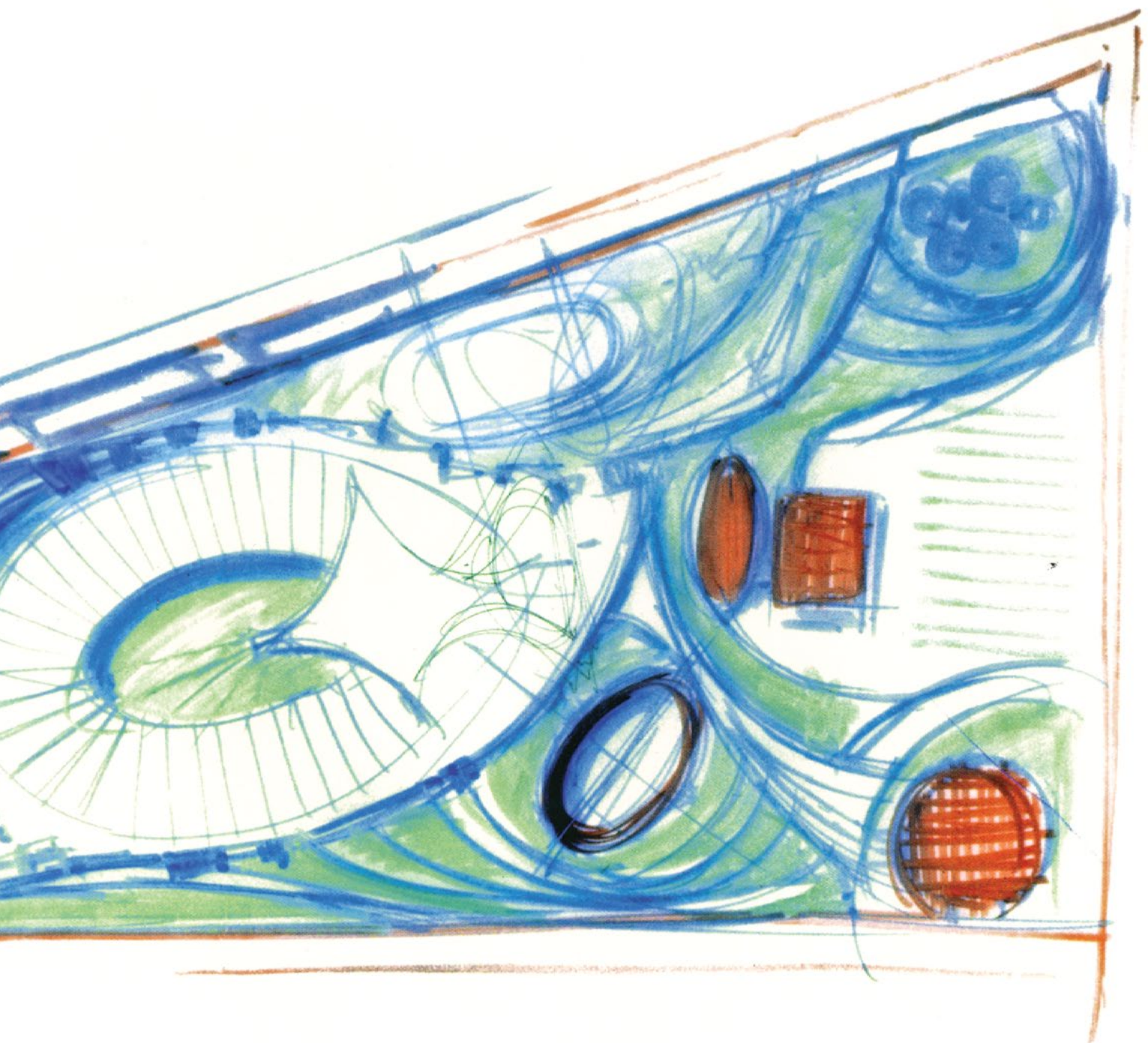


Fig. 19. Croquis du parti du Parc olympique, non daté, Roger Taillibert, architecte.

Le programme des installations

Les nouvelles installations précisées dans le dossier de candidature pour les JO de 1976 comprennent : le Stade olympique d'au moins 80 000 spectateurs pour les épreuves d'athlétisme, de soccer, de hockey et de sports équestres ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture; les grandes piscines et le Vélodrome, chacun d'une capacité de 10 000 spectateurs. N'est aucunement mentionné qu'une fois les Jeux terminés, le stade érigé pour célébrer le sport amateur serait dédié au sport professionnel, qu'il deviendrait le domicile de l'équipe de baseball des Expos de Montréal et qu'il devrait de plus permettre la tenue de matchs de football américain. Sur la phase de programmation détaillée des installations, nous savons peu de choses, si ce n'est les faits rapportés par Claude Phaneuf sur son site Web, ainsi que les précisions données par Roger Taillibert dans *Construire l'avenir* (1977, 55-58).

En avril 1971, autour de Jean Drapeau, un dîner réunissait au restaurant Hélène-de-Champlain du parc de l'Île-Sainte-Hélène, Gérard Niding, le président du Comité exécutif, Pierre Charbonneau, le conseiller en matière d'olympisme, Charles-A. Boileau, le directeur du Service des travaux publics, et son collaborateur Claude Phaneuf, à l'occasion d'une rencontre où le maire confia au service le mandat d'établir le programme fonctionnel des installations. Dans cette mission, en marge de ses tâches régulières, s'investirait plus particulièrement le jeune ingénieur Claude Phaneuf (Phaneuf, « Un dîner important »). Celui-ci avait acquis ses galons et la confiance du maire en menant à bien, dans l'urgence, le chantier du stade de baseball du parc Jarry afin d'accueillir la première saison des Expos de Montréal, en 1969. Lors de sa visite à Montréal, en août 1972, l'architecte Roger Taillibert insisterait sur l'importance de cette étape.

Ce travail de programmation, Claude Phaneuf l'entreprit sans délai. Il le nourrit de la connaissance qu'avaient certains amateurs montréalais de baseball, des enceintes où se disputait leur sport favori, tels les frères Beaudry, des proches de Jean Drapeau, copropriétaires des Expos et que Phaneuf avait côtoyés lors de la construction du stade Jarry (Phaneuf, « Les frères Beaudry »). Furent de plus précieuses les observations faites lors de missions aux États-Unis et en Europe menées afin de visiter plusieurs stades. Phaneuf poursuivit cet inventaire des besoins en collaboration étroite avec Roger Taillibert tout au long de l'automne 1972, faisant plusieurs fois le voyage à Paris. À la fin de l'année, Jean Drapeau reçut le programme complet, accompagné d'une lettre de l'architecte (Commission d'enquête sur

le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 39). Après bien des recherches, un document non daté d'une centaine de pages intitulé « Montréal 1976. Parc Maisonneuve, secteur Viau Boyce Pie-IX Sherbrooke, programme d'ensemble » a été retrouvé aux Archives de la Ville de Montréal. Il détaille les caractéristiques fonctionnelles et techniques des bâtiments à prévoir dans le quadrilatère et se termine par un échéancier des études et des travaux. Il contient de plus quelques plans schématiques, dont un d'ensemble daté de juillet 1973, ce qui laisse croire que la programmation et l'élaboration du projet préliminaire du complexe olympique furent menées de concert.

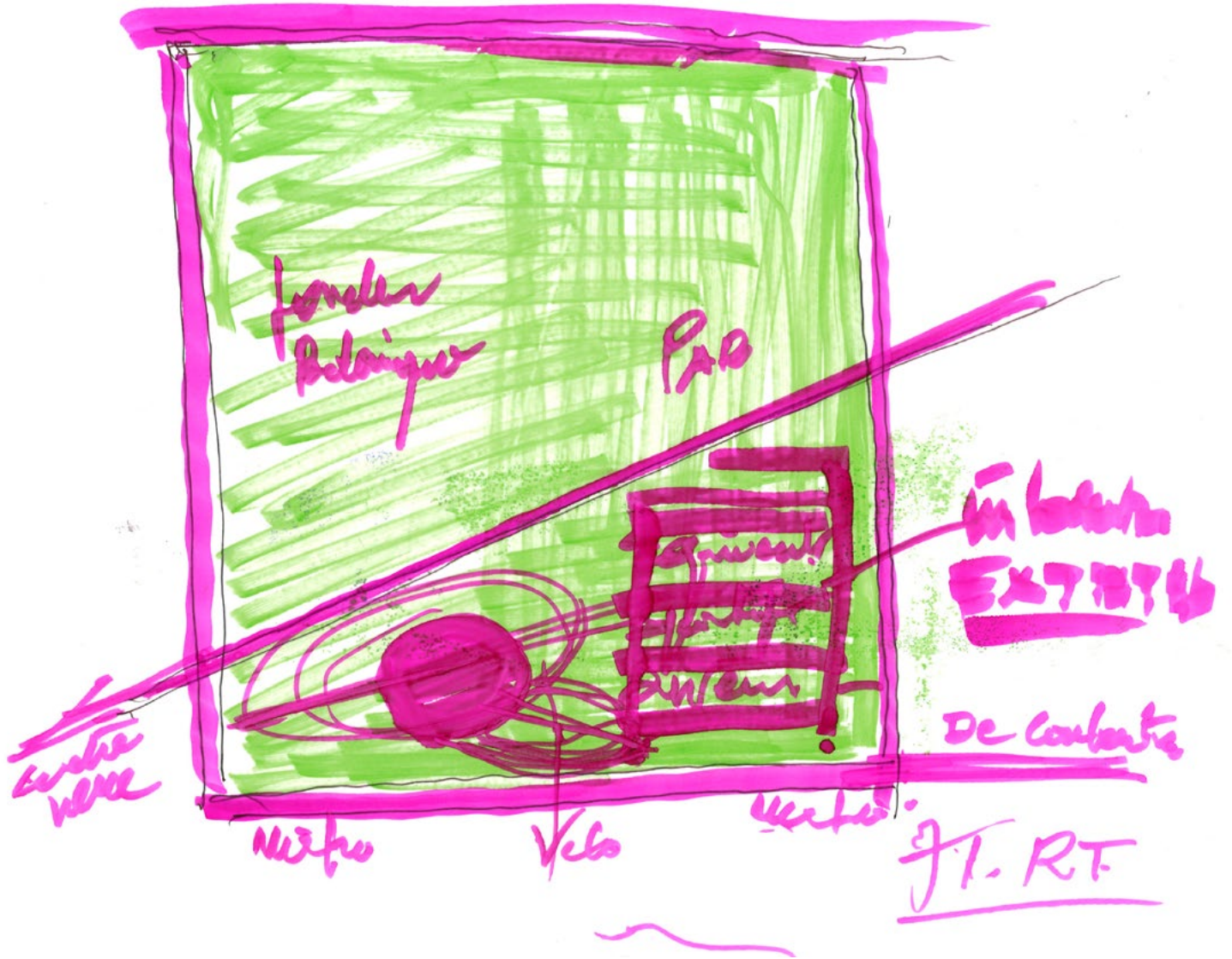
Nous étions soucieux de trouver un tel document afin de vérifier l'usage qui était planifié pour le mât du Stade olympique. Dans ce document, une seule page est consacrée à la toiture. Est précisé à propos de la couverture : « La polyvalence du complexe et le processus d'engagement financier limité ont conduit à l'utilisation d'une membrane tendue, se développant sur l'espace découvrable du stade ». Pour le mât est énoncé : « Afin de rentabiliser l'espace contenu dans la section tubulaire de son enveloppe, l'étude a permis de créer un ensemble de salles surposées utilisables pour des sports d'entraînement, sports individuels ou petits jeux de ballons collectifs », sans plus de détails. Soulignons que le maire Drapeau rêvait depuis longtemps d'une tour pour sa ville.

Depuis les années 1950, Jean Drapeau voulait doter Montréal d'une tour monument à l'exemple de Paris et de sa tour Eiffel. Il tenta d'abord de l'imposer dans le cadre d'Expo 67 afin de souligner le 325^e anniversaire de la métropole. Si dans un premier temps, un tel projet fut écarté par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 et son urbaniste en chef Édouard Fiset, qui privilégiait un aménagement du site sans point visuel fort, un terrain lui fut finalement réservé à l'extrémité est de l'île Sainte-Hélène. Après la proposition farfelue de Robert Lapalme de déménager la tour Eiffel dans la métropole, pas moins de sept projets furent dessinés. Trois d'entre eux furent conçus par l'architecte montréalais Jean Gélinas (1921-2007), qui conseilla par ailleurs l'architecte français Jean-Robert Delb (né en 1925), auteur de la « tour Montréal-Paris » (fig. 20). Cet édifice d'une centaine d'étages en béton précontraint devait s'élever à 325 mètres (le double de la hauteur du mât du Stade).

Fin octobre 1964, la maquette, les plans préliminaires et l'étude de faisabilité de la tour Montréal-Paris étaient prêts. Le dévoilement officiel eut lieu le 12 décembre.



Fig. 20. Dévoilement de la maquette de la tour Montréal-Paris, 12 décembre 1964.



Pour commanditer la construction estimée à 20 millions de dollars, Drapeau envisageait un autofinancement alimenté par les revenus de location et d'exploitation de l'observatoire installé au sommet. Cette formule n'est pas sans parenté avec celle qui serait imaginée pour le financement des installations olympiques. Le dépôt des soumissions, dont la moins élevée dépassait de huit millions le budget, eut raison de l'entreprise; le 8 juillet 1965, Drapeau annonça l'abandon d'un projet accueilli avec froideur par la population, entre autres du fait que son architecte était français. Cet échec ne refroidit pas l'ambition du maire, qui profiterait des Olympiques pour ériger « sa » tour au parc Maisonneuve.

Le parti urbanistique du Parc olympique

La localisation des principales installations olympiques au parc Maisonneuve était en accord avec la vision du développement urbain du maire Jean Drapeau. Par contre, le projet proposé par Roger Taillibert se démarque de ceux élaborés par ses prédécesseurs pour le Centre sportif Maisonneuve. L'accès au site par route et par transport en commun était devenu un enjeu majeur. En vue des Olympiques, en février 1971, le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal autorisa la prolongation du réseau de métro afin de desservir entre autres le Parc olympique. Par ailleurs, plusieurs milliers de places de stationnement seraient ajoutées au programme des installations. Comme dans de nombreux grands projets urbains à l'époque, la circulation sur le site fut hiérarchisée, ségréguée, en privilégiant un concept urbanistique sur dalle, une solution particulièrement appréciée en France à l'époque.

Le maire Jean Drapeau entendait rééquilibrer le développement urbain de sa ville largement concentré dans l'ouest, autour de la gare Centrale (1938-1943) et de la Place Ville Marie (1957-1966), au profit de la communauté canadienne-française, en favorisant l'est. En 1955, lors de son premier mandat, l'implantation de la Place des Arts à quelques pas de la rue Saint-Laurent avait été un premier geste dans ce sens. À défaut d'avoir pu imposer le projet de Cité-des-Ondes (1957) en lieu et place du grand ensemble de logements sociaux des Habitations Jeanne-Mance (1957-1962), l'administration Drapeau avait réussi, en 1963, à convaincre la Société Radio-Canada de construire son siège social au pied du pont Jacques-Cartier. De plus, en 1967, elle s'était félicitée de l'initiative du grand magasin Dupuis Frères d'ériger un complexe pouvant rivaliser avec Place Ville

Marie, sur la rue Sainte-Catherine, à l'est de la rue Saint-Hubert, la future Place Dupuis (1971-1974) (Vanlaethem et al. 2007, 70-71).

Depuis avril 1971, le Service des travaux publics ou plutôt son jeune ingénieur Claude Phaneuf explorait la configuration des installations au parc Maisonneuve (Phaneuf, « Un dîner important »). Dans la foulée du projet du *Maisonneuve Sports Center* de Clarke & Rapuano et de celui de Webb, Zerafa, Menkès, *Olympiade 1976*, il envisageait deux pôles, l'un lié aux grands événements et aux sports professionnels situé du côté du boulevard Pie-IX, et l'autre dédié aux sports amateurs aux abords des équipements existants, le centre sportif Maisonneuve et l'aréna Maurice-Richard. Complétés par les piscines et le vélodrome, ceux-ci devaient former un centre polyvalent. Entre les deux, était prévu un stationnement souterrain. Cette disposition découlait d'une étude rigoureuse de la circulation automobile (Phaneuf, « La conception ») qui, depuis les années 1950, était une préoccupation majeure de l'administration municipale.

Le parti de Roger Taillibert est différent : les nouvelles installations ne sont pas de type pavillonnaire, mais elles forment un tout « compact », intégré afin de faciliter les déplacements piétonniers entre les différents équipements, une solution motivée par le climat canadien (Taillibert 1997, 61). De plus, le projet présenté le 6 avril 1972 est pensé à l'échelle des 240 hectares du parc Maisonneuve et il inclut un plan d'ensemble pour le Village olympique (Orlandini 2010, 28).

Roger Taillibert articule ce vaste territoire en deux entités de facture distincte, l'une « végétale » comprenant le Jardin botanique et le golf municipal, l'autre « minérale » constituée par l'ensemble des équipements sportifs intégrés sur le plan visuel et circulatoire (fig. 21). Il reconnaît qu'« il convenait de bouleverser profondément la configuration du site qui avait été choisi, de créer dalles, promenades et viaduc, de faciliter le plus possible les liaisons pédestres afin que la population puisse déambuler aisément d'un parc à l'autre, hiver comme été » (Taillibert 1997, 62-63).

Au sud de la rue Sherbrooke, le « parc minéral » est dominé par le Stade olympique et son mât et il englobe le Centre sportif Maisonneuve et l'aréna Maurice-Richard. À l'ouest, la déclivité latérale d'une vingtaine de mètres du terrain est rattrapée par une série de terrasses qui se raccordent à une vaste esplanade piétonnière surplombant l'avenue Pierre-De Coubertin, une promenade sur laquelle est

déposée l'enceinte du Stade. Cette artère établit l'autre niveau de référence principal du projet, celui du parvis qui se déploie au pied du mât et borde le Vélodrome. Au nord, cette place publique donne accès au parc végétal par une voie passant sous la rue Sherbrooke, traitée à cette hauteur en viaduc. Au sud, elle rejoint l'avenue Pierre-De Coubertin, en passant sous la passerelle qui prolonge l'esplanade à cette hauteur jusqu'à l'aréna Maurice-Richard, plusieurs rampes assurant le contact avec la rue. Sous ce sol artificiel s'étend le double stationnement souterrain étagé, accessible de toutes les rues adjacentes.

Terrasses, esplanade, passerelles et rampes font écho par leurs tracés courbes aux formes elliptiques du Stade et à la silhouette évasée du mât. Le long de l'avenue Pierre-De Coubertin, esplanade et passerelles établissent une ligne de référence à l'échelle humaine. Sur pilotis à front de rue, ces dernières préservent la continuité spatiale et visuelle entre le domaine public et le parc minéral ponctué de parterres gazonnés et de fontaines.

Le plan d'ensemble du complexe

L'architecte Roger Taillibert s'est prononcé à plusieurs reprises sur ses préférences en matière d'architecture et sur sa méthode de design. Il apprécie les formes courbes, « naturelles », celles des animaux et du corps humain; il conçoit l'architecture comme « un prolongement du corps ». Il privilégie de plus le « grand geste » : « l'usage des poteaux et des plateaux en architecture ne m'intéresse pas, car il n'y a aucun grand geste », précise-t-il. Il ajoute avoir une prédilection pour les voûtes et donc pour la tradition gothique : « le geste gothique, [est] à la fois ancré dans le sol et, grâce aux voûtes, ouvert sur le ciel. » (Ungard 2010, 68, 14).

Pour le quadrilatère au sud de la rue Sherbrooke, Taillibert dessine un plan-masse concentré : le Stade et les piscines sont regroupés en un seul édifice, auquel est adjacent le Vélodrome (fig. 19). Stade et centre de natation sont intégrés par un « grand geste » qui trace au sol un large ovale, une forme tourbillonnante axée sur la diagonale ascendante du terrain vers le nord-est et élancée en contrepoint vers le ciel, l'arène du Stade en étant le centre et son mât, sa tour, le point d'orgue (Orlandini 2010, 21, 25).

L'historien de l'architecture Luc Noppen remarque que le projet dessiné par Taillibert pour Montréal « découle tout naturellement de son œuvre antérieure » (1992, 34). À l'enceinte en éléments de béton préfabriqués et postendus

du stade non couvert qu'est le Parc des Princes (1968-1972) à Paris, il ajouta le toit rétractable de la piscine du boulevard Carnot (1966). D'autres ont remarqué la parenté des couvertures autoportantes en voile de béton mince du centre de natation et du Vélodrome avec les voûtes de la piscine (1966) de Deauville et du centre sportif (1969-1973) de Chamonix. De plus, la plupart de ces édifices se distinguent par leur matériau principal, le béton précontraint, et leurs structures autostables, qui avaient apporté notoriété à l'architecte. Le Parc des Princes était acclamé comme un des équipements sportifs les plus remarquables depuis ceux conçus par Pier L. Nervi pour les Jeux olympiques de Rome (Sandori 1976, 56).

Roger Taillibert voit dans les structures nouvelles un potentiel de création inégalé. En 1970, dans une entrevue donnée à la revue *Galerie d'Arts*, il affirmait : « Le monde moderne a mis à la disposition des architectes, d'abord un clavier de matériaux assez étonnants, ensuite une connaissance nouvelle de l'espace et enfin, le formidable engin que représente un ordinateur, et c'est avec ces éléments que nous avons pu concevoir des données nouvelles pour l'architecture » (Ungard 2010, 14).

Le parti architectural du Stade olympique

À Montréal, le béton précontraint et un nouveau matériau textile, le Kevlar, sont mis en œuvre pour réaliser le complexe olympique. Stade et centre de natation sont imbriqués en un seul immeuble, gigantesque, adjacent au Vélodrome. Le plan elliptique du Stade plutôt que circulaire, à l'exemple des stades olympiques depuis 1964 (Wimmer 1976, 39), répond à la polyvalence de l'usage, tout en offrant à partir des gradins une bonne vue en toutes occasions, lors des compétitions d'athlétisme des JO, de même que, par la suite, lors des matchs de baseball ou de football américain : une telle configuration est « la meilleure définition géométrique sur le plan de la visibilité pour tous les sports », affirme Taillibert (Taillibert 1977, 59). Son toit rétractable protège du dur climat local caractérisé par de fortes chutes de neige, tout en respectant la règle olympique qui veut que les athlètes s'affrontent en pleine nature. La toile de Kevlar est suspendue à une haute tour de plan triangulaire, encastrée dans l'anneau des tribunes et penchée au-dessus de l'arène. Dans son pied sont logées les piscines tandis que ses étages abritent principalement des salles de sport.

L'enceinte du Stade olympique dessine une ellipse qui mesure 488 x 268 mètres. Sa configuration est symétrique

à la différence des stades en « panier asymétrique », tels ceux de Tokyo (1964), Mexico (1968) ou Munich (1972), une disposition motivée par la volonté de multiplier les sièges au plus proche de l'aire de jeu. Pour la structure des tribunes, à Montréal, plusieurs options en coupe et en maquette furent explorées (Orlandini 2010, 56-61), l'enjeu étant de porter et de protéger les gradins. Celle privilégiée dans le dossier préliminaire, déposé au printemps 1973 (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 21), est quelque peu différente de celle présentée le 6 avril 1972 (fig. IV), plus proche de son modèle, le Parc des Princes. À Montréal, le bol du Stade ne s'appuie pas sur le sol, il se projette en porte-à-faux au-dessus de la promenade, les 34 consoles qui le forment étant dotées d'un double fléau, un avant et un arrière.

En périphérie, les consoles de l'enceinte sont équidistantes de 20 mètres et les fléaux isostatiques portés par les poteaux se projettent vers l'intérieur pour soutenir la couverture des tribunes et vers l'extérieur pour former avec le tirant qui relie chacun d'eux au poteau, la structure qui enclot l'espace de déambulation surplombant l'esplanade. Son niveau inférieur donne accès aux gradins du premier balcon, adossés au grand hall qui s'ouvre sur la promenade, ainsi qu'aux étages en sous-sol, tandis que deux étages de coursive desservent les tribunes supérieures des 2^e et 3^e balcons accrochées aux portiques. Huit larges rampes en béton, utilisables par les véhicules électriques des services d'entretien et des concessionnaires, et dix-huit escaliers mécaniques et cinq ascenseurs les relient. En leur sommet, les fléaux sont solidarisés par un anneau technique qui surplombe l'aire de jeu et intègre dans ses deux étages des gaines de ventilation et le système d'éclairage artificiel.

Une telle ossature confère une grande spatialité au Stade, vu l'ampleur du porte-à-faux de son enceinte au profil anguleux : surplombant l'esplanade sur une vingtaine de mètres, le bol du Stade semble flotter dans l'air. Cette disposition illustre les propos de l'architecte ; caractérisant la tradition gothique, il affirme : « tout se passe comme si cette architecture jaillissait du sol pour se maintenir dans l'espace avec une force prodigieuse » (Ungard 2010, 15).

La tour, d'une hauteur projetée de 175 mètres et inclinée à 45 degrés, défie aussi les lois de la pesanteur. Encastrée partiellement dans l'anneau des tribunes, dans l'axe principal de l'ellipse, elle s'élève en oblique au-dessus de l'arène selon un porte-à-faux de 60 mètres (Orlandini 2010, 96-97). Dans sa base tripodique d'une centaine de mètres d'envergure sont installés les bassins du centre de

natation : la piscine olympique (25 x 50 mètres), le bassin de plongeon et celui de plongée sous-marine, plus un bassin d'entraînement logé sous les gradins permanents. Pour les Jeux, une seconde tribune fut construite de manière à porter le nombre de spectateurs de 2 500 à 10 000 (fig. VII).

La fonction première de la tour est de porter le toit rétractable et de le loger dans sa partie supérieure, lorsqu'il est replié. Une niche de 17 mètres de hauteur était prévue pour le recevoir, le mécanisme de déploiement de la toile étant installé au dos de celle-ci et la salle de commande des manutentions au sommet de cette zone technique. Cependant, le mât répondait aussi à d'autres usages, complémentaires au programme olympique, pour former un centre multidisciplinaire. Les vastes planchers de ses dix premiers étages étaient dévolus à la pratique des sports intérieurs et les deux suivants devaient accueillir des bureaux. Au-dessus de la niche de la toile, un restaurant sur deux étages et une terrasse panoramiques étaient projetés, accessibles par un funiculaire installé sur l'arête dorsale de la tour (Orlandini 2005, 102; Orlandini 2010, 96-97). Celui-ci prend son départ dans le hall touristique situé dans la base du mât, à l'arrière, et accessible à la fois de l'esplanade, du parvis et du stationnement souterrain de la rue Viau.

L'accès aux installations et les mouvements de foule furent des considérations prioritaires lors de l'élaboration du projet (Taillibert 1977, 60). Deux arrêts de métro desservent le sud du parc Maisonneuve, les stations Pie-IX et Viau. L'entrée au Stade se fait au niveau de l'esplanade, par la dizaine de portes installées sous le porte-à-faux de l'enceinte, de même que par le hall public donnant sur l'avenue Pierre-De Coubertin et branché sur le couloir menant à la mezzanine de la station de métro Pie-IX. De part et d'autre du complexe Stade-centre de natation-mât, deux grands stationnements souterrains complètent l'ensemble : du côté de la rue Viau, un premier niveau est réservé à 200 autobus et un autre à 500 voitures; du côté du boulevard Pie-IX, sous les terrasses et l'esplanade, quatre niveaux permettent de garer près de 4 000 voitures. Outre d'être reliés par des rampes intérieures, la plupart des étages du stationnement de l'ouest sont directement accessibles de la rue, une disposition qui permet la topographie des rues environnantes.

Le parti technique du Stade olympique

Sur le plan technique, le complexe Stade-centre de natation-mât est conçu comme un gigantesque meccano

d'environ 12 000 pièces préfabriquées (COJO 1978, vol. 2, 49) en béton armé ou en béton précontraint. Celui-ci est d'autant plus complexe que, vu la volumétrie du bol du Stade, un ellipsoïde aplati et tronqué côté tour, les éléments préfabriqués qui le composent ont des dimensions et des configurations variées; les 34 consoles de l'enceinte présentant une standardisation limitée. L'anneau technique surplombe l'aire de jeu à une hauteur variant de 39,7 mètres à 49,5 mètres et la longueur du fléau avant qui le porte, mesure entre 36 et 56 mètres, tandis que celle du fléau arrière, entre 18 et 23,4 mètres. L'Oculus de 18 000 m² peut être fermé par le vaste vélum suspendu à la tour (Demarthe 1976, 32; COJO 1978, 56).

Le pied de chacune des consoles fut coulé sur place jusqu'au niveau du 2^e balcon, tandis que la partie supérieure du poteau et les fléaux avant et arrière furent préfabriqués en béton précontraint; ils sont formés de 18 à 34 voussoirs creux, des éléments dont le poids peut atteindre 180 tonnes et qui furent collés à l'époxy et solidarités par post-tension. L'anneau technique accroché à l'extrémité des fléaux est formé de 38 éléments préfabriqués de forme ovale, de 12 mètres de longueur et de six de hauteur (Orlandini 2010, 50). Les dalles de plancher et les gradins supérieurs sont constitués d'éléments préfabriqués en béton armé supportés par des poutres, elles aussi préfabriquées, accrochées aux poteaux et suspendues aux fléaux arrières (fig. 22).

La couverture permanente du Stade est constituée d'une toiture métallique légère au-dessus des gradins et d'une plus lourde, en voile de béton, au-dessus du déambulateur, afin de renforcer la fonction de contrepoids jouée par la partie arrière des consoles. La première juxtapose, entre les fléaux, des poutrelles en tôle d'acier prélaqué formées sur le chantier, dont l'étanchéité est assurée par des feutres asphaltés surfacés de cuivre.

Le mât tripodique devait être construit en béton coulé sur place pour sa structure et en panneaux de béton préfabriqués pour les allèges de son mur rideau. Il s'appuie sur trois massifs de fondation en béton armé, par l'intermédiaire de coussins en néoprène pour les deux pattes avant, afin d'amortir les mouvements dus aux variations thermiques, voire à d'éventuels chocs sismiques. L'appui arrière de la tour, fixe, est solidement ancré à 60 mètres de profondeur dans la roche (Orlandini 2010, 134). Trois voûtes surbaissées en béton couvrent le centre de natation installé dans la base de la tour, la centrale formant la face inférieure de celle-ci et les deux autres se déployant de part et d'autre de ses faces latérales. La

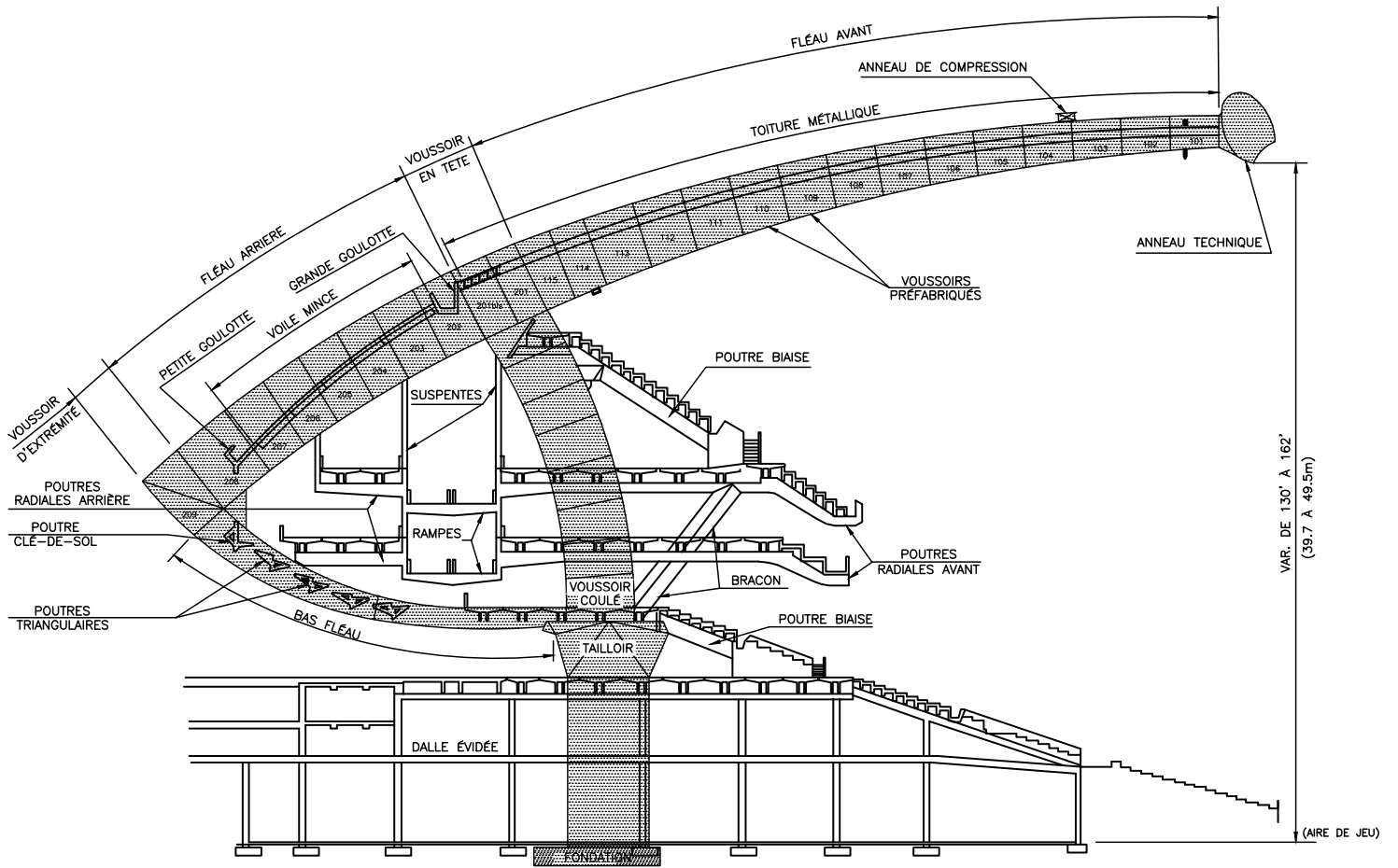
conception technique de ces dernières est semblable à la voûte de couverture du Vélodrome. Leur voile mince est tendu entre trois arcs, deux qui, lancés à partir d'un des massifs de fondation de la tour, s'appuient sur une assise établie à quelque distance, et un troisième qui la longe. L'intervalle qui sépare cet arc de rive de la base du mât est comblé par une série de lanterneaux reposant sur des poutres transversales encastrées d'un côté et simplement appuyées de l'autre, à nouveau pour assurer une certaine souplesse à la structure.

La couverture rétractable du Stade fut réalisée en un nouveau matériau souple et résistant, spécialement mis au point pour l'occasion, le Kevlar, fabriqué à partir d'une fibre synthétique à haute résistance mécanique, tissée en lés de grande largeur (3,20 mètres minimum) suivant un maillage spécial et enduits sur les deux faces (Taillibert et T.A.A.A. 1974). La toile devait être suspendue au mât par un faisceau de 25 câbles en acier inoxydable de haute résistance, mais suffisamment souples afin de glisser adéquatement sur les tambours des 25 treuils installés au sommet de la tour, au-dessus de l'alvéole de rangement. Ce système fut préféré aux chariots automoteurs se déplaçant le long des câbles et la dynamique de l'ensemble devait être harmonisée par régulation électronique. Taillibert prévoyait que ce toit de près de deux hectares et de plus de 60 tonnes pouvait être remonté en moins de 10 minutes par deux techniciens spécialisés (Taillibert et T.A.A. 1974; Emery 1977, 93).

Les professionnels associés au projet

Dans une lettre du 12 mars 1973 adressée au président du Comité exécutif de la Ville de Montréal (Archives de la Ville de Montréal), le directeur du Service des travaux publics, l'ingénieur Charles-A. Boileau, précisait sa vision de l'organisation du travail en vue de la préparation des Olympiques. En plus de ses tâches ordinaires, le Service assumerait la responsabilité des travaux extraordinaires liés à la construction et à la rénovation des édifices destinés aux Jeux, exception faite des installations du parc Maisonneuve, dont se chargerait la nouvelle Division du Parc olympique. Par ailleurs, étant donné le personnel municipal restreint, des responsabilités seraient confiées à des professionnels et des techniciens extérieurs, architectes, ingénieurs, technologues, surveillants de chantier et personnel de soutien, le tout pour une somme estimée à 250 millions de dollars.

La Division du Parc olympique, qui serait installée dans l'ancienne gare Viger, compterait jusqu'à une cinquantaine



STRUCTURE PRINCIPALE DU STADE OLYMPIQUE
(CONSOLE)

d'employés (Entrevue Cyr). À sa tête, le 16 mars 1973, le Comité exécutif de la Ville nomma le jeune ingénieur Claude Phaneuf à titre de surintendant. Par ailleurs, l'architecte André Daoust était désigné architecte chargé de l'ensemble du projet olympique au parc Maisonneuve (*Rapport*, v. 2, 14).

Diplômé de l'École polytechnique de Montréal en 1962, Claude Phaneuf était employé à la Ville, au sein de la Division technique (améliorations locales), depuis 1962 (AVM). Fin 1968, il avait assumé la coordination du chantier du stade Jarry et, depuis avril 1971, il était associé informellement au projet des Olympiques, comme nous l'avons vu précédemment.

Dans sa tâche, Claude Phaneuf serait secondé par son confrère Raymond Cyr, lui aussi ingénieur civil, diplômé de Polytechnique, en 1962. Celui-ci avait rejoint le Service des travaux publics de Montréal, en 1964, après avoir été l'ingénieur municipal de la Ville de Saint-Lambert. Au sein de la Division, il serait chargé de la coordination des études techniques d'ingénierie, du suivi de la planification et de la surveillance des travaux (Entrevue Cyr).

Diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal, en 1942, André Daoust était l'architecte de la Division technique du Service des travaux publics depuis 1943. Membre de l'Ordre des architectes du Québec, il agirait comme architecte principal, apposant son sceau sur les plans, Roger Taillibert étant architecte-conseil. Daoust serait assisté de l'architecte Pierre Ronco pour la coordination des travaux d'architecture menés en collaboration avec les membres de l'Agence Roger Taillibert, délégués à Montréal, pour de plus ou moins longues périodes (Entrevue Cyr). Parmi ceux-ci notons une figure centrale, l'ingénieur polytechnicien Louis Billotey, le « dévoué collaborateur » de l'architecte Taillibert (Gillet 1983).

Début mai 1973, les ingénieurs pressentis pour mener à bien le projet du Vélodrome et du complexe Stade-centre de natation-mât étaient contactés. Certains d'entre eux accompagnèrent à la mi-mai le maire Drapeau à Paris, où leur fut présenté l'architecte Roger Taillibert. Parmi eux, se trouvaient Régis Trudeau, Maurice D'Arcy et Jean-Pierre Caza, de la firme Régis Trudeau et Associés (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 48).

Le 29 juin 1973, le Comité exécutif de la Ville confirma l'engagement des professionnels. Étaient choisis Trudeau, Gascon, Lalancette pour la structure du Vélodrome et

Bouthillette, Parizeau pour la mécanique et l'électricité; Régis Trudeau et Associés pour la structure du Stade, Pageau, Morel et Associés pour la mécanique, ainsi que Scharry, Ouimet et Associés pour l'électricité (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 48-49).

La firme d'ingénieurs Régis Trudeau et Associés, enregistrée en 1967, avait été associée aux projets de nombreux immeubles scolaires et universitaires, notamment l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le Cégep du Vieux-Montréal, la première phase de l'UQAM (Entrevue d'Arcy). Ces ingénieurs en structure étudiaient de plus la station de métro Radisson, remarquable par sa mise en œuvre du béton armé (Vanlaethem 2012, 48-50).

Dès avril 1974, vu le retard pris dans la préparation des plans de structure par Régis Trudeau et Associés, des bureaux français, Europe-Études et la Société d'études et d'équipements d'entreprises (SEEE), furent appelés à la rescousse sur les conseils de Roger Taillibert. La firme Trudeau, Gascon, Lalancette, chargée du Vélodrome, collaborait avec Europe-Études depuis un an. Alors qu'elle avait été engagée, elle avait cherché de l'aide localement, tout particulièrement dans le domaine de la précontrainte, soit sous forme de connaissance ou d'effectif, mais sans succès (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 49). De son côté, afin de mener à bien son mandat, Régis Trudeau et Associés avait sollicité l'expertise d'un spécialiste allemand, le professeur Fritz Leonhardt (1909-1999) (Entrevue D'Arcy). Cet ingénieur de réputation internationale avait construit de nombreux ponts en béton précontraint (Graefe 1997, 263).

Les firmes françaises contactées étaient des partenaires réguliers de l'Agence Roger Taillibert. SEEE avait été associée au chantier du Parc des Princes (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 50-51). Quant à la collaboration avec Europe-Études, elle remonte à la conception du centre sportif de Chamonix abrité sous neuf voûtes en voile mince de béton précontraint, de 22 à 66 mètres de portée (agencetaillert.com; Emery 1976, 30).

Filiale des Grands travaux de Marseille (GTM), une entreprise œuvrant dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP) depuis 1891, SEEE était spécialisée dans le calcul et la conception d'ouvrages (Barjot 1987, 226).

Créé en 1961, Europe-Études était le bureau d'études de la Société Technique pour l'Utilisation de la Précontrainte (STUP) fondée en 1943 par l'ingénieur français Eugène

Freyssinet (1879-1962), l'inventeur du béton précontraint, afin de développer et de diffuser cette technique. Deux professionnels se démarquent dans le dossier montréalais, Pierre Xercavins (1926-2008), le directeur technique d'Europe-Études, et Jean-Michel Demarthe (1945-200?).

Ingénieur polytechnicien, promotion X46, Pierre Xercavins avait travaillé avec Freyssinet au sein de la STUP, qu'il avait rejoint en 1950 (*Structurae.info*). En 1970-1971, conjointement avec Demarthe, il avait assisté les constructeurs du pont de la rivière Bear, en Nouvelle-Écosse, premier pont à poutres préfabriquées en Amérique du Nord. Diplômé de l'École centrale de Paris, Jean-Michel Demarthe était entré à Europe-Études en 1966 et il était le principal responsable du dossier montréalais (Xercavins et all 2010).

L'engagement officiel des firmes de génie françaises date du 7 août 1974; elle est concomitante à la formation d'un consortium local d'ingénieurs, auprès duquel elles agiraient à titre de sous-traitant. Les Consultants du Stade de Montréal inc. était constitué par les agences Régis Trudeau et Associés, Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe inc. et Trudeau, Gascon, Lalancette et Associés.

La firme d'ingénieur Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe inc. avait été créée alors qu'au début des années 1960, Hydro-Québec était un maître d'ouvrage faisant confiance aux professionnels francophones. Très active à la Manic et à la Baie James, elle devint l'une des grandes firmes d'ingénieurs du Québec (Germain 1996, 151). Le bureau d'ingénieurs Trudeau, Gascon, Lalancette et Associés était plus récent, l'enregistrement de la compagnie datant du 24 septembre 1973.

Tous les plans de structure furent redessinés en France, mais Régis Trudeau et Associés devait les approuver (Purcell 1981, 299-300; Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 51). En juillet 1974, la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés devint mandataire-coordonnateur des travaux du Parc olympique, à l'exception du Vélodrome. Ancêtre de SNC-Lavalin, ce bureau est sans doute le plus réputé et le plus influent parmi toutes les agences d'ingénieurs-conseils québécoises impliquées dans le chantier olympique.

L'origine de Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés remonte à 1936, alors que deux récents diplômés de l'École polytechnique de Montréal, Jean-Paul Lalonde et Roméo Valois, fondèrent Lalonde et Valois. La croissance de cette

entreprise fut étroitement liée à la modernisation du Québec et à la construction d'infrastructures routières et d'équipements publics, tels les écoles. Dès les années 1950, elle participa à tous les grands projets nationaux, qu'il s'agisse de la construction de la Voie maritime, la route Transcanadienne et les grands ponts sur le fleuve Saint-Laurent. Au cours de la décennie suivante, alors qu'en 1962, Bernard Lamarre (1931-2016), diplômé de l'École polytechnique en 1952 et à l'emploi de la firme depuis 1955, en était devenu le PDG, elle connut un nouvel essor, grâce à la commande publique locale et, par la suite, en se lançant à la conquête de marchés internationaux. En 1971, elle obtint une part importante des contrats publics liés aux installations hydroélectriques de la baie James. Auparavant, en lien avec l'établissement d'un réseau de polyvalentes et de cégeps, elle avait investi un nouveau champ d'activités : les contrats de gérance et de coordination de projets (Wikipédia, SNC-Lavalin).

Le chantier

Deux phases sont à considérer dans le déroulement du chantier de construction du complexe olympique : une première, qui se déroule d'avril 1973 à novembre 1975, sous l'autorité de la Ville de Montréal; une seconde, qui prit fin à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques, le 17 juillet 1976, et dont la conduite fut assurée par la Régie des installations olympiques (RIO), l'organisme provincial légalement constitué afin de parachever les installations. Au départ, le défi était de taille : livrer en un peu plus de trois ans un ensemble de près de 900 000 mètres carrés (Comité consultatif chargé d'étudier l'avenir des installations olympiques 1977, 12-15), d'autant plus que le Vélodrome devait être terminé pour le championnat du monde de cyclisme sur route du 25 août 1974. En mai 1974, après huit mois de travaux, une telle échéance apparut impossible à honorer et la Ville décida d'adapter le stade d'hiver de l'Université de Montréal afin d'accueillir la compétition. Dès lors, progressivement, la responsabilité de la Ville de Montréal à titre de maître d'ouvrage des installations olympiques serait limitée pour aboutir à la prise de contrôle par le gouvernement provincial.

Le 28 avril 1973, le chantier du Parc olympique commença avec les travaux d'excavation (fig. 23), dont l'entreprise conjointe Désourdy Construction-Simard-Beaudry-Dumez (Canada) avait obtenu le contrat, quelques jours plus tôt (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 2, 20). La tâche n'était pas simple, le futur complexe étant encastré dans la pente du terrain et

le chantier jouxtant des bâtiments existants. Plus de deux millions de mètres cubes de terre furent déplacés (COJO 1978, vol. 2, 14). Alors qu'était moulé le mur de soutènement de la rue Sherbrooke d'une hauteur d'environ 15 mètres, il apparut que le sous-sol était de moins bonne qualité qu'escompté, ce qui nécessita de modifier la technique d'ancrage de la paroi. Ce mode opératoire fut repris pour la protection du bâtiment du centre Maisonneuve adjacent au futur stationnement souterrain de l'est (Rigny 1976, 39-40).

Au printemps 1974, alors qu'il devenait évident que le Vélodrome olympique ne serait pas livré à temps, l'ambiance était fiévreuse sur le chantier. L'ingénieur montréalais Bernard Lamarre proposa au maire de prendre le chantier en main et au cours de l'été, les réunions se multiplièrent en vue de contrôler l'avancement du chantier (Germain 1994, 195, 196). Après de longues négociations avec le COJO, en juillet, la Ville de Montréal engagea finalement des mandataires-coordonnateurs : Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, la firme dirigée par Bernard Lamarre, pour les travaux du Parc olympique, à l'exclusion du Vélodrome, et Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe, pour la construction du viaduc de la rue Sherbrooke. Par ailleurs, fin juillet, le COJO déchargeait la Ville de la responsabilité de livrer les installations qui n'étaient pas sa propriété (Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade 1980, vol. 3, 8). Outre le complexe et le Village olympiques, son mandat de maître d'ouvrage était réduit au centre sportif Maisonneuve, à l'aréna Saint-Michel, aux centres Claude-Robillard et Étienne-Desmarreau, au bassin de l'île Notre-Dame, au circuit Mont-Royal et aux parcours du marathon (COJO 1978, vol. 2, 19). Le COJO prit la relève pour les autres, alors qu'au départ, il ne devait pas s'occuper de construction (COJO 1978, vol. 1, 57).

Le 5 août 1974, fut amorcée la construction des fondations du Stade olympique. Le 1^{er} octobre, le Comité exécutif de la Ville de Montréal retint les services de l'entreprise Schokbéton pour la préfabrication des voussoirs des consoles et des éléments de l'anneau technique du Stade. La production des autres éléments préfabriqués en béton seraient octroyée à quatre autres compagnies québécoises (COJO 1978, vol. 2, 14-18, 21) : Francon pour les dalles de plancher, Vibrek pour les poutres portant les gradins, Prefac et Spancrete pour les pièces de ces derniers (*J'ai vu naître un chef-d'œuvre* 1978).

Schokbéton Québec inc. est une compagnie créée en 1962 et établie dans la grande région de Montréal, à Saint-

Eustache. Schokbéton est le nom d'une technique de préfabrication en usine brevetée aux Pays-Bas, en 1932, et rapidement exportée dans le monde entier afin de produire des éléments structurels et architecturaux. Au moyen de chocs appliqués au moule, ce procédé confère au béton une structure extrêmement dense (*L'Œil* 1965). Pour fabriquer les 1 500 pièces de la commande, Schokbéton mit à la disposition exclusive de la Ville son personnel et loua ses installations, équipements et machineries existantes. De plus, la Ville fit construire une nouvelle usine sur le terrain de l'entreprise, que celle-ci rachèterait à la fin du mandat (Convention 15-05-1975, AVM). Quantité et délai n'étaient pas les seuls défis qu'avait à surmonter Schokbéton Québec, s'ajoutaient la taille et la configuration variées des éléments à produire. Les pièces furent moulées dans des coffrages métalliques importés de France, des moules gigantesques, dont la géométrie variable était réglée par un système hydraulique (Entrevue Taillibert 2015). La composition du mélange posa d'autres problèmes, que résolurent les ingénieurs de la Ville avec la collaboration de Louis Billotey (Entrevue Cyr). Par ailleurs, afin de faciliter la coulée dans des coffrages encombrés par les nombreuses armatures, le directeur technique de Schokbéton proposa l'adjonction d'un superplastifiant, un adjuvant améliorant la fluidité du mélange, tout en réduisant sa teneur en eau, et donc la résistance du béton. Un tel produit chimique fut importé d'Europe (Entrevue Aictin).

Fin novembre 1974, sur le chantier, la coulée du béton des poteaux des consoles fut interrompue par le départ en grève des monteurs d'armatures métalliques. Cet arrêt de travail devait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de janvier 1975 (COJO 1978, vol. 2, 19-20). Ce conflit n'était pas le premier. Depuis le début, les travaux avaient été entravés par des grèves sporadiques incessantes de divers corps de métier, à commencer par les camionneurs évacuant les quantités de terre. Avaient suivi les menuisiers qui fabriquaient les coffrages, les plombiers qui inséraient les gaines dans les cages d'armature, les électriciens... Ces pressions rendaient toute planification vaine (Entrevue Cyr).

Alors que les semaines filaient, la situation s'aggravait : les coûts explosaient et il devenait de plus en plus incertain que le Stade olympique fusse livré à temps. Aussi, les 21 et 22 janvier 1975, la Commission permanente des affaires municipales de l'Assemblée nationale se réunit pour examiner si le principe de l'autofinancement des Jeux de 1976 était toujours valide. Cette réunion n'était pas la première; en juin 1973, la Commission s'était penchée sur l'emplacement du Village olympique qui faisait débat.



Fig. 23. L'inauguration du chantier des installations olympiques, le 29 avril 1973.



Fig. 24. Le chantier des installations olympiques, le 20 mai 1974.



Fig. 25. Le chantier des installations olympiques, le 10 mars 1975.

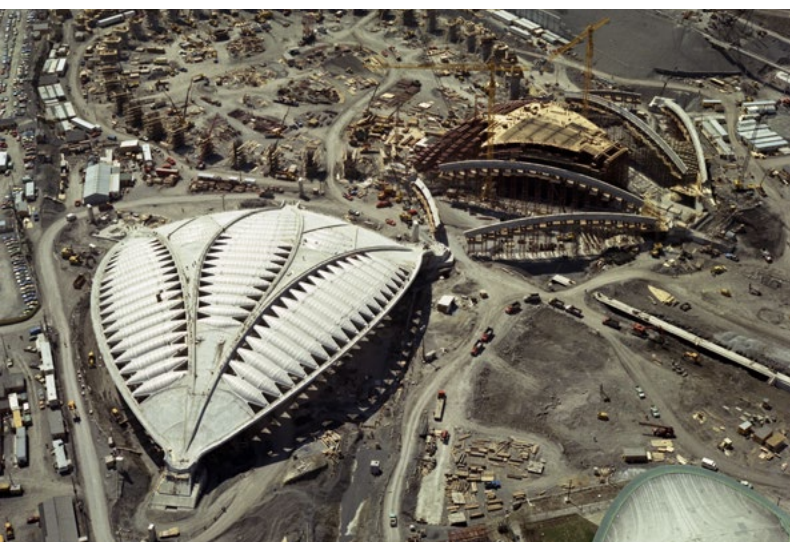


Fig. 26. Le chantier des installations olympiques, le 20 août 1975.



Fig. 27. Le chantier des installations olympiques, le 5 novembre 1975.

Témoignèrent des représentants de l'opposition officielle, du COJO, de la Ville de Montréal et du Rassemblement des citoyens de Montréal, le parti municipal fondé en mai 1974 afin de tenir tête au maire Jean Drapeau. Des solutions alternatives au Stade furent même envisagées, mais écartées, car non réalistes.

Le 5 mai 1975, les premiers éléments préfabriqués par Schokbéton furent livrés sur le chantier. À la mi-mai, environ 3 000 ouvriers travaillaient jour et nuit à l'érection des consoles et à la construction de la base de la tour. Cependant, en juin, le rythme ralentit; les effectifs étaient réduits environ de moitié à la suite d'un arrêt de travail (COJO 1978, vol. 2, 20-23).

Le 20 octobre 1975, à nouveau, plus de 3 500 ouvriers débrayèrent et, malgré l'injonction de retour au travail obtenue par la Ville, le 25, seulement 600 ouvriers obtempérèrent, les autres attendant le résultat des négociations avec la Fédération des travailleurs du Québec. Le 26, une entente intervint en vue d'une reprise généralisée du travail. Le 4 novembre, le premier élément de l'anneau technique du Stade était posé et la plupart des consoles étaient montées (COJO 1978, vol. 2, 23-26). À environ huit mois de l'ouverture des Jeux, le squelette du Stade se dressait, sans être totalement complété et les autres travaux de gros œuvre du complexe étaient à peine amorcés (fig. 27).

L'heure était grave, la livraison à temps du complexe olympique devenant de moins en moins probable; le chantier manquait d'une direction efficace afin de venir à bout des conflits d'autorité et de travail. Après plusieurs tentatives faites par le gouvernement pour maîtriser le processus, un matin de novembre, une réunion fut convoquée au bureau du premier ministre où il fut décidé de la création d'une régie pour terminer les installations et d'une société de financement pour la période postolympique (Allard 1990, 140-141). Elle avait été précédée la veille d'une rencontre où le directeur du Service des travaux publics de la Ville avait annoncé un déficit de 600 millions de dollars (Denis 2006, 262). Quelques jours plus tard, le 20 novembre 1975, le projet de loi numéro 81 constituant la Régie des installations olympiques fut adopté par l'Assemblée nationale.

Le premier mandat de la RIO était de construire, aménager et exploiter les installations olympiques du Parc olympique. La Régie, qui relevait du ministre des Affaires municipales, Victor C. Goldbloom, fut placée sous la présidence de

l'ingénieur Claude Rouleau. Cet ancien condisciple de Bernard Lamarre à l'École polytechnique de Montréal avait été commissaire à l'Office des autoroutes jusqu'à la veille des élections de 1970. Alors, il avait rejoint Paul Desrochers, l'organisateur politique de Robert Bourassa (Samson 2007, 80-81), et, par la suite, il était devenu sous-ministre des Transports du Québec dans le nouveau gouvernement libéral.

Le chantier du Parc olympique accusait un retard considérable, mettant en péril la tenue des Jeux. Aussi, il paraissait impossible de terminer à temps les travaux selon les plans. Parmi les premières démarches entreprises, une étude fut menée afin d'envisager des lieux de compétitions alternatifs, une option qui s'avéra impossible à mettre en œuvre. Aussi, il fut décidé de sacrifier tout élément non essentiel, de mettre à la disposition des athlètes, des officiels et du service des télécommunications des locaux temporaires, de construire certains des gradins de manière provisoire et de ne pas achever la tour. Par ailleurs, la RIO prit le plein contrôle du chantier, où Jean Drapeau et Roger Taillibert étaient devenus *persona non grata*. Afin d'améliorer la productivité et la communication, celui-ci fut fractionné en six cellules de travail, chacune contrôlée par un ingénieur responsable. Au printemps, les travaux allaient tellement bon train que certains de ceux qui, en décembre 1975, avaient été écartés, car jugés d'importance secondaire, tels l'aménagement de l'esplanade, furent finalement entrepris. Le 13 juin 1976, la RIO remettait les installations au COJO, même si certains travaux se poursuivraient jusqu'au 15 juillet 1976 (RIO 1976, 11-16). La veille de la cérémonie d'ouverture, on s'affairait encore à la pose du gazon dans le Stade.

Le Stade retentit de mille clameurs

Le 17 juillet 1976, toutes les grues n'avaient pas disparu du Parc olympique; une s'élevait au-dessus du mât du Stade inachevé (fig. 29), tel un signe de la reprise prochaine du chantier. Le prétexte de la retransmission télévisuelle avait permis de la conserver, une caméra étant installée en son sommet (Entrevue Cyr). En milieu d'après-midi, la foule se pressait aux abords du site pour l'arrivée des porteurs de la Flamme olympique et le Stade était bondé pour la cérémonie d'ouverture. Aucune bousculade, aucun encombrement, les milliers de personnes venues à pied ou en métro, en voiture ou en autocar assister à ce moment tant attendu étaient accueillies en toute sécurité. L'aménagement du Parc olympique s'avéra fonctionnel et esthétique, de jour comme de nuit. Le soir venu, l'éclairage



Fig. 28. Le parvis des piscines au moment des Jeux olympiques de Montréal, 1976.

électrique savamment camouflé au niveau de l'esplanade et des passerelles guidait le visiteur d'un lieu à l'autre. Tous les équipements sportifs du Parc olympique étaient réquisitionnés, y compris le Centre Pierre-Charbonneau et l'aréna Maurice-Richard. Le Village n'était pas loin, de l'autre côté de la rue Sherbrooke.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture sont les moments clés de la célébration des Jeux : « c'est par là surtout que l'Olympiade doit se distinguer d'une simple série de championnats mondiaux », selon Pierre de Coubertin (1966, 33). Outre de traduire l'idéal olympique, elles permettent au comité organisateur de leur conférer une certaine originalité. À Montréal, elles étaient « les fêtes de la jeunesse, de la beauté et de la force » et la course de la Flamme olympique, celle de la lumière illuminant les espoirs de la jeunesse du monde. En fait, les Jeux d'été de la XXI^e Olympiade avaient débuté le 13 juillet, à Olympie, en Grèce, avec l'allumage de la Flamme olympique, une tradition établie en 1936, lors des Jeux de Berlin. Dans l'enceinte de l'Altis sacré, le feu sacré avait été ravivé lors d'une cérémonie rituelle d'inspiration antique, pour être ensuite transporté dans le stade, où le président du Comité olympique hellénique et le révérend Père Marcel de la Sablonnière, représentant du COJO, prononcèrent chacun une allocution. L'acheminement de la Flamme olympique au Canada se fit de manière inusitée; plutôt que d'être passée de main en main, lors d'une course à relais de plusieurs jours, elle fut transférée instantanément par satellite du Stade panathénaique d'Athènes à la Colline parlementaire à Ottawa, où un rayon laser la ralluma, en présence du premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau. Par la suite, sans tarder, elle entama son périple vers Montréal, traversant villes et villages, la radio et la télévision couvrant régulièrement le déroulement du parcours (COJO 1978, vol. 1, 280-289).

Le 17 juillet, dans le Stade olympique dont l'enceinte vibrait de la présence de plus 70 000 spectateurs et sous un ciel bleu, la cérémonie d'ouverture ponctuée de morceaux de musique, de chants et de danses, eut lieu en présence de la reine Élisabeth II. Une fois les 94 délégations entrées dans l'arène et après les allocutions du président du COJO, Roger Rousseau, et de Lord Killanin, président du CIO, la reine déclara les Jeux olympiques de Montréal ouverts. Suivirent l'entrée du drapeau olympique et son hissage à l'extrémité sud du terrain, tandis que le drapeau officiel, conservé à Munich, depuis les derniers Jeux, fut remis au maire Jean Drapeau, qui reçut une longue ovation de la foule. Ce geste hautement symbolique accompagné des rondes exécutées

par deux groupes vêtus, chacun, du costume folklorique régional, fut souligné par une salve de trois coups de canon et un lâcher de pigeons porteurs d'un message d'amitié au peuple de la terre. Par la suite, la Flamme olympique entra dans le Stade, portée par deux jeunes athlètes, une première dans l'histoire des Jeux modernes, afin de symboliser les deux peuples fondateurs du Canada. La cérémonie se termina par un ballet exécuté par des élèves des écoles de Montréal et de la banlieue, et des gymnastes canadiens et internationaux.

Dans les jours qui suivirent, au Vélodrome, furent présentées les épreuves de cyclisme sur piste, de même que celles de judo, tandis que l'aréna Maurice-Richard et le Centre Pierre-Charbonneau accueillèrent la lutte. Aux piscines, de nombreux records furent enregistrés, dont plusieurs par les nageuses est-allemandes. Chez les hommes, les Américains dominèrent, tandis qu'au sein de l'équipe canadienne, les femmes se distinguèrent avec une médaille d'argent et six de bronze. La natation permit au Canada de sauver la mise, avec huit médailles, les trois autres étant remportées lors des épreuves de canoë, de sports équestres et de saut en hauteur. Le Stade accueillit les compétitions d'athlétisme à partir du 23 juillet, après celles de soccer, dont la dernière épreuve aurait lieu le 31 juillet, après l'arrivée du marathon.

La cérémonie de clôture se déroula le dimanche 1^{er} août, en soirée. Auparavant avait eu lieu la dernière épreuve de l'événement, le Grand prix équestre de sauts d'obstacles par équipe. À 21 heures précises, le président du CIO, Lord Killanin, celui du COJO, Roger Rousseau, et le gouverneur général du Canada, son excellence Jules Léger, prirent place dans la loge royale. La sonnerie olympique donna le coup d'envoi à la chorégraphie interprétée par des élèves des écoles secondaires. Les athlètes firent ensuite leur entrée dans l'arène, accompagnés d'un groupe d'Amérindiens en tenue d'apparat. Musiques et danses accompagnaient les rites mettant fin aux Jeux : la descente du drapeau olympique, l'extinction de la Flamme et l'annonce des prochains JO, dont Moscou serait l'hôte.

Au cours des 14 jours de compétitions, 6 084 athlètes, 1 260 femmes et 4 824 hommes, représentant 92 nations, tentèrent de se dépasser, soutenus par 2 661 accompagnateurs. Les 198 épreuves tenues pour la plupart au Parc olympique et dans une dizaine d'autres lieux de la région du Grand Montréal ainsi que, pour un petit nombre d'entre elles, dans d'autres villes du Québec et de l'Ontario, attirèrent plus de trois millions

de spectateurs, un nombre démultiplié grâce aux moyens de communication modernes. À l'échelle du monde, les images et le son des Jeux de Montréal produits par l'Organisation de radio et de télédiffusion olympique (ORTO), créée pour l'occasion par la Société Radio-Canada, rejoignirent un milliard de téléspectateurs. Pour les couvrir, plus de 5 000 journalistes et plus de 600 photographes avaient été accrédités (COJO 1978, vol. 1, 382-383). Afin d'assurer la circulation de l'information, les réseaux de télécommunications dans la région de Montréal furent développés. Il avait été prévu que le trafic serait trois fois plus grand qu'au moment de l'Expo 67 (COJO 1978, vol. 1, 416). Les installations olympiques, dont nous avons hérité, ne sont qu'un des aspects des systèmes techniques qui avaient été mis en place pour garantir, en juillet 1976, le bon déroulement des JO en matière d'enregistrement et de diffusion des résultats sportifs et de gestion des foules, du personnel et du matériel. Des milliers de travailleurs de l'ombre avaient contribué à la réussite de cet événement planétaire afin de le faire connaître, d'en assurer la bonne organisation et le soutien technique.

7. L'intégration des arts aux Jeux olympiques –

La dimension artistique des Jeux olympiques de Montréal est généralement exclusivement associée à *Corridart*, l'exposition collective montée sous la direction de Melvin Charney, l'un des principaux opposants à Jean Drapeau, depuis sa dénonciation de l'engagement de Roger Taillibert en mars 1972. Celle-ci coïncide avec la préparation de *Montréal, plus ou moins?*, une exposition critique de la gestion urbaine du maire présentée au Musée des beaux-arts au cours de l'été. Détruite sur ordre du Conseil exécutif de la Ville, seulement quelques jours après son inauguration, le 7 juillet 1976, sous prétexte de sécurité publique, *Corridart* doit sa réputation à cet acte de « censure », tout autant qu'à son sujet visant à révéler la mémoire de la ville (Mathieu 2016; Vanlaethem 2014). La sculpture-fontaine de Jean-Paul Riopelle, *La Joute*, installée au Parc olympique jusqu'à son démantèlement en 2002, est l'autre contribution qui a marqué la mémoire collective. Or, le programme artistique et culturel des Jeux d'été de la XXI^e Olympiade était bien plus large et bien plus diversifié. Coordonné par le COJO, il touchait toutes les villes où étaient tenues des compétitions sportives et impliqua 3 500 artistes venus de toutes les régions du Canada afin d'apporter leur talent à plus de 1 500 manifestations culturelles (COJO 1978, vol. 1, 601). Au volet événementiel, il faut ajouter la contribution des designers à l'image de marque des Jeux, qui touche de très nombreux aspects, promotionnel, informatif, signalétique... Nous nous arrêterons aux œuvres intégrées à l'architecture, non sans donner une idée des autres participations.





Fig. 29. La sculpture-fontaine La Joute en 1976, Jean-Paul Riopelle, artiste.

« Unir le muscle et l'esprit »

Pour Pierre de Coubertin, les Jeux olympiques étaient bien plus qu'un événement sportif; ils avaient une portée éducative et même philosophique, aussi l'art et l'esthétique devaient y contribuer, comme nous l'avons vu précédemment. En 1906, lors d'une conférence consultative des arts, lettres et sports tenue au foyer de la Comédie française à Paris et rassemblant des membres du CIO et des représentants d'organisations artistiques, il proposa « la création de cinq concours d'architecture, de sculpture, de peinture, de musique et de littérature destinés à couronner tous les quatre ans des œuvres inédites directement inspirées par l'idée sportive ». Son but : « unir à nouveau, par les liens d'un légitime mariage, d'anciens divorcés : le Muscle et l'Esprit » (Coubertin 1967, 15).

Après une première tentative, vaine, d'organiser de telles compétitions à l'occasion des JO de Londres, en 1908, cette pratique devint courante à partir des suivants, accueillis par Stockholm. Cependant, elle ne prit toute son ampleur qu'en 1924, avec la participation de près de deux cents candidats et, à Amsterdam, en 1928, plus de mille œuvres étaient exposées au Stedelijk Museum d'Amsterdam. Tout comme les sportifs, les artistes les plus méritants étaient médaillés. Après les JO, ils pouvaient vendre leurs œuvres, ce qui souleva la polémique, les compétitions qu'elles soient sportives ou artistiques n'étant ouvertes qu'aux amateurs. La participation d'artistes professionnels ne faisant qu'augmenter, l'esprit des concours devenait caduc, ce qui conduisit à leur suppression après bien des débats. En 1954, le CIO révisa ses règlements afin de donner plus de liberté aux comités organisateurs dans le choix de leur participation artistique. Pour la première fois, à Melbourne, en 1956, les concours furent remplacés par un Festival d'arts, dont le programme mettant en valeur la production nationale comprenait des expositions et des spectacles (COJO 1978, vol. 1, 578).

Dans son dossier de candidature aux Jeux d'été de 1976, la Ville de Montréal proposa un « vaste festival culturel canadien » à organiser en collaboration avec le COJO, au programme duquel étaient prévues plusieurs manifestations à saveur folklorique et d'autres, d'art contemporain. Étaient annoncées les participations des Grands Ballets Canadiens, des théâtres du Nouveau monde et du Rideau vert, du Stratford Festival Theatre, de la Gendarmerie royale du Canada et des nations indiennes du Canada (Ville de Montréal 1969, 26). Cette emphase sur la production locale était préconisée par les Statuts

olympiques qui précisaient : « Le comité d'organisation mettra sur pied une manifestation ou exposition d'art national, [...] sous réserve d'approbation du Comité international olympique », ajoutant que les présentations programmées devaient être à la hauteur des compétitions sportives (COJO 1978, vol. 1, 578).

Alors qu'au début de 1973, le COJO s'attela à l'élaboration du programme Arts et culture, il créa un service spécial chargé des cérémonies d'ouverture et de clôture et des autres aspects du volet artistique de Jeux. Cette entité qui deviendrait une direction générale en 1974, favorisa une approche propre à révéler « le caractère propre à l'inspiration canadienne », à offrir « au monde une image authentique du pluralisme canadien ». Pour réaliser cette ambition, sous la gouverne d'Yvan Desrochers, la Direction générale Arts et culture agirait comme coordonnateur, laissant aux provinces et territoires l'initiative des expositions et des spectacles qu'ils délégueraient à Montréal. Le gouvernement fédéral finança cet aspect des Jeux, en contribuant aux coûts de déplacement, tandis que les frais de préproduction étaient assumés localement. Cette formule tripartite fut acceptée par tous, à l'exception du gouvernement du Québec qui prit totalement en charge toutes les activités proposées (COJO 1978, vol. 1, 579), notamment l'exposition en plein air *Corridart* et celle présentée au Musée d'art contemporain de Montréal sous le titre *Trois générations d'artistes québécois : 1940, 1950, 1960*, regroupant une petite centaine d'artistes, dont Jean-Paul Riopelle.

La sculpture-fontaine La Joute

Le nom de Jean-Paul Riopelle (1923-2002) est encore associé aux Olympiques, en lien avec la seule œuvre d'art intégrée au Parc olympique en 1976, la plus imposante sculpture de l'artiste, *La Joute*. Celle-ci ne fut pas ajoutée dans le cadre de la mesure gouvernementale qui, depuis 1961, prévoyait d'allouer environ 1 % du budget de construction d'un bâtiment, ou d'aménagement d'un site public, à la réalisation d'œuvres d'art précisément conçues pour ceux-ci. Difficile de cerner précisément le lien que l'œuvre entretient avec les Jeux olympiques, les auteurs ayant couvert la polémique soulevée par sa délocalisation au début des années 2000, donnant des versions quelque peu différentes de l'histoire. Dans quelle mesure la candidature de Montréal aux Jeux olympiques, a-t-elle marqué le projet de la fontaine qui remonte à la fin des années 1960? Une question restée sans réponse ferme (Keable 2009, ch. 9).

Le projet de cette fontaine en bronze, inspiré d'un jeu d'équipe amérindien, le jeu de drapeau, selon les dires de Riopelle (Keable 2009, 82, 84), fait une douzaine de mètres d'envergure et se compose de 28 éléments, auxquels s'ajoute une plaque d'identification. L'artiste, né à Montréal, y avait fréquenté l'École polytechnique (1941-1942) et, ensuite, l'École du meuble (1942-1944), où il était élève du peintre Paul-Émile Borduas. En 1948, il avait été l'un des signataires du fameux manifeste du *Refus global*. Adeptes de l'automatisme, il développa un langage visuel abstrait ayant pour seul guide, le «hasard total», comme il l'affirma, et ancré dans le geste et la matière. Installé à Paris, il se tailla une place au sein de l'avant-garde internationale. Les prémices de *La Joute* coïncident avec les débuts de son retour graduel au pays.

L'œuvre imaginée par Riopelle associe la terre, le feu et l'eau, qui s'écoule de toutes les sculptures. Au centre, «la tour» posée sur un socle élevé, ceinturé de bas-relief et entouré de huit effigies émergeant de l'eau du bassin éclairée par un cercle de feu (Keable 2009, 88), représentant respectivement un ours, un poteau, un Indien, trois hiboux, un poisson et un chien. D'abord modelée en glaise par Riopelle, en 1969-1970, elle fut transposée en plâtre et exposée pour une première fois à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, en France, en décembre 1970 et janvier 1971. Suivit sa présentation dans le cadre de l'exposition consacrée à l'artiste, par le Centre culturel canadien, à Paris, et le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1972. De cette époque daterait l'idée de l'offrir à Montréal pour les Jeux olympiques, un projet initié par un groupe de médecins radiologistes (Keable 2009, 86).

Au cours de l'année 1974, *La Joute* fut coulée en bronze en Italie. De plus, dès février, son intégration au complexe olympique aurait été proposée au maire Jean Drapeau. Cependant, malgré une rencontre entre l'artiste, l'architecte Roger Taillibert et le maire, l'offre resta sans suite (Brien 1992, 17-18; Keable situe une telle rencontre en novembre 1975, à Paris, 93). La proposition refit surface en mars 1976. Les médecins radiologistes qui avaient acquis l'œuvre, réitérèrent leur offre, cette fois, au ministre des Affaires culturelles du Québec, Jean-Paul L'Allier, qui l'accepta. Le 21 avril 1976, le Musée d'art contemporain acquit *La Joute*, la prêta à la RIO, qui s'était engagée à l'installer. Le 16 juillet, deux jours après la destruction de *Corridart*, elle fut inaugurée en toute discrétion (Brien 1992, 19). Elle était installée à la fois à proximité de l'édicule de la station de métro Pie-IX et de l'avenue Pierre-De Coubertin, d'où elle était visible, à

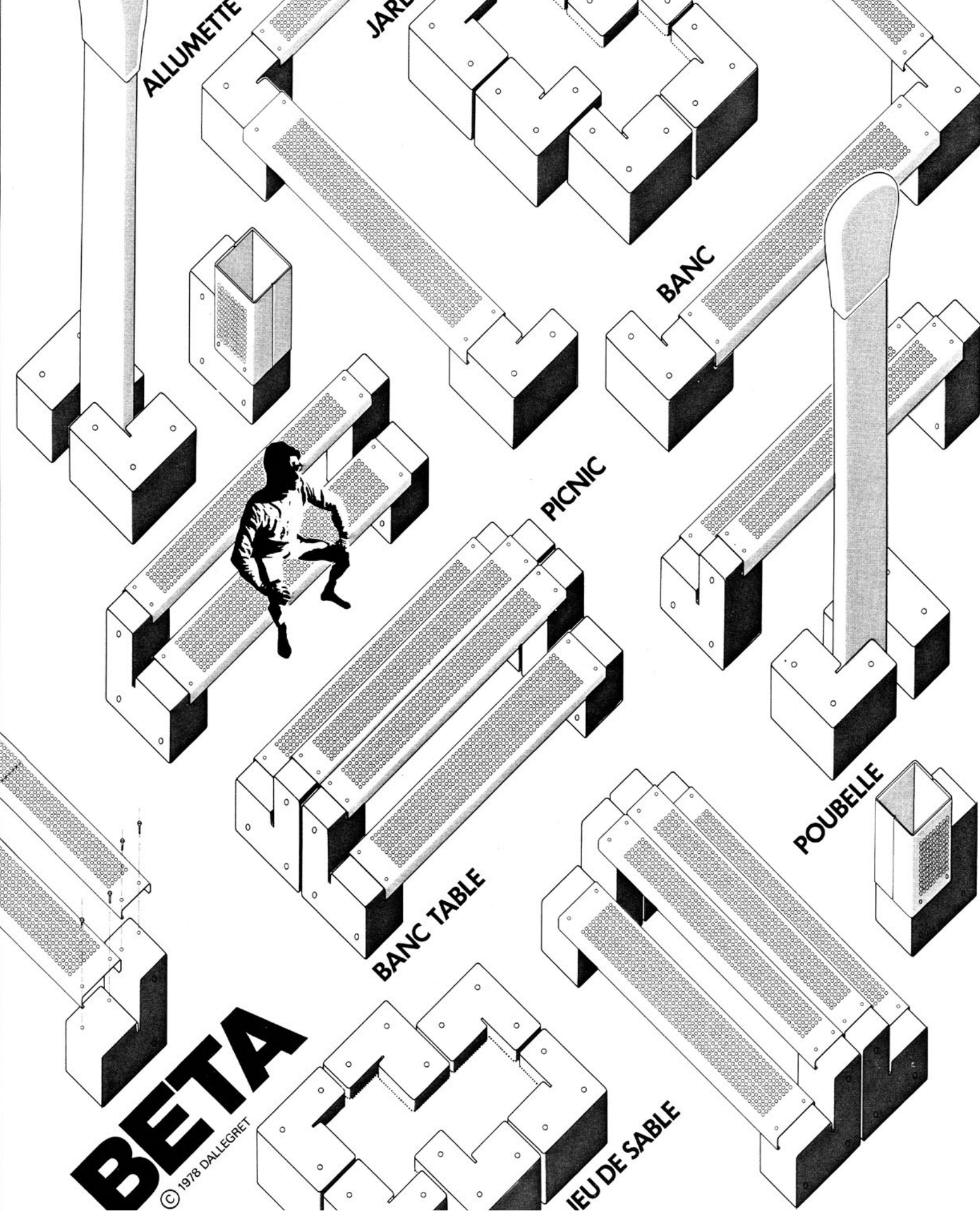
travers les pilotis de la passerelle qui clôturait le jardin à cette hauteur (fig. 29).

Au début des années 1980, la détérioration de la sculpture-fontaine inquiéta. L'un des donateurs, le docteur Légaré, se plaignit à Lucien Saulnier, président de la RIO, déplorant qu'elle était privée d'eau et d'éclairage et que la céramique du bassin était endommagée. En 1983, l'installation d'un café-terrasse empiétant sur la fontaine nécessita l'intervention du ministère des Affaires culturelles (Keable 2009, 103-105). À l'époque, *La Joute* était encore visible de la rue. Pour peu de temps cependant. En 1984, la construction des locaux de la RIO sous la passerelle boucha définitivement la vue. Par la suite, afin de protéger les bureaux du vol, un mur de plexiglas coupa tout accès public. Au début des années 1990, le Musée d'art contemporain, alerté sur son état de détérioration, envisagea de la restaurer, et même de la terminer en installant l'éclairage au gaz. Cependant, il recula devant le coût. La RIO tenta de concrétiser le projet pour souligner le 20^e anniversaire des Jeux, sans succès. Par la suite, l'indifférence dans laquelle était retombée l'œuvre, fit germer l'idée de la déplacer au Quartier international de Montréal en cours de construction (Keable 2009, ch. 5).

Sa délocalisation souleva un tollé pour des raisons autant culturelles que politiques. Les opposants dénoncèrent qu'en acceptant son déménagement, les autorités favorisaient un quartier privilégié de la ville au détriment d'un quartier populaire, Hochelaga-Maisonneuve. De plus, ils arguèrent que son déplacement contrevenait à l'un des principes établis en conservation, selon lequel une œuvre d'art ne peut être séparée du contexte pour lequel elle fut créée. En 2002, des citoyens formèrent le Comité SOS *La Joute* pour s'opposer à son déménagement, en vain. Elle fut démontée à la fin de l'année, pour être restaurée et installée sur la place située entre le Palais des congrès et le nouvel édifice de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il est évident que cette initiative était une atteinte à l'intégrité du Parc olympique, d'autant plus grande qu'elle était la seule œuvre d'art public intégrée au complexe. Le mobilier urbain produit pour les Jeux connut un destin plus heureux.

Le mobilier urbain

Le mobilier urbain du Parc olympique, composé d'un banc et d'une poubelle, fait partie de la série de meubles de parc BETA créé par l'artiste François Dallegret (né en 1937). Après des études d'architecture amorcées à l'École des beaux-arts de Paris, en 1958, où il avait fréquenté l'atelier



BETA
© 1978 DALLEGRET

Lemaesquier, Dallegret privilégia la pratique artistique pour mener une critique de l'architecture et du monde des objets. Dès le début des années 1960, ses «dessins mécaniques» étaient exposés à Paris, où ils furent remarqués par plusieurs éditeurs. Pendant une quinzaine d'années, Dallegret poussa plus avant sa réflexion sur l'interaction entre l'homme, l'environnement et les technologies – d'où découle la suite *Machinations*. En 1965, il avait réalisé *La Machine*, une œuvre interactive et sonore qui serait présentée à Expo 67. Au même moment, il aménagea au 2130 rue de la Montagne, à Montréal, la pharmacie-bar-restaurant, le *Drug*. En 1976, il élaborait pour le volet culturel des Jeux olympiques l'exposition *Diskobolite Dallegret* au Musée des beaux-arts de Montréal.

Le projet du mobilier de parc BETA se décline en plus que deux éléments, le banc et la poubelle produits pour les Jeux olympiques de 1976. Il comprend des lampadaires «allumette», des fontaines, des jardinières et des bacs à sable ainsi que des bancs et des tables modulaires (fig. 30). D'un design polyvalent, résistant et durable, cette série réinvente le mobilier de parc traditionnel par l'usage d'un module élémentaire en forme de «L», nommé sabot, à disposer à la verticale ou à l'horizontale et utilisé seul ou de façon regroupée, suivant le meuble à produire. L'assemblage d'un banc-table se fait au moyen de deux plaques d'acier perforé fixées à même deux sabots en béton préfabriqué par un système de vis d'ancrage. De couleurs rouge ou verte, ces plaques d'un usage polyvalent servent d'assise, de dossier ou de plateau, selon la nécessité. Deux bancs-tables mis dos-à-dos forment ainsi une table à pique-nique.

La série BETA est très représentative de la production de Dallegret, à la fois utilitaire et poétique. Son nom dérive de l'expression anglaise signifiant banc-table: «*Bench Table*». Ce mobilier fut entre autres implanté dans le secteur est de l'esplanade, près des tentes colorées en forme de dôme, du noyau alimentaire. Cette architecture éphémère est un autre aspect de la production de la Direction générale du graphisme et du design au sein du COJO.

Du temps des Jeux, sur le site du Parc olympique, il y avait une trentaine de bancs et de poubelles de couleur jaune et, dans le Stade, onze bancs de couleur rouge. En 2012, ce mobilier fut rafraîchi, les parties métalliques étant repeintes. À l'occasion du 40^e anniversaire du Parc, il fut complété; 20 nouveaux bancs-tables de couleur jaune et

20 autres de couleur rouge furent fabriqués à l'identique, en plus de dix poubelles de couleur jaune et dix autres de couleur rouge, une initiative menée avec la collaboration de François Dallegret.

L'image de marque des Jeux

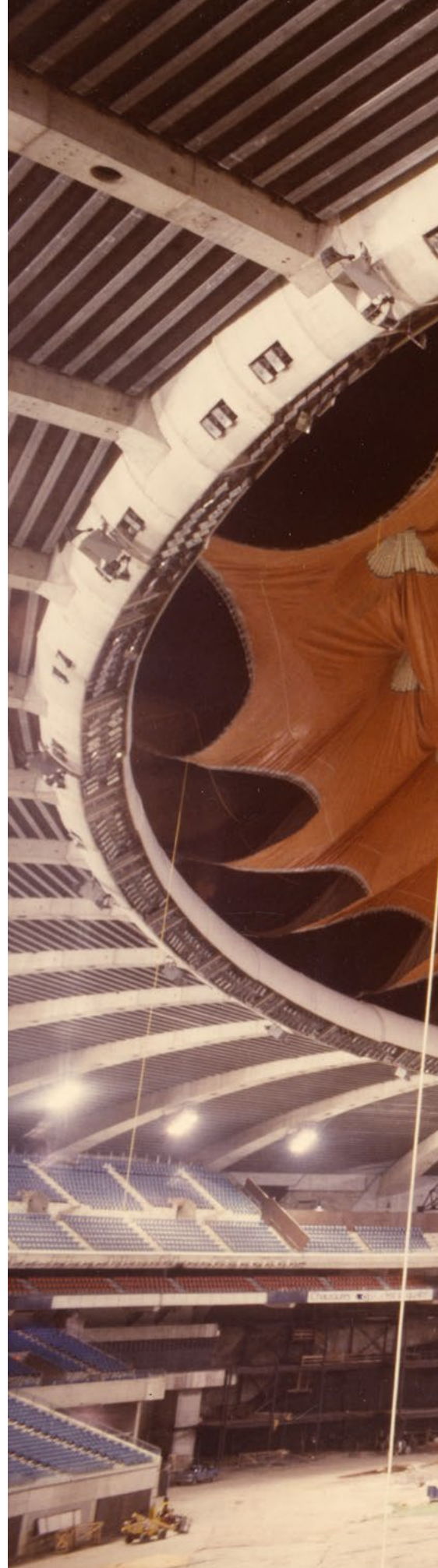
Le mobilier urbain conçu par François Dallegret pour les Jeux fait partie des éléments conçus sous la supervision de Michel Dallaire (né en 1942) pour équiper le Parc et le Village olympiques (*Le Devoir*, 16 juillet 2016). Dallaire, designer industriel en début de carrière, dessina de plus la torche olympique, une création parmi les plus emblématiques ayant contribué à l'image de marque des JO de Montréal. L'esthétique de celle-ci, toute en simplicité et en clarté, établie par le logo de l'événement, et sa cohérence étaient du ressort au sein du COJO, de la Direction générale du graphisme et du design.

L'emblème officiel des Jeux de la XXI^e Olympiade associant les cinq anneaux olympiques au dessin schématique d'un podium, qui peut aussi être lu comme le M de Montréal, fut choisi par le COJO, dès mai 1972, et dévoilé le 22 août, aux Jeux olympiques de Munich (COJO 1978, vol. 1, 367). Ce symbole est une création de Georges Huel (1930-2002), un proche de Jean Drapeau, depuis qu'il avait été son graphiste lors de sa campagne électorale de 1957, et qu'il avait créé plusieurs affiches, programmes et pièces de monnaie pour Expo 67 (COJO 1978, vol. 1, 314). Alors qu'un service «graphisme et design» fut établi au sein du COJO pour veiller à l'image de marque des Jeux de Montréal, Huel fut placé à sa tête. Son équipe proposa un programme d'intervention des plus ambitieux, allant de la papeterie générale aux petits édifices de service temporaires. Elle fut responsable de la mise en forme d'une variété impressionnante de documents : affiches, programmes des activités, manuels, brochures, publications promotionnelles, certificats, papeterie... Son mandat comprenait de plus le design des uniformes, la mise en forme des décorations, des pavements et des kiosques, la conception de la signalisation des Jeux, non seulement dans les lieux de compétitions, mais encore d'accueil. Parmi les productions les plus emblématiques, notons la torche olympique qui, tout comme le mobilier du Village, fut conçue avec la collaboration de Michel Dallaire.

8. Le Stade olympique, achèvement et utilisation –

À peine la Flamme olympique éteinte, une nouvelle vie débutait pour le Parc olympique : le 12 août 1976, le Vélodrome accueillit le Championnat canadien de cyclisme et, le 26 septembre, les Alouettes inaugurèrent le sport commercial au Stade en jouant contre les Rough Riders d'Ottawa devant 68 500 spectateurs. Les Jeux terminés, de nouveaux défis attendaient la RIO : l'exploitation des installations et leur achèvement, plusieurs parties d'entre elles étant provisoires ou incomplètes. Les plus évidentes étaient la toiture rétractable du Stade et son mât, dont seuls sept étages avaient été érigés. L'édification de cette pièce maîtresse prit plus de temps que prévu et nécessita de nombreuses études supplémentaires. Pendant un peu plus dix ans, les Expos jouèrent en plein air. Cependant, l'installation de la couverture mobile ne clôtura pas le dossier. Les déchirures répétées de la toile de Kevlar conduisirent à envisager son remplacement, dès 1991, une décision concrétisée en 1998 avec la pose d'une membrane suspendue, mais fixe, dont la fiabilité ne serait pas meilleure.

Outre l'achèvement des installations héritées des JO, leur pleine utilisation et leur rentabilité ont toujours été la principale préoccupation de la RIO. À plusieurs reprises, la Régie a redéfini leur vocation, mettant l'emphase sur la dimension récréotouristique dès la fin des années 1980. Dix ans plus tard, en 1999, un nouveau plan directeur prévoyait la densification du site afin de développer le Pôle touristique Maisonneuve en collaboration avec la Ville de Montréal. Avec le nouveau siècle, débuta par ailleurs un vaste programme de réfection du bâti. En 2004, le départ des Expos nécessita un nouveau positionnement. Au cours des années subséquentes, le Centre sportif devenu le siège de l'Institut national du sport du Québec fut entièrement rénové et l'esplanade investie afin de faire du Parc olympique, un parc urbain contemporain.



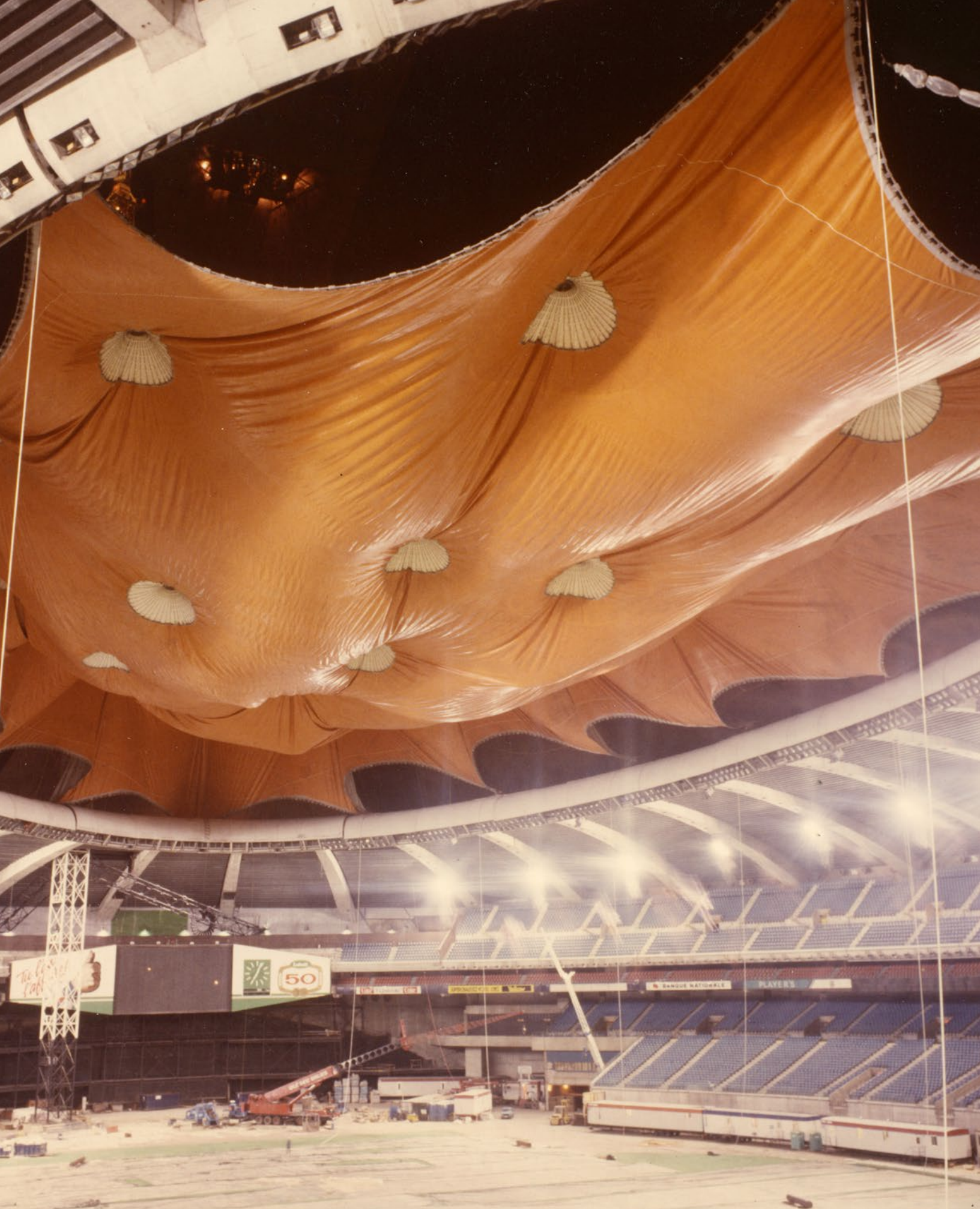


Fig. 31. Hissage de la toiture rétractable du Stade olympique, avril 1987.

Au lendemain des Jeux olympiques

La RIO n'avait pas attendu la fin des Jeux pour envisager l'avenir. Dès le printemps 1976, des démarches étaient entreprises afin de préparer l'achèvement et l'exploitation des installations olympiques du parc Maisonneuve. Ainsi les négociations pour la location du Stade aux Expos et aux Alouettes étaient amorcées. En outre, le 30 juin, fut légalement créé le Fonds spécial olympique (FSO) en vue de percevoir les sommes nécessaires au remboursement des emprunts contractés pour financer les travaux terminés pour les Jeux. La dette qui frisait les 700 millions de dollars, serait recouvrée par une taxe spéciale sur le tabac, les recettes nettes de Loto-Québec ainsi que par le produit de l'aliénation des immobilisations de la Régie (RIO, *Rapport annuel 1976*, 16, 17, 28, 32).

Au lendemain des Jeux, afin de remplir sa nouvelle mission, la RIO était une première fois réorganisée avec la création du service d'exploitation. En outre, des experts étaient engagés pour étudier les travaux de parachèvement, notamment du mât et de la toiture mobile du Stade, estimés à l'époque à 70 millions de dollars. Toutefois, dans l'immédiat, seules les interventions essentielles furent réalisées en prévision des matchs de football et de baseball. La pelouse naturelle fut remplacée par du gazon synthétique, l'Astroturf (un matériau dont l'utilisation s'était imposée dans les années 1960). Des locaux permanents étaient mis à la disposition des Expos, des Alouettes et de la Régie, les services au public furent améliorés et les aires réservées aux concessionnaires aménagées (RIO, *Rapport annuel 1976*, 18, 19; *Rapport annuel 1977*, 6).

Par ailleurs, le contexte politique d'opération de la RIO fut bouleversé à la suite des élections provinciales du 15 novembre 1976; le Parti québécois battit le Parti libéral au pouvoir depuis le début de l'aventure olympique en 1970. Dans le gouvernement de René Lévesque, le jeune député Claude Charron fut nommé ministre délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et, à ce titre, responsable des installations olympiques (« Biographie : Claude Charron », *Assemblée nationale Québec*).

En janvier 1977, le ministre forma un Comité consultatif dont il confia la présidence à l'architecte et urbaniste Jean-Claude Marsan, directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Avec la publication de sa thèse

de doctorat, en 1974, sous le titre *Montréal en évolution*, Marsan avait contribué de manière marquante à la valorisation de la ville ancienne, menacée par les grands projets de l'administration Drapeau, qu'il dénonçait par son action au sein de groupes militants (Drouin 2005, 114). Il réaliserait son mandat en compagnie d'Aimé Desautels, directeur du Service de planification de la Communauté urbaine de Montréal, de Jean Gérin-Lajoie, directeur du Syndicat des métallos du Québec, et de Michel Caron, sous-ministre adjoint au ministère des Finances, ce dernier à titre de membre associé. Cette mission, le ministre l'avait balisée en précisant que les recommandations devaient favoriser la plus grande utilisation possible du Parc olympique par la population, en général, et les sportifs amateurs, en particulier, et qu'elles devaient « tenir compte de ce qui est socialement justifiable et économiquement raisonnable » (Comité consultatif chargé d'étudier l'avenir des installations olympiques 1977, 1).

En juillet, l'ingénieur Claude Rouleau, qui avait mené à bien le chantier du complexe olympique à la veille des Jeux, quitta la RIO pour la présidence de Lavalin International (Allard 1990, 148). Son confrère Robert Nelson le remplaça à la tête de la Régie. Simultanément, le gouvernement du Québec instaura une commission d'enquête « complète » sur le coût de la XXI^e Olympiade et celui de ses installations olympiques situées au Québec, avec pour échéance le 31 décembre 1978, un délai qui serait prolongé, le rapport final étant déposé le 5 juin 1980.

L'année 1977 marqua le véritable début de la nouvelle vie des installations olympiques (RIO, *Rapport annuel 1977*, 5). Le 15 janvier, les piscines débarrassées de leurs gradins temporaires furent ouvertes au public. Cependant, la profondeur uniforme de deux mètres du bassin de compétition ne convenait pas au nouvel usage; un plancher flottant partiel fut installé, dont le dispositif avait été fabriqué par la firme Bombardier (Clairoux 2016, 128; Morin 1997, 155). Malgré l'absence de toit, le 15 avril 1977, les Expos déménagèrent au Stade attirant 57 592 spectateurs pour leur premier match de la saison, doublant ainsi l'assistance dont ils bénéficiaient au parc Jarry (Clairoux 2016, 134).

Au cours de l'été eurent lieu les premiers événements non sportifs au Stade olympique. En juin, il se transforma en lieu de culte géant. L'Assemblée canadienne francophone du Renouveau charismatique catholique y organisa son deuxième congrès en présence de 50 000 personnes (Giguère). À l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, la première

célébrée après la victoire du Parti québécois, un premier concert fut organisé dans l'enceinte. S'y produisaient les grandes voix nationalistes, les chanteurs populaires Félix Leclerc, Robert Charlebois, Diane Dufresne et d'autres, accompagnés d'un orchestre de 45 musiciens sous la direction de François Cousineau. Quelques jours plus tard, le 6 juillet, le groupe Pink Floyd acheva sa tournée *In the Flesh* à Montréal devant 78 322 spectateurs, officiellement du moins, sans compter les resquilleurs, la plus grosse foule jamais enregistrée au Stade (Clairoux 2016, 146-155).

Le 7 octobre 1977, le Comité Marsan déposa son rapport, assorti de 13 recommandations. La première préconisait de faire du Parc olympique un parc voué aux sports et aux loisirs en apportant une attention particulière aux besoins de la population de l'est et du centre de Montréal. En regard de l'exploitation, était proposé de réserver la partie est du site aux amateurs et l'ouest aux activités lucratives et commerciales, confirmant ainsi l'occupation prévue de longue date. Pour les espaces bâtis vacants estimés à plus d'un million de pieds carrés (114 921 m²), « un potentiel d'aménagement impressionnant » souligne le rapport, il était suggéré de satisfaire les besoins d'organismes extérieurs, d'accueillir les départements d'éducation physique et les équipements sportifs de l'UQAM et de l'Université Concordia, les services administratifs et les installations des organismes reconnus par le Haut-Commissariat ainsi que les secteurs administratifs et de production de Radio-Québec. Pour cerner l'enjeu, mentionnons que la superficie de la tour de Place Ville Marie au centre-ville de Montréal équivaut à 1,5 million de pieds carrés. Finalement, le rapport Marsan conseillait d'envisager la réaffectation d'une partie des stationnements et d'étudier les possibilités d'utiliser les droits aériens au-dessus du stationnement Pie-IX.

En ce qui concerne le toit du Stade, les membres du comité sur l'avenir du Parc olympique étaient partagés. Alors que les deux membres recommandaient le parachèvement selon le concept original, même si cette option nécessitait un investissement additionnel de 41 millions de dollars, le président Marsan conseillait de couvrir le Stade avec une toiture fixe ou mobile dont le surcoût devait rester limité à 15 millions de dollars (Comité consultatif chargé d'étudier l'avenir des installations olympiques 1977, I-V, 26, 30).

En février 1978, le gouvernement opta pour le parachèvement du mât et de la toiture du Stade selon les plans de Roger Taillibert, en imposant cependant un moratoire d'au moins un an avant de reprendre les travaux,

vu leur implication financière (Richard 1996, 2). Le 20 décembre 1978, le ministre Charron annonça publiquement la reprise du chantier pour le printemps dans le cadre d'une enveloppe budgétaire de 65 millions de dollars (Morin 1997, 158, 162; RIO, *Rapport annuel* 1979, 3; Richard 1996, 2). Au cours de l'année qui se terminait, d'autres travaux de parachèvement de nature avant tout technique avaient été menés pour un montant de 20 millions de dollars (RIO, *Rapport annuel* 1978, 8).

L'achèvement des installations

L'érection du mât du Stade était planifiée en trois étapes, avec pour échéance le début de l'année 1981. Après les cinq étages réservés à des fins sportives, les neuf étages de bureaux devaient être complétés et, ensuite, construits la niche devant loger la toiture repliée, adossée à la salle des machines, ainsi que les quatre niveaux du sommet, dont le belvédère. L'installation du toit était prévue pour l'automne 1982 (RIO, *Rapport annuel* 1979, 7). Dans les faits, ces travaux prendraient cinq années de plus étant donné les problèmes de stabilité détectés en cours de chantier, et ils ne seraient pas réalisés tel que prévu, selon les plans de l'architecte Roger Taillibert.

Au cours de l'année 1979, les études de validation technique et fonctionnelle étaient poursuivies. La résistance du toit aux accumulations de neige était examinée par le Conseil national de recherches du Canada. Par ailleurs, l'Institut des sports du Québec établit ses besoins afin de vérifier si le mât pouvait abriter ses services (Dion 1979). Un exercice semblable fut fait pour les bureaux de la RIO (Côté 1979), pour lesquels des locaux seraient finalement construits sous la passerelle qui rejoint l'édicule du métro Pie-IX (RIO, *Rapport annuel* 1984, 3). Fut dès lors aussi envisagé de créer un centre de sport « à l'usage des institutions collégiales et universitaires pour l'entraînement de l'élite sportive et pour la population » (Sieber 1980).

En juin, le consortium Compagnie Les Formes du Québec Ltée/Sabrice Ltée entreprit l'achèvement du mât en reprenant l'érection de son ossature coulée en œuvre, composée des trois gigantesques piliers d'angle courbes, reliées par de hautes poutres Vierendeel dans les étages inférieurs. Cependant, alors que le chantier avançait, de sérieuses inquiétudes apparurent quant à la stabilité de l'ouvrage; un déficit de précontrainte était confirmé à la base du voile avant du mât. Alors qu'un an plus tard, la firme Atlas Construction inc. amorçait la phase 2 des travaux, les ingénieurs révisèrent leur diagnostic.

Devant l'ampleur du problème, en octobre 1980, la RIO, maintenant dirigée par Lucien Saulnier, qui avait présidé le Comité exécutif de la Ville de Montréal de 1960 à 1969, la Communauté urbaine de 1970 à 1972 et plusieurs agences du gouvernement par la suite, demanda à la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) d'entreprendre des études sur la faisabilité du concept initial. Ce mandat fut modifié en cours d'exercice, de nouvelles faiblesses structurales ayant été détectées : les appuis en néoprène des pattes avant du mât avaient vieilli prématurément (RIO, *Rapport annuel* 1981, s.p.). Fondée en 1971, la SEBJ, filiale de la société d'État Hydro-Québec, a pour mission principale de construire des installations de production et de transport d'électricité. Maître d'œuvre du complexe hydroélectrique de la Baie-James dans le nord du Québec, elle possédait une grande expertise en matière d'ingénierie et de construction. En décembre 1980, le chantier fut arrêté au niveau 372 du mât et les contrats des phases 2 et 3 furent résiliés. Le mât s'élevait maintenant sur neuf étages au-dessus du hall des piscines (RIO, *Rapport annuel* 1980, 9).

En août 1981, la SEBJ déposa son rapport final qui comprend deux volets : un premier établit la faisabilité du concept original, malgré les problèmes constatés, et pour autant que certains aspects du projet fussent étudiés plus avant; un second esquissait des alternatives au projet initial, dont les implications en matière de coût et d'échéancier étaient comparées. Avec la collaboration de nombreux consultants, quatre formules de toitures fixes étaient envisagées (SEBJ 1981; Richard 1996, 3-4).

Finalement, en février 1982, ce fut une cinquième solution qui fut proposée par la RIO au gouvernement : toit fixe en Kevlar porté par le mât consolidé par un appui central et amputé de ses derniers étages afin de l'alléger. Cependant, après avoir reçu et agréé la recommandation de la RIO, le 3 juin 1982, le premier ministre René Lévesque annonça un moratoire sur la poursuite du chantier en raison de la conjoncture économique (RIO, *Rapport annuel* 1982, 4). De cette époque, date l'imperméabilisation des surfaces de béton des consoles et voiles minces du Stade et des coques du hall de natation par l'application d'une membrane en polyuréthane de couleur « lime stone » (RIO, *Rapport annuel* 1983, 2; Conventions de service).

Deux ans plus tard, en 1984, alors que la levée du moratoire approchait, deux firmes présentèrent des offres de service en vue du parachèvement du mât-toiture du Stade. Les travaux furent finalement confiés, en juin, à la firme de génie-conseil Lavalin, selon une formule clé en main afin

d'éviter les « mauvaises surprises » (Richard 1996, 5). Dès lors, les études reprirent avec la validation des plans et devis ainsi que la levée des réserves avancées au sujet de la membrane du toit et de son installation (RIO, *Rapport annuel* 1984, 2).

Les rapports déposés en fin d'année envisageaient deux options : un toit fixe suspendu à un mât écourté et renforcé à sa base par une patte centrale (Lavalin novembre 1984, vol. 1, 4-23-24); la réalisation du concept original, avec des modifications techniques, dont le choix de l'acier pour terminer la structure du mât afin de réduire son poids propre et ainsi compenser la pleine charge de neige sur la toiture, et donc limiter les efforts sur sa base et les appuis en néoprène. Autre avantage : la rapidité de construction (Lavalin novembre 1984, vol. 1, 4-1, 37, 41). Dans l'analyse économique, cette dernière solution était privilégiée étant donné qu'elle permettait de doter Montréal d'une tour semblable à celle du CN à Toronto et à la Calgary Tower entre autres, une « infrastructure de prestige » aux intéressantes retombées économiques, vu son attrait touristique (Lavalin décembre 1984). Dans la foulée, le 15 mars 1985, Socodec Lavalin signa un contrat à prix fixe au montant de 117,7 millions de dollars pour le parachèvement des installations, dont les travaux devaient se terminer en mai 1987 (RIO, *Rapport annuel* 1985, 2). Ce marché incluait une garantie de dix ans sur l'ouverture et la fermeture de la couverture en Kevlar (Phaneuf, « Les 4 toits »; Clairoux 2016, 260).

Les éléments à double paroi de la structure en acier de type monocoque du mât furent fabriqués par la firme Sométal de Rimouski, une filiale de Marine Industries Limited, entreprise établie à Sorel-Tracy au Québec, spécialisée en construction navale, dragage, chaudronnerie et fonderie (« Marine Industries Limited », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*). Afin d'unifier son apparence, un enduit extérieur fut directement appliqué sur les tôles (Lavalin novembre 1984, vol. 1, 4-37, 4-38).

Le mécanisme de levage de la toile de Kevlar entreposée depuis 1975, d'abord en France, ensuite au Stade, ne fut pas installé au sommet du mât, à l'arrière de la niche de rangement, mais à sa base, juste au-dessus des piscines. Ce repositionnement nécessitait des câbles plus longs, plus épais et donc plus lourds. Selon la RIO et Lavalin, cette solution respectait le concept original de l'architecte Roger Taillibert, les modifications introduites pour assurer la réussite de l'entreprise étant uniquement techniques (RIO, *Rapport annuel* 1985, 2).



Fig. 32. La tour du Stade olympique en construction, 1980.



Le 18 novembre 1986, sous la direction de Marine Industries, le levage à 152 mètres du plafond-caisson de la niche d'entreposage de la toile, une composante métallique géante de 380 tonnes, fut tout un événement (fig. 33), même une première au monde selon Bernard Lamarre (*La Presse*, 16 novembre 1986). Quelques jours plus tard, le 26 novembre, la couverture textile, qui avait été assemblée dans un entrepôt à Ville Saint-Pierre, en banlieue de Montréal, était livrée en pleine nuit, transportée jusqu'au Stade, sur un quadruple fardier long de 68 mètres. Le 3 février 1987, l'épinette traditionnelle était plantée au sommet de la tour du Stade olympique pour souligner la fin des travaux de charpente. Mi-avril, devant des milliers de curieux, la toile de 65 tonnes du toit mobile fut hissée et mise en place (RIO, *Rapport annuel* 1986, 2).

Le 20 avril 1987, c'est dans un stade couvert que la nouvelle saison des Expos débuta. Le 21 novembre, l'Observatoire fut officiellement ouvert au public qui s'y presserait, plus de 38 000 personnes y ayant accédé au cours des deux premiers mois d'opération (RIO, *Rapport annuel* 1987, 4). Le funiculaire, qui donne accès au dernier étage de la tour située à 165 mètres du sol, se déplace sur son arête dorsale, un chemin inusité, car curviligne, de 265 mètres qu'il parcourt en deux minutes. Fabriquée en Suisse, la cabine peut accueillir sur deux étages jusqu'à 76 passagers. Au cours des mois suivants, l'aménagement du Hall touristique situé dans la base du mât, à l'arrière, et donnant accès à la gare inférieure du funiculaire serait complété (RIO, *Rapport annuel* 1988, 10).

Entretemps, le toit mobile avait été remonté pour une première fois le 12 octobre 1987. La fin des travaux de parachèvement des installations laissait entrevoir un avenir plus profitable : l'enceinte couverte du Stade devait attirer des foules « immenses » pour des salons et des spectacles et la tour inclinée, la plus haute au monde, un million de visiteurs par an (RIO, *Rapport annuel* 1987, 2). Cependant, cet espoir fut de courte durée, vu la fragilité imprévue de la toile. En juin 1988, le Kevlar se déchira lors d'une manœuvre et, par la suite, à plusieurs reprises sous l'effet du vent. Le 27 juin 1991, alors qu'un violent orage frappait la région de Montréal, la toile céda sur une longueur de 120 mètres de long. Cet événement conduisit la RIO « à remettre globalement en question le concept même de cette toiture dont l'efficacité est essentielle à la rentabilisation de ses installations » (RIO, *Rapport annuel* 1991, 6). Entretemps, en 1989, à l'occasion du centenaire de la tour Eiffel à Paris, la RIO avait participé à la fondation de la Fédération des grandes tours du monde, une association internationale

visant à la promotion de ces monuments qui défient les lois de la pesanteur pour s'élever toujours plus haut dans le ciel (great-towers.com).

Une Cité polyvalente et un nouveau toit

Le tournant des années 1980 fut un temps propice à la redéfinition de la vocation du Parc olympique, motivé par l'achèvement des installations et par les défis nouveaux qu'avait à relever la RIO. Depuis le milieu de la décennie, l'assistance au baseball était en déclin et, le 9 novembre 1986, Les Alouettes avaient joué leur dernier match en saison régulière au Stade (RIO, *Rapport annuel* 1986, 2, 4). De plus, le Vélodrome était devenu obsolète, ayant été créé pour un sport « en voie de disparition », « détrôné par le cyclisme de détente pratiqué dans un environnement de verdure » (RIO, *Rapport annuel* 1987, 3), et le marché des salons, moins rentable. Le Parc olympique subissait la concurrence du nouveau Palais des congrès ouvert au centre-ville de Montréal depuis 1983 (RIO, *Rapport annuel* 1984, 2).

Pour attirer les expositions commerciales, en 1988, le parterre du Stade fut doté d'un nouveau plancher de béton équipé d'un réseau serré de points de service et recouvert d'une surface synthétique amovible (RIO, *Rapport annuel* 1988, 4). Viser à améliorer la qualité des services offerts aux usagers fut une des priorités du premier plan directeur dont se dota la RIO en 1990. Afin d'être moins dépendante des revenus liés au sport, elle mit l'accent sur le loisir et le tourisme. Certes, depuis toujours, le Parc olympique attirait les visiteurs (RIO, *Rapport annuel* 1977, 4), mais l'Observatoire ouvert en 1987 était un atout de plus. Le Plan directeur 1990-1993 amorça un virage récréotouristique : avec ses voisins, le Jardin botanique et le parc Maisonneuve, le Parc olympique devait se muer en « une véritable cité du sport, du loisir et de l'environnement » (RIO, *Rapport annuel* 1986, 2; *Rapport annuel* 1991, 4). La RIO était soucieuse de collaborer avec les organismes du secteur; elle entendait contribuer au développement du Grand Montréal, tout particulièrement aux quartiers de l'Est (RIO, *Rapport annuel* 1990, 3-4).

Au cours de l'entre-saison 1990-1991, le club des Expos fut mis en vente par son principal propriétaire, Charles Bronfman. Afin d'éviter la cession à des intérêts américains, le Parc olympique dut promettre au futur acquéreur, un consortium d'entreprises et d'institutions québécoises, la réalisation de travaux d'une valeur de 30 millions de dollars afin d'améliorer l'expérience

des joueurs et des amateurs de baseball. Le terrain fut rapproché des gradins, dont la configuration générale fut en outre modifiée; la tribune encerclant l'arène fut amputée côté mât (la capacité totale réduite de 60 011 à 43 739 sièges), tandis qu'au sol, deux estrades mobiles furent ajoutées afin de rapprocher les spectateurs du jeu. De plus, un nouvel écran géant vidéo couleur fut installé (RIO, *Rapport annuel* 1991, 5; *Rapport annuel* 1993, 9; Clairoux 2016, 310). Par ailleurs, quelques semaines seulement après la déchirure majeure du toit, le 13 septembre 1991, une poutre « clé de sol » de 55 tonnes s'effondra sur l'esplanade. Cet incident entraîna la fermeture du Stade pendant plus de deux mois afin d'inspecter l'ensemble des accrochages des poutres du bol aux consoles. Le problème était ponctuel, les barres d'ancrage avaient été mal soudées; toutes les poutres furent néanmoins consolidées pour l'ouverture de la saison de baseball 1993 (RIO, *Rapport annuel* 1991, 5-6; *Rapport annuel* 1993, 9).

Afin d'explorer les causes de la déchirure, un comité international d'experts fut formé, présidé par Robert A. Boyd (RIO, *Rapport annuel* 1991, 5, 7), ingénieur à la retraite après avoir joué depuis les années 1960 un rôle déterminant au sein d'Hydro-Québec, finalement à titre de président-directeur général. Dans le rapport déposé en mai 1992, le comité concluait que le toit devait être remplacé (Richard 1996, 9). L'élaboration et la réalisation d'un nouveau concept n'étant pas instantanées, il fallait assurer la durabilité de la couverture existante en la renforçant et en la surveillant (Comité d'experts internationaux 1992). Aussi, la firme Socodec/SNC-Lavalin fut chargée des travaux de consolidation de la toile et d'entretien de la toiture (RIO, *Rapport annuel* 1992, 8).

Par ailleurs, les études préliminaires de la nouvelle toiture furent entreprises. Plusieurs firmes furent engagées, dont Structuras pour la conception de sa structure. De nombreuses solutions furent explorées, l'ensemble de la démarche étant encadré par un comité de validation formé de plusieurs ingénieurs et d'un architecte. Finalement, fut recommandé le recours à un toit à charpente en acier pour fermer l'oculus du Stade, une solution « éprouvée », dont la construction serait autorisée par le Conseil des ministres pour un budget limité à 57,2 millions de dollars, le 5 mai 1993. Après de nouvelles vérifications, en septembre 1994, les contrats avec les entreprises devant procéder au démantèlement de la toiture existante, d'une part, et à la réalisation de la nouvelle,

d'autre part, furent conclus (Richard 1996, 10-15). Cependant, à la suite de l'élection générale de septembre 1994 remportée par le Parti québécois, la nouvelle toiture en charpente d'acier fut remise en question. Le 17 octobre, la ministre déléguée au Tourisme et responsable de la RIO dans le cabinet de Jacques Parizeau, Rita Dionne-Marsolais, ordonna de surseoir aux travaux pour un mois afin d'évaluer les conséquences d'un report prolongé (il s'agissait de cerner les risques liés à l'allongement provisoire de la durée de vie de la toiture existante). Le gouvernement voulait se donner le temps de valider les coûts et la stabilité de la nouvelle toiture. Un nouveau délai d'environ un an fut finalement décidé, au cours duquel la toiture rétractable tenue en position fixe fut mise sous haute surveillance (Richard 1996, 15-16).

Un comité aviseur présidé par Kenneth C. Johns, professeur de l'Université de Sherbrooke, fut créé le 27 février 1995, afin de formuler des recommandations sur le remplacement de la toiture au meilleur coût et dans le respect de l'esthétique du projet d'origine, tout en offrant de meilleures performances. Au cours des études, il s'avéra que la toiture fixe en acier projetée était peu adaptée à l'ossature existante du Stade, l'interaction avec les consoles et le mât posant problème (les jonctions entre l'ossature en béton en porte-à-faux, donc dynamique, et la structure d'acier étant assurées par des vérins hydropneumatiques, une solution non satisfaisante dans son concept actuel). De plus, elle modifiait l'apparence générale de l'édifice (Comité aviseur 1996; *Rapport annuel* 1996, 3-4, 44-46). Le rapport final, étendu à l'examen de solutions alternatives remis au printemps 1996, préconisait « une toiture non mobile, mais souple et légère, et donc compatible avec la structure du Stade » (RIO, *Rapport annuel* 1995, 5; *Rapport annuel* 1996, 4). Le projet Dominion Bridge-Structuras fut donc abandonné. Dans la foulée, en septembre, dans le cadre d'un appel d'offres, la RIO demanda à deux consortiums qui s'étaient montrés intéressés, SNC-Lavalin et Birdair-Rousseau, Sauvé, Warren, de soumettre une proposition pour sa réalisation. Finalement, la proposition de la compagnie américaine Birdair au coût de 37 millions de dollars fut retenue (RIO, *Rapport annuel* 1997, 4).

Birdair est un entrepreneur spécialisé en conception et construction de structures textiles tendues de réputation internationale. Parmi ses nombreuses réalisations, mentionnons le Haj Terminal (1981, SOM) à Jeddah, en Arabie Saoudite, la couverture partielle du Stade olympique de Rome (1990, Italprogetti S.r.l.) et le Georgia Dome (1992, Heery International) à Atlanta d'une superficie

de 40 hectares, ce qui en fait la plus grande structure de câbles tendus au monde. À Montréal, la couverture en fibre de verre enduit de téflon d'une superficie d'environ deux hectares est portée par une charpente constituée d'un réseau de 1 755 câbles (RIO, *Rapport annuel* 1998, 11).

Installé en 1998, le toit Birdair se déchira le 18 janvier 1999, alors que le montage du Salon de l'auto était en cours (Clairoux 2016, 342); un de ses 63 éléments modulaires avait cédé sous le poids de la neige. Tandis que des poursuites étaient intentées contre Birdair, en 2002, un nouveau processus de remplacement du toit fut encore initié, cette fois selon une formule où le futur concepteur et constructeur serait responsable de son entretien pour une vingtaine d'années (RIO, *Rapport annuel* 2002, s.p.). Actuellement, le remplacement de la toiture est toujours à l'étude.

Un Parc olympique rénové et densifié

Au fil du temps, la RIO avait rationalisé ses activités afin de se centrer sur sa mission de gestionnaire du Parc olympique. En 1992, après avoir cédé le Centre Paul-Sauvé de la rue Beaubien, à Rosemont, acquis en 1978, elle se délesta du Vélodrome, sous-utilisé, malgré sa polyvalence, non sans l'avoir au préalable transformé en Biodôme pour le compte de la Ville de Montréal en vue de son 350^e anniversaire de fondation. Elle décida de plus de la vente du Village olympique dont elle était propriétaire depuis avril 1976 (RIO, *Rapport annuel* 1992, 2, 8), une transaction conclue en 1998. Alors que la décennie se terminait, la RIO déposa un nouveau plan stratégique (RIO, *Rapport annuel* 1999, 4). Pour compenser le départ des Expos qui occupait le Stade sept mois dans l'année, il visait à repositionner le Parc olympique en cherchant à se distancer de l'image associée aux Jeux olympiques de 1976. L'emphase fut mise sur les activités récréotouristiques, les spectacles et les réceptions, non sans souligner la concurrence subie par le Centre Molson (aujourd'hui Centre Bell) ouvert au centre-ville, en 1993, et les festivals en nombre croissant. De plus, des partenariats avec des promoteurs privés étaient souhaités afin de compenser la baisse graduelle de la subvention gouvernementale (Huberdeau 1998).

Ces orientations furent traduites par Daniel Arbour et Associés en un plan directeur de développement qui privilégie trois principes d'intervention : la préservation, la consolidation et le développement. En regard du premier, devaient rester libres de toute construction, la rive de la rue Sherbrooke, la percée visuelle est vers la Tour et les liaisons

au sol vers la rue Viau et vers le parc Maisonneuve. Le verdissement de l'esplanade surmontant le stationnement ouest était planifié, sa transformation en jardin esquissée. Finalement, pour le secteur est, la multiplication des équipements de loisirs était suggérée, avec l'ajout entre autres d'un centre de cinéma à l'arrière de la station de métro Viau et d'un hôtel à l'angle des rues Sherbrooke et Viau (Arbour 1999).

Un complexe cinématographie de 17 salles, construit par France Film et Famous Players, fut inauguré en 2000. Suivrait le projet de déménagement du Planétarium de Montréal, installé au centre-ville depuis 1966. Inauguré, en 2013, cet équipement complémentaire aux autres muséums municipaux implantés à proximité, le Biodôme, le Jardin botanique et l'Insectarium ouvert en 1990, viendrait renforcer le « Pôle touristique Maisonneuve » (RIO, *Rapport annuel* 1999, 4).

En 2002, l'annonce du départ des Expos se concrétisa (RIO, *Rapport annuel* 2004, 2). Ils ne déménageaient pas dans un nouveau stade au centre-ville, comme envisagé en 1996, mais pour Washington (Doucet 2015, 960, 1177). Un club quittait, d'autres arrivaient : en 2004, les équipes nationales de nage synchronisée et de water-polo féminin choisirent de venir s'entraîner au Centre sportif du complexe olympique.

Après bientôt vingt ans d'inoccupation, en 2004, la location de la Tour était annoncée. Le gouvernement du Québec et la Corporation immobilière Busac s'associaient pour investir près de 45 millions de dollars afin de transformer en espaces à bureaux douze de ses étages, un projet qui, malgré un début de réalisation, avorterait.

Le nouveau siècle voyait donc la densification du Parc olympique. Il était de plus temps de planifier la réfection des installations héritées des Jeux de 1976, sinon d'envisager sa démolition. Les techniques et les coûts d'une hypothétique destruction du Stade olympique et du mât furent étudiés en 2003-2004. Un tel processus est loin d'être « simple et peu onéreux »; « si la démolition par implosion d'une vaste structure au moyen d'explosifs est théoriquement possible, elle est en pratique irréalisable », vu la nature de la construction en béton précontraint. Ses effets secondaires seraient des plus nuisibles pour l'environnement du bâtiment, précise l'étude actualisée en 2009 (Seguin 2009).

À la suite de l'adoption par la RIO d'un plan décennal de gestion de l'actif immobilier en 2002, une campagne de travaux fut amorcée avec la réparation des structures de

béton des stationnements souterrains, qui se poursuivait jusqu'en 2006. Vint ensuite en 2003-2004, le remplacement de la couverture d'origine de cuivre du bol du Stade par une membrane de polychlorure de vinyle de couleur semblable, un matériau favorable au glissement de la neige (RIO, *Rapport annuel* 2003, 6). En 2008, ce sont la rénovation et la modernisation des réseaux et des systèmes techniques qui furent entamées (RIO, *Rapport annuel* 2008, 10).

En 2006, le site du Parc olympique fut retenu pour l'érection d'un stade de 12 500 places destiné à l'Impact de Montréal, un club de soccer fondé en 1992 par la famille Saputo, qui a fait fortune dans le domaine de l'industrie laitière. À cette fin, un terrain de quelque 31 640 mètres carrés à l'angle des rues Sherbrooke et Viau, fut cédé par bail emphytéotique de 40 ans (RIO, *Rapport annuel* 2006, 2; *Rapport annuel* 2007, 3). L'année suivante, le nouvel équipement sportif était construit à l'emplacement occupé précédemment par la piste d'athlétisme, à cheval sur l'axe visuel de la Tour, qu'en 1999, Daniel Arbour et Associés avait recommandé de préserver dans le plan directeur de développement.

Toujours au milieu de la décennie, la réfection du Centre sportif fut amorcée, avec l'ajout d'un bassin d'entraînement aux piscines existantes (RIO, *Rapport annuel* 2005, 2). La création du Centre d'entraînement des sports aquatiques du Québec conduisit de plus à la mise à niveau des équipements de plongeon (RIO, *Rapport annuel* 2006, 2). Cette initiative financée par le gouvernement du Québec n'était qu'un premier pas en faveur de la présence du sport amateur de haut niveau au Parc olympique. Suivit, en 2010, la fondation de l'Institut national du sport du Québec, afin d'offrir aux athlètes et aux entraîneurs des services de soutien et des plateaux d'entraînement aux normes internationales. Son implantation au Parc olympique fut dotée d'un budget de près de 25 millions de dollars, une somme qui, ajoutée au 29,5 millions de dollars investis par la RIO dans le cadre de son Plan quinquennal d'immobilisations 2010-2015, permit d'entreprendre une profonde revitalisation des espaces et des équipements sportifs nichés dans la base de la Tour de Montréal au profit autant de l'élite sportive que de la population.

Ce souci de mieux s'ancrer dans la communauté motiva, par ailleurs, le conseil d'administration de la RIO à former, en mai 2011, un comité-conseil afin d'alimenter la réflexion sur l'avenir du Parc olympique. À l'heure où une nouvelle toiture pour le Stade devait être choisie, il

est important qu'elle réponde à ses utilisations actuelles et potentielles (Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique 2012, 39). Ses travaux furent placés sous la présidence de l'ancienne journaliste Lise Bissonnette qui, à titre de première PDG de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, avait piloté la construction de la Grande bibliothèque à Montréal (2000-2006).

L'année 2011 était marquée par le changement. En juillet, la nomination à la tête de la RIO de l'avocat David Heurtel, spécialisé en marketing événementiel, insuffla une vitalité nouvelle (RIO, *Rapport annuel* 2011, 6,7). Fin août, il proposa un ambitieux plan d'action visant à « faire du Parc olympique une référence mondiale en termes de parc urbain moderne, un carrefour unique où se côtoient création, découvertes, divertissement et activité physique ». L'été suivant, pour la première fois en 35 ans et à l'exemple du Quartier des spectacles et du Vieux-Port de Montréal, l'esplanade s'anima grâce à une programmation d'activités familiales et sportives et à des aménagements temporaires financés avec le soutien du secteur privé, notamment la Financière Sun Life. En outre, de nouvelles configurations pour l'enceinte du Stade furent étudiées, afin de pouvoir accueillir une plus grande diversité d'événements (RIO, *Rapport annuel* 2012, 9-13, 18).

Après avoir mené des consultations à l'échelle de la province et commandé quelques études, en décembre 2012, le Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique remit son rapport. D'abord, celui-ci affirme la mission nationale de la RIO en matière « de promotion et de coordination territoriale des loisirs et des sports de tous niveaux, hors le sport professionnel ». Ensuite, il dessine le futur du Parc en termes d'équipement majeur pour le sport amateur et le sport scolaire et de « destination familiale et éducative apte à attirer le tourisme international et à assurer l'accueil des populations environnantes ». Afin de remplir cette mission, les installations doivent être mises à niveau et les espaces en plein air mis en valeur, en favorisant le lien entre la science, la nature et la culture. De plus, est recommandée la concertation avec les organismes sportifs et de loisirs présents sur les lieux, notamment les Muséums nature du Pôle Maisonneuve, et avec la population, pas seulement environnante, bien que la symbiose avec le quartier d'accueil soit souhaitée. La constructibilité des espaces vacants de la Tour de Montréal doit être explorée et pour le remplacement de la couverture du Stade, les propositions de toiture mobile ne doivent pas être écartées, pour autant qu'elles

soient en cohérence avec la conception originelle du bâtiment ». Le respect de l'intégrité architecturale est une préoccupation du rapport, qui conseille d'ailleurs la patrimonialisation du Parc olympique dans le cadre de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique 2012, 38).

En septembre 2014, l'ouverture de l'Institut national du sport du Québec et, quelques mois plus tard, en mai 2015, l'inauguration du Centre sportif entièrement rénové sont venus renforcer la vocation sportive du Parc olympique, dans l'esprit du rapport du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, bien que les décisions ayant conduit à leur aménagement le précèdent. Au cours des années 2013-2016, l'animation de l'esplanade s'intensifia, hiver comme été. Fin 2016, une immense grue fit son apparition sur le site, à la suite la location par le Mouvement Desjardins de sept étages de la Tour de Montréal pour les bureaux d'Accès D.

9. La réception du Stade olympique de Montréal –

Comment la population, d'une part, et les professionnels, d'autre part, accueillirent-ils la célébration des Jeux olympiques de Montréal en juillet 1976 et comment ont-ils apprécié depuis les installations olympiques du parc Maisonneuve? Dans quelle mesure sont-elles devenues un lieu familier pour les Montréalais, en particulier, et les Québécois, en général? Quel jugement porte le milieu du tourisme sur le Stade et sa tour?

Lors de la construction, plusieurs magazines d'architecture et d'ingénierie, locaux et internationaux, couvrirent le projet de l'architecte Roger Taillibert. Cependant, le nombre d'articles spécialisés est sans commune mesure avec ceux parus dans les journaux montréalais, québécois, sinon canadiens. Plusieurs, par leurs titres percutants et leur ton, tranchent sur la simple nouvelle qui forme la substance principale de la couverture de presse. Bien que terminé seulement 11 ans après les JO et en instance de remplacement du toit, le Parc olympique n'est pas qu'un perpétuel chantier, objet de polémique. Il est aussi un espace de loisirs et un lieu de divertissement. Équipement sportif d'envergure et vaste salle d'exposition et de spectacle, le Stade a attiré le grand public pour des milliers d'événements, dont plusieurs sont devenus mémorables. La Tour de Montréal, la plus haute tour inclinée au monde, est une attraction touristique devenue symbole de la métropole à l'échelle internationale.





Fig. 34. L'Esplanade lors du concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, 14 août 2014.

La presse architecturale canadienne

La presse spécialisée en architecture n'a jamais été très développée au Canada. Alors que les Jeux olympiques de Montréal devenaient un sujet d'actualité, une petite demi-douzaine de revues paraissait. *Architecture Canada* était le nouveau titre du vénérable organe de l'Institut royal d'architecture du Canada (*JRAIC*), auquel s'ajoutaient *Canadian Building*, édité par Maclean-Hunter, et *The Canadian Architecture (TAC)* par Southam, ce dernier étant plus culturel que technique. Au Québec, *Architecture Concept* avait pris la relève de la toute première revue publiée en français, *Architecture Bâtiment Construction (ABC)*, et un seul titre lui faisait concurrence, *Bâtiment* (Vanlaethem 2008). Toutes les rédactions s'intéressèrent au chantier olympique, mais le plus souvent de manière uniquement informative; rares sont les articles de fond et plus rares encore ceux ayant une portée critique.

Le seul article de *Bâtiment* en lien avec les Olympiques est paru en janvier 1972. Il porte sur le Parc des Princes à Paris, aux « caractéristiques révolutionnaires » (15-17). Autrement, rien que de brèves nouvelles. En avril 1973, *Architecture Concept* publie un « Dossier Taillibert » préparé par D. Daignault, à la suite d'un voyage à Paris. L'auteur commence en informant le lecteur qu'il n'avait pas pu obtenir, comme espéré, plus de détails sur le parti architectural du Stade olympique, que les renseignements divulgués lors la fameuse présentation du 6 avril 1972. Il constate : « M. Taillibert craint la presse québécoise comme la peste et s'est montré très réticent à donner des explications quant à la technique qui serait employée pour rendre cet éléphant blanc réalisable ». Il rapporte de plus qu'outre de souligner les futurs bienfaits du Stade pour la métropole, Taillibert lui avait fait part de « sa conviction d'être de plus un des seuls architectes capables de construire un stade de cette envergure de la façon la plus économique ». Aussi, c'est en quelque sorte par dépit que Daignault présente les principales réalisations de Roger Taillibert, c'est-à-dire, la piscine de Deauville et celle du boulevard Carnot, à Paris. En conclusion, il s'interroge à savoir dans quelle mesure le système de couverture rétractable de cette dernière était applicable à Montréal, vu l'envergure de l'espace à couvrir et les rigueurs du climat. Il admet qu'en faisant appel à Taillibert, Drapeau avait cherché l'expérience plutôt que la collaboration locale (Daignault 1973, 17, 20).

Dans la presse canadienne, la contribution la plus consistante est celle de *The Canadian Architect*. Malgré

une introduction rapportant l'attitude ambivalente des Montréalais qui, d'une part, dénonçaient l'engagement d'un architecte parisien et l'escalade des coûts et, d'autre part, félicitaient le maire de « mettre Montréal sur la carte », le dossier d'une trentaine de pages illustrées de nombreuses photographies, paru en septembre 1976, est somme toute assez élogieux. Une telle appréciation, la revue la réitérerait dans le numéro anniversaire préparé pour ses 25 ans, retenant le Stade et le Vélodrome parmi les réalisations remarquables du dernier quart de siècle, tout en déplorant, non pas le choix d'un architecte étranger, mais plutôt la méthode de sélection (*TAC* 1980, 42).

Dans le numéro de septembre de *TAC*, l'architecte John Hix présente le Stade et le Vélodrome. D'emblée, il compare le premier au Colisée de Rome, qualifiant de « fascinante » sa technique constructive et comparant l'expérience visuelle offerte par ses espaces à celle suggérée par le célèbre architecte Giovanni Piranesi dans ses gravures. Il voit dans la voûte des piscines, un « exploit d'ingénierie incroyable » et dans le viaduc de la rue Sherbrooke, un « exemple d'un expressionnisme extravagant » (Hix 1976, 35, 42). Dans l'article sur le Vélodrome, Hix explore plus avant le lien avec l'histoire, constatant que le complexe olympique présente des « similarités visuelles avec les visions utopiques de Bruno et Max Taut ou l'œuvre d'Eric Mendelsohn » (des représentants de l'expressionnisme architectural des années 1920), Taillibert ayant « réalisé leur rêve ». En regard des contemporains, Hix rapproche Taillibert des architectes Paul Rudolph, Paolo Soleri, Eero Saarinen et Jørn Utzon, tout en soulignant que le terminal de la TWA à New York de Saarinen, de même que l'Opéra de Sydney d'Utzon datent des années 1950 (Hix 1976, 47).

Pour sa part, toujours dans le *TCA* de septembre 1976, le professeur Paul Sandori présente le complexe olympique comme l'aboutissement d'une recherche menée par Taillibert au fil de ses réalisations antérieures, voyant dans la piscine du boulevard Carnot, à Paris, le centre des sports de Chamonix et le Parc des Princes, des précédents de ses trois principales composantes, non sans avoir observé d'entrée de jeu que le stade parisien est « l'édifice sportif le plus remarquable depuis les réalisations de Nervi aux Olympiques de Rome » (Sandori 1976, 56). Il note cependant que ces œuvres annonciatrices sont bien plus modestes en taille et poursuit en relevant certains des problèmes rencontrés lors de l'élaboration des structures montréalaises, prenant pour référence un article d'un ancien collaborateur de Taillibert, l'ingénieur Flaga.

Il remarque que la prédilection de Taillibert pour les lignes et les surfaces courbes, asymétriques, les « belles formes » selon lui, ne peut être associée avec « un usage économique du béton » (Sandori 1976, 58).

La presse architecturale internationale

Montréal et le Québec sont rarement à la une des revues d'architecture internationale. La construction des installations olympiques attira certes l'attention de la presse spécialisée étrangère, cependant d'une manière moins soutenue que ne l'avait été celle du complexe qui transforma profondément la physionomie du centre-ville, Place Ville Marie (1958-1966), première réalisation canadienne à faire la manchette d'une revue américaine, ou encore Expo 67 (Vanlaethem et all., 2012, 135-139; Lortie, 180-189). Parmi les magazines français, *Galerie des arts* fut particulièrement attentive aux réalisations de Roger Taillibert. Cependant, l'évaluation ne fut pas toujours positive. Ainsi, la presse anglaise en design se fit le relais de l'assaut mené par le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) contre le grand projet des Olympiques et son promoteur, l'administration de Jean Drapeau.

Dans le numéro que *Galerie des arts* consacra à « 10 ans d'architecture et d'urbanisme en France », en octobre 1973, elle publia une entrevue de Roger Taillibert, le faisant parler sur ses projets en cours, notamment celui de Montréal. Trois ans plus tard, en mars, à la veille des Olympiques, elle sortit un dossier à teneur plus politique qu'architecturale. Après avoir décrit le concept, André Parinaud, le rédacteur en chef, y relate la « bataille des coulisses » dont avait été l'objet le projet voulu par le maire Jean Drapeau, « terrain de luttes et de rivalités syndicales » et de grandes manœuvres politiques qui avaient conduit à la création de la RIO, faisant écho aux propos qu'avait suscité le « western olympique » dans la presse parisienne. Malgré cet « étalage de tant de vice et si peu de vertu » qui mettait à mal le « mythe olympique », l'auteur conclut : « le résultat de ces trois années - sera sans doute l'avènement du centre olympique le plus beau qui ait vu le jour. Roger Taillibert saura imposer le haut style capable de transcender toutes les petites humaines, comme les constructeurs de cathédrales dressèrent les monuments de leur foi au cours de l'abominable Moyen Âge. L'architecture est le dernier mot de l'esprit » (*Galerie des arts* 15, 90).

En août-septembre 1976, *Travaux*, un périodique plus lié au secteur de la construction qu'au domaine de l'architecture, sortit un dossier sur les installations

olympiques de Montréal. Si la revue déplore les faibles résultats obtenus par la France lors des compétitions sportives, elle considère que la contribution bâtie du pays est « une de nos plus belles médailles » (31). Outre un article de portée descriptive, elle publia deux contributions techniques s'intéressant aux structures olympiques. Daniel Demarthe y dégage les aspects les plus remarquables de la réalisation : la préfabrication, les méthodes de contrôle en regard de l'implantation et du nivellement, tant lors de la préfabrication en usine que sur le chantier, et, finalement, l'opération de décintrement de la voûte du Vélodrome. Dans un second, M. P. Rigny cerne les problèmes posés par la nature du sol et les solutions apportées, notamment pour le mur de soutènement logeant la rue Sherbrooke.

En octobre 1975, *Architecture française* publia un reportage sur le chantier du complexe olympique, soulignant les difficultés rencontrées par le projet : « complexité du financement et de la réalisation », « délais particulièrement courts », grèves, inflation, autant de facteurs qui avaient fait « craindre que le chantier ne puisse être achevé ». Mais selon Taillibert, il serait terminé à temps (sans lui, puisqu'en novembre serait créée la RIO).

Après les Jeux, en février 1977, *l'Architecture française* diffusa une entrevue de Taillibert menée par l'architecte Claude Parent, qui se félicitait du Grand Prix national d'architecture obtenu par son confrère en 1976, un article complété de nombreux dessins et photographies des installations olympiques de Montréal. Pour lui « Roger Taillibert représente actuellement le type parfait de l'architecte qui ne veut pas concéder à personne aucune des prérogatives du métier et qui revendique en premier lieu la volonté d'inspirer et de conduire jusqu'au bout l'innovation technologique » (Parent 1977, 3).

D'une toute autre saveur sont les rares articles publiés dans la presse anglaise (aucun article sur les installations olympiques de Montréal n'a été repéré dans les revues américaines). Dans la revue *Design* datée de janvier 1975, Pamela Fergusson amorça un article sur les Olympiques en constatant que les Montréalais savaient tout à propos de la politique et de l'économie associées au design grandiose, opposant les grands projets du maire, Expo 67 et les Olympiques, à la situation de pauvreté vécue par 20 % de la population.

Encore plus réprobateur est le texte de Peter Marsh paru dans *Building Design*, en juin 1976, sous le titre « Madness in Montreal ». L'auteur débute en mentionnant les deux grues

qui resteraient en place pour les Jeux, symboles à la fois du désir de finir le Stade selon le concept d'origine et des grosses et inexcusables erreurs des six ans de préparation. L'auteur ne remet pas en question la grandeur des édifices, mais souligne les risques de feu au Vélodrome, vu ses lanterneaux en acrylique, la menace terroriste qui pèse sur le Village, la complexité du design du Stade aux éléments non standards, les défauts de son anneau technique, dont bien des sections ne se raccordaient pas, la hauteur non appropriée du mur qui entoure l'arène, les surcoûts du chantier terminé dans la précipitation... : « une histoire d'horreur » (Marsh 1976, 12). Il conclut en donnant la parole à ceux qui déploraient le manque de logements locatifs et d'équipements collectifs, d'une part, et au président du COJO qui se félicitait de la diffusion du mouvement olympique, d'autre part. Un même ton, bien que moins acharné, teinte l'article du magazine suisse *Werk/Œuvre*, publié un an plus tôt, où la présentation du projet est introduite par une critique du mode de sélection de l'architecte et de l'architecture du complexe olympique, qualifiée « "d'architecture à la Spirou" vu son aspect tape-à-l'œil » (1975, 735). La revue se montre de plus sceptique quant à l'achèvement des travaux pour les Jeux.

La presse quotidienne, avant les JO

Le Parc olympique est sans aucun doute un des sujets d'intérêt les plus constants de la presse quotidienne montréalaise, sinon québécoise, depuis la première candidature déposée par le maire Jean Drapeau, en 1966. Les articles parus permettent de prendre le pouls de la population qui dut vivre une suite d'événements et de situations contrastés, depuis l'obtention inespérée début 1970 de Jeux qui devaient être « modestes » et le dévoilement en grande pompe du projet de la Cité olympique élaboré ailleurs en mai 1972, jusqu'au déroulement d'un chantier pour le moins tumultueux, ouvert au printemps 1973 et terminé dans la précipitation à la veille de la cérémonie d'ouverture du 17 juillet 1976. L'appréciation de ce dernier grand chantier de Drapeau est inséparable de celle portée sur sa personne et son régime.

La victoire de Montréal, en mai 1970, fut accueillie avec un enthousiasme presque unanime, d'autant plus que la Ville attendait les Jeux « depuis 1900 » (*La Presse*, 8 mai 1970) et que ses chances étaient minces de l'emporter. Elle avait dû subir les manœuvres de Vancouver et de Los Angeles, dont l'arme secrète était les droits de télévision (*Sunday Express*, 10 mai 1970) et qui menait « par deux

bonnes longueurs » à la veille du vote (*Montréal Matin*, 23 mars 1970). Si plusieurs soulignaient les avantages des Jeux, le « boom » économique qu'il provoquerait dans la métropole et au Québec (*Le Nouvelliste*, 29 janvier 1970; *Montreal Star*, 13 mai 1970) et les bienfaits qu'ils représentaient pour les jeunes et les défavorisés (*La Presse*, 9 mai 1970), dès lors, quelques voix discordantes se firent entendre.

Certains contestaient que Montréal pouvait « offrir les Jeux olympiques et la rénovation urbaine », tout à la fois; le Regroupement des associations populaires accusait la Ville de consacrer trop d'argent aux fins de prestige (*La Presse*, 31 mars 1970). Au lendemain de l'acceptation de la candidature de la Ville, *The Gazette* titrait : « Man-on the Street Reaction, It'll cost... but Wonderful ». Le quotidien anglophone faisait ainsi état de la préoccupation qui s'imposerait avec le plus de constance au cours du temps : le coût des installations, même si certains affirmaient que « Montréal pourrait réaliser un surplus de quelques millions » (*La Presse*, 13 mai 1970) : « Drapeau le promet : les Jeux ne seront pas déficitaires! » (*Journal de Montréal*, 16 mai 1970); « À moins d'imprévu, les Jeux olympiques ne coûteront rien » (*Le Petit Journal*, 17 mai 1970). L'affirmation de Drapeau selon laquelle les Jeux seraient « humbles », « modestes », « peu coûteux », était ressassée (*Montreal Star*, 5 avril 1970; *The Gazette*, 12 mai 1970). Des journaux montaient Drapeau au pinacle : Drapeau, le « surhomme » (*Montréal matin*, 16 mai 1970), « Jean, le conquérant » (*Toronto Daily Star*, 13 mai 1970). *The Gazette* (5 mai 1970) voyait dans le vote du CIO, « le test ultime de la magie du maire ». Quelques-uns par contre s'inquiétaient du départ de Lucien Saulnier, « l'ombre "comptant" de Jean Drapeau » (*La Presse*, 26 mai 1970).

Un autre contentieux rapidement soulevé, et sans cesse ravivé, est le secret qui entourait la préparation des Olympiques. Après « dix mois de silence », *The Gazette* se félicita, le 22 mars 1971, que le rideau était enfin levé sur les intentions de la Ville et du COJO. Certes, les journaux anglophones n'étaient pas très favorables aux Jeux, ni certains maires des Villes de l'ouest de l'île, ni le gouvernement fédéral, comme le relevait Jerry Trudel dans le *Montréal Matin*, le 27 février 1972 : les Jeux révélaient la « mégalomanie du maire »; ils étaient un « luxe que l'on ne pouvait se payer »; pour le grand public, ils allaient coûter cher et il devrait payer. Autre pomme de discorde : l'engagement d'un architecte français. *La Patrie* du 30 mars 1972 titrait : « Il refuse la participation. Drapeau veut être seul à construire sa ville », donnant

la parole à l'architecte Melvin Charney. Celui-ci voyait en Drapeau, « un roi despotique », et dénonçait « un état d'esprit profondément pourri en ce qui a trait à la participation d'un peuple aux manifestations de sa propre culture ».

Le dévoilement des futures installations olympiques, le 6 avril 1972, fut largement relayé par les journaux qui décrivent en détail l'événement et le projet : *Le Devoir* du 7 avril fut « vivement impressionné par la présentation audiovisuelle de l'ambitieux projet ». Cependant, les avis étaient partagés; le projet était même contesté. *Le Devoir* fait état de la manifestation des membres du Greater Montreal Anti Poverty Coordinating Committee en marge de la conférence de presse et, le 8 avril, il titre « Le Service d'urbanisme tenu à l'écart des Jeux de 1976 ». Le même jour, *La Presse* s'interrogeait : « Pour ou contre les Olympiques », résumant les arguments favorables et défavorables. Les Jeux allaient aider l'essor industriel et économique, ou du moins touristique de la ville, et, en ayant choisi le parc Maisonneuve, le développement de l'est, un secteur en dépression. Cependant, « on ferait mieux d'en donner le prix aux pauvres », qualifiant le complexe de « futur éléphant blanc ». En conclusion, elle constatait néanmoins que le Parc olympique était aussi « indispensable que de Terre des hommes à l'organisation des loisirs d'une société qui en a de plus en plus besoin ». Un avis que ne partageait pas *The Gazette* : « Drapeau's Olympic Not for Here » (14 avril 1972).

L'opinion sur les Jeux de Montréal n'était pas insensible aux événements extérieurs, notamment au « bain de sang » qui entacha les Jeux à Munich : ils étaient devenus « un triste héritage », leur esprit n'était plus le même, ils avaient été « violés ». Jouaient de plus leur « gigantisme sans précédent » et leur coût établi à 700 millions (*La Presse*, 16 septembre 1972). Aussi, il était peu réaliste de prétendre organiser ceux de Montréal pour 125 millions, alors que Munich avait coûté près d'un milliard (*La Voix de l'Est*, 16 septembre 1972). « Montréal n'a plus qu'un choix : innover... à bon marché », titra *Le Petit Journal* (14 septembre 1972), s'interrogeant « comment éviter le gigantisme... à ces déploiements que nous savons faire... nous sommes les meilleurs ». Les Montréalais devaient se décider s'ils allaient les organiser (*The Gazette*, 15 septembre 1972). Cependant: « Le monde du sport est unanime : oui aux Jeux » titrait *La Presse* (10 novembre 1972); « La Chambre de commerce de Montréal. Elle appuie les Jeux olympiques de Montréal » (*Montréal Matin*, 20 janvier 1973), il en allait de la fierté de la ville.

Dans les mois qui suivirent, le clivage entre les défenseurs et les détracteurs des Jeux s'accroissait. « Les Jeux de 1976 n'ont qu'un défaut : Jean Drapeau en est le promoteur » (*Québec Presse*, 1^{er} avril 1973), un constat qui n'était pas neuf. « Se taira-t-il? » s'était interrogé *Dernière Heure* (18 février 1973), trouvant Drapeau trop loquace sur « ses » Jeux et relevant qu'« en onde, bien des gens sont contre les Olympiques parce qu'ils sont contre la politique du maire ». Le 14 avril 1973, dans *La Presse*, Guy Pinard constata : « Au départ, il y a eu l'euphorie. Quasi unanime, si l'on excepte les "objecteurs de conscience" qui, déjà, venaient nous rappeler cette triste réalité qu'est le milieu défavorisé... Aujourd'hui, trois ans plus tard, les "objecteurs de conscience" ne sont plus une petite minorité. Sans former la majorité, ils font entendre leurs récriminations avec plus de puissance... ». Sans un financement assuré, les JO restaient incertains; deux titres, parmi d'autres : « Les Jeux de 1976. L'heure de vérité sonnera en mai, déclare Willi Daume »; « Daume fait confiance au COJO » (*Le Devoir*, 19 avril 1973, 21 avril 1973). Sportif allemand, Daum était vice-président du CIO.

Une fois le chantier amorcé, d'autres inquiétudes apparurent, liées aux arrêts de travail plus ou moins longs, aux grèves des ouvriers sur le chantier : « Les 70 camionneurs des Jeux olympiques quittent le chantier » (*La Presse*, 21 août 1973); « À cause de bisbille syndicale, les Jeux olympiques risquent d'être "cimentés" pour un bout de temps » (*Journal de Montréal*, 8 mai 1974); « Le chantier olympique paralysé à 50 %. A leur tour les menuisiers exigent "l'indexation" » (*Journal de Montréal*, 13 novembre 1974). De plus, l'enjeu financier refit surface : « Le coût des Jeux. La valse des millions » (*La Presse*, 31 décembre 1974). *La Presse* s'interrogeait : « Pour qui sont ces Jeux? » (15 février 1975). « Mort à l'olympisme » titra *Le Jour* (30 juillet 1975), affirmant : le même 300 millions aurait été plus utile s'il avait servi à éliminer les taudis, à construire une douzaine de stades partout en province au lieu d'un éléphant blanc à Montréal. Un avis non partagé par tous : « La parole aux ouvriers du chantier olympique. "Maudit, que c'est beau, puisque c'est bien fait" » (*La Presse*, 17 juillet 1975).

Le 11 juillet 1975, des journaux relayèrent la conférence de presse du Rassemblement des Citoyens de Montréal. *Le Devoir* titra : « Bon vendeur, mais sans conscience sociale, dit le RCM » (*Le Devoir*, 11 juillet 1975). Il s'agit du maire Jean Drapeau, dont le style de gestion et les politiques révélaient les membres de ce nouveau parti municipal. Le 10 novembre 1974, le Parti civique était à nouveau sorti vainqueur des élections municipales, néanmoins avec une

avance beaucoup moins confortable qu'antérieurement, le mécontentement que soulevait entre autres l'avancement des travaux olympiques ayant permis au RCM, dès ce premier essai, de rafler un tiers des sièges au Conseil de ville (Wikipédia). *Le Jour* souligna que, selon le RCM, « les Jeux coûteront un milliard de dollars ». Pour *Le Devoir*, « L'histoire se répète » ; comme à l'Expo 67, les coûts dérapaient, les Olympiques étaient « un gouffre financier », leurs installations, « un éléphant blanc », le qualificatif sans doute le plus populaire.

La presse quotidienne, après les JO

Pendant les Jeux, le Centre principal de presse était établi à la Place Desjardins, tandis que sur les sites des compétitions des centres auxiliaires étaient installés. Les sports étaient à l'honneur et leur couverture fut foisonnante. En faire une synthèse dépasse notre mandat. Nous nous attarderons plutôt au lendemain de cet événement qui, à la fois, fut enthousiasmant et décevant, vu l'explosion des coûts et l'inachèvement des installations. Dans les années subséquentes, la création de comités et de commissions par la RIO, voire le gouvernement, furent autant d'occasions de faire la nouvelle, tout comme les dépôts de leurs rapports. Au centre des préoccupations, hier comme aujourd'hui, la couverture du Stade.

L'idée d'une enquête royale sur le coût des Jeux ne fit pas l'unanimité, pour le secteur de la construction ce « serait une perte de temps ». L'avenir du Parc olympique, et en particulier l'achèvement du toit, divisa tout autant la presse que le comité formé pour étudier cette question : « Monsieur Marsan, la tour doit être complétée » titra *Dernière Heure*, le 23 octobre 1977; sans toit, le complexe n'a « pas de valeur historique... Le Stade deviendra dans 20 ou 30 ans la honte de tous les Québécois, péquistes comme fédéralistes ». Pour *La Presse* (31 octobre 1975), « la seule solution valable : respecter le plan Taillibert », tandis que selon *Le Devoir*, « le Québec a d'autres priorités » (27 octobre 1977).

La levée de boucliers que provoqua l'annonce de la prochaine reprise des travaux fut plus vigoureuse. Pour le *Journal de Montréal* (10 février 1978) la priorité devrait aller à la destruction des taudis et à la construction de logements ainsi qu'aux programmes sociaux. Pour *Le Devoir* (8 février 1978), « Le toit du Stade: oui, mais plus tard ». Y étaient farouchement opposés, le RCM et le milieu universitaire. Pour le premier, il s'agissait d'« une extravagance financière proprement scandaleuse... un geste

irréparable » vu son inutilité face aux défis qu'avait à relever Montréal, si ce n'était que « de perpétuer les misères de la majorité pour maintenir les privilèges d'une minorité et flatter les rêves de quelques-uns » (*Le Devoir*, 8 février 1978). Les professeurs de l'Université de Montréal et de l'UQAM trouvaient que l'argent serait mieux dépensé s'il était alloué à l'enseignement et aux universités (*Le Devoir*, 14 février 1978).

Alors que le chantier avait repris et que des problèmes de structure apparurent, la presse se réjouit de l'intervention de Lucien Saulnier, nouveau président de la RIO, et de la Société d'énergie de la baie James (SEBJ). *Le Devoir* (18 décembre 1980) se prononça pour un stade couvert, rejetant toute tentative de faire du Stade « la première expérience au monde avec un toit amovible ». Le rapport de la SEBJ déposé, la presse annonça le rejet du toit de Taillibert; un titre parmi d'autres : « À cause des taux d'intérêt élevés, 3 milliards \$ pour les Jeux. Rejet du concept Taillibert pour terminer le Stade » (*La Presse*, 6 août 1981). La suspension des travaux fut accueillie positivement : « La RIO prend une sage décision » (*La Presse*, 8 août 1981).

Un certain enthousiasme fut retrouvé alors que la construction du mât se terminait. Le hissage de la poutre caisson fit couler beaucoup d'encre. « C'est une première mondiale, c'est nous les Québécois qui la faisons », affirma le *Journal de Montréal* (18 novembre 1986), tout en reconnaissant la beauté du Stade, « la forme prestigieuse qu'avait conçue pour lui ce génie de l'architecture française qu'est ROGER TAILLIBERT ». Plus sceptique était *Le Devoir* (22 novembre) qualifiant le Stade de « monstre bétonné » et constatant : « Nous sommes aussi les seuls avec un Stade de plus d'un milliard, reliquat gigantesque et risible de l'ère de l'empereur Jean ». En novembre, la toile était hissée; « Dix ans et 1,2 milliard \$ plus tard », elle avait « fini par nous couvrir de ridicule » selon *Le Devoir* (27 novembre 1986). Pour *The Gazette* (27 novembre 1986), le Stade était « l'édifice canadien inachevé le mieux connu ».

Quelques années plus tard, alors que la toile se déchira, *Le Journal de Montréal* du 29 juin 1991 titrait : « Pendant que la toile bat au vent... Tout le monde se cache » ou encore « La question du jour. Devrait-on enlever la toile et mettre un vrai toit? ». Et quelques jours plus tard, alors que le Stade perdait « un morceau » (*La Tribune*, 14 septembre 1991) : « La saga du Stade olympique se poursuit. Une poutre de 50 tonnes se détache. Fermeture cinq jours. Manque à gagner 3,5 millions » (*Le Nouvelliste*, 14 septembre 1991). Cependant, tandis que la fermeture se prolongeait, la

Société de promotion et de concertation socio-économique de l'est de Montréal et le groupe Pro-Est avaient «hâte de retrouver le Stade olympique» (*La Presse*, 23 novembre 1991). Selon un sondage Léger et Léger, une réouverture rapide du Stade était souhaitée par 76 % des Québécois (*Le Journal de Québec*, 25 novembre 1991).

Que faire, alors que le toit du *Big O* était soufflé, s'interrogea *The Gazette* (30 mai 1992). Pour *Le Devoir* (27 avril 1992), le toit du Stade était atteint d'«un mal congénital et incurable»; «impossible d'en construire un autre, alors que celui-ci n'est pas encore payé»; «le drame : l'erreur ne peut être corrigée qu'en appliquant le principe du moindre mal». Après les élections provinciales de 1994, la suspension des travaux par la nouvelle ministre responsable du Parc olympique suscita de nombreux articles. Exemples de titres: «Toit du stade: Dionne-Marsolais craint que les coûts doublent» (*Le Journal de Montréal*, 20 octobre 1994); «Le toit fixe pourrait faire éclater la structure de béton, selon un expert» (*La Presse*, 20 octobre 1998). *The Gazette* (21 octobre 1998) publia en éditorial: «*Revisiting City's White Elephant. Roof Delay Offers Chance to Rethinking Big O's Future*», proposant se débarrasser du «*Big O*». Alors que la solution d'un toit fixe et souple était choisie, *La Presse* (8 septembre 1996) constata: «Il faut vivre avec le Stade olympique».

Sans doute faut-il vivre avec le Parc olympique, mais alors que le 40^e anniversaire des Jeux de Montréal était célébré au cours de l'été 2016, les journaux mettaient à nouveau l'accent sur «l'aventure mouvementée des Jeux olympiques de 1976» (*Le Devoir*, 11 juillet 2016): «ce moment de gloire et cet élan d'enthousiasme n'ont pas permis d'effacer de la mémoire des Québécois l'immense dérapage du chantier olympique», selon Jeanne Corriveau (*Le Devoir*, 16 juillet 2016). «... les Olympiques. L'héritage empoisonné. Montréal semble encore assommé par la saga des Jeux» titra *Le Devoir* pour introduire les «mauvais souvenirs» d'un de ses abonnés, qui avait 16 ans en 1976. Pour lui, la «magie des Jeux» fut dès le départ brisée par les «fraudes systématiques de nombreux entrepreneurs et fournisseurs», par les «détournements de fonds et [le] favoritisme du COJO», par les «abus et chantages syndicaux», par l'«incurie» et la «mégalo manie» de Jean Drapeau et par «le bilan sportif... guère plus reluisant» (*Le Devoir*, 18 juillet 2016). Denis Poulet, analyste sportif lors des Jeux, est du même avis, non seulement les performances des Canadiens furent-elles modestes, mais certains des plus grands succès, ceux de Nadia Comăneci et des nageuses est-allemandes notamment, dévoilèrent

leurs dessous peu reluisants par la suite : une discipline de fer, voire le dopage. «Le Stade toujours mal aimé», par la population et par Jean-Claude Marsan, qui ne comprend toujours pas pourquoi Roger Taillibert sous-estima l'hiver québécois lors de la conception du toit (*Le Devoir*, 22 juillet 2016). Le «record des dépassements de coûts» (*La Presse*, 29 juillet 2016) n'est toujours pas digéré. *The Montreal Gazette* souligna la relation d'«amour-haine» qu'entretiennent les Montréalais avec le «Big Owe» (29 juillet 2016) et reconnut que «Oui, c'était le fun [les JO], mais plus jamais [ça]» (1^{er} août 2016). Seule la presse locale semblait vouloir «Se réconcilier avec les Jeux olympiques de 1976» (*Nouvelles d'Hochelega-Maisonneuve*, 14 juin 2016). Pour le maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelega-Maisonneuve, Réal Ménard, les Jeux ont laissé quatre legs: le Stade olympique, l'essor du sport, le Parc olympique comme attrait touristique et facteur de développement économique et le lien avec le quartier, renforcé ces dernières années. Mais pour Romain Roult, chercheur universitaire, interrogé par les *Nouvelles d'Hochelega-Maisonneuve*, «les événements ponctuels peuvent être bénéfiques, mais ils ne changent pas l'image que la population a du site. Souvent, les actions de réappropriation doivent se faire à petits pas...» et, dans ce cas, elles rencontrent deux obstacles: «l'emprise énorme du béton et le Stade en tant que tel», inutilisable en temps de neige (21 juin 2016).

L'appropriation du Parc olympique

L'opinion suivant laquelle le Parc olympique est inutile, qu'il n'est pas une destination populaire, est partagée par plusieurs. Le livre de l'historien Benoît Clairoux intitulé *Le Parc olympique. 40 ans d'émotions/40 Years of Emotion* publié à l'occasion du 40^e anniversaire des installations, vise à renverser une telle conviction en relevant les milliers d'événements qui s'y sont déroulés. Construit à des fins sportives pour accueillir au moins 70 000 spectateurs, le Stade olympique a été la scène de bien d'autres manifestations depuis les Jeux de 1976, culturelles, économiques et sociales. Dans le chapitre dédié à l'achèvement des installations, nous avons mentionné plusieurs qui confirmèrent la polyvalence du site olympique. Ici, nous revenons sur celles qui furent des succès indéniables en matière d'assistance.

Nous avons déjà souligné que, le 6 juillet 1977, le groupe Pink Floyd attira près de 80 000 spectateurs, un record jamais inégalé depuis par un concert. Certes, quelques semaines plus tard, le 26 août, Emerson, Lake & Palmer se produisirent devant 73 898 personnes (Clairoux

2016, 156), lors d'un concert qui fut immortalisé par un album sorti l'année suivante et réédité en 1993. Plusieurs frisèrent les 60 000 entrées, dont le premier présenté par U2 le 1^{er} octobre 1987, devant 63 504 spectateurs, les suivants du fameux groupe irlandais en 1992 et 1997 déchainant respectivement l'enthousiasme de 40 000 et 50 000 admirateurs. Le 16 août 1984, l'excentrique Diane Dufresne avait séduit presque autant d'admirateurs, la plupart habillés en rose pour célébrer la « magie » de cette couleur. Ce spectacle fut le premier, et le seul complet donné dans l'enceinte par une vedette québécoise.

Le plaisir ne fut pas la seule motivation qui déplaça les plus grandes foules. Le 11 septembre 1984, 60 000 jeunes avaient accueilli le pape (Radio-Canada.ca, « Vive le Pape! »), un événement qui contribua à révéler Céline Dion recrutée pour interpréter la chanson-thème de la rencontre, *Une Colombe*. En 1988, la cause d'Amnesty International portée par des vedettes venues des quatre coins du monde, Bruce Springsteen, Sting, Youssou N'Dour, le Québécois Daniel Lavoie... fut soutenue par plus de 57 000 personnes.

Se sont encore produits au Stade, en 1984, les Jacksons, en 1987, David Bowie dans une enceinte enfin couverte, les Rolling Stones en 1989 et en 1994, à chaque fois, lors de deux concerts plutôt qu'un, vu le succès de la vente des billets, la très sexy Madonna en 1993, et, plus récemment, Genesis en 2007 et le groupe australien AC/DC en 2009 et en 2015, des spectacles dont l'assistance tournait autour des 40 000. Cependant, le succès ne fut pas toujours au rendez-vous; ainsi, en 1992, le concert avorté des groupes Metallica et Guns N'Roses s'était terminé en émeute. Autant d'événements sans doute inoubliables pour bien des personnes, étroitement associés au lieu de leur expérience.

La musique populaire ne fut pas seule à l'affiche du Stade. En 1988, les 16 et 18 juin, l'opéra à grand déploiement *Aïda*, de Giuseppe Verdi, y trouva une scène à sa mesure, après avoir été présenté par le Teatro Petruzzelli au pied des pyramides de Gizeh, en Égypte (Clairoux 2016, 278). À Montréal, le Stade permit de multiplier par dix l'audience de la Place des Arts. Cependant, les spectacles de musique ne sont pas les seuls impliquant une profonde métamorphose de l'arène. En mai 1977, plusieurs tonnes de terre battue furent déversées sur le terrain de sport pour un premier *Supermotocross*, devant quelque 50 000 spectateurs, un événement qui se répéterait pendant 35 ans (Clairoux 2016, 141). Avec la tenue des compétitions

de camions monstres à partir de 1988 (Clairoux 2016, 288), le rugissement des moteurs a pris une nouvelle ampleur, attirant aussi, bon an mal an, quelques dizaines de milliers d'amateurs de sensations fortes.

Bien qu'au départ prévus au Vélodrome, des salons commerciaux furent présentés au Stade dès 1978. Le premier, le Salon de l'agriculture y élit alors domicile et ceci jusqu'en 1986 et son déménagement à la Place Bonaventure (Clairoux 2016, 178). À partir de 1980, le Salon national de l'habitation y fut présenté pendant 23 années de suite (Clairoux 2016, 198). Certes, les déboires de la toiture ne favorisèrent pas de tels usages.

Mais le sport reste l'activité culturelle la plus populaire. Érigé pour satisfaire les besoins du club de baseball les Expos et domicile du club de football les Alouettes jusqu'en 1986, le Stade accueillerait d'autres équipes et serait même à quelques reprises retenu pour des compétitions de la FIFA (Clairoux 2016, 360, 388). Le Manic, une franchise de la Ligue nord-américaine de football, y joua au cours de sa brève existence, de 1981 à 1983, tandis qu'en 1991, la Machine, autre club tout aussi éphémère, y livra son premier match. À l'occasion, l'Impact de Montréal, pour lequel le Stade Saputo avait été construit, s'y est produit. En 2009, il y disputa un premier match devant 55 571 spectateurs (Clairoux 2016, 368), contre toute attente, sans pour autant égaler les assistances record du passé.

À cet égard, la finale de la Coupe Grey de la Ligue canadienne de football permit de remplir à bonne capacité le Stade. Près de 70 000 spectateurs vibrèrent, alors que le 27 novembre 1977, les Alouettes la remportèrent devant les premiers ministres du Canada et du Québec et, ce, malgré une grève du réseau de métro (Clairoux 2016, 165). En 1979, par contre, elles la perdirent devant presque autant d'amateurs. La Coupe disputée en 1981 en leur absence attira bien moins de monde (Clairoux 2016, 192, 226), à la différence de celle de 1985 qui déplaça plus de 56 000 partisans, la plupart de l'extérieur de Montréal, pour un match opposant les clubs d'Hamilton et de la Colombie-Britannique (Clairoux 2016, 256).

À de très rares occasions, par contre, le Parc olympique accueillit des compétitions multidisciplinaires à l'exemple des Jeux olympiques. Si la Coupe du monde d'athlétisme présentée en 1979 ne parvint pas à capter l'attention du public et se solda par un désespérant déficit public financier, elle fut par contre l'occasion de lancer le

marathon à Montréal (Clairoux 2016, 190). En 2006, s'y déroulèrent les *Outgames*, dont la cérémonie d'ouverture fut suivie par 40 000 personnes, malgré la concurrence de la 7^e édition des Jeux gais tenue à Chicago, plutôt qu'à Montréal, comme prévu à l'origine (Clairoux 2016, 356). Tout récemment, en 2016, à l'occasion du 40^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal, l'Esplanade, le Centre sportif et l'enceinte du Stade formèrent un des pôles des Jeux du Québec, événement qui, tous les deux ans, depuis 1971, a donné aux jeunes athlètes d'ici l'occasion de tester leurs performances et qui a été central au développement de la pratique sportive de compétition.

Le Stade, emblème ambivalent

Le Stade olympique est sans conteste devenu un symbole de Montréal, de nombreux livres illustrés dédiés à la ville le montrent, souvent même en page couverture, et, de plus, le Parc olympique figure sur plusieurs des cartes postales qui se retrouvent sur les tourniquets des dépanneurs, pharmacies et librairies. Par ailleurs, tous les guides touristiques généraux portant sur la métropole le mentionnent, plusieurs en faisant une destination de choix. Cependant, alors que les auteurs en résument l'histoire ou portent un jugement sur son architecture, leurs propos sont contrastés, tout comme l'est l'appréciation des visiteurs. Les étrangers se disent plus agréablement surpris de leur visite que les Québécois (Chaire de tourisme Transat 2015, 6). Partagées le sont encore les personnalités à qui la journaliste Catherine Mathys demanda de s'exprimer sur le Stade olympique à l'occasion du 40^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal. Ces points de vue rassemblés dans le livre intitulé *Stadorama* (2016) offrent un portrait largement affectueux de son « idole de béton » en sondant les émotions qu'il suscite parmi des Montréalais, de toute génération et de toute qualité, plusieurs étant connus et d'autres moins.

Nombreux sont les guides touristiques publiés sur Montréal, alors que ceux dédiés à l'architecture sont plus rares. La plupart des premiers classent le Parc olympique parmi les attraits du quartier Hochelaga-Maisonneuve (*Fabuleux Montréal* 2007, 149), les sites « incontournables » (Pavard 2015; Leblanc 2014, 120), « immanquables » de la métropole (Gagnon 2015), ceux qui se méritent deux, sinon trois étoiles (Lasnes 2014, 140; *Montréal. Le plaisir de mieux voyager* 2014, 217; *Fabuleux Montréal* 2007, 149). Certains le qualifient même d'« ensemble architectural sans pareil » (*City Trip Montréal* 2014, 18), d'une des dix « icônes architecturales » de Montréal (Lasnes 2014, 12).

Particulièrement appréciés sont : sa tour inclinée, dont la hauteur inégalée est sans cesse soulignée (*Le Routard. Montréal* 2016, 82), et même certifiée par le livre des records Guinness (novembre 2010); son funiculaire et « la vue à couper le souffle » qu'elle offre du sommet, des « coups de coeur » (Leblanc 2014, 137). Site des Jeux de 1976, le Parc évoque « le sacre de la jeune gymnaste Nadia Comăneci » (*Le Routard. Montréal* 2016, 82). Les superlatifs sont courants pour caractériser son architecture, « spectaculaire », « audacieuse » (*Montréal-Hochelaga-Maisonneuve* 2015, 121), « à l'époque, furieusement futuriste » (*Le Routard. Montréal* 2016, 82). Plusieurs notent « ses formes organiques » (Vichit-Vadakan 2015, 222; Lasnes 2014, 140; Batigne 2004, 173) et ne manquent pas de mentionner le nom de son architecte, Roger Taillibert, chose rare dans de tels ouvrages.

Cependant, peu sont ceux qui se limitent aux louanges (*Le Routard. Montréal* 2016; *Fabuleux Montréal* 2016). Plusieurs rappellent la promesse du maire de Jeux modestes, à peu de frais (*Fodor's 25 Best Montréal* 2014, 90), soulignent le coût final supérieur (Métayer 2016, 113), « phénoménal », le « milliard » dépensé (Gagnon 2015, 62) que les Montréalais mirent des années à payer (Barry 2013, 76; Batigne 2004, 13). Certains ne manquent pas de rappeler « le chantier longtemps inachevé et les maintes difficultés techniques » (Gagnon 2015, 62), un commentaire cependant plus courant, voilà quelques années (Batigne 2004, 13; Pousse 1997, 199-200). Des comparaisons émaillent parfois les propos, flatteurs ou désobligeants : « vaisseau spatial au sol ou coquillage géant » (*Montréal* 2007, 15); au « Big Owe » s'ajoute « saucière géante volante » (Barry 2013, 76). L'ambivalence de l'appréciation du guide Michelin est assez caractéristique : « véritable monument de béton à la gloire du sport, pour avoir été le projet le plus controversé de la ville, n'en constitue pas moins une remarquable réalisation architecturale » (Gagnon 2015, 62).

Une même ambivalence caractérise la notice consacrée au Parc olympique dans le guide architectural et historique *Explorer Montréal* publié en 1983 et réédité en 1990, alors que celui sur le Montréal moderne (Vanlaethem 2007, 156-157) reste descriptif. Si, dans le premier, les auteurs Cécile Grenier et Joshua Wolfe, des acteurs importants du mouvement patrimonial des années 1970, déplorent les nombreuses difficultés rencontrées lors de sa réalisation, vu « la technologie européenne de préfabrication du béton », et soulignent l'ingéniosité des artisans québécois pour les surmonter, sans pour autant avoir pu éviter les retards et « l'augmentation vertigineuse des coûts », ils reconnaissent

aussi que «le complexe stade-piscine-vélodrome, grâce à l'intégration et la plasticité des formes, marque une étape importante dans l'histoire de l'architecture moderne» (1990, 260-261).

C'est sur un tout autre ton que le Stade olympique est abordé dans le livre *Stadorama*, récemment publié, un ton proche de la confiance. La plupart des personnalités interrogées partent de leurs souvenirs personnels pour livrer leurs sentiments sous des formes diverses : argumentatives, narratives, fictives, poétiques... Bien des intervenants soulignent le rapport «amour-haine» que les Montréalais entretiennent avec le Stade, précisé en termes d'«admiration», de «joie», de «désir» et de «tristesse» dans le sommaire de l'ouvrage. Le Stade est vu comme «un immense bol de toilette», un «grand cimetière sinistre», «trop cher et inutile» pour les plus remontés, et «l'apothéose du beau béton au Canada», un ensemble «extrêmement moderne», le «symbole [indéniable] de Montréal» pour les plus emballés (Mathys 2016, 76, 85, 62, 151, 155).

Notons que même ceux qui se montrent les plus sceptiques quant à la valeur du Stade, tempèrent leur appréciation négative : il pratique une «hostilité rétractable», comme le souligne Catherine Mathys (Mathys 2016, 61). Le designer du flambeau olympique, Michel Dallaire, n'en apprécie pas l'esthétique. Cependant, il défendit au sein du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, le respect du concept initial pour le remplacement de la toiture : «Monsieur Taillibert nous a créé une décapotable, on ne va quand même pas lui mettre un toit rigide!» (Mathys 2016, 61). L'économiste Janick Marcil, qui met l'accent sur son inutilité depuis le départ des Expos, n'envisage pas pour autant de le démolir. Il suggère plutôt que l'État le reconnaisse à titre de patrimoine historique; il s'interroge : «pourrions-nous imaginer le paysage montréalais sans le Stade? [...] Quelle marque laisserait la destruction de ce symbole de la modernité montréalaise dans l'imaginaire collectif? Répondre à cette question permettrait d'évaluer la valeur que nous lui accordons collectivement» (Mathys 2016, 62, 67). Un tel souhait est partagé par tous ceux qui approchent le Stade olympique sur le mode du «désir». La blogueuse Aurélie Lanctôt souhaite qu'il devienne un «patrimoine de proximité». Le directeur des programmes d'Héritage Montréal, Dinu Bumbaru, va plus loin, il milite pour son inscription au Patrimoine mondial par l'UNESCO (Mathys 2016, 187, 193).



Fig. 35. Le Stade olympique durant un match de soccer, 9 avril 2016.



10.

La valeur patrimoniale du Parc olympique –

La valeur culturelle d'un bien, établie dans le cadre de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, se définit généralement en termes positifs. Elle renvoie à des significations liées à des événements, à des personnages et à des manières de faire et de penser qui ont marqué l'histoire, à l'échelle municipale ou nationale. Héritage du XX^e siècle, le Parc olympique de Montréal, bien qu'il rappelle que la métropole fut l'hôte, en 1976, d'une des plus importantes manifestations internationales, les Jeux olympiques d'été, dont le succès retentit à l'échelle de la planète, n'est toujours pas purgé des controverses dont l'achèvement du Stade a été l'objet. Rares sont les sites dont l'appréciation est aussi ambivalente. À la recherche d'équivalents, un exemple vient immédiatement à l'esprit, celui de la tour Eiffel à Paris, érigée pour l'exposition universelle de 1889, un monument dont le principal artisan des JO de Montréal, le maire Jean Drapeau, voulait doter sa ville d'un semblable. Réalisation à la fois admirée et honnie par les contemporains, la Dame de fer est devenue au cours du XX^e siècle et à la suite d'événements marquants, l'emblème de la capitale française, sinon du pays tout entier (Loyrette 1997). À Montréal, le Stade olympique et sa tour sont parvenus à représenter la métropole, malgré leur mauvaise réputation; le Parc olympique est un parc urbain apprécié des Montréalais, grâce à l'animation de l'Esplanade et ses installations sportives sont des lieux de récréation et de divertissement fréquentés. La valeur patrimoniale de ces immeubles, ou plutôt leur signification historique et culturelle qu'a tenté de dégager cette étude, renvoie à de nombreuses prouesses - techniques, sportives, organisationnelles -, à plusieurs moments de gloire et de plaisir collectifs, de même qu'à des tensions politiques et sociales et à quelques épisodes affligeants.

Valeur historique

Les Jeux olympiques, grande célébration du sport amateur ressuscitée au XIX^e siècle, sont un événement dont le retentissement à l'échelle planétaire est considérable, vu l'ampleur de la participation qu'ils impliquent localement et internationalement, leur concentration dans le temps et l'écho que leur donnent les moyens de communication modernes, en l'occurrence la radio et la télévision, au milieu du XX^e siècle.

Le Parc olympique présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique liée d'abord aux Jeux d'été de la XXI^e Olympiade de 1976, un moment charnière pour la grande messe du sport ressuscitée à la fin du XIX^e siècle, et, ensuite, à la présence d'un club de la Ligue majeure de baseball dans la métropole, les Expos de Montréal, qui résidèrent au Stade de 1977 à 2004. Le Parc olympique est un « monument » à la fois au sport amateur et au sport professionnel, commercial, des activités qui, au Québec, s'étaient imposées concurremment au cours de la première moitié du XX^e siècle. Il témoigne aussi de l'immense ambition qu'avait le maire Jean Drapeau pour sa ville, jugée déplacée par ses opposants politiques, dont la vigueur fut fouettée par les dérapages du chantier. Afin d'assurer la tenue des Jeux et de sauver l'honneur du Québec, in extremis, en novembre 1975, le gouvernement du Québec prit la relève de la Ville, créant la Régie des installations olympiques, avec pour mandat de terminer à tout prix les travaux nécessaires à la bonne tenue des Jeux.

À Montréal, berceau du sport au Canada, l'idéal olympique était vivant de longue date; les prémices des tout premiers Jeux olympiques de l'ère moderne y furent organisés au milieu du XIX^e siècle, à l'initiative de la communauté anglophone. Un Montréalais, Étienne Desmarteaux, fut parmi les premiers médaillés olympiques canadiens en 1904, sa participation aux JO de Saint-Louis relevant néanmoins plus de l'initiative personnelle que d'une volonté politique.

À Montréal, accueillir les Jeux olympiques était un vieux « rêve ». En 1928, la Ville de Montréal brigua pour une première fois les Olympiques, une tentative qu'elle répéterait à quatre reprises par la suite, sous la mandature de Camillien Houde, d'abord, et celle de Jean Drapeau ensuite, jusqu'à la candidature gagnante déposée en décembre 1969. Dans les années 1950 et 1960, l'idéal olympique pénétra la quotidienneté d'une partie de la jeunesse montréalaise, avec l'organisation chaque été de l'« Olympiade des parcs » par la municipalité. Dans la promotion du sport amateur, d'abord plus apprécié par les anglophones, vu la méfiance de l'Église catholique pour les pratiques accordant de l'importance au corps, la Ville de Montréal jouait un rôle important depuis les années 1920 par le biais

de son Service des récréations publiques et des parcs. Dans les années 1960, le sport, activité de loisir, qui avait été indirectement reconnue comme un des droits de l'homme par la Déclaration universelle adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), en 1948, devint une affaire d'État au Canada, les gouvernements fédéral et du Québec légiférant afin de favoriser son développement au sein de la population. Cependant, cette importance nouvelle accordée au sport ne conduisit pas Ottawa à financer directement la tenue des Jeux olympiques de Montréal, comme l'avaient fait auparavant les autorités des autres pays, même si le premier ministre Pierre Elliott Trudeau avait donné son aval à la candidature de Montréal aux Jeux olympiques de 1976.

Les Jeux olympiques comptent parmi les grands projets promus par le maire Jean Drapeau afin de conférer une stature internationale à sa ville. Leur tenue s'inscrit dans la foulée, d'abord, de la création de la Place des Arts, un complexe des arts de la scène conçu sur le modèle du Lincoln Center, à New York, lors du premier mandat de Drapeau, et, ensuite, de la construction d'un réseau de métro amorcée en 1960 et de la présentation de l'exposition universelle et internationale de 1967. Pour cette manifestation organisée par le Canada, avec la collaboration du Québec et de la Ville de Montréal, les îles furent agrandies au milieu du fleuve. En mai 1970, la candidature de Montréal pour les Jeux d'été de 1976 fut défendue devant le CIO. Jean Drapeau aurait remporté la mise grâce à son éloquence, et ce, malgré l'impossibilité de garantir la solvabilité de la ville, le gouvernement fédéral refusant de contribuer au financement des JO. Cependant, ce succès n'est pas uniquement une victoire personnelle du maire, il dépend largement du contexte géopolitique. Montréal triompha face à deux villes bien particulières, Los Angeles et Moscou, représentantes des pays qui menaient la Guerre froide et auxquelles le temps n'était pas venu d'octroyer les Jeux.

Les Jeux de Montréal représentent un moment charnière dans l'histoire des Olympiques de l'ère moderne. Dans les années 1970, les idéaux humaniste, pacifique et altruiste promus par leur principal fondateur, le baron Pierre de Coubertin, prévalaient toujours, tandis que la manifestation avait acquis une nouvelle ampleur et un biais de plus en plus politique. Depuis les années 1950, d'Helsinki à Munich, le nombre de nations participantes avait presque été multiplié par deux, vu l'accession à l'indépendance de plusieurs colonies. À Montréal, 114 nations auraient dû concourir, n'eût été le boycottage de 22 pays africains, qui entendaient ainsi dénoncer indirectement la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Aussi, le nombre d'athlètes, plus de 6 000, ne dépassa pas celui de Mexico, bien que près de 200 épreuves sportives furent présentées, un chiffre en croissance constante depuis la renaissance des Jeux. À Montréal, comme jamais auparavant, la sécurité du public et des athlètes devint un enjeu, après l'attentat tragique de Munich.

En regard du financement des Jeux, Montréal marque aussi le pas, non pas tant en regard de l'explosion de coûts, près de quinze fois plus élevés que l'estimé de départ (de 120 millions à près de 1,6 milliard de dollars canadiens), que de leur dotation. Les Jeux de Munich frisaient déjà les

trois milliards de dollars américains (Preuss 2008, 32), contre toute attente. Au Québec, le dérapage fut induit par une gestion paternaliste du dossier par le maire Jean Drapeau, une « incurie incroyable », selon le juge Albert Malouf, qui présida la Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade, créée en 1977 par le gouvernement du Québec. Jouèrent de plus le premier choc pétrolier qui ébranla l'économie mondiale, l'inflation galopante qui multiplia le prix des matériaux, de l'acier notamment, et le climat social conflictuel au Québec, les grèves déclenchées à répétition ralentissant le chantier, dont le délai d'exécution était serré. Les travaux d'excavation avaient été amorcés au printemps 1973, trois ans après l'obtention des Jeux, alors que leur financement était enfin assuré avec l'annonce par le premier ministre du Canada d'une loi permettant l'organisation d'une loterie olympique et l'émission de monnaies et de timbres spéciaux.

Après Montréal, les villes seraient plus hésitantes à présenter leur candidature. Pour les Jeux d'été de 1980, seules Moscou et Los Angeles étaient en lice et, pour ceux de 1984, Los Angeles était l'unique candidate, malgré l'opposition populaire, que seule put apaiser la garantie que l'événement ne serait pas payé par les taxes des citoyens. Plus récemment, ou bien le financement des Jeux est assuré par des États avides de prestige et de pouvoir, comme le furent ceux de Sotchi en 2014, ou leur présentation est sollicitée par des villes déjà bien dotées en équipements sportifs, ce qui leur permet de minimiser rhétoriquement le risque de dérive financière, telles que Paris pour les Jeux d'été de 2024. Les JO d'été de Montréal sont les derniers à avoir été financés majoritairement par le public (Preuss 2008, 19); ceux de Los Angeles, en 1984, ayant été les premiers à dépendre presque entièrement de leur commercialisation, une stratégie adoptée par la suite par le CIO.

Sur la scène politique municipale, la préparation des Jeux de 1976 contribua à la formation d'une opposition, avec la fondation du Rassemblement des citoyens de Montréal, un parti dénonçant le style de gestion du maire Jean Drapeau, peu soucieux du sort des plus démunis, selon ses adhérents. Aux élections de novembre 1974, le RCM entra à l'hôtel de ville. En 1980, il se verrait conforter dans son rôle d'opposition officielle à la suite du dépôt du *Rapport de la Commission d'enquête sur le coût de la 21^e Olympiade*, pour finalement prendre le pouvoir en 1986.

Valeur architecturale

Les Jeux olympiques modernes n'ont pas été de tout temps un enjeu architectural, même si leur principal fondateur Pierre de Coubertin rédigea, en 1910, des principes d'aménagement et des conseils esthétiques pour l'« Olympie moderne ». À plusieurs reprises, jusqu'au début des années 1960, les villes hôtes utilisèrent des équipements existants. Cependant, dès lors, de manière presque systématique, la conception des installations fut l'occasion d'innover au plan formel et technique, voire de moderniser les infrastructures urbaines de la cité d'accueil.

Le Parc olympique présente un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale qui réside dans le concept urbanistique et architectural privilégié, à la fois ample et compact, verdoyant et minéral, et novateur au plan technique. Le Stade olympique de Montréal, avec son toit rétractable, est le premier du genre, et la tour à laquelle est suspendue la toile, la plus haute tour inclinée au monde. L'intérêt du complexe dépend de plus de la notoriété de son architecte, le Français Roger Taillibert, dont la compétence unique était certes localement contestée en 1970.

Le Parc olympique fut pensé afin de faciliter l'accessibilité des visiteurs arrivant en transport en commun et surtout en automobile, le mode de transport ayant la faveur des individus et des édiles : son parti d'ensemble relève de l'« urbanisme sur dalle », l'enceinte du Stade étant implantée sur une vaste esplanade couvrant plusieurs étages de stationnement souterrain. Son architecture est caractéristique, tout autant de la tradition beaux-arts, son projet étant porté par un « grand geste », que de la tradition moderniste, centrée sur la mise en forme de l'espace et des technologies constructives nouvelles. À Montréal, la technique du béton précontraint en encorbellement fut appliquée; mise au point pour l'érection des ponts, elle avait été expérimentée par Roger Taillibert au stade du Parc des Princes (1967-1972) à Paris, pour assurer une bonne visibilité aux spectateurs, quelle que soit leur place dans les gradins, libérés de tout obstacle. Les recherches en matière de structures légères et mobiles furent exploitées afin de réaliser un stade convenant aux exigences olympiques, dont les compétitions se déroulent de préférence en plein air, et au sport commercial dont les manifestations doivent pouvoir être présentées, quelle que soit la température ou la saison.

Avec sa tour inclinée, la plus haute au monde, ses nombreuses rampes de circulation qui relient les différents niveaux et les continuités spatiales établies avec la rue et avec le parc Maisonneuve, au nord, le Parc olympique - et le Stade - est une manifestation de « l'architecture oblique ». Imaginée par l'architecte Claude Parent, un proche de Roger Taillibert, et l'urbaniste Paul Virilio, dans les années 1960, ce mouvement artistique explore un autre rapport au monde, à l'environnement, plus instable et plus dynamique, en remettant en question la discontinuité traditionnelle entre les deux dimensions, l'horizontale et la verticale, pour mettre l'emphase sur la « fonction oblique », et celle entre l'édifice et la ville, privilégiant la continuité spatiale plutôt que la barrière matérielle. Ces idéaux n'eurent d'abord pas grand écho dans l'architecture construite, avant que des architectes contemporains, tels Jean Nouvel, Zaha Hadid et d'autres, adoptent ses principes.

Alors qu'en 1971, la Ville de Montréal prit contact avec Roger Taillibert, architecte diplômé par le gouvernement en 1955 à la suite d'une formation à l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Paris, celui-ci était déjà reconnu pour ses réalisations dans le domaine du sport, ayant bénéficié de plusieurs importantes commandes privées et publiques en France.

Son engagement souleva bien des protestations parmi les architectes et les ingénieurs du Québec. La réaction de l'Association des architectes de la province de Québec (l'ancêtre de l'Ordre des architectes) n'était pas étonnante, ses membres subissant depuis la fin du XIX^e siècle la concurrence de confrères étrangers jugés plus compétents. De cette situation est issue l'obligation que tout projet soit signé par un architecte du Québec, dans le cas du Parc olympique, André Daoust, le fonctionnaire chargé du dossier au sein de la Division du Parc olympique de la Ville de Montréal, Roger Taillibert agissant à titre d'architecte-conseil.

Le projet de Roger Taillibert pour le complexe olympique « découle tout naturellement de son œuvre antérieure », son expérience lui permettant de répondre à la commande d'un stade olympique ouvert sur le ciel et qui puisse être couvert pour accueillir par la suite les matchs de baseball et de football américain. À l'enceinte en éléments de béton préfabriqués et postendus du stade non couvert qu'est le Parc des Princes à Paris, Taillibert ajouta le toit rétractable de la piscine du boulevard Carnot (1967). D'autres ont remarqué la parenté des couvertures autoportantes en voile de béton mince du centre de natation et du Vélodrome avec les voûtes de la piscine de Deauville (1966) et du centre sportif de Chamonix (1973). Cependant, de ce côté de l'Atlantique, ces dispositifs acquièrent une envergure sans précédent. De Paris à Montréal, la surface couverte par le toit rétractable est multipliée par dix, les performances de la structure porteuse du stade sont décuplées, le nombre des consoles étant réduit, la dimension des travées par le fait même augmentée, et leurs porte-à-faux allongés, atteignant près de 60 mètres.

Le défi posé aux ingénieurs et aux entreprises en construction du Québec qui avaient acquis une expérience unique avec la construction d'imposantes infrastructures hydroélectriques, était d'autant plus grand que les technologies mises en œuvre pour les Olympiques étaient inédites en Amérique du nord ou du moins peu courantes. Si plusieurs ponts en béton précontraint en encorbellement, dont dérive la structure autoportante du Stade, avaient été construits en Europe, au Québec, un seul ouvrage de ce type avait été réalisé, le viaduc de l'autoroute du Nord enjambant la rivière aux Mulets (1963), près de Sainte-Adèle, le premier en Amérique du Nord. En ce qui concerne le toit rétractable, aux États-Unis, des solutions en acier selon le principe du pont roulant avaient été expérimentées.

Pour les Jeux olympiques, malgré le délai mis à ouvrir le chantier et les retards pris à cause des grèves, les installations indispensables à la tenue des Jeux furent terminées sous la conduite de la RIO, en l'absence du maire Jean Drapeau et de son architecte, Roger Taillibert, et en un temps record, certes à grand prix. Les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques au Stade olympique furent filmées à partir de la caméra juchée sur le mât tronqué. L'achèvement du Stade fut problématique, il prit une dizaine d'années, et, par la suite, le toit rétractable ne fonctionna que jusqu'en 1991.

Valeur urbaine

Dans l'Olympie moderne imaginée par Pierre de Coubertin, les compétitions prennent place dans un grand parc. À Montréal, de longue date, le sud du parc Maisonneuve, le grand parc métropolitain de l'est de la métropole, est voué aux manifestations sportives d'envergure internationale, les Jeux olympiques d'hiver ou d'été et les Jeux de l'Empire britannique.

La valeur urbaine du Parc olympique réside dans sa localisation, au sein d'un quartier populaire, et dans sa vocation active, sportive et récréative, plutôt que contemplative. Si la décision de tenir les Jeux au parc Maisonneuve est ancienne, si elle remonte à la fin des années 1930, elle prend une signification nouvelle, alors que Jean Drapeau affirma sa volonté de rénover l'est de la ville afin de rééquilibrer son développement centré dans l'ouest, autour de la gare Centrale. Aujourd'hui, alors que l'Esplanade s'anime, été comme hiver, et que le Centre sportif est rénové, le Parc olympique, composant du Pôle Maisonneuve, s'affirme de plus en plus comme une destination récréative et touristique.

L'aménagement à dominante minérale du Parc olympique conçu par Roger Taillibert est en phase avec certaines des orientations de l'architecture de paysage des années 1960, et il contraste sciemment avec le caractère verdoyant du parc Maisonneuve, échelle à laquelle il fut pensé. Les interventions dont il a fait l'objet depuis que le Vélodrome fut transformé en Biodôme, en 1992, accentuent le caractère de grand parc urbain moderne voué au divertissement et au tourisme, de ce territoire placé sous l'autorité du gouvernement du Québec, depuis la création de la RIO, en 1975, bien que plusieurs ont porté atteinte à son intégrité et à son authenticité.

Le Parc olympique, ainsi dénommé depuis la préparation des Jeux olympiques de 1976, après avoir été désigné Centre sportif de l'est, sur les plans de Frederick G. Todd et Emmanuel-Arthur Doucet en 1938, et *Maisonneuve Sports-Center*, sur ceux de Clarke & Rapuano de 1956, témoigne de l'évolution de la conception des parcs au début du XX^e siècle. Son territoire échappa au lotissement en 1910, avec la création du parc Maisonneuve par la Ville de Maisonneuve, dans un esprit proche de celui qui avait prévalu à la conception du parc du Mont-Royal, en 1874. Le grand parc d'agrément de près de 240 hectares devait être le complément d'une cité urbanisée selon les principes esthétiques et hygiénistes du mouvement *City Beautiful*, en vogue au tournant du XIX^e siècle, en Amérique du Nord. Alors que son aménagement fut amorcé dans les années 1920, à l'initiative de la Ville de Montréal, à laquelle Maisonneuve avait été annexée en 1918, sa vocation fut infléchie avec la création d'un golf municipal, en 1923, et l'implantation du Jardin botanique, en 1932, au nord de la rue Sherbrooke. Débuté à la veille de

la Seconde Guerre mondiale, l'aménagement de la partie sud articulée à la trame des rues, prévoyait de nombreux équipements sportifs, dont un grand stade monumental. Du projet révisé en 1956, selon un plan monumental, seuls le Centre sportif Maisonneuve (l'actuel Centre Pierre-Charbonneau) et l'aréna Maurice-Richard furent construits et inaugurés au début des années 1960.

Roger Taillibert conçut le Parc olympique à l'échelle du parc Maisonneuve. Ce vaste territoire, il l'articule en deux entités de facture distincte, l'une « végétale » comprenant le Jardin botanique et le golf municipal, l'autre « minérale » constituée par l'ensemble des équipements sportifs intégrés sur le plan visuel et circulatoire, qu'ils soient nouveaux ou existants. Contribuent à l'unité esthétique et à la fluidité, la prévalence du béton et des formes courbes ainsi que la continuité spatiale assurée par les grandes façades vitrées, les murets continus des garde-corps, les passerelles sur pilotis (en partie bouchée ou amputée), ces dernières établissant un repère à l'échelle humaine le long de l'avenue Pierre-De Coubertin, et le viaduc de la rue Sherbrooke qui enjambe la large coulée établissant le lien avec le parc Maisonneuve, au nord. L'articulation du Parc olympique au contexte urbain immédiat est uniquement d'ordre fonctionnel, les accès aux stationnements étant ajustés sur le tracé des rues.

Valeur emblématique

Le destin des installations olympiques est problématique depuis que les Jeux tendent au gigantesque. Plusieurs des équipements érigés pour les JO de Berlin en 1936, d'Helsinki en 1952, d'Athènes en 2004, de Pékin en 2008, de Rio en 2016, etc. ont été abandonnés, laissant bien souvent la nature les envahir, comme l'illustrent plusieurs reportages, et, même, certains stades olympiques furent démolis, tels le Centennial Olympic Stadium d'Atlanta ou encore le Stade National de Tokyo. Au Québec, telle ne fut pas la voie choisie, au contraire. Non seulement le gouvernement du Québec finança l'achèvement des installations du Parc olympique, mais, de plus, la RIO assura leur survie en y attirant de nombreuses activités de natures variées. De plus, à maintes reprises, le premier s'est montré soucieux de l'authenticité de l'œuvre de son architecte, Roger Taillibert.

L'intérêt patrimonial du Parc olympique de Montréal réside dans sa valeur emblématique qui s'enracine dans plusieurs faits mémorables, à commencer par les Jeux olympiques d'été de 1976, dont il fut le site principal, et les nombreuses compétitions sportives et les multiples spectacles et expositions qui attirèrent les foules par la suite. Le Parc, et surtout le Stade et sa tour qui dominant l'est de l'île par leur présence monumentale, est devenu un attrait touristique et un symbole de Montréal, malgré les controverses soulevées par leur achèvement, dont l'écho s'est propagé bien au-delà de nos frontières et le souvenir, pour nombre de Montréalais, toujours amer.

La raison d'être première du Parc olympique, de portée à la fois internationale et populaire, l'accueil des Jeux olympiques d'été et du club des Expos par la suite, en font un lieu qui résonne des succès sportifs remportés dans l'enceinte du Stade et sous la voûte des piscines, de même que de la ferveur qu'ont soulevée plusieurs des nombreux spectacles et manifestations accueillis. Rappelons les plus mémorables d'entre eux, à commencer par la cérémonie d'ouverture des Jeux, où Jean Drapeau recevant le drapeau olympique du maire de Munich se fit ovationner, et les performances parfaites de la gymnaste Nadia Comăneci, la « reine des Jeux olympiques de Montréal » (qui se produisit néanmoins au Forum de Montréal). Par la suite, le Stade olympique fut associé aux clubs de football et de baseball montréalais, aux Alouettes qui y inaugurèrent le sport commercial et y jouèrent une dizaine d'années, remportant la Coupe Grey en 1977, et aux Expos de Montréal (pour lesquels le Stade couvert avait été construit), jusqu'à leur déménagement en 2004.

À plusieurs reprises, la foule présente au Stade dépassa les 60 000 spectateurs pour les concerts de groupes de rock les plus réputés, les Pink Floyd et Emerson, Lake & Palmer en 1977, et U2 en 1987, qui furent suivis par bien d'autres : les Jacksons, David Bowie, les Rolling Stones, Madonna, Genesis, AC/DC... Les plus grandes vedettes québécoises s'y produisirent en 1984, Diane Dufresne et son spectacle Magie Rose et la toute jeune Céline Dion qui interpréta la chanson-thème lors de l'accueil du pape Jean-Paul II dans l'enceinte. La musique populaire ne fut pas seule à l'affiche du Stade. En 1988, l'opéra *Aïda* à grand déploiement de Giuseppe Verdi y trouva une scène à sa mesure. Plus inusitée fut la transformation du Stade en terrain de motocross en 1977, en arène de corrida portugaise pour la Féria de Montréal en 1999, ou encore en site de compétition de camions monstres à partir de 1988. De plus, plusieurs salons commerciaux trouvèrent au Parc olympique des espaces d'exposition, du moins tant que la fiabilité de la toiture du Stade était assurée.

Le Parc olympique représente Montréal sur bien des cartes postales et ses photographies font partie des illustrations incontournables de la métropole. Après l'achèvement du mât et l'ouverture de l'Observatoire à son sommet, en 1987, il s'est de plus imposé comme un des attraits touristiques incontournables de la métropole, même si sa réputation reste entachée des déboires qu'a connus sa construction.

« Éléphant blanc », « Big O », « monstre bétonné », le Stade olympique fut affublé de plusieurs surnoms par ceux qui dénonçaient la politique de grandeur du maire Jean Drapeau. Si à l'occasion du 40^e anniversaire des Jeux olympiques en 2016, la plupart des journalistes ressassèrent les vieilles rancœurs, certains jetèrent un regard différent. « Grande tortue sacrée de la rue Pie-IX » pour l'anthropologue Serge Bouchard, né dans le quartier, « cathédrale de ciment au clocher silencieux, intrigante Babel » pour le poète Jean-Paul Daoust, qui explore l'univers métaphorique du Stade olympique, un ensemble reconnu comme un élément du patrimoine collectif par nombre de Montréalais, même les plus sceptiques quant à sa valeur esthétique et utilitaire.

Intégrité et authenticité

L'intégrité et l'authenticité sont deux critères supplémentaires qui interviennent dans l'évaluation patrimoniale d'un bien. Le premier vise à statuer si un bien est physiquement complet et en bon état, sinon « intact », le second, si, dans son état physique actuel, ses composantes réussissent à véhiculer la signification dont il est investi.

En regard de l'intégrité, le Parc olympique offre un cas particulier puisque pour les Jeux l'ensemble était inachevé. Au complexe stade-piscines manquaient le mât et le toit rétractable du Stade, des éléments qui n'étaient pas nécessaires au moment des JO, les compétitions d'athlétisme devant se dérouler en plein air. De plus, l'esplanade n'était pas finie, le revêtement de sol en béton coloré et au motif en résonance avec la volumétrie courbe des édifices dessinés par l'architecte, n'ayant pas été posé.

Il faudrait une dizaine d'années pour finir le chantier, avec la construction du mât et la suspension de la toile rétractable. Le 20 avril 1987, les Expos jouèrent leur premier match dans un stade couvert, et le 21 novembre, le public avait accès à l'Observatoire au sommet de la tour. Aussi, dès lors, l'ensemble était complet, du moins du point de vue volumétrique, l'esplanade restant néanmoins non finie. Si les trois ensembles de parterres et fontaines qui scandent cette vaste promenade, tout en soulignant la suite de ses grands paliers, avaient été réalisés et les alignements de drapeaux installés, elle ne fut jamais dallée.

Cependant, le complexe ne peut être qualifié d'authentique, au sens strict du terme, comparé au projet de l'architecte, même si le gouvernement avait décidé de terminer l'ensemble en respectant le concept d'origine. Certains aspects, techniques, furent modifiés : la tour fut achevée en métal plutôt qu'en béton et le mécanisme du toit rétractable modifié, déplacé du sommet vers la base. Ce changement impliqua d'autres altérations, principalement l'application d'un enduit de polyuréthane de couleur grise sur les surfaces afin d'harmoniser le tout, aux dépens de l'authenticité matérielle; le béton brut a ainsi perdu de sa présence. L'authenticité matérielle fut encore atteinte alors que le cuivre de la couverture du bol du Stade fut remplacé par une membrane synthétique d'une couleur proche du vert de gris.

Entretemps, en 1984, les bureaux de la RIO avaient été construits sous la passerelle adjacente à la station de métro Pie-IX, modifiant la perception offerte à partir de l'avenue Pierre-De Coubertin, la continuité spatiale entre la rue et le parc étant perdue et, de ce fait, la sculpture-fontaine de Jean-Paul Riopelle, cachée. Fin 2002, l'œuvre fut démontée en vue de sa relocalisation au centre-ville, au Quartier international, afin de lui donner une meilleure visibilité. Ainsi fut perdue la seule œuvre d'art intégré au Parc olympique. Le rapport entre le parc minéral et la rue fut encore altéré, alors qu'à l'occasion de la transformation du Vélodrome en Biodôme, fut détruite la partie est de la passerelle qui bordait l'ensemble du site, du boulevard Pie-IX à l'arène Maurice-Richard. Celle-ci établissait un repère bâti à l'échelle humaine, sans pour autant constituer un obstacle visuel, ses pilotis laissant passer le regard.

Avec le nouveau siècle, le terrain du Parc olympique fut densifié, avec la construction du complexe cinématographique StarCité (1999-2000), la relocalisation du Planétarium de Montréal (2008-2013) et l'implantation du Stade Saputo (2006-2007). Ces constructions découlent de la révision de la vocation du site faite à la suite du départ des Expos de Montréal, qui met l'accent sur ses dimensions récréatives et touristiques plutôt que sportives. Outre de réduire les espaces ouverts du Parc, le Stade Saputo bloque le lien visuel existant entre la Tour de Montréal et les pyramides de l'ancien Village olympique.

Depuis 2012, été comme hiver, l'esplanade baptisée Financière Sun Life, est aménagée afin de faire du Parc olympique, un « parc urbain moderne », ouvert à l'événementiel et visant à le rapprocher des citoyens des quartiers limitrophes. Si les interventions réalisées dans ce contexte permettent l'appropriation du lieu par les citoyens du quartier et le grand public, elles sont peu en phase avec son architecture.



11.

Bibliographie –

Documents légaux et administratifs

Abour, Daniel & Associés, « La Place olympique. Plan directeur d'aménagement », juillet 2002, 17 pages. Parc olympique, 186993.

Arbour, Daniel & Associés, « Le Parc olympique. Plan directeur de développement », mai 1999, 33 pages. Parc olympique, 251972.

Abour, Daniel & Associés, « Le Parc olympique. Plan directeur de développement 2004 », octobre 2004, 49 pages. Parc olympique, 263004.

Aménagements Parc olympique, « Convention entre les Revêtements Nor-Lag ltée et la Régie des installations olympiques », juin 1982, 9 pages. Parc olympique, C-630-05-1982.

Assemblée nationale du Québec, « Commissions parlementaires, Commission permanente des affaires municipales, Autofinancement des Jeux olympiques (2) », *Journal des débats*, no 5, 22 janvier 1975, 80 pages, document PDF, en ligne, http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_94257&process=Original&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz (consulté en novembre 2016).

Assemblée nationale du Québec, « Commissions parlementaires, Commission permanente des affaires municipales, Étude du dossier olympique », *Journal des débats*, vol. 17, n° 127, 23 août 1976, 50 pages, document PDF, en ligne, <<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/come-avant-1984-30-4/journal-debats/CAME-760823.html>> (consulté en novembre 2016).

Assemblée nationale du Québec, « Commissions parlementaires, Commission permanente des affaires municipales, Étude du dossier olympique », *Journal des débats*, vol. 17, n° 128, 24 août 1976, 60 pages, document PDF, en ligne, <<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/come-avant-1984-30-4/journal-debats/CAME-760824.html>> (consulté en novembre 2016).

Assemblée nationale du Québec, « Commissions parlementaires, Commission permanente des affaires municipales, Étude du dossier olympique », *Journal des débats*, vol. 17, n° 131, 25 août 1976, 92 pages, document PDF, en ligne, <<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/come-avant-1984-30-4/journal-debats/CAME-760825.html>> (consulté en novembre 2016).

Beaudet, Joances, France Vanlaethem et Commission des biens culturels du Québec, *La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*, Québec, Commission des biens culturels du Québec, juin 2004, 47 pages, document PDF, en ligne, <http://www.cpcq.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/docs/VA%20rapport%20final.pdf> (consulté en novembre 2016).

Ch. P-9.002, *Loi sur le patrimoine culturel*, sanctionnée le 19 octobre 2011, L.R.Q., Québec, Éditeur officiel, en ligne, 1^{er} novembre 2016, <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_9_002/P9_002.html> (consulté en novembre 2016).

Comité aviseur, Conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, « Projet nouvelle toiture du Stade olympique. Rapport de la phase I du mandat », 12 décembre 1995, 109 pages. Parc olympique, 251924.

Comité aviseur, Conseil d'administration de la Régie des installations olympiques, « Projet nouvelle toiture du Stade olympique. Rapport final », 3 septembre 1996, 64 pages. Parc olympique, 251923.

Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique & Lise Bissonnette, *Pour le Parc olympique, l'achèvement, l'avenir. Rapport du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique*, Montréal, Parc olympique Québec, Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, 2012, 43 pages, ill.

Comité consultatif chargé d'étudier l'avenir des installations olympiques, *Le Parc olympique* (rapport Marsan), Montréal, Régie des installations olympiques, 1977, 144 pages et annexes, ill. AVM, CA M001 P064-Z-1-P135.

Comité d'experts internationaux, « Rapport », 7 avril 1992, 46 pages. Parc olympique, 251922.

Comité international olympique, *La Charte olympique*, 2 août 2015, 109 pages, document PDF, en ligne, <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/Olympic-Studies-Centre/List-of-Resources/Official-Publications/Olympic-Charters/2015-Charte-Olympique.pdf#_ga=1.80573975.169096673.1489590039> (consulté en novembre 2016).

Comité organisateur des Jeux de la XIX^e Olympiade, *Mexico 68*, Mexique, Le comité, 1969, 4 volumes, ill., document PDF, en ligne <<http://www.olympic.org/fr/mexico-1968-olympiques-ete>> (consulté en novembre 2016).

Comité organisateur des Jeux de la XX^e Olympiade, *Die Spiele : Le rapport officiel du Comité organisateur des Jeux de la XX^e Olympiade, Munich, 1972*, Munich, Proport Munich, 1974, 3 volumes, ill., document PDF, en ligne, <<http://www.olympic.org/fr/munich-1972-olympiques-ete>> (consulté en novembre 2016).

Comité organisateur des Jeux de la XXI^e Olympiade, *Jeux de la XXI^e Olympiade, Montréal, 1976 : Rapport officiel*, Ottawa, Le comité, 1978, 3 volumes, ill., document PDF, en ligne, <<http://www.olympic.org/fr>> (consulté en novembre 2016).

Comité international olympique, « Le mouvement olympique », *Feuille d'information*, avril 2015, document PDF, en ligne <https://stillmed.olympic.org/Documents/Reference_documents/Factsheets/Le_Mouvement_Olympique.pdf> (consulté en juin 2016).

Commission d'enquête sur le coût de la 21^e olympiade, *Rapport Malouf*, Montréal, La Commission, 1980, 4 volumes, Archives de la Ville de Montréal, CA M001 P064-Z-1-P062.

Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, *Rapport Parent*, Québec, Éditeur du Québec, 1963-1966, 3 tomes en 5 volumes, document PDF, en ligne, <http://classiques.ugac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/commission_parent.html> (consulté en novembre 2016).

Gouvernement du Québec, Culture et Communications, « Politique de l'intégration des arts à l'architecture », *Arts visuels, architecture et métiers d'art*, en ligne, n.d., <<https://www.mcc.gouv.qc.ca/?id=59>> (consulté en janvier 2017).

GREF.CA, « Étude sur la mise en valeur du Parc olympique. État des lieux, créneaux d'avenir et bilan des expériences étrangères », 21 avril 2011, 504 pages. Parc olympique, 251917.

Janin-SM, « Stade olympique de Montréal. Projet de nouvelle toiture. Revue des solutions », 31 mai 1996, 46 pages. Parc olympique, 251916.

Lavalin, « Régie des installations olympiques. Parachèvement de l'ensemble du mât-toiture Stade olympique de Montréal. Analyse économique », décembre 1984, 18 pages. Parc olympique, 262896.

Lavalin, « Régie des installations olympiques. Parachèvement de l'ensemble du mât-toiture Stade olympique de Montréal. Propositions financières », volume II, 30 novembre 1984, 27 pages. Parc olympique, 262898.

Lavalin, « Régie des installations olympiques. Parachèvement de l'ensemble du mât-toiture Stade olympique de Montréal. Rapport technique », volume 1, novembre 1984, 289 pages. Parc olympique, 251 909.

Léger Marketing, « Rapport quantitatif : Étude d'opinion sur le Parc olympique », avril 2009, 46 pages. Parc olympique, 263 081.

Les Jeux olympiques, *Statuts et règles, conditions d'admission, conditions générales, conditions exigées par les villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques, bibliographie* (Charte olympique 1967), 132 pages, document PDF, en ligne <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/Olympic-Studies-Centre/List-of-Resources/Official-Publications/Olympic-Charters/FR-1967-Charte-Olympique.pdf#_ga=1.148197943.169096673.1489590039> (consulté en novembre 2016).

Paquette, Sylvain, Philippe Poullouec-Gonidec et Gérald Domon, *Guide de gestion des paysages au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008, 97 pages, ill., document PDF, en ligne, <<http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/guide-gestion-paysage.pdf>> (consulté en novembre 2016).

Statuts de la province de Québec, 1910, 1 George V, chap. 52 : Loi amendant la charte de la Cité de Maisonnette, sanctionnée le 4 juin 1910, Québec, Imprimé par Louis-V. Filteau, 1910, p. 148-150.

Statuts du Canada, 1973-74, 22-23 Elizabeth II, ch. 31 : Loi sur les Jeux olympiques de 1976, sanctionnée le 27 juillet 1973, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1973, en ligne, <<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-9.1/>> (consulté en novembre 2016).

Régie des installations olympiques, « Plan directeur 1990-1993 », 15 juin 1990, 39 pages. Parc olympique, 5953.

Régie des installations olympiques, « Plan stratégique 1994-1997 », 14 pages. Parc olympique, 243 022.

Régie des installations olympiques, « Projet de conception et de construction de la nouvelle toiture. Analyse des propositions », mai 1997, 173 pages. Parc olympique, 251 913.

Régie des installations olympiques, *Rapport annuel*, 1975-2015.

Richard, Yvon, « Stade olympique de Montréal. Historique de la toiture », Régie des installations olympiques, Vice-présidence, Construction et entretien, 1^{er} mars 1996, 26 pages. Parc olympique.

Secrétariat du Grand Montréal, Comité d'étude sur le sort futur des installations olympiques, *L'avenir des installations olympiques : une vision élargie*, 28 avril 1994, 25 pages.

Seguin Ingénierie, *Régie des installations olympiques : Étude sur les considérations techniques et financières relatives à l'hypothèse de déconstruction du Stade olympique. Rapport préliminaire*, 16 avril 2009, 40 pages. Parc olympique, 239 262.

Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), Régie des installations olympiques, *Parachèvement du stade olympique de Montréal : études de faisabilité*, Montréal, Régie des installations olympiques, août 1981, 141 pages. UdeM, GV 721.9 P37 1981.

Ville de Montréal, Comité de la candidature de Montréal à la XXI^e olympiade, *Jeux olympiques 1976 : Montréal, métropole du Canada, présente sa candidature = Olympic Games 1976 : Invitation to Montreal, Metropolis of Canada*, dossier de candidature, Montréal, décembre 1969, 63 pages. AVM, CA M001 P064-Z-1-P003.

Ville de Montréal, *Au double point de vue spirituel et matériel la Ville est prête... / Ready from both the Spiritual and Material Point of View the City of Montreal...*, 1965, 75 pages (dossier de candidature). AVM, XCD00.

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, *Évaluation du patrimoine urbain : Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonnette*, Montréal, Ville de Montréal, 2005, 57 pages, ill.

Histoire du Canada et du Québec

« Biographie : Claude Charron », *Assemblée nationale Québec*, en ligne, n. d., <<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/charron-claude-2525/biographie.html>> (consulté en juillet 2015).

Bouchard, André et Francine Hoffman, *Jardin botanique de Montréal, esquisse d'une histoire*, Montréal, Fides, 1998, 111 pages, ill.

Bourassa, Guy, « Lucien Saulnier », Les Presses de l'Université de Montréal, *L'année politique au Québec 1988-1989*, en ligne, n. d., <http://www.pum.umontreal.ca/apqc/88_89/bourassa/bourassa.htm> (consulté en novembre 2016).

Denis, Charles, « Le sauvetage des Jeux olympiques », dans *Robert Bourassa : la passion de la politique*, volume 1, chapitre 17, Saint-Laurent, Fides, 2006, p. 253-270.

Garneau, Raymond, *De Lesage à Bourassa : ma vie politique dans un Québec en mouvement*, Montréal, Les Éditions Transcontinental, 2014, 319 pages.

Gignac, Benoit, *Le maire qui rêvait sa ville*, Montréal, Les éditions La Presse, 2009, 297 pages, ill.

Giguère, Hermann, « Notes historiques sur les débuts du nouveau charismatique au Québec », *Le Renouveau charismatique catholique au Canada*, en ligne, n. d., <http://www.carrefourkairos.net/archives_serveur_videotron_120905/histoire_debuts.htm> (consulté en novembre 2016).

Gouvernement du Québec, Culture et Communications Québec, « Marine Industries Limited », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, en ligne, n. d., <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26956&type=pge#.V6sHAyj5Z2M>> (consulté en novembre 2016).

Lamarre, Yvon, « Souvenirs de Jean Drapeau », *Association des familles Drapeau*, en ligne, n. d., <<http://famillesdrapeau.com/drapeau-lamarre-fr.html>> (consulté en janvier 2016, fermé depuis).

Purcell, Susan et Brian McKenna, *Jean Drapeau*, Montréal, Éditions du Club Québec Loisirs, 1981, 372 pages, ill.

Roy, Guy, *La véritable histoire de Jean Drapeau*, Montréal, Québecor, 1982, 148 pages, ill.

Université de Sherbrooke, *Bilan du siècle*, en ligne, n. d., <<http://bilan.usherbrooke.ca>> (consulté en novembre 2016).

Histoire du sport et des Jeux olympiques

Archives de Montréal, « Les événements sportifs pour la jeunesse : Les Olympiades des parcs », *Archives de Montréal*, en ligne, 25 mars 2015, en ligne, <<http://archivesdemontreal.com/2015/03/25/les-evenements-sportifs-pour-la-jeunesse-les-olympiades-des-parcs>> (consulté en novembre 2016).

Augustin, Jean-Pierre et Claude Sorbets (directeurs), *La culture du sport au Québec*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, 260 pages, ill.

Augustin Jean-Pierre, S. Lefebvre et R. Roullet (directeurs), *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, 218 pages.

Barke, Michael, « Mexico City 1968 », dans John R. Gold et Margaret M. Gold, *Olympic Cities : City Agendas, Planning, and the World's Games, 1896-2020*, Londres, Routledge, 2016, p. 234-240.

Bellefleur, Michel, *L'Église et le loisir au Québec, avant la Révolution tranquille*, Sillery, Presses universitaires du Québec, 1986, 222 pages, ill.

Bellefleur, Michel, *L'évolution du loisir au Québec : essai socio-historique*, Sainte-Foy, Presses universitaires du Québec, 1997, 412 pages.

Bienvenue, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène : L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 pages, ill.

Boileau, Roger, « Du refus à l'acceptation : l'Église et le sport au Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 113, printemps 2013, p. 4-10.

Boileau, Roger, *L'Église et le sport au Québec à la lumière du concept d'acculturation*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Faculté des études supérieures, Département de sociologie, 2007, 544 pages.

Boileau, Roger, « Les Jeux du Québec. La Révolution tranquille du sport québécois », *Cap-aux-Diamants*, n° 113, printemps 2013, p. 39-42.

Boileau, Roger et Donald Guay, « À la conquête du sport », *Cap-aux-Diamants*, n° 59, automne 1999, p. 54-59.

- Boileau, Roger et Donald Guay, « Pratiques corporelles, reflet de mutations sociales : le cas du Québec », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (directeurs), *La culture du sport au Québec*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 123-136.
- Boileau, Roger, Fernand Landry et Yves Trempe, « Les Canadiens français et les grands jeux internationaux (1908-1974) », dans Richard Gruneau et John G. Albinson (directeurs), *Canadian Sport: Sociological Perspectives*, Don Mills, Addison-Wesley, 1976, p. 141-169.
- Bozonnet, Jean-Jacques (directeur), *Sports, un enjeu géopolitique*, Paris, Le Monde, 2013, 103 pages, ill.
- Brisson, Jean-François, « Pierre de Coubertin. Fiche n° 16 : Coubertin et l'Olympisme », *Tous au 400*, document PDF, en ligne, 29 mars 2008, <http://lemessagedecollecte.fr/version3/outils/coubertin_fiche_16.pdf> (consulté en juin 2016).
- Brown, Douglas A., *Theories of Beauty and Modern Sport: Pierre de Coubertin's Aesthetic Imperative for Modern Olympic Movement, 1894-1914*, thèse de doctorat, London (Ontario), University of Western Ontario, Faculty of Graduate Studies, 1997, 345 pages.
- Caritey, Benoît et Maurice Carrez, « Sport et propagande en Europe (XIX^e-XX^e siècle) », *Cahiers d'histoire, Revue d'histoire critique*, n° 88, 2002, en ligne, 1^{er} septembre 2005, <<http://chrhc.revues.org/1569>> (consulté en juin 2016).
- Conseil québécois du loisir, « Histoire du loisir au Québec », *Conseil québécois du loisir*, document PDF, en ligne, n.d., <<http://www.loisirquebec.com/index.asp?id=993>> (consulté en novembre 2016).
- Corbin, Alain, *L'Ère des loisirs : 1850-1960*, Paris, Champs Flammarion, 2009, 626 pages, ill.
- Coubertin, Pierre de, *L'Idée olympique : Discours et essais*, Stuttgart, Verlag Karl Hofmann, 1967, 147 pages.
- Daly, John A., « Introduction », dans John E. Findling et Kimberly D. Pelle (directeurs), *Encyclopedia of the Modern Olympic Movement*, Westport, Conn., Greenwood Press, 2004, p. xvii-xxii.
- Dauphinais, Paul R., « A Class Act: French-Canadians in Organized Sport, 1840-1910 », *The International Journal of the History of Sport*, 1990, vol. 7, n° 3, décembre 1990, p. 432-442.
- « Depuis 1875 », *YWCA Québec*, en ligne, n.d., <<http://www.ywcaquebec.qc.ca/mission/1875>> (consulté en novembre 2016).
- Detellier, Élise, « *The Always Remains Girls* : La reproduction des rapports de genre dans le sport féminin au Québec, 1919-1961 », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, 2011, 378 pages.
- « Dictionnaire des sports du Québec : Infrastructures », *Explorare*, en ligne, n.d., <<http://explorare.loisirsport.net/dictionnaire/infrastructures>> (consulté en juin 2016).
- Doré, Yvon, « Jeux du Canada (Canada Games) », *Historica Canada, Encyclopédie canadienne*, 10 octobre 2006, en ligne, 11 décembre 2016, <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/jeux-du-canada-canada-games>> (consulté en juin 2016).
- Doucet, Jacques, *Il était une fois les Expos*, Montréal, Hurtubise, 2015, 1383 pages, ill.
- Drouin, Martin, « Sport et patrimoine : une alliance bien timide », *Cap-aux-Diamants*, vol. 113, n° 113, mai 2013, p. 49-50.
- Elias, Norbert, « Introduction », dans Norbert Elias et E. Dunning, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, p. 25-82.
- Étienne, Françoise et Roland Étienne, « Les Jeux olympiques de 1896 : réflexions sur une renaissance », *Études balkaniques*, n° 11, 2004, en ligne, <<http://etudesbalkaniques.revues.org/167>> (consulté le 30 mai 2015).
- Fédération québécoise d'athlétisme, « Histoire de l'athlétisme au Québec », *Fédération québécoise d'athlétisme*, en ligne, n.d., <<http://athletisme-quebec.ca/histoire-de-lathletisme-au-quebec.php>> (consulté en juin 2016).
- Findling, John E. et Kimberly D. Pelle (directeurs), *Encyclopedia of the Modern Olympic Movement*, Westport, Conn., Greenwood Press, 2004, 602 pages, ill.
- Foisy, Paul, « Le manifeste du sport québécois », *Sport et société*, document PDF, en ligne, 6 octobre 2013, <<http://www.sportetsociete.com/publications/263>> (consulté le 20 novembre 2015).
- Gagnon, Pierre, *Le loisir et la municipalité : l'heure des choix*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Montréal, SODEM, 1996, 420 pages.
- Gounot, André, « Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 88, 2002, en ligne, 1^{er} juillet 2005, <<http://chrhc.revues.org/1582>> (consulté en juin 2016).
- Gouvernement du Québec, Culture et Communications, « Young Men's Christian Association », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, en ligne, n. d., <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=8364&type=pge>> (consulté en novembre 2016).
- Gouvernement du Québec, Culture et Communications, « Young Women's Christian Association », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, en ligne, n. d., <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=11569&type=pge>> (consulté en novembre 2016).
- Gruneau, Richard S. et John G. Albinson (directeurs), *Canadian Sport: Sociological Perspectives*, Don Mills, Addison-Wesley, 1976, 433 pages.
- Guay, Donald et Jocelyn East, *Chronologie du sport québécois*, Québec, Secrétariat au loisir et au sport, juillet 2003, 42 pages, document PDF, en ligne, n. d., <http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/sport_loisir_act_physique/ChronologieSport.pdf> (consulté en juin 2016).
- Guay, Donald, *Introduction à l'histoire des sports au Québec*, Montréal, VLB, 1987, 294 pages, ill.
- Guay, Donald, *La conquête du sport : Le sport et la société québécoise au XIX^e siècle*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1997, 244 pages, ill.
- Guay, Donald, « Problèmes de l'intégration du sport dans la société canadienne au XIX^e siècle », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (directeurs), *La culture du sport au Québec*, Talence, Centre d'études canadiennes, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 22-40.
- Gygax, Jérôme, *Olympisme et guerre froide culturelle : Le prix de la victoire américaine*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2012, 500 pages, ill.
- Hall, Ann, Trevor Slack, Gary Smith et David Whistson, *Sport in Canadian Society*, Toronto, MacClelland & Stewart, 1991, 281 pages, ill.
- Harvey, Jean et Lucie Thibault, « Politique du sport et restructuration de l'État-providence au Canada », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (directeurs), *La culture du sport au Québec*, Talence, Centre d'études canadiennes, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 93-110.
- Harvey, Jean, « Le clergé québécois et le sport, 1930-1960 », dans Jean Harvey et H. Cantelon (directeurs), *Sport et pouvoir : les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 69-88.
- Harvey, Jean et Roger Proulx, « Le sport et l'État au Canada », dans Jean Harvey et Hart Cantelon (directeurs), *Sport et pouvoir. Les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 93-121.
- Hillmer, Anne et Gérard Redmond, « Les Jeux du Commonwealth », *Historica Canada, Encyclopédie canadienne*, 16 octobre 2011, en ligne, 3 avril 2015, <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/les-jeux-du-commonwealth>> (consulté en juin 2016).
- Howell, Maxwell L. et Reet A. Howell, *History of Sport in Canada*, Champaign, Stipes Publishing Company, 1985, 477 pages.
- Howell, Paul Charles, *The Montreal Olympics: An Insider's View of the Organizing a Self-Financing Games*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009, 235 pages.
- Jamet, Michel, *Les sports et l'État au Québec*, Laval, Les éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980, 147 pages.
- Janson, Gilles, *Emparons-nous du sport : Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle*, Montréal, Guérin, 1995, 239 pages.

- Janson, Gilles, « La lente émergence d'une culture sportive chez les francophones montréalais, 1800-1900 », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (directeurs), *La culture du sport au Québec*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 73-88.
- Janson, Gilles, « Parlons sports : mot de présentation », *Cap-aux-Diamants*, n°113, printemps 2013, p. 3.
- Kidd, Bruce, « Culture Wars of the Montreal Olympics », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 27, n° 2, 1992, p. 151-162.
- Kidd, Bruce, « Montreal 1976 », John E. Findling et Kimberly D. Pelle (directeurs), *Encyclopedia of the Modern Olympic Movement*, Westport, Conn., Greenwood Press, 2004, p. 191-198.
- Kidd, Bruce, *The Struggle for Canadian Sport*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 323 pages, ill.
- Labonne, Paul, « Soins du corps, santé publique et moralité : les bains publics de Montréal », *Cap-aux-Diamants*, n° 70, été 2002, p. 21-25.
- Lagrué, Pierre, « Coubertin, Pierre de (1863-1937) », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, n.d., <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/pierre-de-coubertin>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Lagrué, Pierre, « Jeux olympiques — Le coût des Jeux », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, n. d., <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/jeux-olympiques-le-coût-des-jeux>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Lagrué, Pierre, « Jeux olympiques — L'U.R.S.S. », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, n. d., <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/jeux-olympiques-l-u-r-s-s-et-les-jeux>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Levasseur, Roger, *Loisir et Culture au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1982, 187 pages.
- Lindsay, Peter L., « Histoire des sports », *Historica Canada, Encyclopédie canadienne*, en ligne, n.d., <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-des-sports>>, (consulté en novembre 2016).
- Loucher, Jean-François, « À propos de la traduction française du livre de Allen Guttmann, From Ritual to Record : the Nature of Modern Sports », *Staps*, vol. 2, n° 80, 2008, p. 39-51, en ligne, <www.cairn.info/revue-staps-2008-2-page-39.htm> (consulté en novembre 2016).
- Macintosh, Donald, Tom Bedecki et C. E. S. Franks, *Sport and Politics in Canada: Federal Government Involvement since 1961*, Kingston and Montreal: McGill-Queen's University Press, 1988, 224 pages.
- « Marcel de la Sablonnière, bâtisseur », *RDS*, en ligne, n. d., <<http://www.rds.ca/pantheon/marcel-de-la-sablonniere-batisseur-1.181725>> (consulté en novembre 2016).
- Marshall, Tabitha, « Les Jeux olympiques d'été », *Historica Canada, Encyclopédie canadienne*, 9 octobre 2012, en ligne, 10-26-16, <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/jeux-olympiques-dete>> (consulté en juin 2016).
- Massicotte, J. P. et C. Lessard, « L'Église et le loisir au Québec au XX^e siècle », *Canadian Journal of History of Sport*, 1982, vol. 13, n° 2, p. 45-55.
- Metcalfe, Alan, *Canada Learns to Play: The Emergence of Organized Sport, 1807-1914*, Toronto, McLelland and Stewart, 1987, 243 pages, ill.
- Metcalfe, Alan, « Le sport au Canada français au 19^e siècle, le cas de Montréal », *Loisir et Société*, vol. 6, n° 1, printemps 1983, p. 105-129.
- Metcalfe, Alan, « L'évolution de la récréation physique organisée à Montréal, 1840-1895 », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (directeurs), *La culture du sport au Québec*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 45-69.
- Morrow, Don, *A Sporting Evolution: Montreal Amateur Athletic Association, 1881-1981*, Montréal, Montreal Amateur Athletic Association and Don Morrow, 1981, 255 pages, ill.
- Morrow, Don et Kevin B. Wamsley, *Sport in Canada: a History*, Toronto, Oxford University Press, 2005, 318 pages, ill.
- Morrow, Don et Mary Keyes, *A Concise History of Sport in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1989, 393 pages, ill.
- « Notre histoire », *YMCA Canada*, en ligne, n.d., <<http://ymca.ca/Who-We-Are/History>> (consulté en novembre 2016).
- Parienté, Robert, « Sport (Histoire et société) - Histoire », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, n. d., <<http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/sport-histoire-et-societe-histoire>> (consulté le 30 novembre 2016).
- « Past Olympic Host City Election Results », *GamesBids.com*, en ligne, n.d., <<http://gamesbids.com/eng/past-bid-results>> (consulté en novembre 2016).
- « Pierre Charbonneau, bâtisseur », *RDS*, en ligne, 1^{er} janvier 1997, <<http://www.rds.ca/pantheon/pierre-charbonneau-batisseur-1.254932>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Pinar, Guy, « Le sport s'organise », dans Cyrille Felteau (directeur), *Une certaine révolution tranquille*, Montréal, La Presse, 1975, p. 303-315.
- Pociello, Christian, « Sport (histoire et société) - Sociologie », *Encyclopædia Universalis*, en ligne, n. d., <<http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/sport-histoire-et-societe-sociologie>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Preuss, Holger, *The Economics of Staging the Olympic: A Comparison of the Games, 1972-2008*, Cheltenham, Northampton, Edward Elgar Publishing, 2004, 332 pages.
- « Qui sommes-nous? », *Centre de loisirs Monseigneur Pigeon*, en ligne, n.d., <<http://www.centremrpgpigeon.com/qui-sommes-nous>>, (consulté en novembre 2016).
- Redmond, Gerald, « The Olympic City of 1844 and 1976: Reflections upon Montreal in the History of Canadian Sport », *Journal of the Canadian Association for Health, Physical Education and Recreation*, mars-avril 1976, p. 43-50.
- « Résultat des élections des villes hôtes des Jeux », *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, en ligne, 07-11-2016, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Résultat_des_élections_des_villes_hôtes_des_Jeux_olympiques_d%27été#Jeux_olympiques_d.27.C3.A9t.C3.A9_de_1976> (consulté en novembre 2016).
- Robert, Mario, « Chronique Montréalité n° 4 : Montréal et les Jeux olympiques d'hiver, 1932-1956 », *Archives Montréal*, en ligne, 10 février 2014, <<http://archivesdemontreal.com/2014/02/10/montreal-et-le-jeux-olympiques-dhiver-1932-1956>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Robert, Mario, « Chronique Montréalité n° 31 : Nos Expos, nos amours 1969-2004 », *Archives Montréal*, en ligne, 30 mars 2015, <<http://archivesdemontreal.com/2015/03/30/chronique-montrealite-no-33-nos-expos>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Robert, Mario, « Chronique Montréalité n° 43 : Les Jeux olympiques de 1976 », *Archives Montréal*, en ligne, 25 septembre 2015, <<http://archivesdemontreal.com/2015/09/21/chronique-montrealite-no-43-les-jeux-olympiques-de-1976>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Robert, Mario, « Je proclame l'ouverture des Jeux olympiques de Montréal », *Archives Montréal*, en ligne, 20 juillet 2006, <<http://archivesdemontreal.com/2006/07/20/je-proclame-louverture-des-jeux-olympiques-de-montreal/>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Rousseau, Karine, « Les sports de 1840-1945 », *Musée McCord : Notre monde, notre histoire*, en ligne, n. d., <http://www.mccord-museum.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=11&tablename=theme&elementid=26___true&pageid=ew_1.1&contentlongontentlong> (consulté le 30 novembre 2016).
- Rühl, Joachim K., « Olympic Games before Coubertin », dans John E. Findling et Kimberly D. Pelle (directeurs), *Encyclopedia of the Modern Olympic Movement*, Westport, Conn., Greenwood Press, 2004, p. 3-25.
- Ruijter, Eric de, « A Dozen Pictures of the Labour Olympiads », *International Institute of Social History*, en ligne, n.d., <<http://www.iisg.nl/collections/olympiads/intro.php>> (consulté le 30 novembre 2016).
- Sawula, Lorne, « Sport amateur, organismes », *Historica Canada, Encyclopédie canadienne*, en ligne, 2 septembre 2006, <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/sport-amateur-organismes-du>> (consulté le 30 novembre 2016).

Stidwill, Howard F., *The History of the Canadian Olympic Association*, mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, School of Graduate Studies, 1981, 136 pages, document PDF, en ligne, <<https://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/3841/1/MK53293.PDF>> (consulté le 30 novembre 2016).

Strenk, A., « Back to the Very First Day: Eighty Years of Politics in the Olympic Games », *Journal of Sport & Social Issues*, 1978, vol. 2, n° 1, p. 24-36.
Suchet, André, « La sportivation des pratiques, dites, nouvelles. Contribution à une revue de la littérature française en sociologie du sport », *Aspects sociologiques*, vol. 18, n° 1, mars 2011, p. 1-17.

Takac, A., *Sixty Olympic Years*, document PDF, en ligne, 1995, <<http://www.montrealolympics.com/takac.pdf>> (consulté en décembre 2016).

Terret, Thierry, *Histoire du sport*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 127 pages.

« The Story of the Commonwealth Games », *Commonwealth Games Federation*, en ligne, n.d., <<http://www.thecgf.com/games/story.asp>> (consulté le 30 novembre 2015).

Thibault, André, *Le loisir public et civil au Québec : Dynamique, démocratique, passionnel et fragile*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2008, 228 pages.

Toohy, Kristine et A. J. Veal, « The Revival of the Olympic Games », *The Olympic Games: a Social Science Perspective*, Wallingford, Oxfordshire, UK, Cambridge, MA, CABI Pub., 2007, p. 26-40.

Trudel, Jacques, *L'Église et les loisirs : le rôle du Centre Immaculé-Conception, 1951-1999*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, Faculté des sciences humaines, 2012, 117 pages, document PDF, en ligne <<http://www.archipel.uqam.ca/4866/1/M12447.pdf>> (consulté le 22 avril 2017).

Ville de Montréal, « Les Jeux de 1976 », *Jeux de la XXI^e Olympiade de Montréal 1976*, en ligne, n.d., <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3056,3513952&_dad=portal&_schema=PORTAL> (consulté en novembre 2016).

Vigneault, Michel, *La naissance du sport organisé à Montréal : le hockey à Montréal, 1875-1917*, Québec, Université Laval, 2001, 478 pages.

Vigneault, Michel, « Pierre de Coubertin à Montréal, 1889 : Des muscles ou de l'intelligence pour les Canadiens-Français ? », *Sport History Review*, n° 35, 2004, p. 151-158, en ligne, <<http://www.americankinesiology.org/AcuCustom/Sitename/Documents/DocumentItem/4522.pdf>> (consulté le 30 novembre 2016).

Histoire urbaine

Dagenais, Michèle, « Culture urbaine et pouvoirs publics à Montréal au début du 20^e siècle », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 18, n° 2 (automne 1995), p. 273-285.

Dagenais, Michèle, « Des espaces aux pratiques de récréation : la régulation des loisirs publics à Montréal et Toronto, 1870-1940 », Jean-Marie Fecteau et Janice Harvey (directeurs), *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution. Pour une problématique historique de l'interaction/Agency and Institutions in Social Regulation. Towards an Historical Understanding of Their Interaction*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 204-219.

Dagenais, Michèle, *Des pouvoirs et des hommes : l'administration municipale de Montréal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2000, 204 pages, ill.

Dagenais, Michèle, « Entre tradition et modernité : espaces et temps de loisirs à Montréal et Toronto au XX^e siècle », *Canadian Historical Review*, vol. 82, n° 2, 2001, p. 308-330.

Dagenais, Michèle, *Faire et fuir la ville : espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 252 pages, ill.

Dagenais, Michèle, « Inscrire le pouvoir municipal dans l'espace urbain : les réseaux des parcs à Montréal et Toronto, 1870-1940 », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 46, n° 4, 2002, p. 509-526.

Fontaine, Julie, « Claude Robillard : auteur, ingénieur et visionnaire », *Archives de Montréal*, en ligne, 25 mai 2006, <<http://archivesdemontreal.com/2006/05/25/claude-robillard-auteur-ingenieur-et-visionnaire>> (consulté le 30 novembre 2015).

Laplanche, Jean de, *Les parcs de Montréal des origines à nos jours*, Montréal, Éditions du Méridien, 1990, 257 pages, ill.

Linteau, Paul-André, *Maisonnette ou comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, Montréal, Boréal Express, 1981, 288 pages, ill.

Macmillan, Alec et al., *Montreal Parks and Playgrounds Association: An Archival Study*, en ligne, n.d., <<https://montrealparks.wordpress.com>> (consulté le 30 novembre 2015).

Shaffer, Valérie, *Les rapports à la ville à travers les espaces de loisirs, Montréal, 1880-1940*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté des Arts et sciences, Département d'histoire, janvier 2009, 114 pages, ill., document PDF, en ligne, <<http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/QMU/TC-QMU-7700.pdf>> (consulté le 30 novembre 2015).

Wilson, E. Laird, *The Montreal Parks and Playgrounds Association Inc.: A Historical Study of the Association from the Year of Its Founding in 1896 to 1949*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1953, 104 pages.

Histoire de l'architecture, du génie civil et de l'urbanisme

« 1950 - 1980, 30 ans d'architecture française », *AMC-Architecture Mouvement Continuité*, n° 11 (1986), p. 3-128.

Abram, Joseph, *L'architecture moderne en France. Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999, 328 pages, ill.

Adams, Nicholas, *Skidmore, Owings & Merrill: SOM since 1936*, Milan, Electa Architecture, 2006, 338 pages, ill.

Adriaenssens, Sigrid et David P. Billington, « Nervi's Cantilevering Stadium Roofs: Discipline of Economy Leads to Inspiration », *Journal of the International Association for Shell and Spatial Structures*, vol. 54, n° 176-177, 2013, p. 169-178.

Allard, Carole-Marie, *Lavalin, les ficelles du pouvoir*, Chicoutimi, JCL, 1990, 317 pages.

Barjot, Dominique, « L'innovation dans les travaux publics (XIX^e-XX^e siècle) : une réponse des firmes au défi de la demande publique ? », *Histoire, économie et société*, 6^e année, 1987, p. 209-231, document PDF, en ligne, <http://www.persee.fr/doc/AsPDF/hes_0752-5702_1987_num_6_2_1447.pdf> (consulté en décembre 2016).

« Bernard Lamarre », *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, en ligne, 14 avril 2016, <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Bernard_Lamarre&oldid=125292211> (consulté en décembre 2016).

Billington, David P., « Historical Perspective on Prestressed Concrete », *PCI Journal*, January-February, 2004, p. 14-30.

Birdair, en ligne, n.d., <<http://www.birdair.com>> (consulté en décembre 2016).

Burkhardt, Berthold, « Otto (Frei) », dans Antoine Picon (directeur), *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, Paris, Centre Georges Pompidou, le Moniteur, 1997, p. 350.

Campanella, Thomas J., « Playgrounds to the Century: A Political and Design History of New York's City's Greatest Unbuilt Park », *Journal of the Society of Architectural Historians*, vol. 72, n° 2, 2013, p. 189-204.

Chiorino, Mario A. et Cristiana Chiorino, « Pier Luigi Nervi: Architecture as Challenge », *International Journal of Structural Engineers World Congress*, vol. 1, n° 2, 2011, p. 5-11.

Cohen, Jean-Louis, *L'architecture au futur depuis 1889*, Paris, Phaidon, 2012, 527 pages, ill.

Cormier, Lise, « Des parcs aux espaces verts », *Continuité*, n° 1, automne 1990, p. 52-55.

Drouin, Martin, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2005, 386 pages, ill.

« Europe Études », *Structurae*, en ligne, n.d., <<https://structurae.info/entreprises/europe-etudes>> (consulté en décembre 2016).

- Frey, Pierre A., « Brève chronique illustrée des velléités d'érection d'un monument aux muscles à Lausanne, 1911-1944 », *Faces*, n° 11, 1969, p. 56-61.
- Gaspérini-Coiffet, Solange, « Parc des Princes (stade du) », « Richard, Pierre », dans Antoine Picon (directeur), *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, Paris, Centre Georges Pompidou, le Moniteur, 1997, p. 357, 418.
- Gely, Anne Bernard (directrice), *Explorations architecturales : L'univers des constructions en béton*, en ligne, <<http://www.explorations-architecturales.com/data/indexARCHI.htm>> (consulté le 18 février 2015).
- Germain, Georges-Hébert, *Le génie québécois : histoire d'une conquête*, Montréal, Ordre des ingénieurs du Québec, 1996, 255 pages, ill.
- Glaeser, Ludwig et Museum of Modern Art (N.Y.), *The Work of Frei Otto*, New York, Museum of Modern Art, 1972, 128 pages, ill.
- Gouvernement du Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, « Schokbeton Québec Inc. », *Réseau des entreprises canadiennes*, en ligne, 29 mars 2016, <<http://www.ic.gc.ca/app/ccc/srch/nvgt.do;jsessionid=0001y7lydFn2Vp3JUDFz8K8skAk-AE3TF8?lang=fr&prtl=1&sbPrtl=&estblmntNo=107578960000&profile=cmpltPrfl&profileId=1921&app=sold&searchNav=F>> (consulté en décembre 2016).
- Guiheux, Alain, « Mobilité », dans Antoine Picon (directeur), *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, Paris, Centre Georges Pompidou, le Moniteur, 1997, p. 304-309.
- Histoire du béton. Naissance et développement, 1818-1970*, Paris, CIMbéton, 2009, 45 pages, ill., document PDF, en ligne, <<https://spifactory.com/testescal/IMG/pdf/ct-b90a.pdf>> (consulté le 10 avril 2017).
- Hunting, Mary Anne, *Edward Durell Stone: Modernism's Populist Architect*, New York, W. W. Norton & Company, 2013, 176 pages, ill.
- Jacobs, Peter, « Frederick G. Todd and the Creation of Canada's Urban Landscape », *Bulletin of the Association for Preservation Technology*, vol. 15, n° 4, 1983, p. 27-34.
- « Lalonde et Valois », *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, en ligne, 14 mars 2015, <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Lalonde_et_Valois&oldid=112761799> (consulté en décembre 2016).
- Lori, Tullia, « Petit Palais des Sports », dans Carlo Maria Olmo et Cristiana Chiorino (directeurs), *Pier Luigi Nervi : l'architecture comme défi*, Bruxelles, Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage, Milan, Silvana Editoriale, 2010, p. 162-167.
- Lori, Tullia, « Préfabrication et industrialisation *Made in Italy* », dans Franz Graf et Yvan Delemontey (directeurs), *Architecture industrialisée et préfabriquée : connaissance et sauvegarde*, Lausanne, Presses polytechnique et universitaire romandes, 2012, p. 73-86.
- Makowski, Zygmunt Stanislaw, « Structures autoportantes », dans Antoine Picon (directeur), *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, Paris, Centre Georges Pompidou, le Moniteur, 1997, p. 472-473.
- Marsan, Jean-Claude, *Montréal en évolution : Historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, Montréal, Fides, 1974, 423 pages, ill.
- Martin, Louis, *On Architecture : Melvin Charney, a Critical Anthology*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2013, 483 pages, ill.
- Monnier, Gérard, *L'architecture moderne en France. De la croissance à la compétition, 1967-1999*, Paris, Picard, 1999, 310 pages, ill.
- Motro, René, « Du Château (Stéphane) », dans Antoine Picon (directeur), *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, Paris, Centre Georges Pompidou, le Moniteur, 1997, p. 153-154.
- Nerding, Winfried, *Frei Otto Complete Work: Lightweight Construction, Natural Design*, Bâle, Birkhauser, 2005, 392 pages, ill.
- Nervi, Pier Luigi, *Structures nouvelles*, Paris, Vincent Fréal & Cie, 1963, 168 pages, ill.
- New York Historical Society, « Clarke and Rapuano, Landscape Architects », *From the Stacks*, en ligne, 25 avril 2012, <<http://blog.nyhistory.org/clarke-and-rapuano-landscape-architects>> (consulté en décembre 2016).
- Picon-Lefebvre, Virginie, « Les origines de l'architecture sur dalle », dans Gérard Monnier et Richard Klien (directeurs), *Les années ZUP : Architectures de la croissance*, Paris, Picard, 2002, p. 250-267.
- « Pierre Richard », *Structurae*, en ligne, n.d., <<http://structurae.info/personnes/pierre-richard>> (consulté le 22 avril 2015).
- « Pierre Xercavins », *Structurae*, en ligne, n.d., <<http://structurae.info/personnes/pierre-xercavins>> (consulté en décembre 2016).
- Piper, James D., « A Panorama of Prestressing in the United States », *Journal of the Prestressed Concrete Institute*, vol. 5, n° 2, 1960, p. 50-61.
- Ragon, Michel, *L'histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes. Prospective et futurologie*, Paris, Casterman, 1978, 437 pages, ill.
- Ragon, Michel, Nicolas Schöffner, Yona Friedman, et al., *Les visionnaires de l'architecture*, Paris, R. Laffont, 1965, 131 pages, ill.
- Samson, Guy, *Bernard Lamarre : le génie d'une vie*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 2007, 153 pages, ill.
- Sharp, Denis, *Histoire visuelle de l'architecture du XX^e siècle*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1972, 306 pages, ill.
- Shushkewich, Kenneth W., « The Story of Eugène Freyssinet: The Development of Prestressing », *Concrete international*, October 2013, p. 47-52.
- Vanlaethem, France et Sophie Mankowski (directrices), *Sur les traces du Montréal moderne et du domaine de l'Estérel au Québec/ Discovering Modern Montreal and the Estérel Resort in Québec*, Bruxelles, CIVIA, Montréal, Docomomo Québec, 2007, 218 pages, ill.
- Vanlaethem, France, *Patrimoine en devenir : l'architecture moderne du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 2012, 227 pages, ill.
- Webster, Anthony C., « Dômes », dans Antoine Picon (directeur), *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, Paris, Centre Georges Pompidou, le Moniteur, 1997, p. 151-153.
- Xavier, Alberto, Alfredo Britto et Ana Luiza Nobre, *Arquitetura Moderna no Rio Janeiro*, Sao Paulo, Editora Pini LTDA, 1991, 315 pages, ill.
- Xercavins, Pierre, Daniel Demarthe et Ken Shushkewich, « Eugène Freyssinet — His Incredible Journey to Invent and Revolutionize Prestressed Concrete Construction », dans *3rd fib International Congress*, document PDF, en ligne, 2010, <http://www.aspirebridge.com/resources/fib_Congress_Freyssinet_by_Shushkewich.pdf>, (consulté le 18 février 2015).

Histoire et devenir des installations sportives et olympiques

Bernadi, Kevin, « Tokyo 2020 : démolition achevée pour le Stade national », *Sports & Société*, en ligne, 15 mai 2015, <<https://sportetsociete.org/2015/05/15/tokyo-2020-demolition-achevee-pour-le-stade-national>> (consulté le 5 novembre 2016).

Boniface, Pascal et Samuel Carcangue, « Bâtir l'avenir, entretien avec Roger Taillibert », *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 95, mai 2014, p. 7-16,

Cereto, Marcos Paulo, *Arquitetura de Massas : o caso dos estádios brasileiros*, mémoire de maîtrise, Porto Alegre, Université Fédérale du do Rio Grande do Sul, Faculté d'architecture, 2003, 311 pages, ill.

Cereto, Marcos Paulo, « Estádios Brasileiros de Futebol, uma Reflexão Modernista ? », dans *5^o Seminário Docomomo Brasil*, actes de colloque, São Carlos, Docomomo Brasil, 2003, p. 66-78.

Comas, Eduardo Carlos Dias, « Niemeyer e o Maracanã 1936 – 2011/Niemeyer and Maracanã Stadium 1936 – 2011 », *Arqtexto*, 2011, n° 17, p. 16-63.

Eastmond, Antony & Populous (directeurs), *Stadia: Sport and Vision in Architecture*, Londres, Sir John Soane's Museum, 2012, 112 pages, ill.

Étienne, Françoise et Roland Étienne, « Les Jeux Olympiques de 1896 : réflexions sur une renaissance », *Études balkaniques*, n° 11, 2004, en ligne, <<http://etudesbalkaniques.revues.org/167>> (consulté le 30 mai 2015).

- Feitosa, Ana Rosa Soares Negreiros et Lívia Maria Macêdo Santos, « Estádio Governador Alberto Tavares Silva: patrimônio moderno dentro de um contexto urbanístico e histórico na cidade contemporânea », dans 8^o *Seminário Docomomo Brasil*, actes de colloque, Rio de Janeiro, Docomomo Brasil, 2009, p. 50.
- Gordon, Barclay F., *Olympic Architecture : Building for the Summer Games*, New York, Wiley, 1983, 186 pages, ill.
- Katzer, Nikolaus, « Introduction: Sports Stadia and Modern Urbanism », *Urban History*, vol. 37, n^o 2, 2010, p. 249-252.
- Kroll, Andrew, « AD Classics: Yoyogi National Gymnasium / Kenzo Tange », *Archdaily*, en ligne, <<http://www.archdaily.com/?p=109138>> (consulté le 21 avril 2015).
- Morin, Violaine, « Les sites se cachent pour mourir », *Le Monde Big Browser*, en ligne, 3 juillet 2016, <http://abonnes.lemonde.fr/big-browser/article/2016/08/03/les-sites-olympiques-se-cachent-pour-mourir_4978042_4832693.html> (consulté le 5 novembre 2016).
- Perelman, Marc, *Lère des stades : genèse et structure d'un espace historique*, Gollion, Infolio, 2010, 461 pages, ill.
- Provoost, Michelle (directeur), *The Stadium: The Architecture of Mass Sport*, Rotterdam, NAI Publishers, 2000, 184 pages, ill.
- Ruggieri, Nicola et Gennaro Tampone, « Structural Invention and Production Process in the Pier Luigi Nervi's Work », dans S. Huerta (directeur), *Proceedings of the First International Congress on Construction History*, Madrid, I. Juan de Herrera, SEDHC, ETSAM, A. E. Benvenuto, COAM, F. Dragados, 2003, en ligne <http://www.sedhc.es/biblioteca/paper.php?id_p=949> (consulté en mai 2017).
- Rühl, Joachim K., « Olympic Games before Coubertin », dans John E. Findling et Kimberly D. Pelle (directeurs), *Encyclopedia of the Modern Olympic Movement*, Westport, Conn., Greenwood Press, 2004, p. 3-25.
- Schmidt, Thomas, « Construire un stade: Les stades olympiques de 1948 à 1988 », *Revue olympique*, n^o 247, juin 1988, p. 246-251.
- Schmidt, Thomas, « Construire un stade: Les stades olympiques de 1948 à 1988 », *Revue olympique*, n^o 248, juillet 1988, p. 310-314.
- Schmidt, Thomas, « Construire un stade: Les stades olympiques de 1948 à 1988 », *Revue olympique*, n^o 249, août 1988, p. 376-380.
- William Ksiazek, Sarah, « Stades », dans Antoine Picon (directeur), *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, catalogue d'exposition (Paris, Centre Georges Pompidou, 25 juin-29 septembre 1997), Paris, Centre Georges Pompidou, le Moniteur, 1997, p. 461-464.
- Wimmer, Martin, *Olympic Buildings*, Leipzig, Edition Leipzig, 1976, 224 pages, ill.
- World Stadiums*, en ligne, n.d., <<http://www.worldstadiums.com>> (consulté le 31 mai 2015).
- Yaroni, Erika, *Evolution of Stadium Design*, mémoire de maîtrise, Massachusetts, Massachusetts Institute of Technology, Dept. of Civil and Environmental Engineering, 2012, 101 pages, document PDF, en ligne, <<http://dspace.mit.edu/handle/1721.1/74417>> (consulté le 31 mai 2015).
- Le Stade olympique de Montréal et son architecte, Roger Taillibert**
- Auf der Maur, Nick, *Le dossier olympique : le récit d'une combine milliardaire*, Montréal, Québec-Amérique, 1976, 188 pages.
- Bassil, Soraya et Amélie Dion, « Stade olympique de Montréal et installations connexes », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, en ligne, n.d., <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-502/Stade_olympique_de_Montr%C3%A9al_et_installations_connexes.html> (consulté le 22 avril 2015).
- Bilodeau, Denis, « Modernisation et utopie : l'architecture des infrastructures olympiques de Montréal pour les jeux de 1976 », *Trames*, n^o 15, 2004, p. 215-230.
- Chaire de tourisme Transat, *Étude sur la notoriété du Stade olympique de Montréal et sur des exemples comparables*, Montréal, École des Sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, décembre 2011, 30 pages, ill., document pdf en ligne, <<http://www.parcolympique.qc.ca/wp-content/uploads/2011/12/etude-notoriete-parcolympique-mtl-decembre2011.pdf>> (consulté le 22 novembre 2016).
- Éthier, Guillaume, « Le stade olympique et Taillibert : le prix de l'audace ou la poésie du béton », Hébert, Karine et Julien Goyette, directeurs, *Histoire et idées du patrimoine, entre régionalisation et mondialisation*, Québec, Éditions MultiMondes, 2010, p. 211-228.
- Emery, Marc et René Huyghe, *Œuvres récentes de Roger Taillibert. L'Architecture et la révolution des formes*, Paris, Métropolis, 1977, 119 pages, ill.
- Emery, Marc et Roger Taillibert, *Roger Taillibert, architecte = Roger Taillibert, architect*, Montréal, QC, Éditions Hurtubise HMH, 1976, 79 pages.
- Gillet, Guillaume, « Discours prononcé dans la séance publique tenue à l'Académie des beaux-arts, le mercredi 7 décembre 1983, pour la réception de M. Roger Taillibert élu membre de la section d'architecture », *Institut de France, Académie des Beaux-arts*, en ligne, <http://www.academie-des-beaux-arts.fr/membres/actuel/architecture/Taillibert/discours_reception_gillet.htm> (consulté le 22 novembre 2016).
- « La construction », *Parc olympique*, en ligne, <<http://parcolympique.qc.ca/le-parc-olympique/montr%C3%A9al-ville-olympique/la-construction>> (consulté le 25 avril 2015).
- Lefranc, Héléne, « Table ronde sur l'avenir du parc olympique : rencontre au sommet », *Ordre des architectes du Québec*, en ligne, <http://www.oaq.com/menu_mobile/esquisses/la_commande_publique/actualites/table_ronde_sur_lavenir_du_parcolympique.html> (consulté le 27 avril 2015).
- Léger, Marthe, « Une mine de renseignements : les archives des Jeux olympiques de Montréal », *A Rayons ouverts*, n^o 82, hiver 2010, en ligne, <http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/a_rayons_ouverts/ARO_82.pdf> (consulté le 26 avril 2015).
- « Montréal à l'heure de l'Olympisme », Radio-Canada.ca, *Archives de Radio-Canada*, en ligne <<http://archives.radio-canada.ca/sports/olympisme/dossiers/1307/>> (consulté le 20 juillet 2015).
- Morin, Guy R., *La cathédrale inachevée : l'histoire rocambolesque des installations olympiques de Montréal et des idées pour en finir*, Montréal, XYZ, 1997, 379 pages, ill.
- Morin, Marie-Claude Héléne, « La RIO : changement de direction », *Ordre des architectes du Québec*, en ligne, <http://www.oaq.com/esquisses/lavenir_du_parcolympique/dossier/la_rio.html> (consulté le 27 avril 2015).
- Noppen, Luc, « Le stade olympique », *Continuité*, n^o 53, printemps 1992, p. 31-34.
- Orlandini, Alain, *Le Parc des Princes : histoire d'une réalisation mythique*, Paris, Somogy, 2008, 208 pages, ill.
- Orlandini, Alain, *Le Parc olympique de Montréal : le béton sublimé*, Paris, Somogy, 2010, 185 pages, ill.
- Orlandini, Alain, *Roger Taillibert. Réalisations*, Paris, Somogy, 2005, 204 pages, ill.
- Orlandini, Alain, *Roger Taillibert. Réalisations 2*, Paris, Somogy, 2006, 224 pages, ill.
- « Parc olympique », *Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal*, en ligne, n.d., <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone>.
- Phaneuf, Claude, *La Vraie Vérité sur le Stade Olympique*, en ligne, n.d., <<http://www.stadeolympiquemontreal.ca/au-secours-les-ingenieurs-francais.aspx>> (consulté le 25 avril 2015).
- « Piscine de Vénisieux (1970) », UIA, *Répertoire du patrimoine architectural du XX^e siècle*, en ligne, 2001, <<http://www.archi.fr/UIA/edificeAfficher.php?langue=fr&numeroEdifice=2004>> (consulté le 25 avril 2015).
- Roult, Romain, Sylvain Lefebvre et Jean-Marc Adjizian, « Régénération urbaine et développement territorial par le sport : Le cas du Parc olympique de Montréal », *Noroirs [En ligne]*, vol. 230, n^o 1, 2014, p. 57-72.
- Roult, Romain, *Reconversion des héritages olympiques et rénovation de l'espace urbain : le stade olympique comme vecteur de développement*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2011, 316 pages, ill.
- Shaffer, Marie-Ève, « La commission sur le scandale des installations olympiques », *Fédération professionnelle des journalistes du Québec*, vol. 37, n^o 3, automne 2013, en ligne, <<http://www.fpqj.org/commission-malouf>> (consulté le 25 avril 2015).
- Taillibert International*, en ligne, <<http://www.agencetaillibert.com/index.html>> (consulté le 25 avril 2015).

Taillibert, Roger, *Construire l'avenir*, Paris, Presses de la Cité, 1977, 217 pages.

Taillibert, Roger, *Stade olympique de Montréal, mythes et scandales*, Montréal, Éditions Grenier, Paris, Éditions Dilecta, 2010, 98 pages, ill.

Taillibert, Roger, *Notre cher Stade olympique : lettres posthumes à mon ami Drapeau*, Montréal, Stanké, 2000, 307 pages, ill.

« Tout savoir sur l'éléphant blanc du Québec », *Loisir plus*, n° 78, février 1979, p. 15-22.

Ungard, Philippe, *Entrée principale : entretien avec Roger Taillibert, architecte*, Paris, Éditions Dilecta, 2010, 79 pages, ill.

Yaroni, Erika, *Evolution of Stadium Design*, mémoire de maîtrise, Massachusetts, Massachusetts Institute of Technology, Department of Civil and Environmental Engineering, 2012, 101 pages, ill.

Guides touristiques

Barry, Chris et al., *Montréal & Québec City*, New York, Fodor's Travel, 2013, 352 pages, ill.

Batigne, Stéphane, *Montréal. Le guide Autrement*, Paris, Éditions Autrement, 2004, 247 pages, ill.

Bouchard, Anick-Marie et Maud Hairry, *Montréal et Québec en quelques jours*, Paris, Lonely Planet, En voyage éditions, 2013, 200 pages, ill.

City Trip Montréal, Paris, Petit Futé, 2014, 192 pages, ill.

Fabuleux Montréal [ressource électronique], Montréal, Guides de voyage Ulysse, 2016, 287 pages, ill.

Fabuleux Montréal : vivez la passion de Montréal, Montréal, Ulysse, 2007, 201 pages, ill.

Fodor's 25 Best Montréal, Basingstoke, Hampshire, AA Media Limited, 2014, 128 pages, ill.

Gagnon, Gwen, *Montréal week-end*, Boulogne-Billancourt, Michelin, 2015, 159 pages, ill.

Lasnes, Rodolphe, *Escale à Montréal*, Montréal, Ulysse, 2014, 192 pages, ill.

Lasnes, Rodolphe, *Montréal : Hochelaga-Maisonneuve* [ressource électronique], Montréal, Ulysse, 2015, 192 pages, ill.

Le Routard. Montréal, Paris, Hachette, 2016, 160 pages.

Leblanc, Bertin, *Montréal, l'essentiel*, Paris, Éditions Nomades, 2014, 159 pages, ill.

Paris, Lonely Planet, En voyage éditions, 2016, 200 pages, ill.

Montréal, Florence, Casa Editrice Bonichi, 2007, 64 pages, ill.

Montréal, Montréal, Ulysse, 2012, 352 pages.

Montréal. Le plaisir de mieux voyager [ressource électronique], Montréal, Ulysse, 2014, 352 pages.

Pavard, Charlotte et al., *Cartoville. Montréal*, Paris, Gallimard, 2015, s. p., ill.

Petit Futé Montréal, Paris, Nouvelles Éditions de l'université, 2015, 354 pages, ill.

Pousse, Valérie, *Le grand guide de Montréal*, Paris, Gallimard, 1997, 251 pages, ill.

Rabarbeau, Sandrine, *Un grand week-end à Montréal*, Paris, Hachette, 2013, 143 pages, ill.

Vichit-Vadakan, Vincent, *Montréal* [ressource électronique], Montréal, Ulysse, 2015, 340 pages.

Vichit-Vadakan, Vincent, *Montréal. Le plaisir de mieux voyager*, Montréal, Ulysse, 2014, 340 pages.

Presse architecturale (ordre chronologique)

Blumenthal, Max, « Actualités recherches. Modernisation du Parc des Princes à Paris », *Techniques & Architecture*, 30^e série, n° 1, décembre 1968, p. 55-59.

Rybczynski, Witold, « Visite d'une tente en Bavière », *Architecture Concept*, vol. 27, n° 307, 1972, p. 12-14.

« Que sera le futur stade de Montréal? », *Bâtiment*, vol. 47, n° 1, janvier 1972, p. 15-17.

« Le stade : art, architecture, sculpture », *Bâtiment*, vol. 47, n° 5, mai 1972, p. 8.

« Olympic Games — Montreal's Best Kept Secret », *Architecture Canada*, octobre 1972, p. 6-7.

Daignault, D., « Dossier Taillibert. Rencontre, témoignage, cheminement », *Architecture Concept*, vol. 28, n° 313, avril 1973, p. 16-21.

Parinaud, André, « 10 ans d'architecture et d'urbanisme en France. Roger Taillibert », *Galerie des Arts*, n° 130, octobre 1973, p. 71-74.

« 1976 Olympic Games Add \$250 Million to Montreal's Booming Development Market », *Canadian Building*, vol. 23, n° 12, décembre 1973, p. 20.

« L'affaire Taillibert : "nous évoluons dans l'absurde..." », *Bâtiment*, vol. 49, n° 7, juillet 1974, p. 7.

« Les travaux au Parc Olympique », *Architecture Concept*, vol. 29, n° 326, novembre-décembre 1974, p. 11.

Ferguson, Pamela, « Montreal Olympics : Prestige Politics », *Design*, n° 313, janvier 1975, p. 30-39.

« Olympic Construction Costs Vault Higher », *Canadian Building*, vol. 25, n° 2, février 1975, p. 39.

« Utilisation d'un nouveau matériau pour coffrages sur les chantiers olympiques », *Bâtiment*, vol. 50, n° 4, avril 1975, p. 15-16.

Taillibert, Roger et T.A.A.A., « Architecture textile, architecture mobile », *Techniques & Architecture*, n° 304, mai-juin 1975, p. 32-37.

« Les Jeux Olympiques de 1976 à Montréal », *Werk/Ceuvre*, n° 8, août 1975, p. 735-740.

« Complexe olympique de Montréal », *Architecture Française*, vol. 36, n° 393, octobre 1975, p. 20-23.

« Quebec Architects Knock Olympic Fees », *Canadian Building*, vol. 25, n° 10, octobre 1975, p. 6.

« Olympic Games construction : How 123 Pinkerton Guards Check on 4000 Workers across the 165-Acre Site », *Canadian Building*, vol. 25, n° 10, octobre 1975, p. 49-50.

« Dispute Arises Olympic Architect's Multi-million Dollar Fee », *Canadian Building*, vol. 25, n° 12, décembre 1975, p. 19.

Emery, Marc, « Interview : Jean Drapeau », *Metropolis*, vol. III, n° 21, janvier 1976, p. 50-54.

« Le monde de la pratique : Un stade olympique controversé », *Bâtiment International, Building Research and Practice*, vol. 4, n° 2, février 1976, p. 114-129.

« Brillante démonstration de la technique française. Le voile modile du stade, une réalisation SEPA », *Galerie des Arts*, vol. n° 156, mars 1976, p. 95-97.

« Les tissus Verseidag, structure d'une nouvelle architecture », *Galerie des Arts*, n° 156, mars 1976, p. 98.

« Schokbéton. avant-garde de l'industrie du bâtiment au Canada », *Galerie des Arts*, n° 156, mars 1976, p. 99.

Parinaud, André, « Dossier du Centre olympique de Montréal », *Galerie jardin des arts*, n° 156, mars 1976, p. 79-90.

« Sigma-plastique, un velum de 8000 m² », *Galerie des Arts*, n° 156, mars 1976, p. 100-102.

« Le monde de la pratique »: Superplastifiants dans la pratique », *Bâtiment International, Building Research and Practice*, vol. 6, n° 5, mai 1978, p. 321-331.

« Constructions olympiques : monuments hors du commun, mais coûts mirobolants », *Bâtiment*, vol. 51, n° 6, juin 1976, p. 11-13.

Marsh, Peter, « Madness in Montreal », *Building Design*, n° 304, juin 1976, p. 12-13, 22.

« Le facteur temps : principal responsable de l'escalade des coûts du chantier olympique — R. Lalancette », *Bâtiment*, vol. 51, n° 7, juillet 1976, p. 32.

Castro, Marc, « "Le béton est la plus belle pâte à modeler..." », *Bâtiment*, vol. 51, n° 8, août 1976, p. 11-12.

Demarthe, Daniel, « Structures olympiques de Montréal : Quelques points d'intérêt particulier », *Travaux*, n° 498-499, août-septembre 1976, p. 36-37.

Hix, John, « Olympic Stadiums — 1: The Olympic Stadium », *The Canadian Architect*, vol. 21, n° 9, septembre 1976, p. 35-46.

Hix, John, « Olympic Stadiums - 2: The Velodrome », *The Canadian Architect*, vol. 21, n° 9, septembre 1976, p. 47-51.

« L'ensemble olympique de Montréal », *Travaux*, n° 498-499, août-septembre 1976, p. 31-35.

« Olympic Stadiums », *The Canadian Architect*, vol. 21, n° 9, septembre 1976, p. 32-34.

Rigny, M. P., « Les installations du Parc olympique de la Ville de Montréal. Problèmes posés par la nature du sol - solutions apportées », *Travaux*, n° 498-499, août-septembre 1976, p. 38-47.

Sandori, Paul, « Olympic Stadiums — Olympic Complex : Structural Development », *The Canadian Architect*, vol. 21, n° 9, septembre 1976, p. 56-60.

Fenosa-Chapuis, J. -P., « Entretien avec M. Drapeau, maire de Montréal, Propos recueillis par J.-P. Fenosa-Chapuis », *Travaux*, n° 498-499, 1976, p. 28-30.

Yamamoto, Shunsuke, « Montreal Olympic Nearing Completion », *A+U*, n° 68, 1976, p. 12-13.

Clarkson, B. N., P. Boets et J. P. Entrop, « L'éclairage aux Jeux Olympiques de Montréal », *Revue internationale de l'éclairage*, vol. 1, n° 1, janvier 1977, p. 9-13.

Parent, Claude, « Interview Taillibert », *Architecture française*, n° 401, février 1977, p. 37-48.

« Le mât du stade : les travaux ont repris », *Bâtiment*, vol. 54, n° 7, juillet 1979, p. 4.

Chaslin, François, « Noblesse d'épée », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 252, septembre 1987, p. 16-19.

Taillibert, Roger, « Droit de réponse : À propos du Stade olympique de Montréal », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 256, janvier 1988, p. 68-69.

Brien, Jean, « La Joute : autour d'une œuvre de Jean-Paul Riopelle », *Continuité*, n° 20, 1992, p. 17-19.

Noppen, Luc, « Le stade olympique », *Continuité*, n° 53, 1992, p. 31-34.

Bilodeau, Denis, « Modernisation et utopie : l'architecture des infrastructures olympiques de Montréal pour les jeux de 1976 », *Trames. Revue de l'aménagement de l'Université de Montréal*, vol. 15, 2004, p. 215-230.

Wolfe, Jeanne M., « Legacy of grandeur: The 1976 Olympic games », *Canada Plan*, vol. 45, n° 2, 2005, p. 29-30.

« L'avenir du Parc Olympique : Le sens de l'avis », *Esquisses*, vol. 22, n° 4, hiver 2011-2012, en ligne <https://www.oaq.com/esquisses/archives_en_html/lavenir_du_parc_olympique.htm> (consulté en mai 2017).

« Le béton : passer à un autre stade », *Esquisses*, vol. 25, no 3, été 2014, p. 30-60.

« Sortir du moule. Patrimoine et béton », *Continuité*, n° 142, automne 2014, page couverture.

Presse quotidienne (ordre chronologique)

Dumas, Evelyn, « Olympic Offer if Modified », *The Montreal Star*, 15 janvier 1970.

« Si Drapeau et Cie obtiennent les Jeux olympiques '76, un "boom" pour Montréal », *Le Nouvelliste*, 29 janvier 1970.

« Montreal Charges Vancouver Is Using a Whisper Campaign », *Toronto Daily Star*, 7 février 1970.

« Olympiques de 1976. Marché conclu entre les Russes et les Canadiens », *Montréal Matin*, 10 février 1970.

« Pas de pacte entre Vancouver et Moscou », *L'Action*, 10 février 1970.

« Me Drapeau toujours confiant de voir Montréal obtenir les Jeux de 1976 », *Montréal Matin*, 19 février 1970.

« Après Mexico. La prochaine étape de M. Drapeau : Munich », *Montréal Matin*, 4 mars 1970.

Archambault, Maurice, « À la poursuite des jeux olympiques. Drapeau fait un autre tour d'Europe », *Montréal Matin*, 17 mars 1970.

« Pour l'obtention des Jeux d'été de 1976. Los Angeles mène par deux bonnes longueurs », *Montréal Matin*, 23 mars 1970.

Dalon, « Mayor Enthused After Olympic Trip », *The Montreal Star*, 28 mars 1970.

« Montréal peut offrir les Jeux olympiques et la rénovation urbaine — Jean Drapeau », *La Presse*, 31 mars 1970.

Dumas, Evelyn, « Mayor Sees Low Olympic Cost », *The Montreal Star*, 5 avril 1970.

« Bourassa Favoring Olympic Petitions », *The Montreal Star*, 2 mai 1970.

« Olympiad Approval for MUC », *The Montreal Star*, 2 mai 1970.

« Drapeau Set Bid for Games », *The Gazette*, 5 mai 1970.

« Now's the Ultimate Test of the Mayor' Magic », *The Gazette*, 5 mai 1970.

« Montréal aura enfin son stade, mais la question du toit est toujours à l'étude », *La Presse*, 7 mai 1970.

« Les Jeux impliquent des investissements importants », *La Presse*, 8 mai 1970.

« Nous attendons les Jeux depuis 1900 — le maire Drapeau », *La Presse*, 8 mai 1970.

« Flies to Amsterdam. Saulnier Joins Games Bid », *The Gazette*, 9 mai 1970.

« Les Jeux profiteront aux jeunes et aux défavorisés principalement », *La Presse*, 9 mai 1970.

Bacon, Dick, « Montreal Darkhorse for '76 Olympics », *Sunday Express*, 10 mai 1970.

Dumas, Evelyn, « IOC Decision - Did It Save Jean Drap's Political Future? » *The Montreal Star*, 12 mai 1970.

Durslac, Melvin, « To Avoid U.S. - Soviet Politics, IOC Selected Montreal », *Toronto Daily Star*, 12 mai 1970.

Mayer, Ian, « Long Olympic Run over - Montreal Gets Games », *The Montreal Star*, 12 mai 1970.

« Bourassa Hopes '76 Games Will Spur Quebec Economy », *Toronto Daily Star*, 13 mai 1970.

Desjardins, Marcel, « Ottawa applaudit le choix de Montréal, mais... », *La Presse*, 13 mai 1970.

« "Extravagant Dreams" Says Mayor Chartier. Most Suburban Mayors Happy about Olympic Games », *Montreal Star*, 13 mai 1970.

Guerin, Raymond, « Four men Smooth Way for Dymanic Drapeau », *The Montreal Star*, 13 mai 1970.

« "It'll Help our Economy" — Bourassa », *The Montreal Star*, 13 mai 1970.

- «Jean the Conqueror. Mayor Explains Low-Cost Plan for Olympics», *Toronto Daily Star*, 13 mai 1970.
- «Man on the Sreet Reaction, It'll Cost... but Wonderful», *The Gazette*, 13 mai 1970.
- «Montréal pourrait réaliser un surplus de quelques millions», *La Presse*, 13 mai 1970.
- Mayer, Ian, «Drapeau Flew in his Own Banquet! Victory Cold Liver, Anyone?», *The Montreal Star*, 13 mai 1970.
- O'Neil, Pierre-L., «M. Drapeau accueillit triomphalement à Dorval. Jeux olympiques sans déficit», *Le Devoir*, 13 mai 1970.
- «Ottawa Reaction General Enthousiasm», *Montreal Star*, 13 mai 1970.
- «We Will Hold the 1976 Olympics in a Humble Way, in the True Olympic Spirit... Jean Drapeau. Games Means City Boom. 9 Great, Big Bonus», *The Gazette*, 13 mai 1970.
- Aucoin, Jean, «Ce surhomme nommé Jean Drapeau», *Montréal Matin*, 16 mai 1970.
- «Drapeau le promet : Les jeux ne seront pas déficitaires!», *Journal de Montréal*, 16 mai 1970.
- «"L'important c'est de commencer de vivre dès maintenant l'olympisme" (Le maire Jean Drapeau)», *La Presse*, 16 mai 1970.
- Turbide, André, «Les jeux ne sont pas seulement une "quinzaine de compétitions"», *Montréal matin*, 16 mai 1970.
- «À moins d'imprévu. Les Jeux olympiques ne coûteront rien», *Le Petit Journal*, 17 mai 1970.
- Beauvais, André, «Lucien Saulnier. L'ombre "comptant" du Jean Drapeau des Jeux», *La Presse*, 26 mai 1970.
- «Les installations des Jeux olympiques en montre à Terre des hommes cet été», *Guide du Nord*, 26 mai 1970.
- «Le village olympique sera construit sur une partie du terrain du golf municipal», *Nouvelles de l'Est*, 3 juin 1970.
- «Drapeau Opens Olympic Display», *The Montreal Star*, 6 juin 1970.
- «À l'assemblée de la CSQ, samedi soir. Drapeau : "Conserver l'esprit olympique" et l'Allier "Former des êtres complets"», *Journal de Montréal*, 8 juin 1970.
- Stewart, Brian, «Summer Olympics Plans Deep City Hall Secret», *The Gazette*, 25 janvier 1971.
- «Montreal Planners Take Charge as City Prepares for 1976 Olympics», *The Financial Post*, 6 mars 1971.
- Doug, Gilbert, «Olympic Architect Finally Lift Curtain on their Plans», *The Gazette*, 22 mars 1971.
- Doug, Gilbert, «Olympic Stadium : "Wonders of Wonders"», *The Gazette*, 22 mars 1971.
- «Olympic Planning», *The Gazette*, 23 mars 1971.
- Lévesque, Richard, «Secrecy at City Hal», *The Montreal Star*, 2 avril 1971.
- «"Olympique '76" est aujourd'hui une réalité», *La Presse*, 15 avril 1971.
- «The Important Questions: How Much Would the Olympic Cost?», *The Gazette*, 23 avril 1969.
- Breil, Charles, «Les sites des Jeux '76 officiellement connus», *Dimanche Matin*, 2 mai 1971.
- «Olympic Chief Secret», *Montreal Star*, 2 mai 1971.
- Charbonneau, André, «Les Jeux olympiques c'est plus gros que l'Expo!», *Le Devoir*, le 3 mai 1971.
- Pinard, Guy, «Drapeau confirme l'emplacement du Stade olympique; Charbonneau nommé organisateur», *La Presse*, 3 mai 1971.
- Pinard, Guy, «Pour la métropole, 1975 une date sur l'échéancier», *La Presse*, 3 mai 1971.
- «Québec donne 25 000 \$. Ottawa s'engage très prudemment!», *Montréal Matin*, 3 mai 1971.
- Stewart, Brian, «The 15 Month Forecast... Mayer Drapeau's "Grand Design"», *The Gazette*, 3 mai 1971.
- «Trudeau à Drapeau : Pas de sous pour les Jeux olympiques», *Montréal Matin*, 12 mai 1971.
- «L'Assemblée annuelle de la CSQ. Les difficultés du sport amateur québécois», *Point de mire*, 7 juin 1971.
- «Pour les nominations et le reste. Les olympiques relèvent du gouvernement municipal», *Montréal Matin*, 7 juin 1971.
- Trudel, Jerry, «Les Jeux... et vous!», *Montréal Matin*, 27 février 1972.
- Lefebvre, Urgel, «Frustrations à l'occasion des architectes. Confiez les installations à un étranger "est un affront à la nation"», *Le Devoir*, 23 mars 1972.
- Lassé, Louise, «Il refuse la participation. Drapeau veut être seul à construire sa ville», *La Patrie*, 30 mars 1972.
- Cowan, Peter, «3,000 Watch Film of Design and Installations. Mayor Courts Criticism to Keep Olympics out of Politics», *The Montreal Star*, 7 avril 1972.
- «Drapeau soulève un coin du voile sur le Jeux de 1976. Un stade couvert de 70 000 places», *Le Devoir*, 7 avril 1972.
- «Face aux Jeux olympiques. Les ingénieurs ne veulent pas subir le sort des architectes», *Montréal Matin*, 7 avril 1972.
- Ferrante, Angela, «Anti-Poverty Workers. Protesters Evicted from Olympic Press Conference», *The Montreal Star*, 7 avril 1972.
- «Olympic Spirit», *The Montreal Star*, 7 avril 1972.
- «Le Service d'urbanisme tenu à l'écart des Jeux de 1976», *Le Devoir*, 8 avril 1976.
- Pellerin, Jean, «Pour ou contre les Olympique», *La Presse*, 8 avril 1972.
- Doug, Gilbert, «City Architect», *The Gazette*, 10 avril 1972.
- «Les Jeux olympiques de 1976 favorisent le développement de l'est», *Flambeau*, 11 avril 1972.
- Balkely, Arthur, «Drapeau Olympic Finance Claim. Trudeau Smells a Rat», *The Gazette*, 14 avril 1972.
- Poirier, Peggy, «Drapeau's Olympic Not for Here», *The Gazette*, 14 avril 1972.
- «Revolutionary Construction Concepts. Stadium Designer Talks», *The Montreal Star*, 22 avril 1972.
- «Au sujet des Jeux olympiques. Le Parti municipal demande un referendum», *Montréal Matin*, 24 avril 1972.
- «Québec commence à tâter le pouls du sport et de l'olympisme», *La Presse*, 6 mai 1972.
- Boudron, Joseph, «Quand la base manifeste», *Montréal matin*, 8 mai 1972.
- «Munro croit les avantages culturels et financiers des Jeux '76 exagérés», *La Presse*, 9 mai 1972.
- «Will the Public Benefit from the Olympic Facilities», *The Montreal Star*, 27 mai 1972.
- «Le sport et la récréation au Canada», *Journal de Montréal*, 3 juillet 1972.
- Stewart, Jim, «Drapeau Vision for '76», *The Montreal Star*, 15 juillet 1972.
- Drapeau, Jean, «Les Olympiques, c'est la fête de tous les athlètes du monde», *La Patrie*, 18 juillet 1972.

- Tardif, Germain, « Drapeau le répète tout sera prêt pour les Jeux », *La Presse*, 18 juillet 1972.
- « Montréal n'a plus qu'un choix : Innover... à bon marché », *Le Petit Journal*, 14 septembre 1972.
- Share, E., « Suggest Montrealers Should Decide for or Against Holding Olympics », *The Gazette*, 15 septembre 1972.
- Pinard, Guy, « L'esprit des Jeux, c'est la politique », *La Presse*, 16 septembre 1972.
- Saint-Amant, Sylvio, « Montréal a accepté de relever un lourd défi », *La Voix de l'Est*, 16 septembre 1972.
- « Montréal '76. La revanche de l'Amérique », *Dimanche Matin*, 17 septembre 1972.
- « "Notre responsabilité est de donner une nouvelle impulsion aux Jeux olympiques". M. Roger Rousseau », *Journal de Montréal*, 26 septembre 1972.
- Seligons, Lou, « Gerry Snyder — Man in Olympic Hot Seat », *The Montreal Star*, 25 octobre 1972.
- Donahue, Brian, « Olympic an International Farce », *The Eyrsonian* (Toronto), 10 novembre 1972.
- « Drapeau : Les olympiques pourraient être un facteur d'unité du Canada », *La Presse*, 10 novembre 1972.
- Pinard, Guy, « Le monde du sport est unanime : oui aux Jeux », *La Presse*, 10 novembre 1972.
- « Cloutier: Quebecers Must Rediscover Olympic Spirit », *The Montreal Star*, 14 novembre 1972.
- « Calgary opposé aux Jeux », *La Presse*, 23 novembre 1972.
- Pinard, Guy, « La préparation des Jeux se fait trop en secret », *La Presse*, 30 décembre 1972.
- « Le budget des Jeux n'attend que l'approbation du fédéral », *Le Devoir*, 19 janvier 1973.
- « La Chambre de commerce de Montréal. Elle appuie les Jeux olympiques de Montréal », *Montréal Matin*, 20 janvier 1973.
- « L'autorisation du gouvernement fédéral. Une nouvelle qui a réconforté les délégués », *Montréal Matin*, 3 février 1973.
- « Se taira-t-il? », *Dernière Heure*, 18 février 1973.
- « Déclaration en faveur des Jeux », *La Presse*, 21 février 1973.
- Camirand, Richard, « Les Jeux olympiques doivent servir de tremplin vers l'avenir », *Montréal Matin*, 28 février 1973.
- « Les Jeux olympiques. Appui solide pour Drapeau », *Montréal Matin*, 1^{er} mars 1973.
- « Les Jeux olympiques 1976. Appui de la Chambre de commerce du Canada au COJO », *La Presse*, 8 mars 1973.
- « Les Jeux de 1976 n'ont qu'un défaut : Jean Drapeau en est le promoteur », *Québec Presse*, 1^{er} avril 1973.
- Pinard, Guy, « 12 conservateurs à la défense des Jeux olympiques », *La Presse*, 5 avril 1973.
- Pinard, Guy, « Les jeux, trois ans après Amsterdam. Pas assez d'information et trop de politique... », *La Presse*, 14 avril 1973.
- Pinard, Guy, « Pour appuyer les Jeux. Appel lancé à toute la population du pays », *La Presse*, 14 avril 1973.
- « Les Jeux de 1976. L'heure de vérité sonnera en mai, déclare Willis Daume », *Le Devoir*, 19 avril 1973.
- « "Nous saurons en mai si les Jeux '76 auront bien lieu à Montréal" — Daume », *Montréal Matin*, 19 avril 1973.
- « Daume fait confiance au COJO », *Le Devoir*, 21 avril 1973.
- « Sortie de Drapeau contre *La Presse* : "il faut être malade ou de mauvaise foi pour rédiger de pareilles sottises!" », *Montréal Matin*, 21 avril 1973.
- « Pas de problèmes pour l'organisation des Jeux '76 — Lord Killian », *Montréal Matin*, 4 mai 1973.
- « Contraventions aux camionneurs. Arrêt de travail spontané sur le chantier olympique », *Montréal Matin*, 25 mai 1973.
- « Le chantier du Stade est de nouveau paralysé », *La Presse*, 25 mai 1973.
- « "La préparation immédiate des Jeux nous aide à construire l'avenir" — Simon Saint-Pierre », *Montréal Matin*, 6 juin 1973.
- Dufresne, Jean V., « L'expert de Munich. Montréal a de l'avance, mais reste cachotière », *Le Devoir*, 14 juin 1973.
- « Lettres au Devoir. Du pain d'abord, des jeux ensuite... », *Le Devoir*, 9 août 1973.
- « Lettres au Devoir. Haro sur Drapeau », *Le Devoir*, 9 août 1973.
- « Rousseau croit que tout n'est pas perdu dans l'ouest pour la loterie », *La Presse*, 10 août 1973.
- Duhaime, Colette, « Camionneurs en grève au chantier olympique », *Journal de Montréal*, 21 août 1973.
- « Le PQ réclame le départ de Desrochers du COJO », *Le Devoir*, 21 août 1973.
- « Les 70 camionneurs des Jeux olympiques quittent le chantier », *La Presse*, 21 août 1973.
- « Selon Marcel Léger, les Jeux olympiques maquent un point tournant d'une politique du loisir au Québec », *Flambeau*, 29 août 1973.
- Storey, Red, « Les Jeux olympiques sont l'affaire de tout le pays », *Le Petit Journal*, 2 septembre 1973.
- Desrosiers, Réal, « Jeux olympiques. "Éviter le gigantisme" », *Journal de Montréal*, 28 novembre 1973.
- Camirand, Richard, « Le Québec aura son Institut des sports », *Montréal Matin*, 10 décembre 1973.
- Gerber, Alain, « Jeux demain... Jeux de vilains? », *Le Jour*, 28 février 1974.
- Aucoin, Jean, « Mérite-t-on les Olympiques », *Montréal Matin*, 8 mars 1974.
- « À cause de bisbille syndicale. Les Jeux olympiques risquent d'être "cimentés" pour un bout de temps », *Journal de Montréal*, 8 mai 1974.
- Arpin, Claude, « Union Squabble Threatens \$1.5 billion in Projects », *The Montreal Star*, 10 mai 1974.
- Beliveau, Jules, « Grève du ciment : les constructeurs demandent à Québec d'intervenir », *La Presse*, 10 mai 1974.
- Francoeur, Gilles et Jean-Pierre Charbonneau, « La violence éclate sur le chantier », *Le Devoir*, 10 mai 1974.
- Pinard, Guy, « Quatre ans après Amsterdam, la minute de vérité du COJO », *La Presse*, 10 mai 1974.
- Pinard, Guy, « Montréal paie \$600 000 dollars en un an à Taillibert », *La Presse*, 15 mai 1974.
- Pinard, Guy, « Un stade olympique montréalais apprêté à la française », *La Presse*, 15 mai 1974.
- Giroux, Rose-Marie et all., « Face à l'attribution sans soumissions des contrats des Jeux olympiques. Les pensées des conseillers municipaux », *Le Jour*, 30 mai 1974.
- Pinard, Guy, « Les Jeux de 76. L'échec du vélodrome, handicap pour le COJO », *La Presse*, 12 juin 1974.
- « Olympiques », *Journal de Montréal*, 14 juin 1974.

- Marcotte, Gaston, « Les Jeux seront une faillite, si... », *Montréal Matin*, 28 juillet 1974.
- April, Pierre, « Les installations olympiques. Tout sera prêt avant le temps — Jean Drapeau », *Montréal Matin*, 18 juillet 1974.
- Descôteaux, Bernard, « Le Parc olympique sera prêt à temps, jure encore Drapeau », (quel média ?) 18 juillet 1974.
- Sneyder, Brodie, « Olympic Park Model Unveiled, the Real Think Comes Next », *The Gazette*, 18 juillet 1974.
- « La maquette du Parc olympique peut maintenant être examinée par le Montréalais », *Flambeau*, 8 août 1974.
- « Les Jeux olympiques... c'est pas encore joué! », *Journal de Montréal*, 16 août 1974.
- « Le chantier olympique est paralysé », *Le Devoir*, 19 septembre 1974.
- « Pour les Jeux, rien n'est planifié — Le conseiller Robert », *La Presse*, 21 septembre 1974.
- Desjardins, Jean-Marc, « On vous boude, M. le Maire? », *Le Jour*, 25 septembre 1974.
- Pinard, Guy, « Le complexe olympique. Les premiers plans sont rendus publics », *La Presse*, 16 octobre 1974.
- Fontaine, Gaëtan, « Selon Michel Bourdon. Entente secrète Drapeau - FTQ », *Le Journal de Montréal*, 18 octobre 1974.
- Pinard, Guy, « Notre complexe olympique sera unique au monde, mais il n'est pas canadien », *La Presse*, 5 novembre 1974.
- Beaugrand-Champagne, Paule, « Un quartier à la recherche d'une identité. Rosemont : des gens heureux, une organisation pauvre, des loisirs déficients et la fièvre olympique », *Le Jour*, 7 novembre 1974.
- « Drapeau prend ses précautions », *Dimanche/Dernière Heure*, 10 novembre 1974.
- « "Il n'y aura jamais de grève sur le chantier olympique" — Drapeau », *Dimanche Matin*, 10 novembre 1974.
- « Les installations olympiques. La CSN et la FTQ disent tout ignorer d'un pacte de non-grève », *Le Devoir*, 11 novembre 1974.
- « "Pacte de non-grève" sur le site des Jeux : seul Drapeau semble être au courant », *La Presse*, 11 novembre 1974.
- « Le chantier olympique paralysé à 50 %. À leur tour les menuisiers exigent "l'indexation" », *Journal de Montréal*, 13 novembre 1974.
- « Les menuisiers gagnent au Stade olympique », *Montréal Matin*, 18 novembre 1974.
- « La FTQ est d'accord. L'indexation dans le bâtiment ou le chaos, prévient la CNS », *Le Devoir*, 6 décembre 1974.
- « La grève des ferrailleurs », *Le Devoir*, 9 décembre 1974.
- Gariépy, Gilles, « Une loi spéciale pour le bâtiment », *La Presse*, 12 décembre 1974.
- « L'échéance des Jeux : le maire Drapeau cherchera-t-il à conclure un pacte avec les syndicats et entrepreneurs? », *Montréal Matin*, 30 décembre 1974.
- MacNeil, Al, « Retards et déficit n'y font rien. Les organisateurs de '76 demeurent optimistes », *Le Jour*, 30 décembre 1974.
- Pinard, Guy, « Le coût des Jeux. La valse des millions », *La Presse*, 31 décembre 1974.
- Pinard, Guy, « Drapeau semble accorder plus d'importance aux monuments prestigieux qu'à l'esprit olympique », *La Presse*, 10 janvier 1975.
- Robidoux, Normand G., « Jean Drapeau aura ses jeux », *La Patrie*, 9 février 1975.
- Dubuc, Jean-Guy, « Pour qui sont ces Jeux », *La Presse*, 15 février 1975.
- « Ce que nous pensons des Jeux olympiques », *Le Jour*, 27 mars 1975.
- Pinard, Guy, « Détroit : un stade avec toit pour \$56 millions », *La Presse*, 23 avril 1975.
- Laurent, René, « City Deal Attacked. Firm Guaranteed \$16 million », *The Gazette*, 30 avril 1975.
- Blanchard, Gilles, « La croisade olympique de Jean Drapeau. Une guerre de 12 ans pour douze jours de paix », *La Presse*, 10 mai 1975.
- Pinard, Guy, « Les cinq ans de l'aventure des Jeux », *La Presse*, 10 mai 1975.
- LeBlanc, Gérard, « Bon vendeur, mais sans conscience sociale, dit le RCM », *Le Devoir*, 11 juillet 1975.
- Ryan, Claude, « L'histoire se répète », *Le Devoir*, 11 juillet 1975.
- « Selon le Rassemblement des citoyens. Les Jeux coûteront un milliard de dollars », *Le Jour*, 11 juillet 1975.
- « À un an des Jeux, la hausse des coûts n'a rien de surprenant, dit le maire », *Le Devoir*, 14 juillet 1975.
- « Drapeau optimiste », *Montréal Matin*, 17 juillet 1975.
- Forest, François, « La parole aux ouvriers du chantier olympique. "Maudit, que c'est beau, puis que c'est bien fait" », *La Presse*, 17 juillet 1975.
- « La presse étrangère. Ces maudits journalistes », *La Presse*, 17 juillet 1975.
- « Les inquiétudes s'estompent », *Montréal Matin*, 17 juillet 1975.
- Pinard, Guy, « Des Jeux très chers... D'un budget trop bas à la valse des millions », *La Presse*, 17 juillet 1975.
- Pinard, Guy, « La petite histoire du milliard », *La Presse*, 17 juillet 1975.
- Ryan, Claude, « Les Jeux olympiques. Dans un an aujourd'hui! », *La Presse*, 17 juillet 1975.
- « Mort à l'olympisme », *Le Jour*, 30 juillet 1975.
- Descôteaux, Bernard, « Un "contrat de rêve" pour le Stade, selon le RCM », *Le Devoir*, 30 octobre 1975.
- Chouinard, Marcel, « Taillibert empocherait près de 40 millions \$ », *Le Devoir*, 31 octobre 1975.
- Descôteaux, Bernard, « Le RCL réclame l'annulation du contrat », *Le Devoir*, 31 octobre 1975.
- Leclerc, Jean-Claude, « Éditorial. Les millions de Taillibert », *Le Devoir*, 31 octobre 1975.
- Provencher, Norman, « Highest Ever in North America. Architect's Fee May Hit \$40 millions for Games », *The Montreal Star*, 31 octobre 1975.
- « Le contrat professionnel du siècle? Texte intégral du projet de convention olympique entre la Ville de Montréal et l'architecte Taillibert », *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1975.
- « Le COJO dresse une liste des éléments essentiels », *La Presse*, 21 novembre 1975.
- Pinard, Guy, « La Régie est créée sans la collaboration de Drapeau », *La Presse*, 21 novembre 1975.
- Bercier, Réal et Marcel Desjardins, « Inquiets des finances de Montréal et de la CUM. Les prêteurs américains ont amené Québec à investir dans les Jeux », *La Presse*, 29 novembre 1975.
- « Le bureau de Trudeau dément la rumeur. Montréal demanderait un prêt de \$600 millions à Ottawa », *La Presse*, 29 novembre 1975.
- « Taillibert parle! », *Journal de Montréal*, 15 décembre 1975.
- Laprise, Huguette, « Les vols au chantier olympiques. Les policiers poursuivent leur enquête », *La Presse*, 16 décembre 1975.
- April Pierre, « Les Jeux s'autofinanceront! — Jean Drapeau (1972) », *Montréal Matin*, 24 décembre 1975.

- Farquharson, Durat, « Monument Will Outlast Debt: Taillibert », *The Gazette*, 27 décembre 1975.
- Doug, Gilbert, « Mayor Tries to Get Back Games Role », *The Gazette*, 13 janvier 1976.
- Gilbert, Doug, « Stadium Problems Pile Up. Olympics Are Facing Cancellation », *The Gazette*, 14 janvier 1976.
- Pinard, Guy, « Dès 1972, Trudeau évaluait les Jeux à un demi-milliard », *La Presse*, 22 janvier 1976.
- Leclerc, Jean-Claude, « Éditorial. L'enquête olympique », *Le Devoir*, 7 février 1976.
- « Quand le projet était modeste... », *La Presse*, 11 février 1976.
- Vennat, Pierre, « La FTQ à la Régie des Jeux. "Ralentissez ou on ralentira" », *La Presse*, 12 mars 1976.
- Wildgust, John, « Taillibert: "I Want to Talk about Technique" », *The Montreal Star*, 9 avril 1976.
- Thomas, Dave, « Fees no Business of Public: Taillibert », *The Gazette*, 10 avril 1976.
- Doug, Gilbert, « Olympic Countdown. An Elephant We Are Not Likely to Forget », *The Gazette*, 17 avril 1976.
- Foglia, Pierre, « Les Jeux », *La Presse*, 13 juillet 1976.
- « Jean-Drapeau mérite d'emblée que le Stade porte son nom », *Journal de Montréal*, 31 juillet 1976.
- Cousineau, Louise, « Finies les belles images, il reste la note! », *La Presse*, 2 août 1976.
- « Le Village olympique fut un grand succès! », *La Presse*, 2 août 1976.
- Pinard, Guy, « Taillibert n'aura pas \$10 millions - Rouleau », *La Presse*, 20 octobre 1976.
- Pinard, Guy, « La somptuosité excessive des équipements ne se retrouve qu'au parc olympique même », *La Presse*, 6 décembre 1976.
- Pinard, Guy, « L'héritage des Jeux. Le Québec continuera de payer le déficit olympique bien après 1983 », *La Presse*, 6 décembre 1976.
- O'Neill, Pierre, « Le vérificateur propose une enquête royale sur le coût des Jeux », *La Presse*, 3 juillet 1977.
- « Recommandations du vérificateur. Enquête royale sur le dossier des Jeux », *La Presse*, 4 juillet 1977.
- Bauch, Hubert, « PQ Must Relish Olympic Probe », *The Gazette*, 5 juillet 1977.
- Low, Richard, « Olympic Construction on Cabinet Agenda », *The Star*, 5 juillet 1977.
- « Olympic Cost Inquiry Would Waste Time, Money, Builders Say », *The Globe and Mail*, 5 juillet 1977.
- « Pour les entrepreneurs impliqués dans les constructions olympiques, une enquête serait du temps perdu », *Le Soleil*, 5 juillet 1977.
- « Selon deux entrepreneurs. JO : l'enquête serait une perte de temps », *La Presse*, 5 juillet 1977.
- « À regret dit Levesque. Enquête publique sur les Jeux », *La Presse*, 8 juillet 1977.
- Bonhomme, Jean-Pierre, « Le comité Marsan pourrait recommander de parfaire la tour du stade mais sans le couvrir », *La Presse*, 14 juillet 1977.
- L'Heureux, Daniel, « L'enquête sur le Jeux se terminera juste avant les élections de Montréal et le référendum... », *La Presse*, 15 juillet 1977.
- « Games Installations Cost \$922.1 millions Quebec Report Says », *The Globe and Mail*, 4 août 1977.
- Pinard, Guy, « Le rapport du vérificateur général. Les coûts du Village et du parc au 31 octobre 76 : \$922 millions », *La Presse*, 4 août 1977.
- « Monsieur Marsan, la tour doit être complétée », *Dernière Heure*, 23 octobre 1977.
- « Rapport du comité Marsan. Un sondage favorise le mât Taillibert au Stade », *Dimanche Matin*, 23 octobre 1977.
- Jean-Claude Leclerc, « Éditorial. Le Stade inachevé », *Le Devoir*, 27 octobre 1977.
- Guy Pinard, « Le rapport Marsan et l'avenir du mât olympique : la seule solution valable : respecter le plan Taillibert », *La Presse*, 31 octobre 1977.
- Descôteaux, Bernard, « Le toit du stade : oui mais plus tard », *Le Devoir*, 8 février 1978.
- « Le RCM opposé au parachèvement du Stade », *Le Devoir*, 8 février 1978.
- « Le mât olympique est-il prioritaire? », *Journal de Montréal*, 10 février 1978.
- « Le milieu universitaire s'élève contre le projet du mât du stade olympique », *Le Devoir*, 14 février 1978.
- « Le mât : la SEBJ étudiera le concept Taillibert », *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1980.
- « James Bay Form to Help Finish Big O », *The Gazette*, 1^{er} novembre 1980.
- Jean-Claude Leclerc, « Un mandat biaisé », *Le Devoir*, 3 novembre 1980.
- « Logique de ministre », *La Presse*, 4 novembre 1980.
- « Toit du stade olympique. Un comité d'ingénieurs de la SEBJ est déjà au travail », *Le Devoir*, 18 décembre 1980.
- « À cause des taux d'intérêt élevés \$3 milliards pour les Jeux. Rejet du concept Taillibert pour terminer le stade », *La Presse*, 6 août 1981.
- Pinard, Guy, « Les Jeux : le cap des \$ 3milliards a été franchi », *La Presse*, 6 août 1981.
- Girard, Michel, « Faiblesse dans la base du mât du Stade. L'étude de faisabilité selon le concept Taillibert est suspendue », *La Presse*, 7 août 1981.
- Laprade, Yvon, « Toit du stade. "La solution Taillibert plus que sérieusement compromise", — Lucien Saulnier », *Le Journal de Montréal*, 7 août 1981.
- « Stadium May Not Get its Roof. New Problems Make Stadium Roof Doubtful », *The Gazette*, 7 août 1981.
- Pinard, Guy, « La RIO prend une sage décision », *La Presse*, 8 août 1981.
- « Mayor Nostradamus », *The Gazette*, 17 août 1981.
- Duddin, Jean-Maurice, « La fierté a un chantier : le mât », *Journal de Montréal*, 15 novembre 1986.
- Gervais, Raymond, « Lavalin reporte la levée du caisson de 380 tonnes », *La Presse*, 16 novembre 1986.
- Richer, Monique, « Mât : le hissage de la poutre géante a failli avoir lieu », *Le Journal de Montréal*, 16 novembre 1986.
- « Fanning n'est pas inquiet », *Le Journal de Montréal*, 18 novembre 1986.
- « La foule voulait voir ça », *Le Journal de Montréal*, 18 novembre 1986.
- « Le Stade olympique. L'enfant devient adulte », *Le Journal de Montréal*, 18 novembre 1986.
- « Le grand dérangement pour la toile. Elle prendra la direction du stade samedi », *La Presse*, 20 novembre 1986.
- « Le transport de la toile du stade. Le chargement le plus long jamais vu en Amérique du Nord », *Le Journal de Montréal*, 20 novembre 1986.
- Duguay, Jean-Luc, « Tiens, toit! », *Le Devoir*, 22 novembre 1986.
- Cayotte, Pierre, « Dix ans et \$ 1,2 milliard plus tard », *Le Devoir*, 27 novembre 1986.
- Farber, Michael, « Homecoming for Big O'S Prodigal Roof », *The Gazette*, 27 novembre 1986.

- « Workers Race the Calendar to Top off Olympic Stadium », *The Gazette*, 27 novembre 1986.
- Gogneau, Gisèle, et Éric Trottier, « Les vents déchirent la toile du Stade », *La Presse*, 28 juin 1991.
- Trudel, Jean-Pierre, « L'orage fait de nombreux dégâts à Montréal. La toile du Stade éventrée », *Le Journal de Montréal*, 28 juin 1991.
- « Winds Took Stadium Roof by Storm. Thousands Left Without Power as Gusts, Trees Knock down Lines », *The Gazette*, 28 juin 1991.
- Chartrand, Yves, « Pendant que la toile bat au vent... Tout le monde se cache », *Le Journal de Montréal*, 29 juin 1991.
- « La question du jour. Devrait-on enlever la toile et mettre un vrai toit », *Le Journal de Montréal*, 29 juin 1991.
- « Bris de la toile du Stade. La RIO fait appel à des experts », *Le Soleil*, 4 juillet 1991.
- « Lavalin va réparer la toile du Stade », *Le Soleil*, 28 juillet 1991.
- Parent, Rollande, « Chute d'une poutre de béton de 50 tonnes. Le Stade olympique fermé », *Le Droit*, 14 septembre 1991.
- Parent, Rollande, « La saga du Stade olympique se poursuit. Une poutre de 50 tonnes se détache. Fermeture cinq jours. Manque à gagner 3,5 millions », *Le Nouvelliste*, 14 septembre 1991.
- Parent, Rollande, « Le Stade perd un morceau de 50 tonnes. Fermé pour une semaine », *La Tribune*, 14 septembre 1991.
- « Taillibert nie toute responsabilité dans les événements survenus au Stade », *La Tribune*, 14 septembre 1991.
- « Le Stade rouvert le 23 novembre? », *Le Journal de Montréal*, 3 octobre 1991.
- Gingras, Pierre, « La toile a vieilli plus vite que prévu », *La Presse*, 4 octobre 1991.
- « Stade : les experts n'ont pas de solution. Sa réouverture pour l'hiver semble compromise », *La voix de l'Est*, 20 novembre 1991.
- Gingras, Pierre, « L'Est de Montréal a hâte de retrouver le Stade olympique », *La Presse*, 23 novembre 1991.
- Gingras, Pierre, « La RIO croit qu'une entente à l'amiable avec Taillibert pourrait ne rien coûter », *La Presse*, 25 novembre 1991.
- Van de Walle, Michel, « Sondage Léger et Léger. Une réouverture rapide du Stade est souhaitée par 76 % des Québécois », *Le Journal de Québec*, 25 novembre 1991.
- Soumis, Laurent, « SNC-Lavalin à nouveau juge et partie du toit olympique », *Le Devoir*, 26 novembre 1991.
- Soumis, Laurent, « Vallerand donne le feu vert à la réouverture du Stade », *Le Devoir*, 26 novembre 1991.
- Duddin, Jean-Maurice, « Les experts du Groupe SNC recommandent d'ouvrir le Stade », *Le Journal de Montréal*, 27 novembre 1991.
- Lessard, Denis, « Le stade rouvre après 77 jours », *La Presse*, 28 novembre 1991.
- Lefebvre, Robert, « 3,2 millions pour vérifier si le Stade est sécuritaire », *Le Devoir*, 29 novembre 1991.
- « La RIO enregistre un déficit de plus de 13 millions \$ », *The Gazette*, 21 avril 1992.
- « Opinions des autres. La toile du stade », *Le Devoir*, 27 avril 1992.
- Fitterman, Lisa, « Raising the Roof. Stadium's Top to Be Lifted, but What Happens after, Big O's Cover Is Blown? », *The Gazette*, 30 mai 1992.
- Chouinard, Marie-Andrée, « La RIO penche pour une toiture souple et fixe », *Le Devoir*, 5 septembre 1996.
- « In Brief. New Roof Urged for Big O: Report », *The Gazette*, 5 septembre 1996.
- Blanchard, Gilles, « On a tout tenté pour sauver la toile du parachute », *La Presse*, 7 septembre 1996.
- Blanchard, Gilles, « Taillibert raille. "On continue d'aller chercher la monnaie des Québécois" », *La Presse*, 7 septembre 1996.
- « Taillibert est déçu », *Le Journal de Montréal*, 7 septembre 1996.
- « Toit maudit », *La Presse*, 7 septembre 1996.
- Richard, Maurice, « Il faut vivre avec le Stade olympique », *La Presse*, 8 septembre 1996.
- « La RIO a décidé. Le toit sera souple et fixe », *Nouvelles de l'Est*, 10 septembre 1996.
- « La ministre Dionne-Marsolais suspend les travaux du nouveau toit du stade », *La Presse*, 18 octobre 1998.
- « Les travaux au nouveau toit du stade... suspendus », *Le Soleil*, 18 octobre 1998.
- Authier, Philippe, « Quebec Committed to Roof for Big O, Minister Says », *The Gazette*, 20 octobre 1994.
- Cantin, Philippe, « D'abord une vocation sportive, précise la ministre », *La Presse*, 20 octobre 1998.
- Cantin, Philippe, « Le Stade : une question de coûts. La hausse rapide de la facture préoccupe Mme Dionne-Marsolais », *La Presse*, 20 octobre 1998.
- Duddlin, Jean-Maurice, « Toit du stade : Dionne-Marsolais craint que les coûts doublent », *Le Journal de Montréal*, 20 octobre 1998.
- Fortier, Renaud, « Quand se côtoient légitimé et démesure », *Le Devoir*, 20 octobre 1998.
- Girard, Norman, « RIO. La ministre Dionne-Marsolais se donne un mois », *Le Journal de Québec*, 20 octobre 1998.
- Mackie, Richard, « Olympic Stadium Roof Decision Closing on PQ », *The Globe and Mail*, 20 octobre 1998.
- Marsolais, Claude-V., « Le toit fixe pourrait faire éclater la structure de béton, selon un expert », *La Presse*, 20 octobre 1998.
- « Stade olympique : Québec veut revoir les estimations », *Le Journal de Québec*, 20 octobre 1998.
- « Editorial. Revisiting City's White Elephant. Roof Delay Offers Chance to Rethinking Big O's Future », *The Gazette*, 21 octobre 1998.
- Larose, Michel, « La toile du Stade cède encore. 37 M\$ plus tard, le cauchemar recommence », *Journal de Montréal*, 19 janvier 1999.
- Sweet, Doug, « Five Injured when Water, Snow Rip through Big O Roof », *The Gazette*, 19 janvier 1999.
- Berger, François, « Le Stade fermé jusqu'au 15 février. Le déneigement du toit est nécessaire. Louvage Birdair présente des "problèmes de drainage" », croit-on chez SNC Lavalin », *La Presse*, 20 janvier 1999.
- Cherry, Paul, « Other Roofs Failed, too. Birdair Says It Had Problems with 4 or 5 put of 500 It Built », *The Gazette*, 20 janvier 1999.
- Duddin, Jean-Michel, « Démolir? », *Journal de Montréal*, 20 janvier 1999.
- « Editorials. Time to Bury the Big O », *The Gazette*, 20 janvier 1999.
- Kalogerakis, George, « Stadium Won't Reopen till Roof Certified Safe », *The Gazette*, 20 janvier 1999.
- « La saga du Stade se poursuit. Une assurance de 50 M\$ pour indemniser la RIO, le Salon de l'auto et l'Exponautique », *Journal de Montréal*, 20 janvier 1999.
- « Le Stade est fermé », *La Presse*, 20 janvier 1999.
- Malboeuf, Marie-Claude et Hugo Dumas, « La RIO appréhende une pluie de poursuites », *La Presse*, 20 janvier 1999.
- Noël, André, « Les pompiers exigent quatre rapports avant de rouvrir le Stade », *La Presse*, 20 janvier 1999.

- Lachapelle, Judith, « La déchirure. Pas question de démolir le stade, même si plusieurs Québécois le souhaitent », *Le Devoir*, 21 janvier 1999.
- Malboeuf, Marie-Claude et Hugo Dumas, « L'Ordre des ingénieurs fait enquête. La toile se déchirait pendant la pose, racontent à *La Presse* des installateurs », *La Presse*, 21 janvier 1999.
- Malboeuf, Marie-Claude, « Le Stade olympique évacué. L'opération déneigement de la toile commence », *La Presse*, 21 janvier 1999.
- Auger, Michel C., « De Mirabel au Stade », *Journal de Montréal*, 22 janvier 1999.
- Cloutier, Marc, « La RIO subit de lourdes pertes. Les contribuables n'auront rien à payer, dit la ministre Louise Harel », *Le Devoir*, 22 janvier 1999.
- « Le Stade est là pour rester, affirme Jean Charest », *La Presse*, 22 janvier 1999.
- Malboeuf, Marie-Claude et al., « La RIO s'interroge sur l'avenir de la toile de Birdair », *La Presse*, 22 janvier 1999.
- Cherry, Paul et Kalogerakis, George, « No Work till Big O Gets OK. As Rips Grow and cables Shit, Safety Boards Wants Roof Deemed Sound before it's Repaired », *The Gazette*, 23 janvier 1999.
- Dubuc, Alain, « Raser le Stade? », *La Presse*, 23 janvier 1999.
- Lachapelle, Judith, « La saga du Stade olympique. Pro et anti Taillibert s'entredéchirent », *Le Devoir*, 23 janvier 1999.
- Girard, Marie-Claude, « Le toit du Stade ne sera pas déneigé avant cinq jours », *La Presse*, 25 janvier 1999.
- Berger, François, « Le salon de l'habitation ira au Stade quand même », *La Presse*, 27 janvier 1999.
- Trottier, Éric, « Des architectes outrés que la RIO fasse appel à des étrangers », *La Presse*, 27 janvier 1999.
- Semenak, Susan, « Big O Is our Eiffel, City Architect Says. Landmark Is Now "Part of our Heritage" », *The Gazette*, 27 janvier 1999.
- Pelchat, Martin, « Bouchard refuse de lancer les Bulldozers à l'assaut du Stade », *La Presse*, 28 janvier 1999.
- Duddin, Jean-Maurice, « Les structures du Stade et du mât sont sécuritaires », *La Presse*, 5 février 1999.
- Lecavalier, Charles, « Au moins 700 M\$ pour démolir le Stade olympique », *Journal de Montréal*, 16 juin 2015.
- Paquette, Catherine, « Se réconcilier avec les Jeux olympiques », *Nouvelles d'Hochelaga-Maisonneuve*, 14 juin 2016.
- Paquette, Catherine, « Le Parc olympique veut rejoindre Hochelaga-Maisonneuve », *Nouvelles d'Hochelaga-Maisonneuve*, 21 juin 2016.
- Dion, Jean, « L'aventure mouvementée des Jeux olympiques de 1976 », *Le Devoir*, 11 juillet 2016.
- Ménard, Réal, « Les quatre legs des Jeux olympiques de 1976 », *Le Devoir*, 11 juillet 2016.
- Ménard, Sylvain, « Finalement, ce bon vieux stade... », *Métro*, 12 juillet 2016.
- Corriveau, Jeanne, « Les Jeux olympiques, coûte que coûte », *Le Devoir*, 16 juillet 2016.
- Corriveau, Jeanne, « Le Stade toujours mal aimé », *Le Devoir*, 16 juillet 2016.
- Corriveau, Jeanne, « Village olympique. De la grande visite en ville », *Le Devoir*, 16 juillet 2016.
- Durocher, Pierre, « Un très bel héritage pour Montréal, selon Dick Pound », *Le Journal de Montréal*, 16 juillet 2016.
- Todd, Jack, « Drapeau's Baby from First Bid to Final Billion-Dollar Bill », *Montreal Gazette*, 18 juillet 2016.
- Tremblay, Marc, « 40 ans après les Olympiques. L'héritage empoisonné. Montréal semble encore assommé par la saga des jeux », *Le Devoir*, 18 juillet 2016.
- Hickey, Pat, « Olympic Village "Guest" Revealed Security Gap », *Montreal Gazette*, 19 juillet 2016.
- Hickey, Pat, « Swim Cheats Cost Canadian Women Moment of Triumph », *Montreal Gazette*, 19 juillet 2016.
- Poulet, Denis, « Jeux olympiques de Montréal. Un peu de modestie, s'il vous plaît! », *Le Devoir*, 22 juillet 2016.
- Tremblay, Marc, « Jeux olympiques : l'héritage empoisonné », *La Presse*, 25 juillet 2016.
- Brousseau-Pouliot, Vincent, « JO : Montréal, record des dépassements de coûts », *La Presse*, 29 juillet 2016.
- Todd, Jack, « Love-Hate Relations with Big Owe », *Montreal Gazette*, 29 juillet 2016.
- Boshra, Basem, « Yes, It Was Fun, But Never Again », *Montreal Gazette*, 1^{er} août 2016.
- « Editorial. Hosting the Olympics », *Montreal Gazette*, 4 août 2016.
- Fournier, Guy, « Montréal a sonné le glas des Olympiques », *Journal de Montréal*, 4 août 2016.

12.

Crédits des figures –

Andrew Stevenson, flickr.com,
7478316274_78398031cf_o: 11;

Archives municipales de la Ville de Deauville,
ACD-4Fi1612: 16;

Archives Roger Taillibert: 14, 15, 17, 19, 21, VI, VII;

Archives de la Ville de Montréal : 4 (Service
d'urbanisme, photographie), 5 (Michele, dessinateur),
6, 7, 20, 23, 24, II, III, IV:

BAnQ Vieux-Montréal, COJO 76, E46, S301
(52-CV-170_002): 28;

Cité de l'architecture et du patrimoine / Musée des
Monuments français: 18 (Gaston Bergeret, photographe);

François Dallegret: 30;

INSEP iconothèque, INS_006_PL33d: 15;

Linda Gaines: 37;

MAXXI, Fonds Pier Luigi Nervi, F259, F292 : 9, 10;

Museum of Finnish Architecture, 47-200 : 8;

Parc olympique de Montréal : 2, 3, 22, 25, 26, 27, 3,
32, 33, 34 (Jean-François Hamelin, photographe), 35,
V, VIII, IX;

Philippe Legris: 36;

Pierre Lahoud, photographe: 1;

SAAI, Fonds Günter Behnisch et associés, 2016-04-
22-005 (Behnisch & Partner et Christian Kandzia,
photographes): 13;

Société historique d'Hochelaga-Maisonneuve-Mercier : I;

Succession Jean-Paul Riopelle, SODRAC, Archives de la
Ville de Montréal (Philippe Dumais, photographe): 29;

UNAM, Fond Augusto Pérez Palacios,
Estadio olímpico_009: 12.

13.

Annexes —

- Programme du colloque de l'Acfas 2016
- Le Parc olympique en chiffres

COLLOQUE INTERNATIONAL | 12 mai 2016

Le Stade olympique de Montréal, une grande œuvre architecturale —

Organisé par Docomomo Québec, en collaboration avec la Régie des installations olympiques (RIO)

Programme —

9h — Introduction

Pour le Parc olympique —
Lise Bissonnette

La Parc olympique, 40 ans et après —
Michel Labrecque

9 h 15 — Mises en contexte

Présidente de séance : Soraya Bassil

La commande des installations olympiques de Montréal à l'architecte Roger Taillibert —
France Vanlaethem

Le Parc des Princes à Paris : réalisation majeure de l'architecte Roger Taillibert —
François Goven

Le projet du Stade olympique au parc Maisonneuve à Montréal —
Ulisses Munarim

11 h — Pause

11 h 15 — Mises en perspective internationale

Présidente de séance : Maristella Casciato

L'aventure des grands stades en béton armé (1920-1975) —
Franz Graf et Giulia Marino

Du génie civil à l'architecture : les installations sportives de Pier Luigi Nervi —
Christophe Pourtois, en collaboration avec Cristiana Chiorino

12 h 30 — Dîner libre

14 h — Culture technique, culture architecturale

Président de séance : Philippe Lupien

Architecture et génie civil en France dans les années 1960 —
Christel Palant-Frapier

Des ponts en encorbellement en béton précontraint au Stade olympique de Montréal —
Munzer Hassan

Les installations olympiques du parc Maisonneuve à Montréal, défi à la logique constructive —
Richard Pleau

15 h 30 — Pause**15 h 45 — Table ronde**

Modératrice : France Vanlaethem

Maurice Landry, Michel Langlois, Yves Lefebvre et les conférenciers ainsi que les présidents de séance.

16 h 45 — Mot de clôture

LE PARC OLYMPIQUE EN CHIFFRES

- Coût total estimé du projet initial selon Jean Drapeau: 180 M\$
- Coût total estimé du projet modifié: 382 M\$
Coût total final du projet en 1976 – sans la Tour et la toiture en Kevlar: 922 M\$
- Coûts de parachèvement des installations -1986 à 2006 (dont le Stade, la Tour et installation de la toiture rétractable en Kevlar): 448 M\$
- Transformation du Vélodrome en Biodôme en 1992: 50 M\$
- Deuxième toiture Birdair- 1999 —
Coûts, nets de la réclamation: 39 M\$
- Coût total de l'actif des installations actuelles gérées par la Régie des installations olympiques – en dollars réels historiques: 1,2 G\$
- Valeur de l'actif des installations actuelles gérées par la Régie des installations olympiques, en dollars actualisés de 2017: 4,1 G\$

Par attraits –

- Stade olympique: 2,7 G\$
- Centre sportif: 0,2 G\$
- Tour: 0,5 G\$
- Stationnements: 0,5 G\$
- Esplanade et aires extérieures: 0,2 G\$

Chronologie –

1844

L'Olympic Club fondé en 1842 à Montréal, organise des Jeux olympiques.

1896

Premiers Jeux olympiques de l'ère moderne organisés à Athènes.

1910

La Ville de Maisonneuve crée le parc Maisonneuve.

1928-1929

La Ville de Montréal dépose une première candidature pour accueillir les Jeux olympiques de 1932, une tentative qu'elle répétera à cinq reprises par la suite, en 1932, 1939, 1949, 1966 et 1969.

1938-1939

Amorce de l'aménagement du « Centre sportif de l'est » selon les plans de Frederick G. Todd, architecte de paysage, et d'Emmanuel-Arthur Doucet, architecte, en vue d'accueillir des compétitions sportives d'envergure internationale.

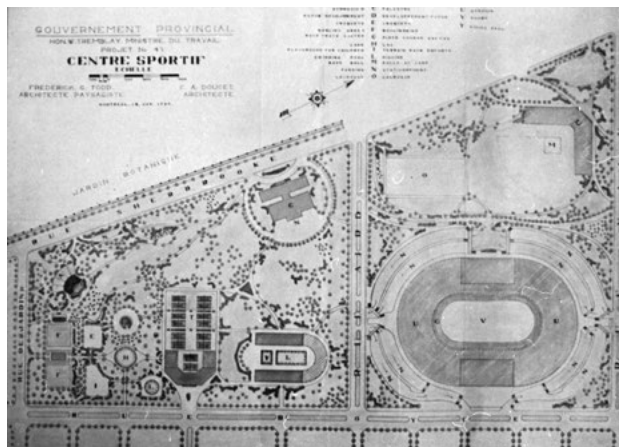


Fig. I. Plan d'ensemble du Centre sportif de l'est, 18 janvier 1939, F. G. Todd et Emmanuel-Arthur Doucet.

1954-1971

Le Service des parcs de la Ville de Montréal organise l'Olympiade des parcs, chaque été.

1956

Projet Maisonneuve Sports Center, Clarke & Rapuano, ingénieurs et architectes de paysage, New York.

1960-1961

Inauguration du centre Maisonneuve et de l'aréna Maurice-Richard, planifiés par Clarke & Rapuano et construits respectivement par les architectes Paul Lambert et Jean-Julien Perrault.

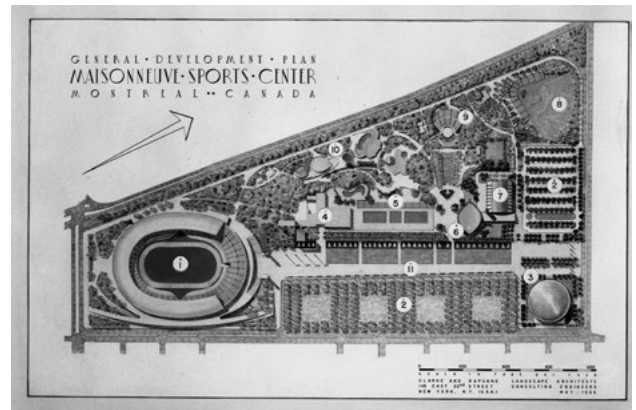


Fig. II. Plan d'ensemble du Maisonneuve Sports Center, mai 1956, Clarke & Rapuano.

1967

Montréal postule pour l'obtention d'une franchise de baseball majeur en promettant de construire un stade couvert pour la saison de 1972, droit qui lui sera accordé en mai 1968.

1968-09-07

L'Association olympique canadienne (AOC) agréé le projet de Montréal touchant la présentation des Jeux d'été de la XXI^e Olympiade en 1976.

1969-05-21

Le gouvernement canadien appuie la demande de Montréal touchant les Jeux olympiques d'été de 1976, mais fait savoir qu'il ne contribuera pas financièrement à leur organisation.

1969-12-04

La Ville de Montréal dépose sa candidature pour les JO d'été de 1976.

1970-02-11

La firme d'architecte Webb, Zerafa, Menkes est mandatée pour élaborer le projet *Olympiade* 1976, en appui à la candidature de la Ville aux JO.



Fig. III. Maquette du parc Maisonneuve et des installations olympiques, circa mai 1970, Webb Zerafa Menkès, architectes, réalisée par le Service d'urbanisme et d'aménagement urbain.

1970-05-12

Le président du CIO annonce que Montréal accueillera les Jeux d'été de la XXI^e Olympiade, du 17 juillet au 1^{er} août 1976.

1971-03-17

Charles-A Boileau, directeur du Service des Travaux publics de la Ville de Montréal, et l'ingénieur municipal Claude Phaneuf rencontrent l'architecte Roger Taillibert à Paris et visitent le chantier du stade du Parc des Princes.

1971-03-20

L'AOC procède aux premières nominations des membres du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO).

1971-04

Élaboration du programme des installations olympiques confiée à l'ingénieur Claude Phaneuf, poursuivie avec Roger Taillibert.

1971-08-03

Roger Taillibert présente ses réalisations devant des hauts fonctionnaires du Service des travaux publics de la Ville de Montréal.

1971-11

Montréal est choisie pour présenter les championnats du monde de cyclisme en 1974.

1972-03-07

Roger Rousseau est nommé président du COJO et commissaire général des JO d'été de 1976.

1972-05-06

La Ville de Montréal dévoile le projet des installations olympiques du parc Maisonneuve, en présence de l'architecte Roger Taillibert.

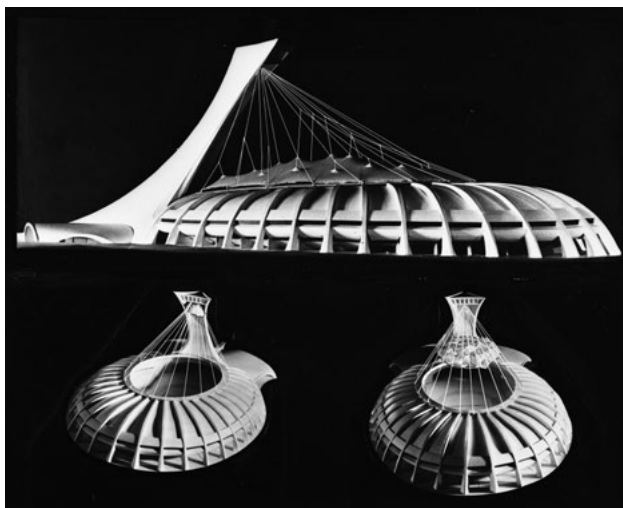


Fig. IV. Maquette du Stade olympique présentée publiquement le 6 avril 1972, Roger Taillibert, architecte.

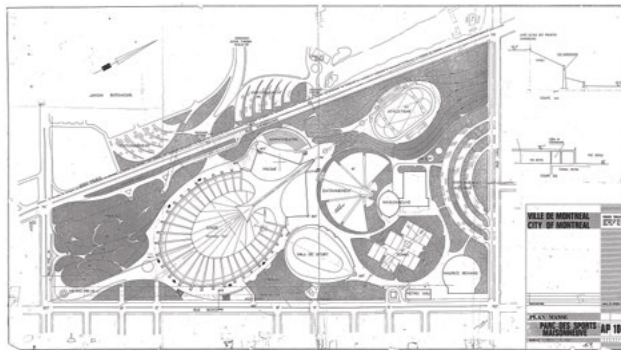


Fig.V. Plan d'ensemble du Parc des sports et son lien avec le parc Maisonneuve, 5 mai 1972, Roger Taillibert, architecte.

1973-02-3

Le premier ministre du Canada annonce le dépôt prochain d'une loi sur le financement des Jeux olympiques.

1973-03-16

Création de la Division du Parc olympique au sein de la Ville de Montréal, avec pour surintendant, Claude Phaneuf.

1973-04-24

Le Comité exécutif de la Ville autorise l'engagement de Roger Taillibert à titre d'architecte-conseil, auprès d'André Daoust, l'architecte du Parc olympique au sein de la Division du Parc olympique.

1973-04-27

Premiers crédits votés par la Ville pour financer l'excavation du Parc olympique.

1973-04-28

Inauguration du chantier du Parc olympique; début des travaux d'excavation réalisés par l'entreprise conjointe Désourdy Construction-Simard-Beaudry-Dumez (Canada).

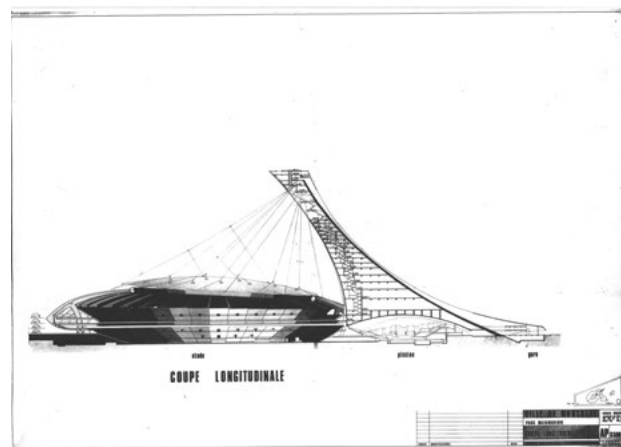


Fig. VI. Ville de Montréal, Parc Maisonneuve, coupe longitudinale, vers 1973, Roger Taillibert, architecte.

1973-05-11

La Ville amorce l'engagement des experts-conseils en génie qui sera entériné par le Comité exécutif de la Ville, le 29 juin.

1973-05-14

Projet préliminaire des installations olympiques par Roger Taillibert.

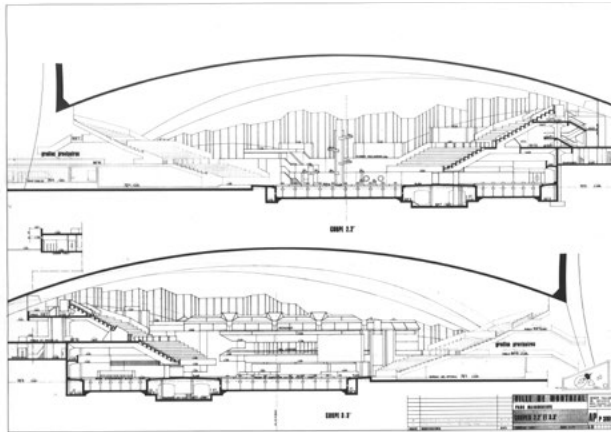


Fig. VII. Ville de Montréal, Parc Maisonneuve, coupes transversales 2.2' et 3.3', 9 janvier 1974, Roger Taillibert, architecte.

1973-07-27

Adoption de la loi C-196 sur le financement des JO intitulée «Loi concernant les Jeux olympiques de 1976».

1973-08-27

Début des travaux de construction du Vélodrome.

1974-01-10

Le COJO dévoile les grandes lignes du programme Arts et Culture des Jeux.

1974-02-22

Le médecin André G. Légaré écrit au maire Jean Drapeau pour lui offrir la sculpture-fontaine *La Joute* de Jean-Paul Riopelle.

1974-07-26

Modification du protocole d'entente entre le COJO et la Ville de Montréal, dont la responsabilité en regard de l'aménagement des installations est limitée aux propriétés municipales.

1974-08-01

La Ville retient les services de Désourdy-Charles Duranceau à titre de gérant des travaux du Parc olympique, à l'exclusion du Vélodrome.

1974-08-07

Engagement par la Ville du consortium d'ingénieurs Les Consultants du Stade de Montréal inc. et des bureaux français, Europe-Études et la Société d'études et d'équipements d'entreprises (SEEE), à titre de sous-traitant.

1974-08-05

Début des travaux de fondation du Stade.

1974-11-24

Départ en grève sur le chantier des monteurs d'armatures métalliques.

1975-01-22 / 1975-01-21

Commission permanente des affaires municipales et de l'environnement de l'Assemblée nationale, séances consacrées à l'autofinancement des Jeux olympiques.

1975-05-05

Les premiers éléments préfabriqués par Schokbéton sont livrés.

1975-05

Grèves sur le chantier qui ralentit le travail pour plusieurs mois, jusqu'à l'entente intervenue entre la Ville et la Fédération des travailleurs du Québec, le 26 octobre 1975.

1975-11-20

Pose du premier élément de l'anneau technique du Stade. Le dernier sera installé le 29 mars 1976.

1975-11-04

Adoption de la Loi 81 créant la Régie des installations olympiques.

1976-03

Dix médecins radiologistes qui ont acquis *La Joute*, contactent le ministre des Affaires culturelles, Jean-Paul L'Allier, pour faire don de l'œuvre au gouvernement du Québec afin qu'elle soit installée au Parc olympique.

1976-06-06

Ouverture au public de la prolongation de la ligne de métro desservant le Parc olympique.

1976-06-13

La RIO remet les installations olympiques au COJO.

1976-06-30

Création du Fonds spécial olympique (FSO) en vue de percevoir les sommes nécessaires au remboursement des emprunts contractés pour financer les travaux réalisés au coût de près de 700 millions de dollars.

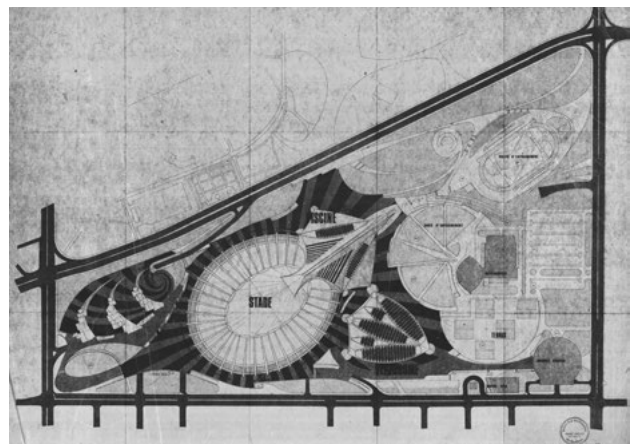


Fig. VIII. Ville de Montréal, Plan masse, dallage général, 6 décembre 1974, Roger Taillibert, architecte.

1976-07-16

Inauguration de la sculpture-fontaine *La Joute* en toute discrétion.

1976-07-17

Cérémonie d'ouverture des Jeux d'été de la XXI^e Olympiade.

1976-08-02

Le COJO rend le Parc olympique à la RIO qui se chargera de son parachèvement, de sa gestion et de son exploitation.

1976-08-12

Premier événement non olympique : Championnat canadien de cyclisme au Vélodrome.

1976-08-24

Commission permanente des affaires municipales et de l'environnement de l'Assemblée nationale, séance sur le dossier olympique.

1976-09-26

Premier match des Alouettes de Montréal au Stade.

1977-01

Le gouvernement du Québec crée une Commission sur l'avenir du Parc olympique présidée par Jean-Claude Marsan.

1977-01-15

Ouverture des piscines au public.

1977-04-15

Premier match des Expos de Montréal au Stade.

1977-06-23 / 1977-06-24

Premiers concerts au Stade à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

1977-07-13

Le gouvernement du Québec instaure une Commission d'enquête sur le coût de la XXI^e Olympiade.

1978-02-10

Le gouvernement du Québec opte pour l'achèvement du Stade selon les plans de l'architecte Roger Taillibert, en imposant néanmoins un moratoire d'un an pour la reprise des travaux.

1979-06

Les travaux d'achèvement du mât sont amorcés par le consortium Compagnie Les Formes du Québec Ltée/Sabrice Ltée.

1980-10

La SEBJ est chargée d'étudier la faisabilité du concept initial étant donné les problèmes de stabilité rencontrés.

1980-12

La construction du mât est interrompue et les contrats donnés, résiliés.

1982-06-03

Le premier ministre René Lévesque annonce un moratoire sur la poursuite du chantier en raison de la conjoncture économique.

1982

Imperméabilisation des surfaces de béton des consoles et voiles minces du Stade et des coques du hall de natation.

1984

Des bureaux pour la RIO sont construits en bordure de l'avenue Pierre-De Coubertin, sous la passerelle adjacente à la station de métro Pie-IX.

1984-05

Le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec emménage au Stade.

1985-03-15

Socodex Lavalin reçoit le contrat pour l'achèvement des travaux de l'ensemble mât-toiture du Stade.

1987-02-03

Fin des travaux d'érection du mât du Stade construit en acier.

1987-04-11 / 1987-04-16

La toile de Kevlar du toit rétractable est mise en place.

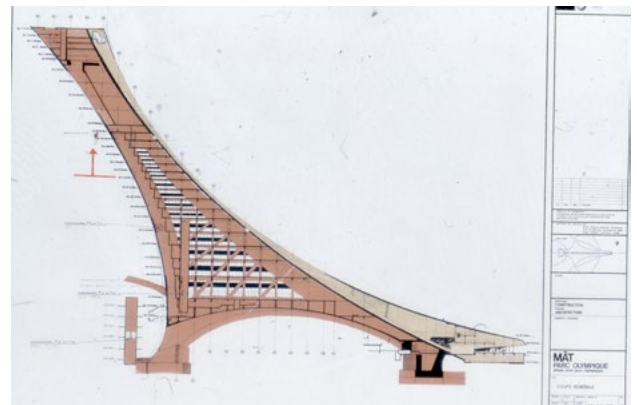


Fig. IX. Coupe longitudinale sur le mât du Stade olympique, vers 1985, Roger Taillibert, SNC-Lavalin, concepteurs.

1987-04-20

Premier match des Expos dans le Stade couvert.

1987-11-21

Ouverture officielle de l'Observatoire au sommet de la tour.

1988-06

Déchirure de la toile du toit rétractable du Stade lors d'une manœuvre.

1989-08-17

Le premier ministre Bourassa annonce la transformation du Vélodrome en Biodôme en vue du 350^e anniversaire de Montréal en 1992.

1990-06-15

La RIO se dote d'un premier Plan directeur visant à faire du Parc olympique, une « Cité du sport, du loisir, de l'environnement ».

1990-1991

Réaménagement de l'arène du Stade à la suite de la vente des Expos.

1991-06-27

La toile du Stade se déchire sur une longueur de 120 mètres.

1991-09-13

Une poutre de 55 tonnes du bol du Stade se détache de ses ancrages et s'écrase sur l'esplanade du Parc olympique.

1992-05

Le Comité international d'experts présidé par Robert A. Boyd conclut que le toit du Stade doit être remplacé.

1993-05-05

Le Conseil des ministres approuve le remplacement de la toiture mobile par une toiture fixe à charpente d'acier, une solution qui sera remise en question à la suite des élections provinciales.

1995-02-27

Un comité est formé afin de faire des recommandations sur le remplacement de la toiture au meilleur coût et dans le respect de l'esthétique du projet de Roger Taillibert.

1996-09

SNC-Lavalin et Birdair sont approchés pour introduire une offre de service pour une toiture fixe souple.

1998

Installation de la nouvelle toiture par Birdair.

1999-01-18

La toiture Birdair se déchire.

1999-05

Arbour et Associés, Plan directeur de développement du Parc olympique.

2000-11-17

Inauguration du complexe cinématographique StarCité.

2001-05

Le promoteur immobilier BUSAC et la RIO signent un bail emphytéotique afin d'aménager des espaces à bureaux dans la Tour de Montréal, un contrat résilié en 2008, sans que le projet ait abouti.

2002

La RIO se dote d'un premier plan décennal de gestion de l'actif immobilier.

2002-2006

Travaux de réparation des structures en béton des stationnements.

2002-11

La sculpture-fontaine *La Joute* de Jean-Paul Riopelle est démantelée pour être restaurée et installée au centre-ville de Montréal.

2003-2004

Remplacement de la couverture de cuivre de la toiture du bol du Stade par une membrane de polychlorure de vinyle de couleur semblable.

2004-09-29

Annnonce du déménagement des Expos à Washington.

2007

Construction du stade Saputo au Parc olympique, à l'angle des rues Sherbrooke et Viau.

2008-

Modernisation des réseaux et des systèmes techniques.

2010

Création de l'Institut national du sport du Québec qui s'installe au Centre sportif du Parc olympique.

2011-05

Création du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, dont le rapport sera déposé en décembre 2012.

2012-02-12

Une première programmation d'activités est offerte au public sur l'Esplanade Financière Sun Life du Parc olympique, dont la vocation de « grand parc urbain moderne » est ainsi affirmée.

2012-09-26

Adoption du Plan stratégique 2012-2017 du Parc olympique.

2013-04-06

Ouverture du Planétarium Rio Tinto Alcan au Parc olympique.

2015-05-17

Le Mouvement Desjardins / Accès D retient l'offre de la RIO pour la location des étages intérieurs de la Tour de Montréal.

2015-05-25

Réouverture du Centre sportif après des rénovations majeures.

2015

Cure de verdissement du site du Parc olympique.

2015-10-26

Dépôt du dossier d'opportunité sur le remplacement de la toiture du Stade olympique auprès du gouvernement.

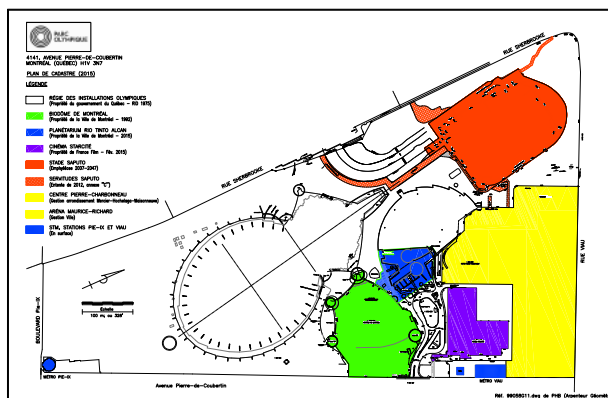


Fig. X. Parc olympique, l'emprise de la propriété de la RIO (en noir et blanc).

